

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


TAIR
FAIRE

DG
Z76
.C9
1824

HISTOIRE
DES EMPEREURS
ROMAINS.

TOME VI.

A PARIS,

CHEZ { FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, Libraires, rue Jacob, n° 24;
WERDET ET LEQUIEN, Libraires, rue du Battoir, n° 20;
BOSSANGE PÈRE, Libraire, rue de Richelieu, n° 60;
VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

HISTOIRE
DES EMPEREURS
ROMAINS,

DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN,

Jean Baptiste Louis
PAR J. CREVIER,
PROFESSEUR ÉMÉRITE DE RHÉTORIQUE AU COLLÉGE DE BEAUVAIS.

TOME VI.

PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, n° 24.

M. DCCC. XXVII.

DG
276
.C9
1824

Signaud Lit.

Vignaud
5-17-29

HISTOIRE

DES EMPEREURS

ROMAINS,

DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

TRAJAN.

SUITE

DU LIVRE XVIII.

FASTES DU RÈGNE DE TRAJAN.

NERVA AUGUSTUS IV. — AN. R. 849. DE J. C. 98.
TRAJANUS CÆSAR II.

Trajan reçoit à Cologne la nouvelle de la mort de Nerva, et est proclamé Auguste.

Il reste dans la Germanie pendant toute l'année.

A. CORNELIUS PALMA. — AN. R. 850. DE J. C. 99.
C. SOSIUS SENECIO.

Trajan fait son entrée dans Rome à pied, sans aucun faste.

427758

Il gagne tous les cœurs par la douceur, la modération et la sagesse de son gouvernement.

Il reçoit le titre de Père de la patrie. On lui défère celui d'*Optimus* ou *très-bon*, qui ne passa néanmoins dans l'usage ordinaire que plusieurs années après.

En acceptant un troisième consulat, il se soumet à tout le cérémonial qu'observaient les particuliers.

An. R. 851. De J. C. 100. TRAJANUS AUGUSTUS III.
M. JULIUS FRONTO III.

Trajan consul jure l'observation des lois.

Il témoigne une déférence parfaite pour le sénat, qui en exprime sa reconnaissance par les acclamations les plus flatteuses.

Affaire de Marius Priscus.

Affaire de Classicus.

Panégyrique de Trajan, prononcé par Pline au mois de septembre.

Mariage d'Adrien avec Sabine, petite nièce de Trajan.

An. R. 852. De J. C. 101. TRAJANUS AUGUSTUS IV.
SEX. ARTICULEIUS PÆTUS.

Adrien questeur de l'empereur.

Usage du scrutin introduit dans les élections des magistrats par le sénat.

Guerre contre les Daces. Décébale leur roi est forcé de se soumettre à des conditions très-dures. La paix lui est accordée, et Trajan entre en triomphe dans Rome cette année, ou la suivante.

Adrien avait suivi Trajan dans cette guerre. Lusius Quiétus y exerça un commandement important, et s'y distingua beaucoup.

.....SURANUS. AN. R. 853.
L. LICINIUS SURA. DE J.C. 102.

Mort de Frontin. Pline lui succède dans la dignité d'augure.

Jeux gymniques abolis à Vienne.

Renouvellement des anciennes ordonnances qui défendaient aux avocats de recevoir de l'argent des parties.

Ordonnances de Trajan contre la brigue, et pour n'admettre à aspirer aux charges que ceux qui auraient le tiers de leur bien en fonds de terres ou en maisons dans l'Italie.

TRAJANUS AUGUSTUS V. AN. R. 854.
L. MAXIMUS. DE J. C. 103.

Trajan bâtit le port de Centumcelles, ou *Civita Vecchia.*

Divers jugements rendus par lui avec beaucoup d'équité.

Pline part pour son gouvernement de Pont et de Bithynie.

L. LICINIUS SURA II. AN. R. 855.
MARCELLUS. DE J.C. 104.

Palais d'or brûlé.

Lettre de Pline à Trajan sur les chrétiens.

Seconde guerre contre les Daces. Pont bâti par Trajan sur le Danube.

TI. JULIUS CANDIDUS II. AN. R. 856.
A. JULIUS QUADRATUS II. DE J.C. 105.

Tremblements de terre en Asie et en Grèce.

Adrien tribun du peuple.

Décébale vaincu, désespéré, se tue lui-même. La Dace est réduite en province romaine. Colonies établies dans la Dace, et dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan.

Conquête de l'Arabie Pétrée par Cornélius Palma.

An. R. 857. De J.C. 106. ..... COMMODUS.
..... CEREALIS.

Grand chemin dressé et construit dans les marais Pomptins.

Conjuration de Crassus, punie seulement par l'exil.

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, et se transporte en Orient.

An. R. 858. De J.C. 107. L. LICINIUS SURA II.
C. SOSIUS SENECIO II.

Préture d'Adrien.

Trajan fait la conquête de l'Arménie. Il refuse Parthamasiris, qui était venu dans son camp lui demander l'investiture de cette couronne. Parthamasiris est tué dans un combat.

An. R. 859. De J.C. 108. AP. ANNIUS TREBONIANUS GALLUS.
M. ATILIUS METELLUS BRADUA.

Adrien commande dans la basse Pannonie.

Il semble que l'on doive rapporter à cette année la conquête de la Mésopotamie par Trajan. Prise des villes de Batné, de Singares, de Nisibe. Ce fut Lusius Quiétus qui prit la ville de Singares.

Otages donnés à Trajan par Chosroès roi des Parthes. Paix ou trève entre les Parthes et les Romains.

L'Arabie Pétrée réduite en province romaine.

Trajan fait reconnaître sa puissance parmi les peu-

ples qui habitaient au nord de l'Arménie, entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne.

Ces exploits peuvent avoir occupé Trajan pendant une ou plusieurs des années suivantes, sur lesquelles nous n'avons aucun fait précis à placer.

Nous supposons aussi qu'il revint à Rome, et qu'il y passa plusieurs de ces mêmes années.

A. Cornelius Palma II. — An. R. 860. De J. C. 109.
.....Tullus.

Adrien consul substitué.

Priscianus, ou Crispinus, — An. R. 861. De J. C. 110.
.....Orfitus.

C. Calpurnius Piso. — An. R. 862. De J. C. 111.
M. Vettius Bolanus.

Trajanus Augustus IV. — An. R. 863. De J. C. 112.
T. Sextius Africanus.

L. Publius Celsus II. — An. R. 864. De J. C. 113.
C. Clodius Crispinus.

Q. Ninnius Hasta. — An. R. 865. De J. C. 814.
P. Manlius Vopiscus.

Trajan, après avoir dédié sa magnifique place dans Rome, où il fit ériger la colonne qui porte son nom, retourne en Orient pour renouveler la guerre contre les Parthes.

L. Vipstanus Messala. — An. R. 866. De J. C. 115.
M. Vergilianus Pedo.

Furieux tremblement de terre à Antioche. Le consul Pédo y périt, et Trajan lui-même n'échappe qu'à grande peine.

Il consulte l'oracle d'Héliopolis.

Il fait la conquête de l'Assyrie.

Il revient vers Babylone, repasse le Tigre, et prend les villes de Ctésiphon et de Suse.

Révolte des Juifs dans la Cyrénaïque, dans l'Égypte, et dans l'île de Chypre.

An. R. 867. De J. C. 116. L. ÆLIUS LAMIA.
ÆLIANUS VETER.

Trajan descend par le Tigre dans le golfe Persique, et pousse sa navigation jusqu'à la grande mer.

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.

Les provinces conquises sur les Parthes par Trajan, savoir l'Arménie, la Mésopotamie, et l'Assyrie, profitent de son absence pour se révolter.

Il apprend cette nouvelle à Babylone, dont il visitait les ruines, et où il rendit des respects à la mémoire d'Alexandre le Grand.

Il est obligé de recommencer la guerre pour faire rentrer sous le joug les provinces révoltées.

Il donne Parthamaspatès pour roi aux Parthes.

Il met le siége devant Atra, et est obligé de le lever.

Les Juifs sont réduits par Martius Tubo dans l'Égypte et dans la Cyrénaïque.

Trajan charge Lusius Quiétus de purger la Mésopotamie de la race des Juifs. Ils sont vaincus, et leur vainqueur est fait gouverneur de la Palestine.

Port d'Ancône.

An. R. 868. De J. C. 117. . . . . QUINTUS NIGER.
C. VISPTANUS APRONIANUS.

Maladie de Trajan. Il reste dans un état de langueur.

Il part pour s'en retourner à Rome, laissant Adrien à la tête de son armée en Syrie.

Toutes les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

Il meurt à Sélinonte en Cilicie: et Adrien lui succède à l'empire, sur une fausse adoption, qui est l'ouvrage de l'impératrice Plotine.

Trajan est mis au rang des dieux. Ses cendres sont portées à Rome, et placées sous sa colonne.

§ II.

Trajan est le meilleur et le plus grand prince qu'aient eu les Romains. Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au sénat. Les Barbares contenus. La discipline rétablie. Trajan refuse le consulat. Il revient à Rome. Modestie de son retour. Il accepte le nom de Père de la patrie. Son entrée dans Rome. Il fait au peuple une largesse, et y comprend les enfants. Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du gouvernement. Il purge Rome de la race des délateurs. Il est attentif à empêcher l'abus des droits du fisc. Il modère l'imposition du vingtième. Il est riche de sa frugalité. Le mérite considéré et honoré par Trajan. Mot célèbre de Trajan à son préfet du prétoire. Ses sentiments pendant qu'il était particulier furent la règle de sa conduite lorsqu'il se vit empereur. Il eut des amis, parce qu'il aimait lui-même. Sa confiance en Sura. Il aimait ses amis sans intérêt. Facilité de ses audiences. Gaîté familière dans ses repas. Son goût pour la chasse. Fruits du bon exemple du prince. Le peuple lui demande l'expulsion des pantomimes. Combats gymniques supprimés à Vienne. Trajan protége les lettres et les beaux-arts. Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. Il met en vente ou donne une grande partie des maisons impériales. Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. Témoignages

simples et vrais de la vénération publique envers Trajan. Il les préfère aux honneurs excessifs. On lui donne le surnom d'*Optimus*. Acclamations du peuple et du sénat, pleines de tendresse, et méritées par mille traits de sagesse et de bonté. Affaire de Marius Priscus. Affaire de Classicus. Consulat et panégyrique de Pline. Largius Macédo, ancien préteur, assassiné par ses esclaves. Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine, petite nièce de Trajan. Quatrième consulat de Trajan. Adrien questeur de l'empereur. Guerre contre les Daces. Leur roi demande la paix, et ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures. Triomphe de Trajan. Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis. Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du gouvernement. Mort de Frontin. Son caractère et ses ouvrages. Pline lui succède dans la dignité d'augure. Trait louable d'un questeur. L'usage des suffrages par scrutin introduit dans les élections des magistrats par le sénat. La brigue réprimée. Obligation imposée aux candidats d'avoir des biens-fonds en Italie. Renouvellement des anciennes ordonnances, qui défendaient aux avocats de rien recevoir des parties. Cinquième consulat de Trajan. Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité et de lumière par Trajan. Modestie et douce familiarité de Trajan dans ses repas. Port de Centumcelles. Port d'Ancône. Pline va gouverner le Pont et la Bithynie. Lettre de Pline au sujet des chrétiens. Réponse de Trajan. Persécution de l'Église sous Trajan. Mort de Pline. Son caractère peint d'après ses lettres par Rollin. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. Amitié entre Pline et Tacite. Tacite paraît avoir survécu à Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages. Ce que l'on sait de sa naissance et de sa vie. Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Mort de Martial. Juvénal a écrit sous Trajan la plupart de ses satyres. Mort du délateur Régulus. Traits de son audace et de sa fourberie. Enfant de treize ans qui remporte le prix de la poésie.

Trajan est le meilleur et le plus

TRAJAN passe avec raison pour le plus grand et le meilleur prince qu'aient eu jamais les Romains. On

peut en citer qui l'aient égalé en bonté. On peut lui trouver parmi ceux qui l'ont précédé ou suivi des rivaux pour le mérite de la guerre. Sa gloire propre est d'avoir réuni les talents et les vertus, d'avoir mérité également l'admiration et l'amour. Ces deux caractères sont imprimés sur toutes les parties de sa conduite pendant un règne de près de vingt ans, et lui assureraient le premier rang d'estime entre tous les empereurs romains, s'il n'avait pas été trop héros pour être un prince accompli.

grand prince qu'aient eu les Romains.

Il fallait que les affaires de la Germanie imposassent à Trajan une espèce de nécessité de rester dans le voisinage du Rhin et du Danube, puisque ni son adoption, ni la mort de Nerva ne le déterminèrent à revenir à Rome. Lorsqu'il sut que son père adoptif n'était plus, et le laissait par sa mort maître de l'empire, son premier soin fut de remplir les devoirs que la reconnaissance et la piété filiale exigeaient de lui. Suivant l'usage sacrilége qu'autorisait le paganisme, il le fit mettre au rang des dieux, et lui décerna un temple, un prêtre et des autels. En même temps il écrivit au sénat, de sa propre main, pour renouveler l'engagement que Nerva avait pris avec cette compagnie, de respecter la vie des sénateurs [1], et de n'en jamais faire mourir aucun.

Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au sénat. An. R. 849. Plin. Pan. 11. Dio

Il passa en Germanie toute l'année de son second consulat, qui était la première de son règne. Nous ne pouvons néanmoins spécifier aucun exploit de guerre

Les Barbares contenus. Plin. Pan. 12-19.

[1] Je m'écarte du texte de Dion ou de son abréviateur, selon lequel Trajan promet de n'ôter ni la vie ni l'honneur à aucun homme de bien: promesse vague, et que pourrait faire le plus déterminé tyran comme le meilleur prince. J'ai exprimé ce que mon auteur devait dire, et non ce qu'il dit.

par lequel il ait signalé sa présence en ces contrées. Il fit mieux : il contint les Barbares, qui n'osèrent, même pendant que le Danube était glacé, profiter de la commodité du passage pour entreprendre leurs courses accoutumées. Non moins sage que vaillant, Trajan arrêta aussi l'ardeur du soldat romain, qui voulait entrer sur les terres ennemies. Cette conduite, également éloignée de la mollesse et de la témérité, lui réussit. Les Germains, qui avaient appris à mépriser sous Domitien les armes romaines, commencèrent à les redouter : ils demandèrent la paix, et donnèrent des ôtages.

La discipline rétablie.

Un autre objet bien digne d'un grand prince l'occupa encore dans ces commencements de son règne; ce fut le rétablissement de la discipline militaire, non seulement dans l'armée qu'il commandait en personne, mais dans toutes celles de l'empire. Les défiances éternelles et sanguinaires de Domitien avaient mis les généraux dans la nécessité d'appréhender de trop bien faire. Ils laissaient tout languir, de peur que la gloire qu'ils acquerraient ne devînt un crime. Trajan, plein de mérite, n'était point alarmé d'en trouver dans ses inférieurs : au contraire, il leur inspirait, et par ses ordres et par ses exemples, toute la vigueur et toute l'activité nécessaires pour rendre le soldat soumis à ses chefs, et terrible aux ennemis. Afin que ses lieutenants fussent respectés, il les honorait lui-même [1]. Il n'affectait point de les obscurcir par l'éclat de la majesté im-

[1] « Tu major quidem omnibus eras, sed sine ullius diminutione major : eamdem auctoritatem præsente te quisque, quàm absente, retinebat. Quinetiam plerisque ex eo reverentia accesserat, quòd tu quoque illos reverebare. » (Plin.)

périale, et il voulait qu'en son absence et sous ses yeux ils exerçassent tous leurs droits et jouissent de toute leur autorité.

Trajan refuse le consulat. Plin. Pan. 56-58.

Trajan était encore en Germanie au commencement de l'an de Rome 850, qui eut pour consuls Palma et Sénécion. C'était un usage établi que les empereurs prissent le consulat immédiatement après leur avénement au trône, et le sénat ne manqua pas d'inviter et de presser Trajan de se conformer à l'exemple de ses prédécesseurs. La modestie de ce prince le porta à penser que, s'étant trouvé consul lorsque par la mort de Nerva il était parvenu à l'empire, il avait satisfait à la coutume. Il refusa le consulat qu'on lui offrait, et il laissa à deux particuliers l'honneur d'ouvrir l'année.

Il revient à Rome. Modestie de son retour. An. R. 850. Plin. Pan. 20.

Résolu enfin de revenir à Rome, où le rappelaient les vœux de tous les citoyens, il se mit en marche avec un cortége digne du rang suprême, mais exactement discipliné. Les pays qu'il traversa n'éprouvèrent ni vexation, ni rapine, ni injustice. La mémoire était toute récente du ravage qu'avait causé sur cette même route le passage de Domitien ; et Trajan, pour aider à rendre plus exacte cette comparaison, qui tournait toute à sa gloire, donna, dans un placard affiché publiquement par son ordre, le calcul des sommes dépensées pour le voyage de son prédécesseur et pour le sien. Sur quoi Pline lui adresse cet éloge, accompagné d'une judicieuse réflexion : « Dans une pareille démarche[1], lui « dit-il, vous aviez moins en vue votre gloire que l'u-

[1] « Non tam pro tuâ gloriâ, quàm pro utilitate communi, edicto subjecisti quid in utrumque vestrùm esset impensum. Assuescat imperator cum imperio calculum ponere; sic exeat, sic redeat, tanquàm rationem redditurus : edicat quid absumpserit, ità fiet ut non absumat quod pudeat edicere. »

« tilité commune. Il est bon que l'empereur s'accou-
« tume à compter avec l'empire; que dans ses voyages
« il s'impose cette obligation; qu'il rende publique la
« dépense qu'il aura faite: de là il arrivera qu'il ne fera
« point une dépense qu'il ait honte de rendre publique. »

Il accepte le nom de Père de la patrie. 21.

C'est entre le départ de Trajan et son arrivée à Rome que Pline, dans son Panégyrique, place l'acceptation du nom de Père de la patrie, qui était offert à ce prince depuis long-temps par le sénat. Trajan voulut mériter un si beau titre avant que de le porter; et ce ne fut que lorsqu'il crut s'en être rendu digne par ses bienfaits, qu'il se résolut à le recevoir, moins encore comme un honneur que comme un engagement à traiter ses citoyens comme ses enfants.

Son entrée dans Rome. 22-23.

Il prouva ces sentiments au jour de son entrée dans Rome, qui ne parut pas tant l'entrée d'un souverain dans sa capitale que le retour d'un père au milieu de sa famille. Il marchait à pied, précédé de ses licteurs, qui gardaient un silence modeste, et suivi de quelques compagnies de soldats aussi tranquilles que des bourgeois. Revenu empereur[1] au lieu d'où il était sorti simple particulier, il ne paraissait point qu'il fût arrivé en lui aucun changement. S'égalant à tous, il n'affectait d'autre supériorité que celle de la vertu. Il reconnaissait ses anciens amis, et prenait plaisir à en être reconnu. Il saluait gracieusement les sénateurs et les premiers de l'ordre des chevaliers. Tout le monde avait la liberté de l'approcher, et il fut souvent obligé de s'arrêter par la foule qui le pressait.

[1] « Ut reversus imperator undè privatus exieras, agnoscis, agnoscèris! Eosdem nos, eumdem te putas, par omnibus et hoc tantùm ceteris major, quò melior. » (PLIN. *Pan.* 22.)

On peut aisément juger que cette foule était immense. Aux motifs généraux qui attirent toujours une grande multitude à ces sortes de cérémonies, se joignait celui d'une affection tendre pour un prince si plein de modestie et de bonté. Tout âge, tout sexe y accourut; les malades[1] mêmes s'y traînaient pour satisfaire leurs yeux par un spectacle qui, en les comblant de joie, semblait leur rendre la santé. Les uns disaient qu'ils avaient assez vécu, puisqu'ils voyaient Trajan à la tête de l'empire; les autres en concluaient que c'était pour eux une nouvelle raison de souhaiter de vivre. Les femmes se louaient de leur fécondité, et elles félicitaient leurs enfants d'avoir à passer leur vie sous un gouvernement qui ne serait occupé que du soin de les rendre heureux.

C'est au milieu de ces discours, si flatteurs pour une belle ame, que Trajan monta au Capitole, et ensuite se rendit au palais impérial, où il entra du même air que s'il eût revu sa demeure privée. Plotine sa femme imitait sa modestie; et lorsqu'elle fut sur les degrés du palais, se tournant vers la multitude qui la suivait, elle lui adressa ces paroles remarquables : « Telle que « j'entre ici, telle je veux en sortir; la fortune ne chan- « gera rien dans mes mœurs. » Dio.

Il n'y avait point de fard ni d'artifice dans la conduite si aimable et si populaire de Trajan; elle partait du cœur, et les effets y répondirent. Il n'avait encore payé aux troupes que la moitié de la gratification que les Il fait au peuple une largesse, et y comprend les enfants. 25-28.

[1] « Ægri quoque, neglecto medentium imperio, ad conspectum tui, quasi ad salutem sanitatemque, prorepere. Indè alii se satis vixisse te viso, te recepto; alii nunc magis esse vivendum prædicabant. Feminas etiam tunc fecunditatis suæ maxima voluptas subiit, quum cernerent cui principi cives, cui imperatori milites peperissent. » (Plin. *Pan.* 22.)

empereurs avaient coutume de leur faire en arrivant à la souveraine puissance; et le peuple, qu'il paraissait moins important de contenter, reçut de lui en entier la distribution destinée au soulagement des pauvres citoyens. Il fit cette largesse noblement; et au lieu que ç'avait été l'usage de n'y compter que les présents, il voulut que ceux qui étaient retenus ou par affaires ou par maladie, ou par quelque autre raison que ce pût être, reçussent, dès qu'ils se présenteraient, la libéralité à laquelle ils avaient droit : il y comprit même les enfants en bas âge, sans attendre qu'on lui demandât cette grace, et se faisant une joie de prévenir les vœux des pères. Les réflexions de Pline sur ce dernier article sont si belles, que je ne puis me résoudre à en priver mon lecteur. « Vous avez voulu [1], dit-il à Trajan, « que dès les premières années de leur enfance vos ci- « toyens trouvassent en vous un père commun, à qui « ils fussent redevables de leur éducation; qu'ils crus- « sent et se fortifiassent par vos dons, puisqu'ils crois- « saient pour vous; que les aliments que vous leur au- « riez accordés dans un âge tendre, les conduisissent « à être un jour payés comme vos soldats, et que tous « vous dussent autant à vous seul que chacun doit à « ceux de qui il tient la vie. »

Les expressions de Pline semblent marquer, non une libéralité passagère, mais un secours continué pendant toute la durée de l'éducation; et, suivant Dion, Trajan ne renferma pas dans Rome une magnificence si louable, il l'étendit à toutes les villes de l'Italie [2].

Dio.

[1] « Ut jam indè ab infantiâ te parentem publicum munere educationis experientur; crescerent de tuo qui crescerent tibi, alimentisque tuis ad stipendia tua pervenirent, tantumque omnes uni tibi quantum parentibus suis quisque deberet. »

[2] On a trouvé en 1747 à Plaisance

Pendant qu'il répandait ainsi ses bienfaits, infiniment éloigné de retirer d'une main ce qu'il donnait de l'autre, il dispensa même les peuples et les villes des contributions volontaires que les nouveaux empereurs avaient coutume de recevoir de leur part.

Il se fit aussi un devoir de procurer l'abondance dans Rome et dans l'Italie, sans néanmoins épuiser les provinces. Les empereurs avaient toujours eu grande attention à approvisionner leur capitale; mais pour y réussir ils employaient souvent les enlèvements violents de blés, les extorsions, les vexations; la voie dont se servit Trajan fut la douceur du gouvernement. Il donna une liberté entière à un commerce si nécessaire. Les peuples des provinces trouvaient leur avantage à apporter leurs blés en Italie; le fisc les payait avec fidélité : ainsi l'abondance régnait dans Rome [1], et la disette ne se faisait sentir en aucun endroit. Trajan prit des mesures et fit des établissements qui tendaient à perpétuer ce bien si désirable aux peuples, et si nécessaire à la tranquillité de l'état.

Plin. Pan. 41. Il procure l'abondance dans Rome par la douceur de son gouvernement. 29-32.

Vict.

La ville de Rome était si abondamment pourvue, qu'elle devint la ressource de l'Égypte affligée de la famine. Cette riche et fertile contrée nourrissait ordinairement en grande partie la capitale de l'univers; mais la crûe du Nil ne s'étant point portée à la hauteur convenable, l'Égypte fut frappée de stérilité. Elle implora le secours de Rome, à qui elle avait été jusqu'alors si utile; et Rome, par la sage prévoyance de

Plin.

un acte original, gravé sur une table d'airain, qui atteste cette libéralité de Trajan, et les fonds assignés par lui pour les aliments des enfants de l'un et de l'autre sexe. Cet acte a été inséré par Terrasson dans son *Hist. de la Jurisprudence romaine.*

[1] « Indè hic satietas, nec fames usquàm. »

Trajan, se trouva en état de lui rendre le service qu'elle était accoutumée d'en tirer elle-même tous les ans.

Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. Vict. Epit. et Euseb. Chr.

Trajan eut la même attention à remédier à toutes les calamités qui arrivèrent sous son règne. Rome souffrit une violente inondation du Tibre, et plusieurs incendies, dans l'un desquels fut brûlé le palais d'or de Néron. Il y eut en différentes provinces des tremblements de terre, des disettes, des maladies contagieuses: la bonté du prince apporta à chaque plaie les soulagements convenables. Pour prévenir, s'il était possible, la chute des maisons dans les secousses de tremblements de terre, et diminuer les frais de réparations, il défendit qu'on leur donnât plus de soixante pieds de hauteur.

Il purge Rome de la race des délateurs. Plin. Pan. 94, 95.

Les délateurs avaient régné sous Domitien, et la facilité excessive de Nerva l'avait empêché de pousser contre eux la sévérité aussi loin que l'exigeait la grandeur de leurs forfaits: Trajan suppléa à ce qu'aurait dû faire son prédécesseur, et il purgea Rome de toute cette race malfaisante, qu'il fit embarquer sur des vaisseaux, et transporter dans les mêmes îles désertes où tant d'innocents à leurs poursuites avaient été confinés. Si nous nous en rapportons aux expressions de Pline, il semblerait que cette flotte odieuse eût été livrée à la merci des vents et des tempêtes. C'est apparemment un tour oratoire, qui, apprécié à sa juste valeur, signifie que l'on n'attendit pas la saison favorable pour mettre en mer des criminels si détestés, et que l'on était disposé, s'ils périssaient dans le trajet, à se consoler aisément d'une semblable perte.

A cet exemple si redoutable pour les délateurs à venir, Trajan ajouta une ordonnance sévère qui enché-

rissait sur celles de Titus et de Nerva, et qui prononçait des peines plus rigoureuses contre ceux qui seraient convaincus d'avoir accusé injustement. Les délateurs, comme je l'ai observé ailleurs, étaient un mal nécessaire qui naissait de la disposition des lois romaines, selon lesquelles il était permis à tout citoyen de se porter pour accusateur en matière criminelle. L'usage de la partie publique dans les tribunaux n'était point connu ; il fallait donc laisser aux particuliers la liberté d'accuser : mais Trajan prit toutes les précautions possibles pour prévenir les accusations injustes et tyranniques.

Il est attentif à empêcher l'abus des droits du fisc. Plin. Pan. 36.

Les droits du fisc y servaient souvent d'occasion. Les délateurs affectaient de faire valoir ces droits et de les étendre, pour avoir lieu, sous ce prétexte spécieux, de satisfaire leur cupidité. Trajan [1], ennemi de toutes flatteries, se tenait particulièrement en garde contre celles qui se couvraient d'un zèle faux pour ses intérêts. Il n'abolit point sans doute les redevances qui lui appartenaient légitimement ; mais il empêcha qu'on n'en prît occasion de vexer les citoyens. Les tribunaux étaient ouverts à quiconque croyait avoir à se plaindre des agents et des intendants de l'empereur ; et le fisc [2], dont la cause n'est jamais mauvaise, dit Pline, que sous un bon prince, perdait souvent son procès.

Vict. Epit. in Juliano.

On rapporte que Plotine sa femme l'aida à conserver sa gloire exempte de toute tache sur ce point. Pline assure que les intendants choisis par Trajan étaient si

[1] « Ad tuas aures, quùm cæteris omnibus, tùm maximè avaris adulatus obstructus est aditus. » (Plin. *Pan.* 41.)

[2] « Sæpiùs vincitur fiscus ; cujus mala causa nunquàm est, nisi sub bono principe. »

gens de bien, que dans les affaires qui regardaient les droits du prince, souvent les particuliers ne demandaient point d'autres juges. Mais un bon prince peut être trompé : les distractions causées par les autres soins du gouvernement, la pente même à la facilité et à l'indulgence, donnent lieu aux méchants d'obtenir, contre l'intention du souverain, des places destinées à la vertu, et d'abuser du pouvoir qu'ils se trouvent avoir en main. Le cas, dit-on, arriva sous Trajan, et quelques-uns de ses intendants tourmentèrent les provinces par des rapines odieuses. Averti par Plotine, il punit les coupables, et il tint la main à prévenir dans la suite de pareils inconvénients. Il avait coutume de dire que le fisc est dans l'état [1] ce qu'est dans le corps humain la rate [2] qui ne peut croître sans que les autres membres en souffrent et tombent dans l'amaigrissement.

Il modère l'imposition du vingtième. Plin. Pan. 37-40.

Trajan ne craignit pas même de faire brèche à ses revenus, en apposant de nouvelles restrictions au droit de vingtième sur les successions collatérales, établi par Auguste, et déja modéré par Nerva ; et il voulut même que son ordonnance eût un effet rétroactif par rapport aux degrés de parenté qu'elle affranchissait de cette imposition, et que ceux qui se trouvant dans le cas de la nouvelle exemption n'auraient pas encore payé, ne pussent y être assujettis.

Il est riche de sa frugalité. 41.

Ce qui est bien remarquable, c'est qu'après toutes ces libéralités de différentes espèces que je viens de rapporter, Trajan se trouvait dans l'abondance. La fru-

[1] « Ut fiscum lienem vocaret, quòd eo crescente artus reliqui tabescant. »

[2] Je ne sais si ce que Trajan dit ici de la rate est fondé en expérience. Il suffit que telle fût alors l'opinion commune.

galité, la bonne économie, la modestie du prince, suffisaient seules, comme Pline a soin de l'observer, pour suppléer à la diminution de ses revenus, et pour faire face à toutes les dépenses qu'exigeait de lui son inclination à soulager les peuples et à les combler de ses bienfaits.

Le mérite considéré et honoré par Trajan. Plin. 42-44.

Il n'est pas besoin de dire que sous un si bon prince les accusations de prétendus crimes de lèse-majesté ne furent point écoutées; on était même délivré de toute crainte à cet égard. On ne faisait plus consister la sagesse à se laisser oublier[1], et à ensevelir ses talents dans les ténèbres : le mérite osait se montrer; et, au lieu d'attirer des périls et des disgraces, il était récompensé et honoré. Trajan aimait dans les citoyens la fermeté et l'élévation d'ame. Loin d'humilier et d'abattre les courages vigoureux, il se faisait un devoir de nourrir en eux la noblesse et la générosité des sentiments. C'était à eux qu'il donnait les charges, les sacerdoces, les gouvernements de provinces : c'était pour eux qu'il prodiguait les témoignages de son estime et de son amitié. Il pensait avec raison[2] que, de même qu'il n'y avait rien de plus différent que le despotisme et la puissance d'un empereur, aussi nuls caractères n'étaient plus disposés à aimer leur prince que ceux qui souffraient le plus impatiemment la servitude.

Il n'ouvrait donc point son cœur aux soupçons, aux

[1] « Salva est omnibus vita, et dignitas vitæ : nec jàm consideratus et sapiens, qui ætatem in tenebris agit... Amas constantiam civium, rectosque ac vividos animos non, ut alii, contundis ac deprimis, sed foves et attollis.... His honores, his sacerdotia, his provincias offers : hi amicitiâ tuâ, hi judicio florent. » (Plin. 44.)

[2] « Scis, ut sunt diversa naturâ dominatio et principatus, ita non aliis esse principem gratiorem, quàm qui maximè dominum graventur. » (Plin. 45.)

craintes, aux ombrages; sa vertu lui répondait de la fidélité de ceux qui devaient lui obéir. Il prouva bien cette noble confiance lorsque, mettant Saburanus en possession de la charge de préfet du prétoire, il lui dit en lui donnant l'épée, qui était la marque de sa dignité: « Je vous confie cette épée[1] pour l'employer à « me défendre, si je gouverne bien, ou contre moi, si « je me conduis mal. » Parole magnanime, mais d'ailleurs propre à autoriser l'idée que nous avons donnée du gouvernement de Rome sous les empereurs, et à faire connaître que la constitution de l'état était toujours républicaine au fond, et que la dignité impériale doit être regardée comme une simple magistrature, comptable envers la république.

Mot célèbre de Trajan à son préfet du prétoire. Plin. 67. Dio. Vict.

Trajan avait eu dans la tyrannie de Domitien une bonne leçon, dont sa modération était en partie l'effet et le fruit. « Vous avez vécu avec nous[2], lui dit son pa- « négyriste; vous avez couru des risques, ressenti des « alarmes: telle était alors la condition du mérite et « de la vertu. Vous savez et vous avez éprouvé combien « détestent les mauvais princes ceux mêmes qui les ren- « dent mauvais; vous vous souvenez des souhaits et « des plaintes que vous partagiez alors avec nous; et « maintenant que vous êtes empereur, vous vous con- « duisez par les sentiments que vous avez pris n'étant « que particulier. »

Ses sentiments pendant qu'il était particulier furent la règle de sa conduite lorsqu'il se vit empereur. Plin. 44.

Pline, en parlant ainsi, ne faisait que répéter le lan-

[1] « Tibi istum ad monumentum mei committo, si rectè agam: sin aliter, in me magis. » (Vict.)

[2] « Vixisti nobiscum, periclinatus es, timuisti: quæ tunc erat innocentium vita. Scis et expertus es quanto opere detestentur malos principes, etiam qui malos faciunt. Meministi, quæ optare nobiscum, quæ sis queri solitus. Nam privato judicio principem geris. » (Plin.)

gage de Trajan lui-même, qui, lorsqu'on lui reprochait de ne pas assez conserver une prétendue dignité dans sa conduite, de descendre à une trop grande familiarité, répondait : « Tels que j'ai souhaité [1] dans l'état de « particulier que les empereurs fussent à mon égard, « tel, devenu empereur, je veux être à l'égard des par- « ticuliers. » En effet, suivant l'exemple d'Auguste, il visitait ses amis, sains et malades ; s'ils célébraient chez eux quelque fête domestique, il venait se ranger parmi les convives ; il prenait place souvent dans leurs voitures. Il se sentait assez de mérite réel pour n'avoir pas besoin de le rehausser par le faste.

Il eut des amis, parce qu'il aimait lui-même. Sa confiance en Sura. Plin. 85. Dio ap. Val. Vict. Epit.

Il avait des amis [2], parce qu'il était ami lui-même au sens le plus exact, et il prenait en eux une entière confiance. On avait voulu lui rendre suspect Licinius Sura, qui lui était très-attaché, et qui paraît même avoir contribué à le faire adopter par Nerva. Trajan alla souper chez Sura. En entrant dans la maison, il renvoya toute sa garde ; il employa le ministère du chirurgien de ce sénateur pour quelques soins que demandaient ses yeux ; il se fit raser par son barbier ; et après avoir pris le bain et soupé, il dit le lendemain à ceux qui avaient tenté de faire naître dans son esprit des ombrages : « Si Sura eût eu dessein de me tuer, il l'au- « rait fait hier. »

C'est ainsi que Trajan se rendait digne d'être aimé de cœur et d'affection. Il savait que l'amour ne se commande pas [3], et qu'il ne s'obtient que par l'amour. « Un

[1] « Talem se imperatorem esse privatis, quales esse sibi imperatores privatus optasset. » (Eutrop.)

[2] « Habes amicos, quia amicus ipse es. » (Plin.)

[3] « Neque enim, ut alia subjectis, ita amor imperatur.... Potest fortassè princeps iniquè, potest tamen odio esse nonnullis, etiam si ipse non oderit : amari, nisi ipse amet, non po-

« prince, dit Pline, peut être haï de quelques-uns, sans « haïr lui-même ; mais s'il n'aime, il ne peut être aimé. » Bien loin de craindre de s'avilir par l'amitié, Trajan ne connaissait rien de bas pour un souverain que de haïr. Aimer lui était aussi doux que d'être aimé.

Dio. L'histoire compte pour les principaux de ses amis Sura, dont je viens de parler; Sossius Sénécion, à qui Plutarque adresse plusieurs de ses traités moraux; Cornélius Palma et Celsus. Trajan leur fit à tous dresser des statues, et il honora la mémoire de Sura, qui mourut avant lui, par de magnifiques funérailles, et par un monument qu'il consacra à son nom. Il construisit des bains qu'il fit appeler les *Bains de Sura.*

Vict. uterque.

Il aimait ses amis sans intérêt. Plin. 86-87. Il aimait ses amis pour eux-mêmes, et sans intérêt propre, n'exigeant point leurs services, et se faisant une loi de leur laisser la liberté, soit de demeurer auprès de sa personne, soit de se retirer de la cour, s'ils préféraient le repos. C'est de quoi Pline nous fournit un exemple remarquable. Un préfet du prétoire, qui avait été mis en place par Trajan, sans avoir désiré ni recherché cet emploi, s'en dégoûta bientôt, et demanda la permission de le quitter et d'aller passer le reste de ses jours à sa campagne. L'empereur eût bien souhaité le retenir; mais il ne voulut point lui imposer de nécessité : il céda à ses instances sans cesser de l'aimer. Il l'accompagna jusque sur le rivage de la mer; il l'embrassa tendrement au moment de la séparation; et, en l'invitant à revenir, il lui permit de s'en aller.

Facilité de ses audiences. 47-49. Ses bontés ne se faisaient pas sentir à ses seuls amis; elles éclataient dans la facilité de ses audiences, aux-

test.... Placeat tibi semper hæc secta, nec unquàm persuadeatur humili esse principi, nisi odisse. » (Plin.)

quelles il admettait tout le monde indifféremment. Nulle place publique, nul temple n'était plus ouvert ni plus accessible que le palais de Trajan. Nerva avait fait mettre sur le frontispice du palais impérial cette inscription : PALAIS PUBLIC. Trajan remplissait toute l'étendue de ce terme ; il semblait que la demeure du prince fût la demeure de tous les citoyens : on n'y trouvait nulle porte fermée, on n'y éprouvait nul rebut, nulle difficulté de la part des gardes; tout y était modeste et tranquille comme dans une maison privée: Trajan faisait accueil à tous, écoutait tous ceux qui se présentaient. Humain, affable, occupé des affaires dont on venait lui parler comme s'il n'en eût eu aucune autre, il se prêtait même aux conversations familières de ceux qui n'avaient point d'affaire à lui communiquer. On avait pleine liberté de venir lui rendre des devoirs, pleine liberté de s'absenter. Vivant ainsi au milieu de ses citoyens comme un père au milieu de ses enfants, il trouvait dans l'amour des peuples une sûreté que les gardes redoublées, la terreur et la cruauté n'avaient pu procurer à Domitien. Oui, dit Pline, nous apprenons par expérience[1] que la meilleure défense d'un prince est sa bonté et sa vertu. Nulle citadelle, nul rempart plus invincible que de n'avoir besoin ni de citadelle ni de rempart. En vain s'environnera d'une garde redoutable celui qui ne sera point gardé par l'affection des siens; les armes irritent et provoquent les armes.

[1] « Discimus experimento fidelissimam esse custodiam principis ipsius innocentiam. Hæc ars inaccessa, hoc inexpugnabile munimentum, munimento non egere. Frustrà se terrore succinxerit, qui septus caritate non fuerit : armis enim arma irritantur. »

Gaîté familière dans ses repas.

Trajan savait goûter les douceurs de la société, et elles étaient l'assaisonnement de ses repas. Il avait toujours à sa table quelques-uns des premiers et des plus vertueux citoyens. La liberté et même l'enjouement régnaient dans ses entretiens ; il attaquait, il répondait. On n'admirait point la vaisselle d'or et d'argent, ni la variété des mets et la finesse des ragoûts. Une gaîté aimable, des propos familiers, quelquefois roulant sur des matières de littérature, faisaient de la table de Trajan un vrai et agréable délassement, et pour l'empereur et pour ses convives.

Son goût pour la chasse. 81, 82.

En général, les manières de Trajan étaient simples, et ses divertissements portaient ce caractère de simplicité. Il aimait la chasse, et il s'y exerçait sans faste et mollesse, allant lui-même lancer la bête, et la poursuivant à travers monts et vallées. S'il faisait quelque promenade sur mer, il observait la manœuvre, il s'y associait lui-même et maniait la rame, quand il s'agissait de vaincre la violence des vents et des flots. Je ne me lasse point d'employer ce que je trouve de plus beau dans les réflexions de Pline. Voici de quelle manière il raisonne sur la nature des amusements de Trajan. « Il est[1], dit-il, des plaisirs qui rendent témoignage à l'in-« tégrité des mœurs et à la tempérance de celui qui les « goûte. Quel est l'homme dont les occupations n'aient « pas au moins une apparence de sérieux? Le loisir « nous décèle. L'exercice de la chasse, tout militaire, « fait honneur à un prince dont les délassements[2] ne

[1] « Sunt voluptates quibus optimè de cujusque gravitate, sanctitate, temperantia creditur. Nam quis adeò dissolutus, cujus non occupationibus aliqua species severitatis insideat? Otio prodimur. » (Plin. 82.)

[2] « Instar refectionis existimas mutationem laboris. » (81.)

« sont qu'un changement de travail. Ce n'est pas[1], « ajoute Pline, que le soin d'endurcir le corps et de le « rendre robuste doive être regardé par lui-même comme « digne de grands éloges : mais si ce corps plein de vi- « gueur est gouverné par une ame encore plus vigou- « reuse ; si à la force extérieure on joint un courage « qui ne se laisse point énerver ni amollir par les fa- « veurs de la fortune et par les voluptés qui environ- « nent le trône, c'est alors que je louerai un exercice « où la fatigue plaît, et qui fait acheter l'accroissement « des forces par des courses laborieuses. »

Fruits du bon exemple du prince. Plin. 83, 84.

L'exemple des vertus de Trajan influa d'abord sur sa famille. Sa femme et sa sœur imitaient sa modestie ; elles vivaient dans une parfaite union, et le rendaient aussi heureux dans son domestique qu'il était grand au dehors : au moins c'est ainsi qu'en parle Pline, dont peut-être les éloges souffrent ici quelque restriction ; car la protection constante que Plotine accorda à Adrien contre l'inclination de Trajan, et la manœuvre qu'elle joua pour élever le même Adrien à l'empire, ne donnent pas une fort bonne idée de la déférence de cette impératrice pour les volontés de son époux.

Mais rien ne nous empêche d'ajouter foi au témoignage de Pline, lorsqu'il assure que les mœurs publiques se réformèrent sur celles du prince, et que, sous un empereur si vertueux, on eut honte d'aïmer le vice. « Telle est[2], dit-il, la force de l'exemple du souverain. 44, 45.

[1] « Nec verò laudaverim per se magnopere duritiam corporis et lacertorum. Sed si his validior toto corpore animus imperitet, quem non fortunæ indulgentia molliat, non copiæ principales ad segnitiem luxumque detorqueant, tunc ego.... lætum opere corpus, et crescentia laboribus membra mirabor. » (82.)

[2] « Flexibiles quamcumque in partem ducimur à principe, atque, ut ita dicam, sequaces sumus. Huic

« Nous sommes une cire molle entre ses mains; nous « le suivons partout où il nous mène; car nous vou- « lons mériter son affection et son estime, et c'est de « quoi ne peuvent se flatter ceux qui ne lui ressemblent « pas. Ajoutez le puissant motif des récompenses. En « effet, la vertu ou le vice[1] récompensés font les bons « ou les mauvais. Peu d'hommes ont l'ame assez élevée « pour aimer le bien en lui-même, et pour ne pas se dé- « cider entre la vertu et son contraire, suivant le succès. « Le très-grand nombre est de ceux qui, voyant le prix « du travail s'accorder à la nonchalance, et la folie de « la débauche emporter les honneurs dus à la sagesse « et à la bonne conduite, veulent parvenir par les voies « qui réussissent aux autres, et imitent les vices hono- « rés. Et réciproquement, lorsque la vertu attire la fa- « veur du prince et les graces qui en sont les suites, « son éclat naturel, secondé par la récompense, reprend « ses droits sur les cœurs. »

Le peuple lui demande l'expulsion des pantomimes. 46.

La multitude même se montra docile aux leçons de vertu que Trajan lui présentait. On sait quel était l'enthousiasme du peuple pour le jeu des pantomimes. Domitien les avait chassés; Nerva avait été forcé de les rétablir : le peuple demanda à Trajan la suppression d'un spectacle enchanteur, qui réunissait tous les attraits du vice. Ainsi ce prince eut la gloire de réformer un abus pernicieux, sur la prière de ceux mêmes qui en avaient toujours été les protecteurs; et au lieu d'y

enim cari, huic probati esse cupimus: quod frustrà speraverunt dissimiles.» (45.)

[1] « Præmia bonorum malorumque bonos ac malos faciunt. Pauci adeò ingenio valent, ut non turpe honestumque, prout benè aut secùs cessit, expetant fugiantve. Cæteri, ubi laboris inertiæ, vigilantiæ somno, frugalitatis luxuriæ merces datur; eadem ista, quibus alios artibus assecutos vident, consectantur. » (44.)

employer la crainte[1], guide infidèle dans la route du devoir, il laissait à ceux qu'il amenait au bien l'honneur de paraître s'y être portés de leur propre mouvement.

Combats gymniques supprimés à Vienne. Plin. ep. IV, 22.

L'heureuse influence de l'exemple de la capitale s'étendit aux provinces. Le premier magistrat de Vienne en Gaule, nommé Trébonius Rufinus, supprima par une ordonnance des combats gymniques qu'un citoyen de la ville avait fondés par son testament. L'affaire excita une contestation et fut portée au tribunal de Trajan, qui la jugea, assisté d'un conseil choisi. Pline en était. Après que Trébonius eut plaidé lui-même sa cause, on alla aux voix, et Junius Mauricus opina pour confirmer la suppression ordonnée par le magistrat de Vienne, et il ajouta : « Plût aux dieux que l'on pût aussi abolir « les mêmes spectacles dans Rome! » Son avis passa, et les combats gymniques de Vienne demeurèrent supprimés.

Trajan protége les lettres et les beaux-arts. Plin. Pan. 47 Vict. Ep.

Trajan, sans être lui-même savant, témoigna beaucoup d'estime pour les beaux-arts et pour ceux qui en faisaient profession. Son goût livré aux armes ne lui avait pas permis de cultiver les lettres; mais en esprit supérieur il ne laissait pas de sentir tout le prix des connaissances qu'il ne s'était pas trouvé dans le cas d'acquérir. Il les aimait ; il se plaisait à en entendre parler. Pour en faciliter la propagation, il établit des bibliothèques. Il rappela donc à la vie[2] toutes les parties de la littérature qui périssaient par la persécution qu'el-

Dio.

[1] « Infidelis recti magister est metus. » (45.)

[2] « Ut sub te spiritum et sanguinem et patriam receperunt studia, quæ priorum temporum immanitas exsiliis puniebat!... At tu easdem artes in complexu, oculis, auribus, habes. Præstas enim quæcumque præcipiunt : tantùmque illas diligis, quantùm ab illis probaris. » (47.)

les avaient soufferte sous Domitien. Il avait raison de protéger l'étude de la sagesse et tous les arts qui perfectionnent l'humanité, puisqu'il remplissait dans sa conduite les devoirs qu'ils prescrivent. Leurs leçons faisaient son éloge; et pour l'honneur qu'ils lui procuraient, il leur devait l'amour et la protection.

Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. 50.

Pline nous administre encore plusieurs autres traits du bon gouvernement de Trajan, et je vais les rapporter dans l'ordre selon lequel il les présente : « Vous « nous rendez[1], lui dit-il, participants de vos biens, « de votre demeure auguste, de votre table : et en « même temps vous voulez que nous jouissions de la « propriété de ce qui nous appartient. Vous n'enva- « hissez point toutes les possessions des particuliers, « comme ont fait plusieurs de vos prédécesseurs. Cé- « sar voit quelque chose qui n'est point à lui : et enfin « l'état se trouve plus grand que le domaine du prince. »

Il met en vente, ou donne une grande partie des maisons impériales.

Trajan fit plus. Se trouvant surchargé de cette multitude de maisons de plaisance, de palais, de jardins superbes, que l'avidité des premiers Césars avait envahis, il en fit mettre en vente une partie, il en donna une autre, ne croyant[2] posséder rien plus réellement que ce qu'il possédait par ses amis.

Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. 51.

Si par modestie et par libéralité il se défaisait d'un grand nombre de bâtiments qui appartenaient à l'empereur, on conçoit aisément qu'il était peu curieux d'en construire de nouveaux à son usage. Trajan aimait la magnificence, mais par rapport aux édifices

[1] « Quùm rebus tuis ut participes fruamur, quæ habemus ipsi quàm propria, quàm nostra sunt!... Est quod Cæsar non suum videat, tandemque imperium principi, quàm patrimonium majus est. » (50.)

[2] « Nihil magis tuum credis, quàm quod per amicos habes. »

publics. Pline fait mention de portiques, de temples élevés ou achevés par ses ordres, d'une augmentation importante faite au Cirque, dans laquelle il ne voulut point se dresser de loge séparée, content d'être assis au spectacle comme les simples citoyens.

Dans la suite de son règne, il exécuta de plus grands ouvrages encore. Le plus célèbre est la nouvelle place qu'il bâtit dans Rome, et qui porta son nom. Pour en préparer le sol, il fallut couper une colline de cent vingt-huit pieds de hauteur. Il l'environna de galeries et de belles maisons, et il érigea au milieu la fameuse colonne qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom, destinée à lui servir de tombeau, et dont la hauteur marque, ainsi que le porte l'inscription[1], celle à laquelle s'élevait anciennement le terrain qui a été aplani. Cette place et cette colonne sont les ouvrages qui frappèrent d'une plus grande admiration l'empereur Constance, lorsqu'il vint à Rome. Il les trouva inimitables, et désespéra de pouvoir jamais rien faire de pareil.

Dio.

Amm. Marc. l. XVI.

En embellissant Rome, Trajan ne négligea point les provinces. Il y établit diverses colonies : il tira un grand chemin dans toute la longueur de l'empire d'Orient en Occident, à travers dès nations barbares, depuis le Pont-Euxin jusqu'en Gaule. Il fortifia des camps et des châteaux sur les frontières, et dans tous les endroits qui pouvaient en avoir besoin. En Espagne, où il était né, un pont sur le Tage à Alcantara, ouvrage merveilleux, et de grands chemins que tant de siècles n'ont pu entièrement détruire, sont

Vict.

Ciaccon. de col. Traj.

[1] AD DECLARANDUM QUANTÆ ALTITUDINIS MONS ET LOCUS TANTIS OPERIBUS SIT EGESTUS.

des monuments subsistants de sa magnificence. Je parlerai ailleurs du port qu'il construisit à Civita-Vecchia, et du pont qu'il dressa sur le Danube.

Témoignages simples et vrais de la vénération publique envers Trajan. Plin. 52-55.

Un prince qui faisait ainsi le bonheur de l'univers, en faisait pareillement les délices : et la reconnaissance publique se manifestait envers lui d'une manière aussi simple que vraie. On ne lui décernait point les honneurs divins. Ses statues ne remplissaient point la ville : il n'y en paraissait qu'un petit nombre, et du même métal dont étaient celles des Brutus et des Camille, de qui il représentait si bien les vertus. Ses éloges ne faisaient point retentir le sénat, à temps, à contre-temps. Les sénateurs ne se croyaient et n'étaient point obligés, lorsqu'ils opinaient sur des matières totalement étrangères, d'offrir hors de propos leur encens au souverain. Ils le louaient quand l'occasion l'exigeait, par effusion de cœur, naïvement, uniment, sans emphase, sans exagération. La sincérité de leurs éloges les dispensait du faste dont la flatterie a besoin pour couvrir ses mensonges.

Il les préfère aux honneurs excessifs.

Par cette conduite ils entraient dans les intentions de Trajan, dont la modestie refusait tous les titres et tous les honneurs qui sortaient de l'ordre commun. « Vous savez[1], lui dit Pline, où réside la vraie gloire

[1] « Scis ubi vera principis, ubi sempiterna sit gloria, ubi sint honores in quos nihil flammis, nihil senectuti, nihil successoribus liceat. Arcus enim et statuas, aras etiam templaque demolitur et obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas. Contrà contemptor ambitionis, et infinitæ potestatis domitor ac frenator animus ipsâ vetustate floreſcit, nec ab ullis magis laudatur, quàm quibus minimè necesse est. Prætereà ut quisque factus est princeps, extemplò fama ejus, incertum bona an mala, cæterùm æterna est. Non ergò perpetua principi fama, quæ invitum manet, sed bona, concupiscenda est. Ea porrò non imaginibus et statuis, sed virtute ac meritis propagatur.» (55.)

« d'un monarque, gloire immortelle, et sur laquelle « ne peuvent rien ni les flammes, ni la durée des « siècles, ni la jalouse malignité des successeurs. Les « arcs de triomphe, les statues, les autels et les « temples sont sujets à périr par vétusté, à tomber « dans l'oubli, à éprouver la négligence de la posté- « rité, et même à réveiller ses censures. Mais une « ame élevée au-dessus d'une vaine ambition, et qui « sait donner des bornes et un frein à l'orgueil d'un « pouvoir illimité, voilà ce qui assure des honneurs « que le temps ne peut flétrir, et auxquels il com- « munique au contraire une nouvelle fleur et une « nouvelle vie. On loue plus volontiers un prince qui « se gouverne par ces maximes, à proportion que l'on « y est moins obligé par la nécessité. Ajoutons que les « souverains sont certains par leur état d'une renom- « mée, qui peut être bonne ou mauvaise, mais qui « ne peut finir. Ce qu'ils ont donc à souhaiter, ce « n'est pas qu'on se souvienne d'eux à jamais, mais « que leur mémoire soit honorée. Or c'est ce qu'ils « obtiendront par les bienfaits et par la vertu, et non « par les images et les statues. »

Trajan ne souffrit jamais de son vivant qu'on lui érigeât des temples. Pour ce qui est des trophées, des arcs de triomphe, il ne s'opposa point à cette sorte de monuments lorsqu'il les eut mérités par ses exploits. On l'a même accusé de les avoir trop multipliés : et tout le monde sait la plaisanterie par laquelle on le comparait à la pariétaire, parce que son nom, ainsi que cette herbe, s'attachait à toutes les murailles. Peut-être l'ivresse de la haute fortune et des prospérités militaires apporta-t-elle dans la suite quelque altéra-

Amm. Marc. l. xxvii.

tion à la noble simplicité de ses premiers sentiments. Mais dans les commencements de son règne je ne vois rien qui nous empêche de penser avec Pline, que les témoignages de la vénération publique que lui attira sa bonté étaient, non seulement dans la vérité, mais selon son goût, bien au-dessus des monuments les plus fastueux.

On lui donne le surnom d'*Optimus*. Plin. 2 et 81.

La nation lui donna le surnom d'OPTIMUS, *très-bon* : surnom nouveau [1], et dont l'arrogance des précédents empereurs laissait les prémices à Trajan. Ils avaient été curieux d'accumuler des titres superbes, et ils avaient négligé celui-ci, qui, au jugement des justes estimateurs des choses, est sans contredit le plus beau dont puisse être décoré un mortel. Trajan en sentit toute la valeur, et par la continuité d'une bonne conduite soutenue pendant tout le cours de son règne, il s'en montra si digne, qu'il se le rendit propre en quelque façon. Ce nom devint son attribut spécial, son caractère distinctif : et dans les temps postérieurs, lorsque l'on prodiguait aux nouveaux princes les acclamations les plus flatteuses, on leur souhaitait qu'ils fussent plus heureux qu'Auguste, et meilleurs que Trajan : FELICIOR AUGUSTO, MELIOR TRAJANO.

Eutrop.

Tillem. not. 6 sur Trajan.

Il est probable que l'usage de ce titre pour Trajan ne s'établit que par succession de temps. On peut croire que ce ne fut point une délibération expresse, mais la voix publique qui le lui donna d'abord. Il s'accrédita peu à peu, et s'introduisit par degrés dans les monuments et dans les actes. Ce n'est que vers la fin du règne de cet empereur qu'on le trouve employé communément sur ses médailles.

[1] « Quod peculiare hujus et proprium arrogantia priorum principum fecit. » (2.)

Outre ce titre durable, que l'amour du peuple et du sénat consacra à Trajan, souvent des acclamations subites, et que l'on doit regarder comme l'expression impétueuse d'une affection qui ne pouvait se contenir, remplissaient ce bon prince de joie, et le couronnaient de gloire. On s'écriait souvent en sa présence : « Heureux citoyens! heureux empereur! Puisse-t-il renouveler toujours les mêmes traits de bonté! Puisse-t-il entendre toujours sortir de notre bouche les mêmes vœux! » Et à de si tendres paroles [1], Trajan rougissait et versait des larmes de joie; car il sentait que c'était à lui qu'elles s'adressaient, et non à la fortune.

Acclamations du peuple et du sénat pleines de tendresse et méritées par mille traits de sagesse et de bonté. Plin. Pan. 2.

Ce fut particulièrement à l'occasion de son troisième consulat qu'il mérita ces sortes d'acclamations, si douces pour un bon prince. Les circonstances dont il accompagna l'acceptation de cette charge, sa gestion, sa démission, présentèrent aux Romains des sujets d'admiration et des motifs d'attachement. Plin. 59-77.

Et d'abord en consentant à devenir consul pour la troisième fois, il imita la modestie de Nerva, et il communiqua le même honneur à deux particuliers, auxquels il donna pareillement un troisième consulat. Il les fit tous deux ses collègues; car il étendit pour lui jusqu'à quatre mois la durée du consulat, qui pour les autres se renfermait dans la moitié de cet espace. L'un d'eux est Frontin, ou plus vraisemblablement Fronton, dont nous avons parlé sous Nerva. L'autre nous est absolument inconnu. Mais ce que nous savons, c'est qu'il les choisit sur la recommandation de

Tillem. not. 8 sur Trajan.

Plin.

[1] « Ad quas ille voces lacrymis ac multo pudore suffunditur. Agnoscit enim sentitque sibi, non principi, dici. » (2.)

l'estime publique, et du cas singulier que le sénat faisait de leur mérite. Ils étaient du nombre de ceux que cette compagnie avait nommés commissaires sous le règne de Nerva, pour aviser aux moyens de diminuer les dépenses de l'état. Trajan se fit un devoir d'honorer ceux que le sénat honorait, et dans le même ordre dans lequel le sénat les avait placés.

Pline tire avec raison de cette circonstance un sujet d'éloge pour son prince, et il l'exhorte[1] à suivre toujours le même plan. « Jugez de nous, lui dit-il, par « la renommée : qu'elle seule fixe vos regards et votre « attention. Ne prêtez point l'oreille aux rapports se- « crets, aux délations sourdes, qui ne tendent à per- « sonne des piéges plus dangereux qu'à ceux qui les « écoutent. Il est plus sûr de se régler sur le témoi- « gnage de tous, que sur celui d'un seul. Dans ces « confidences particulières et mystérieuses, un seul « peut tromper et être trompé. Mais jamais personne « n'en a imposé à tous : jamais le rapport de tous n'a « trompé personne. »

Trajan, déterminé à recevoir le consulat, ne se dispensa d'aucune partie du cérémonial usité alors par rapport aux candidats. Le peuple avait encore quelque part dans les élections des magistrats, au moins pour la forme. L'empereur se transporta au champ de Mars, et, tranquille au milieu de l'assemblée, il attendit, comme les autres aspirants, sa nomination.

A ce grand trait de modération Trajan en ajouta

[1] « Persta, Cæsar, in istâ ratione propositi, talesque nos crede, qualis fama cujusque est : huic aures, huic oculos intende. Ne respexeris clandestinas existimationes, nullisque magis quàm audientibus insidiantes susurros. Meliùs omnibus quàm singulis creditur. Singuli enim decipere et decipi possunt. Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt. » (62.)

aussitôt un autre encore plus signalé. Dès qu'il fut nommé, il alla se présenter au consul qui avait présidé à l'assemblée, pour prêter le même serment que prêtaient en pareil cas les particuliers. Il était debout, et le consul assis lui dicta la formule du serment dont l'empereur répéta toutes les paroles. Conséquent dans ses principes il monta, ou le même jour, ou lorsqu'il prit possession du consulat, à la tribune aux harangues, et jura l'observation des lois. Il fit une semblable démarche lorsqu'il sortit de charge. Il reparut sur la tribune, dédaignée depuis si long-temps par ses prédécesseurs, et il jura qu'il n'avait rien fait contre les lois.

Je ne sais si jamais aucun empereur, soit avant, soit après Trajan, s'est soumis à tout ce cérémonial. Mais il résulte de sa conduite ce que j'ai déja observé ailleurs, qu'il regardait la république comme toujours subsistante ; qu'il s'en croyait, non le maître, mais le chef et le premier magistrat ; et qu'il était persuadé que la plénitude de la puissance ne résidait pas en lui, mais dans le corps de l'état.

C'est ce qu'expriment encore les termes de la harangue qu'il prononça dans le sénat le 1^er^ janvier. Il exhorta la compagnie à rentrer en jouissance de la liberté, à prendre soin de l'empire comme d'un bien commun, à veiller à l'utilité publique. Ce langage était usité dans la bouche des empereurs : mais de la part de Trajan il passa pour sincère.

Ce qui n'était point du tout usité, c'est la formule dans laquelle il voulut que fussent conçus les vœux que la république fit pour lui le 3 janvier, suivant une coutume établie depuis Auguste. Il apposa lui- AN. R. 851.

même aux vœux pour sa conservation et sa prospérité cette condition : *Supposé qu'il gouverne bien et pour l'avantage de toutes les affaires de la république*[1]. C'était se rendre extrêmement populaire, et en même temps se montrer bien sûr de soi, que de ne désirer la prolongation de ses jours que dépendamment du salut de la république, et de ne point souffrir que l'on formât pour lui des vœux qui n'eussent pour objet l'utilité de ceux qui les faisaient.

Vint ensuite le jour de la désignation des magistrats inférieurs aux consuls, c'est-à-dire préteurs, édiles, questeurs, etc. Car c'est ainsi, je pense, qu'il faut entendre les expressions générales de Pline, qui parlant de choses très-connues de ses auditeurs, n'a pas eu besoin de s'expliquer d'une façon précise et déterminée. Cette nomination se faisait par les suffrages du sénat, et Trajan y présidait comme consul. On conçoit aisément qu'une élection, à laquelle on procédait sous la présidence de l'empereur, dépendait principalement et presque uniquement de lui. Mais Trajan déclara aux candidats, qu'ils ne devaient espérer du prince les honneurs qu'ils désiraient qu'autant qu'ils les auraient demandés au sénat, et obtenus par les suffrages de cette auguste compagnie, pour laquelle il les exhorta d'imiter son respect.

Dans le choix entre les candidats, il considérait beaucoup la noblesse des ancêtres. S'il restait encore quelques rejetons de ces anciennes familles, que les Césars travaillaient depuis si long-temps à détruire, il les encourageait, il prenait plaisir à les élever, et par

[1] « Si benè rempublicam et ex utilitate omnium rexerit. » (67 et 68.)

un désintéressement bien louable, il honorait en eux un avantage qu'il n'avait pas lui-même. Il avait aussi beaucoup d'égard aux services précédents : la bonne conduite dans une charge inférieure était la meilleure recommandation auprès de lui pour monter à un degré plus haut. Il pesait les témoignages rendus aux candidats par des gens d'honneur et de probité. Il n'omettait rien de ce qui pouvait l'aider à découvrir le mérite et à le mettre en place : le tout, sans employer la puissance impériale, agissant presque comme un simple sénateur, et donnant le ton par son exemple plus que par son autorité. Ceux qui se voyaient nommés d'une façon si honorable étaient sans doute bien satisfaits : mais Trajan avait l'art de ne point renvoyer mécontents ceux mêmes qui n'avaient pu être placés. Les premiers se retiraient comblés de joie[1], les autres consolés par l'espérance.

Ce n'est pas tout encore. A mesure que chaque candidat avait été nommé pour la charge qu'il demandait, Trajan le félicitait avec la familiarité d'un ami. Il descendait de sa chaise curule pour aller au-devant de lui et l'embrasser : en sorte que l'empereur et le candidat se trouvaient de niveau; et le sénat, témoin autrefois de l'orgueil dédaigneux de Domitien, qui à peine présentait sa main à baiser aux premières personnes de l'état, voyait avec ravissement l'inégalité disparaître entre celui qui donnait la charge et celui qui la recevait. Le sénat[2] ne fut pas maître de ses

[1] « Alii cum lætitiâ, alii cum spe recesserunt. Multis gratulandum, nemo consolandus fuit. » (69.)

[2] « Quod factum tuum à cuncto senatu quàm verâ acclamatione celebratum est! *Tantò major! tantò augustior!* Nam cui nihil ad augendum fastigium superest, hic uno modo

transports. On s'écria de toutes les parties de la salle d'assemblée : *Vous en êtes d'autant plus grand, d'autant plus digne de nos respects.* Et rien n'était plus vrai. « Qui est au faîte de la grandeur, dit Pline, « ne peut plus croître qu'en s'abaissant par bonté. Et « la majesté de son rang ne court aucun risque. Nul « danger n'est moins à craindre pour un souverain « que celui de l'avilissement. »

Trajan le craignait si peu, ce danger, que dans la prière par laquelle il avait commencé [1], selon l'usage, l'assemblée des élections, il n'avait point fait difficulté de se mettre au troisième rang : « Je demande aux « dieux, avait-il dit, que les différents choix qui vont « se faire tournent à votre avantage, à celui de la « république, et au mien. » Et il ajouta aux vœux qui faisaient la clôture de la cérémonie, ces paroles non moins pleines de modestie, quoiqu'elles exprimassent en même temps une juste confiance en sa vertu : « Puissent les dieux exaucer mes prières, au- « tant et à proportion que je continuerai de mériter « votre estime [2]. »

Le sénat répondit à ces admirables souhaits par des acclamations de tendresse. « Heureux prince [3] ! s'écriait- « on, ne doutez pas que vous ne soyez aimé de nous à « jamais. Croyez-en notre témoignage; croyez-en celui

crescere potest, si se ipse submittat : securus magnitudinis suæ. Neque enim ab ullo periculo fortuna principum longiùs abest, quàm humilitatis. » (71.)

[1] « Precatus es, ut illa ipsa ordinatio comitiorum *benè ac feliciter eveniret nobis, reipublicæ, tibi.* » (72.)

[2] « Ut ita precibus tuis dii annuerent, si judicium nostrum mereri perseverasses. » (Ibid.)

[3] « O te felicem !..... Crede nobis, credi tibi.... *Precati sumus*, ut sic te amarent dii, quemadmodum tu nos; ..... ut nos sic amarent dii, quomodo tu.... O nos felices! (74.)

« que vous en rend votre propre vertu. Que nous sommes heureux nous-mêmes! Puissent les dieux nous « aimer! puissent-ils aimer notre prince comme notre « prince nous aime! »

L'usage de ces sortes d'acclamations subsistait depuis long-temps, comme je l'ai observé ailleurs[1]; mais ce n'étaient communément que des paroles en l'air, qui ne partaient point du cœur, et qu'extorquait la nécessité des circonstances; aussi ne s'embarrassait-on nullement d'en perpétuer le souvenir, et elles périssaient en naissant. Celles dont une affection sincère honorait Trajan ne méritaient pas d'être traitées avec cette indifférence. Le sénat ordonna, après avoir obtenu avec beaucoup de peine le consentement du prince, qu'elles fussent gravées sur le bronze, afin qu'elles piquassent l'émulation des empereurs qui lui succéderaient, et qu'elles leur apprissent à discerner les expressions du cœur d'avec la flatterie.

Dans les autres fonctions du consulat, Trajan se montra toujours le même. Il n'en regarda aucune comme au-dessous de lui; il les remplit toutes avec la même assiduité et la même exactitude que s'il n'eût été que consul. Il présidait aux délibérations du sénat; il montait sur le tribunal pour rendre la justice à tous ceux qui se présentaient. Il n'offusquait aucune magistrature, et laissait à chacune le libre exercice de ses droits. Comme les préteurs avaient toujours été traités de collègues des consuls, Trajan consul les appelait ses collègues, n'ayant point égard au rang d'empereur, qui l'élevait si fort au-dessus d'eux.

L'affaire de Marius Priscus, qui se traita dans le

[1] Tom. II, p. 466.

Affaire de Marius Priscus. Plin. ep. II, 11, et Pan. 76.

mois de janvier, donna lieu à Trajan de faire preuve d'attention et de patience dans l'exercice du ministère du consulat. Priscus, étant proconsul d'Afrique, avait pillé la province; et il en disconvenait si peu, qu'il se soumettait volontairement à la peine portée par la loi contre les concussionnaires, c'est-à-dire à la restitution de tout ce qu'il avait enlevé : mais ce n'était pas là son seul crime : il était devenu cruel par avidité, et il ne s'était pas fait un scrupule de recevoir de l'argent pour condamner et faire périr des innocents. L'énormité de ces derniers forfaits attira la cause au jugement du sénat. Pline et Tacite plaidèrent pour les Africains. L'affaire fut discutée pendant trois jours consécutifs, et chaque séance dura jusqu'au soir. Trajan assista à tout, sans se rebuter d'une telle longueur, sans interposer son autorité pour gêner, en quelque façon que ce pût être, la liberté d'examiner et d'opiner. Sa bonté parut en ce que Pline ayant été obligé de parler pendant cinq heures de suite avec beaucoup de contention, l'empereur, inquiet sur le tort que pouvait porter à une santé aussi délicate que la sienne cette violente fatigue, le fit avertir plusieurs fois de se ménager. Enfin Priscus fut condamné à l'exil, qui était la plus grande peine qu'imposassent les lois romaines; mais il avait sauvé une partie de son injuste butin[1], et il l'emporta dans le lieu de son exil. Là, selon l'expression du satirique, *il jouit du ciel même irrité contre lui*, faisant bonne chère et grande dépense,

[1] .....Damnatus inani
Judicio, (quid enim salvis infamia nummis?)
Exul ab octavâ Marius bibit, et fruitur diis
Iratis : at tu victrix provincia ploras.
(JUVEN. *Sat.* I.)

pendant que la province, qui avait gagné son procès, restait gémissante et dépouillée.

Il paraît que l'on doit rapporter à cette même année une autre affaire du même genre, dans laquelle Pline s'employa encore pour venger une province vexée par son proconsul. Cécilius Classicus, Africain d'origine, avait traité la Bétique comme Marius Priscus, né dans la Bétique, en usait dans le même temps à l'égard des Africains. Pline, qui avait déja servi le juste ressentiment de cette province contre Bébius Massa, ne crut pas pouvoir lui refuser son secours dans une nouvelle occasion où elle en avait besoin ; mais Classicus fut soustrait au jugement du sénat par une mort ou naturelle ou volontaire. Ainsi l'accusateur n'eut à demander contre lui qu'un dédommagement sur ses biens en faveur des habitants de la Bétique, et il l'obtint. Il attaqua ensuite ceux qui s'étaient rendus les ministres des injustices de ce proconsul. Ils étaient en grand nombre, et ils se défendirent sur la prétendue nécessité pour des provinciaux d'obéir au magistrat romain. Leurs excuses parurent avec raison insuffisantes, et ils furent condamnés à différentes peines, selon la diversité des cas où ils se trouvaient. La province avait impliqué dans l'accusation la femme et la fille de Classicus : il tombait quelques soupçons sur la femme ; mais il n'y eut rien de prouvé, et elle fut déchargée de l'accusation. Pour ce qui est de la fille, Pline, la jugeant innocente, déclara qu'il ne la mettrait point en cause et ne prêterait point son ministère à une injuste persécution.

Affaire de Classicus. Plin. ep. III, 9.

Il avait été chargé des deux affaires contre Priscus et contre Classicus par délibération du sénat ; et les mêmes

arrêts qui condamnaient les coupables furent remplis d'éloges pour le zèle, le talent et la probité de l'avocat.

Consulat et panégyrique de Pline. Plin. Pan. 90-93.

Pline fut consul la même année qu'il plaida ces deux grandes causes. Il géra le consulat pendant les mois de septembre et d'octobre, et il y eut pour collègue Tertullus Cornutus, dont il parle souvent dans ses lettres, son ami de tous les temps, le compagnon de ses dangers sous la tyrannie de Domitien, et déja associé avec lui dans la charge d'intendant du trésor public. Ce fut pour l'un et l'autre une douce satisfaction de se voir de nouveau réunis dans l'exercice de la suprême magistrature. Chacun d'eux se crut obligé et pour soi-même et pour son collègue; et Trajan mit le comble à son bienfait par les louanges qu'il leur donna en les mettant en place, et par le témoignage qu'il leur rendit d'un amour pour la vertu et pour le bien public qui les égalait aux anciens consuls.

Ce fut pendant son consulat que Pline prononça ce fameux panégyrique dont j'ai tiré presque tout ce que j'ai dit jusqu'ici sur Trajan. Quoique ce soit un éloge, et non pas un monument historique, j'ai cru pouvoir m'en servir avec confiance, parce qu'à très-peu de chose près l'histoire parle de cet empereur comme Pline en a parlé.

Largius Macédo, ancien préteur, assassiné par ses esclaves. Plin. ep. III, 14.

L'ordre dans lequel ses lettres sont rangées invite à croire que c'est vers le temps où nous en sommes qu'arriva la mort tragique d'un ancien préteur, qui fut assassiné par ses esclaves. Il se nommait Largius Macédo, fils d'un affranchi, maître dur et inhumain, et qui, voyant dans ses esclaves[1] l'image de la condition où

[1] «Superbus dominus et sævus, et qui servisse patrem suum parùm, imò nimiùm meminisset.» (PLIN.)

son père avait vécu, au lieu de se sentir encouragé par cette considération à les traiter avec douceur, semblait au contraire en être aigri, et porté d'autant plus à exercer sur eux toutes sortes de barbaries. Ils se vengèrent, et, plusieurs d'entre eux s'étant ligués, l'attaquèrent pendant qu'il était dans le bain, l'assommèrent de coups, et le laissèrent pour mort sur le plancher. Il lui restait pourtant encore de la vie; et d'autres esclaves plus fidèles lui ayant donné du secours, il reprit ses sens, et vécut assez pour voir le supplice de ses assassins. Il ne paraît point que l'on ait pensé en aucune façon, dans l'occasion dont je parle, à exécuter cette loi terrible qui condamnait à la mort tous les esclaves enfermés sous le même toit où leur maître avait été tué; et l'on conçoit ici combien elle aurait été injuste.

Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine petite-nièce de Trajan. Spart. Adr. 1-4.

L'année du troisième consulat de Trajan est la première époque de l'élévation d'Adrien, qui lui succéda dans la suite à l'empire. Il épousa cette année Julia Sabina, petite-nièce de l'empereur, et sa plus proche héritière.

Bien des nœuds le liaient déja avec Trajan. Il était né à Rome, mais originaire d'Italica, patrie de ce prince. Son grand-père Marcellinus avait été le premier sénateur de sa famille; son père Ælius Adrianus Afer ne s'était pas élevé plus haut que la préture; mais Afer était cousin-germain de Trajan; et en mourant il le nomma tuteur de son fils, alors âgé de dix ans, avec Cœlius Tatianus [1], chevalier romain. Quand Trajan fut adopté par Nerva, Adrien servait comme tribun dans

[1] Stumaise prétend que ce chevalier romain se nommait Attianus, et non Tatianus. Mais c'est une différence peu importante.

l'armée de la basse Mésie, et il fut député par cette armée pour aller féliciter son cousin et son tuteur sur une adoption qui lui annonçait le rang suprême. Il vint, il reçut du nouveau César un emploi dans l'armée du haut Rhin ; et à la mort de Nerva, il fut le premier qui en porta la nouvelle à Trajan, dans la basse Germanie, et qui le salua empereur. Pour s'acquérir ce mérite auprès de lui, il eut même des obstacles à vaincre, et il les surmonta par une activité singulière. Servien son beau-frère, qui avait le même objet, le traversa, le retarda, jusqu'à lui faire rompre sa chaise dans le chemin : Adrien acheva la course à pied, et prévint encore le courrier de son beau-frère.

Ce zèle empressé fait assez connaître les vues qu'avait dès lors Adrien, et qui n'étaient pas mal fondées, puisque Trajan était sans enfants : mais ses dépenses et les dettes qu'il contracta prévinrent contre lui l'esprit de Trajan, qui d'ailleurs se sentait peu d'inclination à l'aimer, sans doute parce qu'il découvrait en *lui*, parmi beaucoup de grandes qualités, des germes de vices qui pouvaient devenir dangereux. Ce qu'Adrien avait de louable n'était pas une puissante recommandation auprès de Trajan. Adrien, né avec les plus heureuses dispositions pour les belles connaissances, les embrassa toutes. Il cultiva l'éloquence dans les deux langues grecque et latine ; il s'appliqua à la philosophie, à l'étude des lois : ce genre de mérite n'était pas le plus capable de plaire à Trajan, prince peu lettré. Adrien, par une suite de son goût pour les sciences et pour les arts, aimait la paix ; et il paraît, par la conduite qu'il tint durant son règne, que l'honneur d'étendre l'empire par des conquêtes le touchait moins

que celui de le bien gouverner : Trajan aimait la guerre, et l'éclat des trophées et des victoires était sa plus forte passion. Mais surtout la légèreté et l'inconstance capricieuse de l'esprit d'Adrien, son caractère envieux, ombrageux, jaloux du mérite d'autrui, étaient des vices qui devaient inspirer de l'éloignement pour lui à un cœur aussi magnanime que celui de Trajan. Adrien, qui avait beaucoup de pénétration, ne manqua pas de s'apercevoir de ces dispositions de l'empereur si peu favorables à son égard, et il se tourna vers Plotine, épouse de Trajan, et qui avait un grand crédit sur l'esprit de son mari. Il gagna l'amitié de cette princesse; il fut protégé par elle si constamment, que la malignité en conçut des soupçons contraires à la vertu de Plotine, et l'accusa d'être gouvernée, dans le bien qu'elle faisait à Adrien, par une folle et criminelle passion. Dion l'assure positivement. Quoi qu'il en puisse être, il n'est pas douteux que ce n'ait été Plotine qui, avec l'appui de Licinius Sura, engagea Trajan à donner presque malgré lui Sabine sa petite nièce en mariage à Adrien. Sabine était fille de Matidie, qui elle-même était fille de Marcienne, sœur de Trajan.

Dio lib. LXIX.

Spart.

Le sénat avait été si charmé de la conduite de Trajan dans son troisième consulat, qu'il le pressa d'en prendre un quatrième. Le prince céda aux instances des sénateurs, et se fit consul pour la quatrième fois avec Atticuléius Pétus.

Quatrième consulat de Trajan. An. R. 852. Plin.Pan.79.

Il choisit cette même année Adrien pour son questeur; et comme une des fonctions du questeur de l'empereur était de lui servir d'organe et de lire dans le sénat les discours du prince, Adrien, en s'acquittant de ce ministère, s'attira la risée par une prononciation

Adrien questeur de l'empereur. Spart.

rustique et provinciale. A l'âge de quinze ans il avait voulu voir sa patrie et sa famille, et il s'était transporté en Espagne, où il fit un séjour de quelques années, qui lui donna le temps de prendre l'accent de la province : d'ailleurs, il s'était beaucoup plus appliqué jusque là aux lettres grecques qu'aux latines. Averti par l'événement dont je viens de faire mention, il se corrigea ; il sentit la nécessité de se perfectionner dans l'éloquence latine : il y donna tous ses soins ; et il y réussit si bien, qu'il se rendit le meilleur orateur de son temps.

Après sa questure, il fut chargé de la rédaction des délibérations du sénat ; mais il quitta bientôt cet emploi pour suivre Trajan à la guerre contre les Daces.

Guerre contre les Daces. Dio.

On se souvient que cette nation et son roi Décébale avaient fait trembler Domitien, qui s'était estimé heureux d'acheter la paix par un tribut, quoique, non moins vain que lâche, il eût affecté de triompher de ceux qui lui avaient donné la loi. Les Daces, de leur côté, fiers de leur avantage, augmentaient leurs troupes et insultaient les Romains ; ainsi la rupture du traité paraît devoir être attribuée en commun à Trajan et à Décébale. L'un ne pouvait supporter une humiliation qui déshonorait la majesté de l'empire, et l'autre la faisait trop sentir.

Nous sommes peu instruits du détail des exploits de Trajan dans cette guerre, sur laquelle nous n'avons d'autres mémoires que des abrégés assez informes de l'historien Dion ; nous savons seulement qu'il ouvrit la campagne par une victoire signalée, dans laquelle il détruisit l'armée ennemie, mais qui coûta du sang aux Romains. Il y en eut beaucoup de tués, un plus grand

nombre encore de blessés, et Trajan montra à l'égard des uns et des autres les sentiments d'un prince plein de bonté. Comme la multitude des blessés était telle que les bandages manquaient aux plaies, il abandonna pour cet usage sa propre garde-robe ; il rendit aussi les derniers honneurs aux morts avec pompe, et voulut qu'on célébrât tous les ans leur mémoire par un sacrifice solennel.

Trajan suivit sa victoire. Il partagea son armée en trois corps, dont il commandait l'un en personne, et donna la conduite des deux autres à Lusius Quiétus, seigneur maure, dont il sera beaucoup parlé dans la suite, et à Maximus. Il poussa ainsi Décébale de retraite en retraite, força plusieurs châteaux situés sur de hautes montagnes, et enfin pénétra jusqu'à la capitale des Daces, Zarmisegethusa, ville importante alors, dont on ne voit plus que les ruines dans un bourg de Transylvanie appelé Varhel.

Leur roi demande la paix, et il ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures.

Décébale avait été effrayé dès les premiers mouvements qu'il avait vu faire à Trajan. Comme il était prince habile et entendu dans la guerre, il comprit tout d'un coup que ce n'était plus à Domitien qu'il avait affaire, et que les Romains sous Trajan reprenaient toute leur supériorité, et redevenaient cette fière nation à qui rien ne pouvait résister dans l'univers. La bataille qu'il perdit n'ayant que trop bien vérifié ses craintes, il fit des démarches pour obtenir la paix. Il demanda une entrevue, qui lui fut refusée; et Trajan envoya en sa place Licinius Sura et Claudius Livianus, préfet du prétoire. Décébale ayant dédaigné d'entrer en conférence avec de simples officiers de l'empereur, ou n'osant se fier à eux, se contenta d'envoyer semblable-

ment quelques personnes de sa cour. Rien ne fut conclu. Mais lorsqu'il se vit pressé vivement, dépouillé de ses forteresses, presque assiégé dans sa capitale, ayant appris d'ailleurs que sa sœur avait été faite prisonnière par Maximus, il se résolut à tout, et prit le parti d'une soumission pleine et absolue.

Il accepta donc les conditions les plus dures. Il convint de livrer ses armes, ses machines de guerre, ses ingénieurs, de rendre les transfuges, et de n'en plus recevoir; de détruire ses forteresses; d'abandonner les conquêtes qu'il avait faites; enfin d'avoir les mêmes amis et les mêmes ennemis que les Romains. Après ces articles réglés, il eut la permission de se présenter devant Trajan; et en l'abordant il se prosterna par terre, il jeta ses armes bas pour marquer qu'il s'avouait vaincu, il promit d'exécuter avec fidélité ses engagements, et, ce qui me paraît bien remarquable, d'envoyer des ambassadeurs au sénat, afin que le consentement de cette compagnie mît le dernier sceau à la paix. Au reste, il paraît que ces ambassadeurs ne vinrent à Rome qu'avec Trajan, qui, laissant garnison dans Zarmisegethusa et dans les autres postes importants de la Dace, repassa en Italie.

Lorsqu'ils furent introduits dans le sénat, ils renouvelèrent tout l'humiliant cérémonial que leur roi avait subi lui-même devant Trajan : ils jetèrent bas leurs armes, ils croisèrent les mains comme des suppliants qui attendaient de leurs vainqueurs la décision de leur sort, et ils obtinrent ainsi leur pardon et la ratification du traité.

Triomphe de Trajan.

Trajan, en conséquence de sa victoire, triompha et prit le surnom de Dacique. Philostrate débite sur ce

triomphe une fable ridicule qui s'assortit fort bien avec toutes les autres puérilités nées sous la plume de cet écrivain sans jugement. Il raconte que l'empereur avait avec lui dans son char triomphal le sophiste Dion Chrysostome, et que, se tournant souvent vers lui pendant la cérémonie, il lui adressait ces doucereuses paroles : «Je ne sais pas ce que vous dites; mais je vous « aime comme moi-même.» Avoir exposé une pareille misère, c'est l'avoir suffisamment réfutée. Phil. Soph. 1, 7.

Le triomphe de Trajan fut suivi de fêtes et de spectacles. Il donna des combats de gladiateurs, dans lesquels ce prince guerrier se plaisait à voir une image de la guerre. Il ramena aussi les pantomimes, dont la populace de Rome ne pouvait se passer. Enivrée de leur jeu séducteur, si par un mouvement passager de zèle pour la pureté des mœurs elle avait demandé leur expulsion, elle revenait bientôt par l'inclination du cœur à les regretter. Dion ajoute que Trajan les aimait lui-même. Cet empereur, si parfait modèle dans tout ce qui regarde le gouvernement, n'était rien moins que réglé dans sa conduite personnelle; l'histoire lui reproche les désordres les plus contraires à la nature; et c'est, selon le témoignage de Dion, par un attachement de ce genre infame au pantomime Pylade qu'il fut porté à rétablir un spectacle si justement proscrit par lui-même peu de temps auparavant. Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis. Dio. Plin. Pan. 33.

Je place, d'après M. de Tillemont, la victoire de Trajan sur les Daces dans l'année de son quatrième consulat, et son triomphe sous la même année ou sous la suivante, qui eut pour consuls Licinius Sura et un Suranus peu connu d'ailleurs dans l'histoire. Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du gouvernement. An R. 853 et 854.

La paix avec les Daces dura deux ans, pendant les-

quels Dion ne nous apprend rien sur Trajan, sinon que ce prince, rendu aux soins du gouvernement intérieur de l'état, s'y livrait avec application, et se faisait un devoir de juger par lui-même les différends pour lesquels on recourait à son autorité : mais les lettres de Pline nous fournissent plusieurs faits parmi lesquels je choisirai les plus intéressants.

Mort de Frontin. Son caractère et ses ouvrages. Plin. ep. IV, 8.

Pendant l'année du consulat de Sura, ou sur la fin de la précédente, Frontin mourut, personnage renommé de son temps par les grandes places qu'il remplit avec dignité, et célèbre encore aujourd'hui par les ouvrages qu'il a laissés à la postérité. J'ai parlé de sa préture au commencement du règne de Vespasien. Il fut sans doute élevé au consulat par cet empereur, qui l'envoya commander dans la Grande-Bretagne; et Tacite loue ses exploits dans cette province. Nerva le fit intendant des aquéducs de Rome, emploi qui fut toujours occupé par des hommes du premier rang. C'était un esprit solide, judicieux, appliqué à ses devoirs, et qui aimait à joindre à l'expérience les secours de la lecture et de l'étude. C'est à cette façon de penser que nous devons ses ouvrages, dont les principaux sont une collection de Stratagêmes, et des Mémoires sur les aquéducs de Rome. Il s'en explique lui-même dans une courte préface qu'il a mise à la tête de ce dernier traité. « Ayant été chargé, dit-il, par l'empereur Nerva « de l'intendance des aquéducs [1], j'ai cru que mon pre-

Tac. Agr. 17.

Frontin. de Aquæd.

[1] « Primum ac potissimum existimo.... nosse quod suscepi. Neque enim ullum omnis actûs certius fundamentum crediderim, quàm quæ facienda, quæque vitanda sunt, posse decernere nam quid viro tàm indecorum et intolerabile, quàm delegatum officium ex adjutorum agere præceptis?..... quorum etsi necessariæ partes sunt, ut manus quædam et instrumentum agentis esse debent.»

« mier soin devait être de m'instruire de ce qui fait « l'objet de ma charge; car en toute administration il « faut poser pour fondement la connaissance exacte de « ce qu'il est besoin d'y faire et d'y éviter. En effet, « quoi de plus honteux et de plus intolérable pour un « homme de sens que d'être conduit dans ses fonctions « par les leçons des subalternes? Leur ministère est né- « cessaire; mais ils ne doivent être employés que comme « des aides et des instruments dirigés par les ordres du « chef. »

Pline loue la probité de Frontin, et le met au rang des personnages les plus estimables qui fussent dans Rome. Il lui succéda dans la dignité d'augure, qu'il demanda et obtint de Trajan.

Pline lui succède dans la dignité d'augure. Plin. ep. v, 1, iv, 8, x, 8.

Un sacerdoce tel que l'augurat était comme le faîte de l'élévation pour les premières têtes du sénat; et Pline en fut félicité par un ami, qui insistait particulièrement sur la conformité que ce nouveau grade mettait entre lui et Cicéron, qui avait aussi été augure. Pline répond à ce compliment avec une modestie placée sans doute, mais qui n'en est pas moins aimable. « Plût aux dieux[1], dit-il, qu'ainsi que je me vois de- « venu son égal par les honneurs du sacerdoce et du « consulat, auxquels je suis même parvenu bien plus « jeune que lui, je pusse de même, dans la plus grande « maturité de l'âge, égaler la sublimité de son génie! « Mais les décorations qui dépendent de la volonté des « hommes m'ont été accordées ainsi qu'à bien d'autres:

[1] « Utinam, ut sacerdotium idem, et consulatum multò etiam junior quàm ille, sum consecutus, ita senex saltem ingenium ejus aliquâ ex parte assequi possim! Sed nimirùm quæ sunt in manu hominum, ea et mihi et multis aliis contigerunt: illud verò ut adipisci arduum, sic et sperare nimium est, quod dari non nisi à diis potest. » (Plin. *ep.* iv, 8.)

« le talent divin par lequel il s'est illustré est trop dif-
« ficile à atteindre; il y aurait même de la présomption
« à l'espérer; il faut l'avoir reçu du ciel. »

Trait louable d'un questeur. Plin. ep. IV, 12.

Un fait particulier, très-louable dans un jeune homme, mérite de trouver ici sa place. Égnatius Marcellinus étant allé dans une province, qui n'est pas nommée par Pline, en qualité de questeur, le greffier qu'il avait mené avec lui mourut avant l'échéance de ses gages. Le jeune questeur, qui avait reçu du trésor public de quoi payer son greffier, comprit que cet argent ne devait pas rester entre ses mains. Il consulta l'empereur sur l'usage qu'il en devait faire, et il fut renvoyé devant le sénat. Là s'éleva une contestation qui fut plaidée et jugée en règle entre les héritiers du greffier et les intendants du trésor public. Le sénat prononça en faveur de ces derniers. Mais ce qui attira le plus son attention dans cet événement, ce fut la noblesse du procédé d'Égnatius, qui fut universellement applaudi.

L'usage des suffrages par scrutin introduit dans les élections des magistrats par le sénat.

Les affaires qui souvent avaient excité de grands mouvements au temps de la république, se décidaient avec une pleine tranquillité sous le gouvernement d'un seul : c'est de quoi nous avons un exemple dans ce qui regarde les suffrages par scrutin. On peut recourir à l'Histoire de Rollin[1] pour les anciens temps: Voici de quelle manière ce même objet fut réglé sous les yeux de Pline, qui nous en rend un compte fort exact.

Plin. ep. III, 20, et IV, 25.

Les élections des magistrats, depuis qu'elles avaient été réservées au sénat, se faisaient de vive voix; et d'abord les choses se passèrent avec beaucoup de dignité et de décence. Chaque candidat était cité par son

[1] Hist. rom., tom. VII, liv. 27, pag. 247.

nom. Celui qui avait été cité se levait et exposait brièvement les motifs sur lesquels il fondait ses prétentions; il rendait compte de toute sa vie; il représentait les témoignages des généraux sous lesquels il avait servi, et, s'il était dans le cas, des magistrats supérieurs dont il avait été questeur; il nommait les personnages d'autorité qui s'intéressaient pour lui. Ceux-ci prenaient la parole; et d'un ton grave, sans emphase, sans sollicitations empressées, ils marquaient les bonnes qualités qu'ils connaissaient à leur candidat, et les raisons qui les engageaient à l'appuyer de leur recommandation. Si le candidat avait quelque reproche à faire à un compétiteur sur sa naissance, sur sa conduite, il l'alléguait modestement, sans invective. Le sénat écoutait tranquillement tout ce que chacun avait à dire, et faisait ensuite son choix avec maturité.

Du temps de Pline, tout ce bel ordre était changé. Les assemblées du sénat pour les élections imitaient ou même surpassaient la licence des assemblées populaires. On ne savait ni attendre son moment pour parler, ni se taire à propos, ni même demeurer en place. De toutes parts retentissaient des clameurs bruyantes : tous les solliciteurs s'avançaient au milieu de la salle avec leurs candidats, et là ils formaient plusieurs pelotons, grand fracas, confusion universelle. Frappés de ces inconvénients, les sénateurs se réunirent tous à demander, soit sur la fin du troisième consulat de Trajan, soit au commencement de l'année suivante, que l'on procédât aux élections par voie de scrutin. Le succès justifia ce nouvel arrangement: de dignes sujets furent mis en place, et chacun s'applaudissait d'un remède si heureusement imaginé.

Comme toutes les choses humaines ont deux faces, Pline craignit dès lors l'abus des suffrages secrets. « Je « ne réponds pas[1], écrivait-il à un ami, que dans ce « qui se passe ainsi sous le voile du silence, ne se glisse « peut-être bientôt le défaut de pudeur; car où sont « ceux qui respectent les lois de l'honnêteté dans le « secret, comme sous les yeux du public? Plusieurs « redoutent l'opinion que l'on aura d'eux; peu s'em- « barrassent du témoignage de leur conscience. » Ce qu'il avait prévu arriva. A la première élection qui suivit, on trouva plusieurs bulletins remplis de plaisanteries, de badinages, de puérilités. « Telle est[2], dit « Pline, la témérité qu'inspire aux mauvais esprits cette « pensée : *Qui le saura?* » Le sénat témoigna une extrême indignation d'un jeu si indécent et si déplacé; mais les coupables demeurèrent inconnus, et l'on fut réduit à gémir de ce que les maux étaient plus forts que les remèdes.

La brigue réprimée. Plin. VI, ep. 19.

Un autre abus régnait dans la poursuite des charges. Les candidats envoyaient des présents, donnaient des repas, déposaient même des sommes d'argent en main tierce, pour être distribuées après le succès à ceux qui les auraient bien servis. Il en fut fait des plaintes dans le sénat, qui chargea le consul de recourir à l'empereur, et de le prier d'arrêter ces désordres par son autorité suprême. Il le fit, et par une déclaration sur la brigue il obligea les candidats à se comporter plus modestement.

1 « Est periculum, nec tacitis suffragiis impudentia irrepat. Nam quotcunque eadem honestatis cura secretò, quæ palàm? Multi famam, conscientiam pauci verentur. » (PLIN. III, 20.)

2 « Tantùm licentiæ pravis ingeniis adjicit illis fiducia, *quis sciet?* » (PLIN. IV, 25.)

Par la même loi il statua que nul ne pourrait aspirer aux charges, qui n'eût au moins le tiers de son bien placé en fonds de terre, ou en maisons situées en Italie. Il jugeait avec raison peu convenable que des hommes, qui aspiraient à exercer la magistrature dans Rome, regardassent l'Italie comme un lieu de passage, où ils n'eussent aucun établissement.

Obligation imposée aux candidats d'avoir des biens-fonds en Italie.

On avait renouvelé peu auparavant les anciennes ordonnances, qui défendaient aux avocats de recevoir de leurs clients ni argent ni présent. Telle était la disposition de la loi Cincia portée sur la fin de la seconde guerre punique. Cette loi avait été remise en vigueur au commencement du règne de Nerva. Mais la cupidité forçait toutes les barrières, et l'abus renaissant donna lieu, dans le temps dont je parle, au préteur Licinius Népos, homme ferme et vigoureux, de signaler son zèle. Pline nous instruit dans trois de ses lettres des démarches de ce préteur, mais d'une façon qui laisse pour nous quelque obscurité : et le détail des circonstances serait peu intéressant aujourd'hui. Je me contente d'observer que l'autorité du sénat et celle du prince intervinrent dans la réforme entamée par Népos : et nous trouvons dans Pline le dispositif d'un sénatus-consulte, qui imposait, non aux avocats, mais, ce qui me paraît singulier, aux parties la nécessité d'un serment sur cette matière. Il fallait que quiconque avait quelque affaire, jurât, avant que d'être admis à plaider, qu'il n'avait rien ni donné ni promis à l'avocat qu'il chargeait de sa cause.

Renouvellement des anciennes ordonnances, qui défendaient aux avocats de rien recevoir des parties.

Plin. v, 4, 14 et 21.

Pline, qui non seulement s'était toujours abstenu de toute convention, mais n'avait jamais voulu recevoir de ses clients ni aucune gratification, ni même

de simples présents d'amitié, fut charmé de voir la loi qu'il s'était faite à lui-même devenir une loi générale. On l'en félicitait de toutes parts : et les uns lui disaient en plaisantant qu'il avait été devin, les autres que le nouveau réglement mettait ordre à ses rapines et à ses procédés avides. Il jouissait ainsi d'une gloire à laquelle il n'était que trop sensible ; ce qui n'empêche pas que la noblesse de sa conduite ne soit très-louable. J'ai remarqué ailleurs que la différence des temps et des usages a adouci parmi nous, à cet égard, la sévérité des ordonnances romaines, mais sans ébranler les principes d'humanité et de générosité sur lesquelles elles étaient fondées, et qui conviennent essentiellement à une si honorable profession.

Cinquième consulat de Trajan. An. R. 854.

L'an de Rome 854, Trajan prit un cinquième consulat avec Maximus, qui était lui-même consul pour la seconde fois. Ce Maximus paraît être le même qui avait étouffé la rébellion de L. Antonius sous Domitien, et ensuite exercé avec gloire un commandement important dans la guerre de Trajan contre Décébale. L'année du cinquième consulat de Trajan fut encore une année de paix : et ce prince continua d'y faire aimer son gouvernement par des traits de bonté et de justice. En voici un qui montre son zèle et ses lumières pour confondre la calomnie, et pour protéger l'innocence attaquée par une noire intrigue.

Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité et de lumière par Trajan. Plin. ep. VI, 22.

Lustricus Bruttianus avait mené dans la province dont il était gouverneur un certain Montanus Atticinus sur le pied d'ami, et il l'avait employé en divers ministères. Il eut lieu de s'en repentir. Celui en qui il mettait sa confiance était un scélérat, qui se rendit coupable de toute sorte de crimes : en sorte que Brut-

tianus se crut obligé d'en écrire à l'empereur. Atticinus outré et alarmé se porta lui-même pour accusateur de Bruttianus : et par une horrible perfidie ayant trouvé moyen de se faire remettre furtivement entre les mains les registres du magistrat, il en arracha un grand nombre de feuillets ; et il produisait au procès le livre ainsi mutilé, comme une preuve des malversations de celui qu'il accusait. L'affaire s'instruisit devant Trajan, et Pline était l'un des juges. Les parties plaidèrent elles-mêmes leur cause sommairement, article par article : et Bruttianus, sûr de son innocence, ne se contenta pas de repousser les accusations intentées contre lui, mais il développa tous les crimes de son accusateur, et il en fournit les preuves. Trajan, qui ne demandait qu'à être éclairé, saisit le vrai qu'on lui présentait. Il voulut que l'on commençât par prononcer sur l'accusateur, qui fut condamné à l'exil : et Bruttianus sortit d'affaire glorieux et triomphant, avec un éclatant témoignage de son intégrité et de sa bonne conduite.

Trajan se faisait un devoir de rendre lui-même la justice : et même, pendant qu'il était dans ses maisons de plaisance, il ne se croyait pas permis d'interrompre ce soin important du gouvernement. Pline, qui passa trois jours avec lui à Centumcelles[1], nous rend compte de trois affaires qui remplirent chacune leur jour. Plin. ep. VI, 31.

La première regardait le plus illustre citoyen d'Éphèse, Claudius Ariston, homme de mœurs magnifiques, et qui se rendait populaire sans aucune vue d'ambition criminelle. La splendeur dans laquelle il vivait lui avait attiré l'envie, et un misérable délateur

[1] Civita Vecchia.

entreprit de le perdre. Ariston fut absous et vengé.

Le lendemain fut jugée une cause d'adultère. Galitta, femme d'un tribun des soldats qui se disposait à demander les charges, avait souillé son honneur et celui de son mari par un commerce criminel avec un centurion. Le mari s'en était plaint au commandant de l'armée dans laquelle il servait, et celui-ci en avait écrit à l'empereur. Trajan commença par casser le centurion, et même le bannir. Il était question ensuite de faire le procès à la femme : et son mari, amolli par une indigne faiblesse, ne s'empressait pas de la poursuivre. Il l'avait même gardée auprès de lui depuis ce grand éclat, comme s'il se fût contenté de se débarrasser d'un rival. On l'obligea de pousser jusqu'au bout l'action qu'il avait entamée. Galitta fut condamnée, au grand regret de son accusateur, et soumise aux peines de la loi portée par Auguste contre les adultères. Comme cette affaire n'était pas par elle-même de nature à devoir être jugée par l'empereur, et qu'il n'y avait que la qualité des personnes intéressées qui l'eût mis dans le cas d'en prendre connaissance, il eut l'attention, en prononçant son jugement, d'exprimer cette circonstance, et de marquer qu'il s'agissait d'officiers de guerre, afin de ne pas paraître troubler le cours de la justice, ni évoquer à soi toutes les causes.

Le troisième jour on discuta une affaire qui traînait depuis long-temps, et dans laquelle était impliqué Eurythmus affranchi de l'empereur. Le fond du procès roulait sur un codicille suspecté de faux, et les héritiers du testateur avaient intenté action à ce sujet contre Eurythmus, et contre un chevalier romain

nommé Sempronius Sénécio. D'abord ils s'étaient tous rendus parties : mais ensuite plusieurs, comme par respect pour un affranchi de César, demandèrent à se désister de leur accusation. Sur quoi Trajan dit cette belle parole : « Pourquoi vous désister ? Mon affranchi « n'est point Polyclète, ni moi Néron. » Cependant il n'y eut que deux des héritiers qui se présentèrent au jour où l'affaire devait être jugée, et ils demandèrent, ou que tous ceux qui avaient avec eux un même intérêt fussent obligés de se joindre à leur requête, ou qu'il leur fût permis à eux-mêmes d'abandonner leur poursuite. L'avocat de Sempronius et d'Eurythmus s'opposa à cette demande, disant que ses parties demeuraient chargées d'un soupçon qui les déshonorait. « Ce n'est pas là ce qui me touche, dit Trajan avec « vivacité. Moi-même je deviens suspect de protéger « l'injustice. » Et s'adressant aux juges, il ajouta : « Voyez quel parti nous devons prendre ; car il semble « que ces gens-là veulent se plaindre de n'avoir pas « eu la liberté de poursuivre leur droit. » Il fut décidé que tous les héritiers se mettraient en cause, ou que ceux qui auraient des raisons de s'en dispenser les produiraient, afin que l'on pût juger si elles étaient valables ; qu'autrement ils seraient assujettis à la peine des calomniateurs. Telle était la délicatesse de Trajan par rapport à sa réputation. Il ne voulait pas y laisser la tache la plus légère sur l'article de la justice due à tous les citoyens.

Modestie et douce familiarité de Trajan dans ses repas.

Ainsi se passait le temps de la journée à Centumcelles. Le soir on se rassemblait pour le souper, auquel le prince appelait toutes les personnes distinguées de sa cour. La table était servie modestement et sans

faste. Trajan donnait à ses convives le divertissement de la musique et de la comédie; ou bien une conversation familière et enjouée faisait durer agréablement le repas jusque bien avant dans la nuit. Le dernier jour, l'empereur envoya à ceux qui l'avaient accompagné dans ce petit voyage des présents d'hospitalité, suivant l'usage pratiqué entre amis.

Port de Centumcelles.

Il s'occupait actuellement à Centumcelles d'un ouvrage très-utile au public. Il y bâtissait un port, auquel il donna son nom, et qui est aujourd'hui le port de Civita Vecchia, où le pape tient ses galères. Trajan forma ce port en construisant deux jetées qui s'avançaient vers la mer, et à l'entrée desquelles il éleva un môle en forme d'île, qui arrêtait la violence des flots et qui assurait la tranquillité des vaisseaux dans le bassin.

Port d'Ancône. Tillem. Traj. art. 23 Ant. expliquée, t. IV, part. II, p. 295.

Dans la suite il construisit aussi à ses frais un port à Ancône sur la mer Adriatique, voulant rendre l'accès de l'Italie commode et aisé de toutes parts. On voit encore dans cette ville le monument qui fut érigé en son honneur par le sénat et le peuple romain, en reconnaissance de ce bienfait. L'inscription marque la dix-neuvième année de Trajan, que nous comptons 867 de Rome.

Pline va gouverner le Pont et la Bithynie.

C'est peu de temps après le séjour que fit Pline à Centumcelles, que M. de Tillemont place son départ pour le Pont et la Bithynie. Trajan l'envoya gouverner ces deux provinces comme son lieutenant, avec la qualité de propréteur, revêtu de la puissance consulaire. La Bithynie était province du peuple, et conséquemment avait coutume d'être gouvernée par des proconsuls tirés au sort. Mais Trajan écrit lui-même à

Pline, qu'il s'y était glissé bien des abus qui demandaient une réforme. Tout récemment, les Bithyniens avaient accusé et poursuivi comme concussionnaires deux de leurs proconsuls, Julius Bassus et Rufus Varénus. On peut conjecturer que par ces raisons Trajan voulut mettre cette province directement sous sa main, au moins pour un temps, et il choisit Pline comme très-capable d'y rétablir le bon ordre.

Plin. ep. IV, 9; V, 20; VI, 5 et 13; VII. 6 et 10.

Pline entra dans son gouvernement le 17 septembre, et il y resta environ dix-huit mois. Nous avons les lettres qu'il écrivit pendant cet espace à Trajan, et les réponses du prince. On y voit que Trajan souffrait qu'on lui donnât le nom de Seigneur, *Domine*, qu'Auguste avait toujours rejeté. Mais les circonstances étaient changées, et l'usage avait prévalu.

Plin. ep. l. x.

Ce que l'on doit remarquer dans le commerce épistolaire entre Pline et Trajan, c'est d'une part la fidélité du magistrat à demander les ordres du souverain sur toutes les affaires tant soit peu douteuses; et de l'autre, la dignité, l'équité, le bon sens qui règnent dans les réponses de Trajan, avec mille témoignages de bonté qu'il prodigue à Pline comme à un ami. Mais rien ne nous intéresse de plus près que la fameuse lettre de Pline au sujet des chrétiens. Quoiqu'elle se trouve partout, elle fait une partie trop essentielle d'un ouvrage tel que celui-ci pour qu'il me soit permis de l'omettre. Je la rapporterai tout entière avec la réponse de Trajan. Pline écrit à l'empereur en ces termes :

Lettre de Pline au sujet des chrétiens. Plin. x, 97.

« C'est ma pratique constante, Seigneur, de vous « consulter sur tous mes doutes. Car qui peut mieux « que vous, ou résoudre mes difficultés, ou suppléer

« au défaut de mes lumières? Je n'ai jamais été appelé « à l'instruction ni au jugement d'aucun procès pour « cause de christianisme : et ainsi j'ignore ce qui mé- « rite d'être puni en ce genre, et jusqu'où l'on doit « porter, soit la rigueur de la peine, soit l'exactitude « des recherches. Je n'ai donc pas été peu embarrassé « à me décider sur bien des chefs : s'il convient de « faire une différence entre les âges, ou si ceux de « l'âge le plus tendre doivent être traités comme les « personnes déja formées ; si le repentir peut mériter « le pardon, ou si quiconque a été chrétien ne gagne « rien à cesser de l'être; si c'est le nom seul qu'il faut « punir, quand même nul crime ne viendrait à sa « suite, ou les crimes qui accompagnent le nom. Voici « la conduite que j'ai tenue par provision à l'égard de « ceux que l'on m'a déférés comme chrétiens. Je les ai « interrogés s'ils étaient chrétiens. Sur leur aveu, je « leur ai réitéré une seconde et une troisième fois la « même question, en les menaçant de la mort. Quand « ils ont persisté, je les ai envoyés au supplice. Car, « sans examiner si ce qu'ils avouaient était criminel, je « n'ai point douté qu'au moins leur opiniâtreté et leur « obstination inflexible ne méritassent punition. Parmi « ceux qui ont poussé la frénésie jusqu'à cet excès, il « s'est trouvé quelques citoyens romains, que j'ai sé- « parés des autres pour les envoyer à Rome. L'atten- « tion à suivre cette nature d'affaires en a multiplié « le nombre, comme il arrive ordinairement, et m'a « présenté de nouvelles espèces à décider. On m'a « donné un mémoire anonyme contenant une grande « liste de noms. Mais ceux qui m'étaient ainsi déférés « ont nié qu'ils fussent ou qu'ils eussent jamais été

« chrétiens. Et en effet ils ont répété d'après moi les « formules de prières que nous adressons à nos dieux : « ils ont offert de l'encens et du vin à votre image, « que j'avais fait apporter exprès avec les statues des « divinités : enfin ils ont maudit celui qu'ils appellent « Christ. Sur ces preuves, j'ai cru devoir les décharger de l'accusation. Car on assure que l'on ne peut « forcer à rien de semblable ceux qui sont vraiment « chrétiens. Il s'en est trouvé d'autres qui ont d'abord « avoué qu'ils étaient chrétiens, et ensuite l'ont nié : « d'autres encore, qui ont reconnu l'avoir été autrefois, mais qui ont déclaré ne l'être plus, depuis « trois ans, depuis un long espace, quelques-uns depuis « vingt ans. Tous ont adoré votre image et les statues « des dieux : tous ont consenti à maudire Christ. « Au reste [1], ils protestaient que tout leur tort ou leur « erreur n'avait consisté qu'en ce qu'ils s'assemblaient « en un jour marqué avant le lever du soleil, et là « adoraient Christ comme Dieu, chantaient des hymnes « en son honneur, et s'engageaient par serment, non « à aucun crime, mais à ne commettre ni vols, ni vio« lences, ni adultères, à ne jamais manquer à la foi « promise, à ne point retenir les dépôts qui leur au« raient été confiés : après quoi ils se retiraient, et se « rassemblaient ensuite de nouveau pour prendre en« semble une nourriture commune et innocente. Ils

[1] « Affirmabant autem hanc fuisse summam vel culpæ suæ vel erroris, quòd essent soliti stato die ante lucem convenire, carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem; seque sacramento non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depositum appellati abnegarent : quibus peractis, morem sibi discedendi fuisse, rursusque coeundi ad capiendum cibum, promiscuum tamen et innocuum. »

« ajoutaient qu'ils s'étaient même abstenus de ces pra-
« tiques depuis la publication de l'édit, par lequel, con-
« formément à vos ordres, j'ai défendu les assemblées.
« Pour m'assurer pleinement du fait, j'ai ordonné que
« l'on appliquât à la question deux femmes esclaves; et
« je n'ai découvert d'autre crime qu'une superstition
« pleine de travers et de folie. Par ces considérations,
« j'ai suspendu mes recherches, et j'ai pris le parti
« de vous consulter, d'autant plus que le nombre de
« ceux qui se trouvent en danger à cette occasion est
« très-grand, et embrasse des personnes de tout âge,
« de tout sexe, de toute condition. Car non seulement
« les villes, mais les bourgades et les campagnes sont
« infectées de la contagion de cette superstition. Le
« mal n'est pourtant pas sans remède. Déja je vois les
« temples, qui étaient devenus presque déserts, se re-
« peupler; les sacrifices solennels, long-temps inter-
« rompus, reprendre leur célébrité. Il ne se trouvait
« presque plus d'acheteurs pour les victimes : aujour-
« d'hui il s'en vend beaucoup. De là il est aisé de
« conclure quelle multitude de personnes on peut ra-
« mener, si on leur ouvre la porte du repentir. »

Cette lettre nous est infiniment précieuse par le beau témoignage qu'elle rend à la pureté des mœurs de nos premiers pères : témoignage auquel on ne peut pas se refuser, puisqu'il sort de la plume de celui qui les condamnait à la mort. Elle atteste la multiplication prodigieuse des chrétiens, si peu de temps après la naissance du christianisme. Elle nous donne lieu de déplorer l'aveuglement d'un homme aussi éclairé et aussi judicieux que Pline, qui, sans examiner le vrai ou le faux d'une doctrine, punit du dernier supplice

quiconque y demeure constamment attaché. Trajan, si sage et si bon prince d'ailleurs, ne montra pas plus d'équité que son lieutenant. Voici sa réponse.

Réponse de Trajan.

« Vous avez agi comme vous deviez, mon cher Pline, « dans la discussion des causes de ceux que l'on vous « a déférés comme chrétiens; car il n'est pas possible « d'établir une loi générale ni une forme de procéder « qui soit applicable à tous les cas. Il ne faut point faire « de recherches pour les découvrir. S'ils sont amenés à « votre tribunal et convaincus, vous devez les punir; « avec cette restriction néanmoins, que si quelqu'un « nie qu'il soit chrétien et prouve sa déclaration par des « effets, c'est-à-dire en adorant nos dieux, quand même « il serait suspect pour le passé, son repentir doit lui « procurer le pardon. Pour ce qui est des mémoires « anonymes[1], il ne faut y avoir égard dans aucun genre « d'affaire. C'est une chose de trop mauvais exemple, « et qui ne convient point à notre temps. »

Il était bien digne de Trajan d'interdire l'usage des délations anonymes : mais, dans la première partie de sa réponse, quelle inconséquence que de défendre d'une part que l'on recherchât les chrétiens, et d'ordonner de l'autre qu'ils fussent traités en criminels, lorsqu'il se trouverait quelqu'un qui les dénonçât!

Persécution de l'Église sous Trajan.

Telle est, au reste, l'idée que l'on doit se former de la persécution que souffrait l'Église sous Trajan. Quoique ce prince, animé peut-être d'un zèle superstitieux pour sa religion, ou plutôt trompé par une fausse politique qui lui faisait regarder indistinctement toute nouveauté en matière de culte comme dangereuse pour

1 « Sine auctore verò propositi libelli nullo crimine locum habere debent. Nam et pessimi exempli, nec nostri seculi est. »

l'état, haît les chrétiens et autorisât leurs supplices, il ne rendit point l'édit général contre eux. Des émeutes populaires, le caprice et la cruauté des gouverneurs de provinces, la loi que Trajan s'était faite à lui-même de punir de mort la persévérance dans le christianisme, voilà les causes qui firent sous son règne un grand nombre de martyrs. Les plus célèbres de ces généreux athlètes de Jésus-Christ sont saint Siméon de Jérusalem et saint Ignace d'Antioche; mais le récit de leur mort glorieuse appartient à l'histoire ecclésiastique : je me renferme dans mon objet.

Mort de Pline.

Il ne paraît pas que Pline ait vécu long-temps depuis son retour du gouvernement de Pont et de Bithynie. L'histoire n'en fait plus mention, et les événements dont parlent ses lettres ne s'étendent pas beaucoup au-delà.

Son caractère peint d'après ses lettres par Rollin.

On ne peut lire cet écrivain sans l'aimer; et je me ferais un devoir de tracer ici, par les faits que ses lettres nous administrent, un tableau de son ame et de toutes ses excellentes qualités, si ce dessein n'était déja exécuté par une main plus savante que la mienne. Rollin [1] s'est plu à peindre un caractère tout-à-fait semblable au sien, si ce n'est qu'en lui la religion rehaussait et sanctifiait des vertus que Pline déprisait par l'amour d'une gloire frivole, qui était sa dernière fin.

Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. Plin. ep. v, 1.

Comme M. Rollin n'a pu ni dû tout dire, il a laissé en arrière un fait qui me paraît très-intéressant dans toutes ses circonstances, et très-honorable à Pline. Je crois que le lecteur sera bien aise de le trouver ici.

Pomponia Gratilla, qui paraît avoir été veuve d'Aru-

[1] Voyez Hist. Anc., tom. XI, pag. 294 et suiv.

lénus Rusticus, et que Domitien relégua en même temps qu'il fit mettre à mort son mari, avait d'un autre mariage un fils, nommé Assudius Curianus, dont la conduite lui donnait peu de satisfaction. Elle le déshérita par son testament, et institua Pline son héritier avec Sertorius Sévérus, ancien préteur, et quelques chevaliers romains d'un nom et d'un rang distingués. Curianus, résolu d'attaquer le testament, proposa à Pline de lui faire don de sa portion de l'hérédité, promettant de passer une contre-lettre qui détruirait l'effet de la donation. La vue de Curianus était d'acquérir par cette voie un préjugé contre la validité du testament qu'il voulait faire casser. Pline lui répondit qu'il ne convenait point à son caractère de faire une démarche publique pour la détruire par un acte secret. « D'ailleurs, ajouta-t-il, vous êtes riche, vous n'avez point « d'enfants; une donation que je vous ferais serait sus« pecte d'intérêt. Enfin, telle que vous la demandez, « vous n'en retirerez aucun profit; au lieu qu'une re« nonciation à mon droit en votre faveur vous serait « utile; et je suis prêt à en passer l'acte, si je suis per« suadé une fois que vous êtes injustement exhérédé. « — Eh bien, répondit Curianus, je vous prends vous« même pour juge. » Pline hésita un moment; et après y avoir pensé: « J'y consens, dit-il; car pourquoi au« rais-je moins bonne idée de moi que vous ne témoi« gnez l'avoir? Mais je vous proteste, et souvenez-vous« en, que j'aurai le courage, si votre cause est mau« vaise, de confirmer le jugement de votre mère. — Il « en sera ce que vous voudrez, répliqua Curianus; car « vous ne voudrez rien que de juste. » Pline se donna pour assesseurs les deux hommes les plus respectables

de la ville, Corellius et Frontin; et, assisté d'eux, il prit séance dans son appartement. Curianus plaida sa cause. Pline lui répondit, parce que dans la compagnie aucun autre ne pouvait défendre l'honneur de la testatrice; ensuite il se retira dans son cabinet avec ses assesseurs, et de leur avis il prononça le jugement en ces termes: « Curianus, votre mère a eu de justes rai- « sons de vous déshériter. »

Un tel jugement, où Pline avait fait les fonctions de juge, d'avocat et de partie, fut respecté par celui contre lequel il était rendu. Curianus fit assigner au tribunal des centumvirs les autres héritiers institués par le testament de sa mère, et il ne mit point Pline en cause. Déja le jour du jugement approchait, et les cohéritiers de Pline en craignaient l'issue à cause du malheur des temps. Domitien vivait encore; et comme quelques-uns d'entre eux avaient été amis de Rusticus et de Gratilla, ils appréhendaient que, selon qu'il était arrivé à plusieurs autres, une affaire civile ne devînt pour eux capitale. Ils témoignèrent leur inquiétude à Pline, et le désir qu'ils avaient de proposer un accommodement. Pline se chargea de la négociation. Il offrit à Curianus ce que les jurisconsultes appellent la *quarte falcidienne*, c'est-à-dire la quatrième partie de la succession assurée aux héritiers du sang par la loi de Falcidius, et il s'engagea à y contribuer à raison de sa part. Curianus accepta la proposition; et ce qui montre combien une probité parfaite attire de considération et de respect, c'est que ce même Curianus, en mourant quelques années après, laissa à Pline un legs [1]

[1] « Legatum mihi obvenit modicum, sed amplissimo gratius. » (Plin.)

dont véritablement la valeur était médiocre, mais qui dans les circonstances lui devait faire et lui fit plus de plaisir qu'une ample et riche succession.

Amitié de Pline et de Tacite.

Pline fut lié d'une étroite amitié avec Tacite; et le nœud de cette liaison fut autant la société des sentiments de probité et de haine contre la tyrannie, que l'amour des lettres et la profession de l'éloquence, qui leur était commune. On les joignait volontiers ensemble, comme les deux plus grands orateurs qui fussent alors; et Pline en fournit la preuve dans une petite aventure qu'il raconte avec complaisance. Tacite, à un spectacle, se trouva assis à côté d'un inconnu qui, après une conversation assez longue sur des matières de littérature, voulut savoir à qui il parlait. « Vous me connaissez, lui dit Tacite, et même par les lettres. — « Êtes-vous Tacite ou Pline? reprit avec vivacité cet « inconnu. » L'idée de la littérature et de l'éloquence[1] rappelait tout d'un coup les noms de ces deux illustres amis, qui en étaient les héros.

Plin. ep. IX, 23.

Il n'y avait entre eux nulle rivalité, nulle jalousie. Ils s'envoyaient mutuellement leurs ouvrages, pour recevoir les avis l'un de l'autre, et ils se rendaient ce service réciproque avec cordialité, avec franchise. Pline était plus jeune que Tacite, et, dès son premier âge, son ambition avait été d'imiter un tel modèle et de le suivre immédiatement, quoiqu'à une grande distance, comme il s'exprime lui-même. Il parvint au point qu'il désirait, et c'était pour lui le sujet d'une joie parfaite. « Je suis charmé[1], écrit-il à Tacite, de ce que si l'on

Plin. VII, 20.

[1] « Exprimere non possum, quàm sit jucundum mihi, quòd nomina nostra, quasi litterarum propria, non hominum, litteris reddantur. » (Plin.)

[2] « Gaudeo quòd, si quis de stu-

« parle d'éloquence on nous nomme ensemble; si l'on « fait mention de vous, mon nom vient à la suite du « vôtre. Il y a des orateurs que l'on nous préfère à tous « deux; mais peu m'importe en quel rang l'on nous as- « socie, car c'est pour moi la première place que celle « qui vous suit. Vous devez même avoir remarqué que « dans les testaments, à moins que le testateur ne soit « ami particulier de l'un de nous deux, on nous met « de compagnie, on nous fait les mêmes legs. Toutes « ces observations ont pour objet de nous engager à « nous aimer l'un l'autre avec encore plus d'ardeur, « puisque les lettres, la ressemblance des mœurs, la « renommée, et enfin les dernières volontés des mou- « rants, nous unissent par tant de liens. »

Tacite paraît avoir survécu à Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages.

Il paraît que Tacite a survécu à Pline; car celui-ci, qui ne manque point de rendre compte dans ses lettres et de faire l'éloge de tous les amis que la mort lui enlève, n'y parle en aucune façon de la mort de Tacite. On peut même conjecturer, par l'importance et l'étendue des ouvrages que Tacite a composés, qu'il poussa sa vie assez avant sous le règne de Trajan. En effet, il ne commença à écrire l'histoire que sous ce prince. Le premier ouvrage que nous ayons de lui, c'est-à-dire la Description des mœurs des Germains, est daté du second consulat de Trajan, qui concourt avec la première année du règne de ce prince. Tacite donna en-

Lips. ad Tac. Hist. et Tillem. Trajan. art. 21.

diis sermo, unà nominamur: quòd de te loquentibus statim occurro. Nec desunt qui utrique nostrùm præferantur. Sed nihil interest meâ quo loco jungimur. Nam mihi primus, qui à te proximus. Quin etiam in testamentis debes adnotasse; nisi quis fortè alterutri nostrùm amicissimus, eadem legata, et quidem pariter accipimus. Quæ omnia hùc spectant, ut invicem ardentiùs diligamus, quùm tot vinculis nos studia, mores, fama, suprema denique hominum judicia constringant. »

suite la Vie d'Agricola; et le succès de ces deux écrits, qui sont des chefs-d'œuvre, l'ayant sans doute encouragé, il entreprit ses Histoires, qui comprenaient un espace de vingt-huit ans, depuis le second consulat de Galba jusqu'à la mort de Domitien. Il témoigne qu'il se proposait alors de faire suivre l'Histoire des règnes de Nerva et de Trajan; mais quoiqu'il se félicite[1] de pouvoir réserver pour sa vieillesse une si riche et si agréable matière; quoiqu'il loue le rare bonheur du temps où il écrivait, et dans lequel il est permis, dit-il, de penser ce que l'on veut et de dire ce que l'on pense, je m'imagine qu'il convenait peu à un caractère aussi libre que le sien d'écrire l'histoire d'un prince encore vivant, quelque digne de louange qu'il pût être. Aussi, après qu'il eut achevé l'ouvrage que nous appelons ses Histoires, au lieu de descendre suivant l'ordre des temps il remonta beaucoup plus haut, et composa ses Annales, qui commencent à la mort d'Auguste, et qu'il conduisit jusqu'à celle de Néron. Il avait même dessein, si la vie ne lui manquait, de reprendre le règne d'Auguste, après qu'il aurait terminé ses Annales. Il faut croire que la mort ou les infirmités le prévinrent, car il ne nous reste aucun vestige de ce travail qu'il projetait. Ses Histoires et ses Annales jointes ensemble faisaient le nombre de trente livres; mais nous en avons perdu treize, et, des dix-sept qui ont échappé au naufrage des temps, quatre sont plus ou moins mutilés.

Tac. Hist. I, 1.

Tac. Annal. III, 24.

Tacite pouvait être fils d'un Cornélius Tacitus, chevalier romain et intendant de la Belgique, dont il est

Ce que l'on sait de sa naissance et

[1] « Principatum divi Nerva et imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam, senectuti seposui: rarâ temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, et quæ sentias dicere licet. » (Tac. *Hist.* I, 1.)

de sa vie. Plin. Hist. nat. VII, 16. Tac. Hist. I, 1. Plin. ep. II, 11.

fait mention dans Pline le naturaliste. Il entra dans la carrière des honneurs sous Vespasien; Titus l'éleva en dignité; il devint préteur sous Domitien, l'année même que ce prince donna ses jeux séculaires; Nerva le fit consul. Il plaida long-temps avec une éloquence dont le propre caractère était la noblesse et la majesté. Ses ouvrages historiques l'ont immortalisé. J'ai tâché de les fondre dans le mien; et, après l'usage que j'en ai fait, mes lecteurs le connaissent mieux que je ne saurais le peindre.

Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Plin. ep. III, 7.

Un autre personnage moins illustre dans les lettres, mais qui ne laisse pas d'y tenir un rang, Silius Italicus, mourut dans les premières années du règne de Trajan. J'ai parlé de la brèche qu'il avait faite à sa réputation sous Néron; mais il se rétablit dans l'estime du public par le bon usage qu'il fit de sa faveur auprès de Vitellius, et par la sagesse et l'intégrité de sa conduite dans le proconsulat d'Asie. L'éloquence et la plaidoirie avaient fait son occupation pendant la vigueur de l'âge; la poésie fut l'amusement de sa vieillesse. Pline remarque, avec raison, que dans ses vers[1] on sent plus de travail que de génie. Quoique médiocrement favorisé des muses, il les cultiva avec constance. Retiré du tumulte des affaires, il partageait sa journée entre des entretiens littéraires et la composition de son poëme sur la seconde guerre punique. Il vécut dans ce loisir pendant un grand nombre d'années, considéré et honoré[2] comme l'un des premiers de la ville, sans crédit et sans puissance néanmoins, mais aussi à l'abri de l'envie. Les infirmités croissant avec

[1] « Scribebat carmina majore curâ quàm ingenio. »

[2] « Fuit inter principes civitatis, sine potentiâ, sine invidiâ. »

l'âge, il alla s'enfermer dans les maisons de plaisance qu'il avait en Campanie, d'où ne le tira pas même l'obligation de faire sa cour à un nouvel empereur. Il resta à sa campagne pendant que Trajan faisait sa première entrée dans Rome[1]; trait de liberté, glorieux au prince qui ne le trouva pas mauvais, glorieux au particulier qui osa se le permettre. Silius était curieux en tableaux et en statues, et il en rassembla un très-grand nombre qui représentaient les hommes les plus illustres de l'antiquité : il révérait tous ces noms célèbres; mais il ne témoignait plus de vénération pour aucun que pour Virgile, dont il solennisait le jour de la naissance avec plus d'appareil que le sien propre, et au tombeau duquel il allait souvent rendre de religieux respects. A l'âge de soixante-quinze ans, il lui survint un mal qui fut jugé incurable. Plutôt que d'en souffrir les douleurs, il aima mieux se laisser mourir de faim; et il exécuta sa résolution, malgré toutes les représentations qu'on lui pût faire pour l'en détourner. Il mourut le dernier de ceux que Néron avait faits consuls, de même qu'il était le dernier des consuls mis en place par ce prince. Il laissa un fils, qu'il vit consulaire.

Mort de Martial. Plin. ep. III, 20.

La mort de Silius Italicus fut suivie de près de celle du poète Martial, dont tout le monde connaît les épigrammes. Heureux s'il y eût mis autant de modestie et de retenue que l'on y trouve quelquefois de sel et d'enjouement! Martial avait peu à se louer de sa fortune; et les libéralités de Domitien, souvent et bassement mandiées, l'aidaient à se soutenir dans Rome. Lorsque ce prince ne fut plus, il fallut que Martial

[1] « Magna Cæsaris laus, sub quo hoc liberum fuit; magna illius qui hâc libertate ausus est uti. »

quittât le séjour de la capitale et se retirât dans sa patrie, à Bilbilis[1] en Espagne. En partant, il reçut une gratification de Pline, qu'il avait loué dans ses vers. Il vécut encore environ trois ans; et à juger de la date de sa mort par l'ordre des lettres de Pline, il paraît qu'elle tombe sous l'an de Rome 851.

Juvénal a écrit sous Trajan la plupart de ses satires.

On croit que Juvénal a écrit sous le règne de Trajan la plupart de ses satires. Elles se ressentent beaucoup, comme M. Despréaux l'a observé, des cris de l'école dans lesquels l'auteur avait été élevé. On y trouve sans doute de grandes et belles maximes, de la noblesse, de l'énergie; mais cette énergie est souvent poussée jusqu'à une impudence cynique; et d'ailleurs il règne en général dans ces pièces un ton déclamateur bien peu capable de plaire à ceux qui ont su goûter l'enjouement délicat, les graces légères et l'aimable négligence des satires d'Horace. Je ne craindrai point de dire que Juvénal me paraît même au-dessous de Perse, qui est plus modeste sans comparaison, plus nourri de choses, et dont le style obscur, mais sans emphase, annonce un écrivain persuadé de ce qu'il dit.

Mort du délateur Régulus. Traits de son audace et de sa fourberie. Plin. ep. II, 20; IV, 2 et 7; VI, 2.

A tant de noms plus ou moins recommandables dans la littérature, je crois devoir joindre ici un de leurs contemporains, qui ne leur ressemblera qu'en laid: mauvais orateur, malhonnête homme, mais fameux, important, accrédité et enrichi par l'abus qu'il fit de l'art de la parole. C'est Régulus dont je veux parler. J'ai déja eu occasion d'en faire mention plus d'une fois, et Pline nous fournit sur son compte plusieurs anecdotes curieuses et intéressantes.

[1] Il parait que *Bilbilis* n'était pas loin du lieu où est maintenant *Catalayud* en Arragon.

Régulus est un exemple de ce que l'audace et l'effronterie peuvent faire sans le secours d'aucun talent, et presque malgré la nature. Il avait la voix faible et mal articulée[1], la langue épaisse, très-peu d'invention, nulle mémoire; et néanmoins il suppléait en quelque façon à tout ce qui lui manquait par une fougue impétueuse qui imposait au vulgaire, et qui le faisait regarder comme orateur par ceux qui ne s'y connaissaient pas. C'était un caractère ardent, et puissant en intrigues. S'il avait une cause à plaider, il demandait et obtenait la liberté de parler autant de temps qu'il jugerait nécessaire; il amassait par ses brigues une foule d'auditeurs; en un mot, il savait mettre en œuvre tous les moyens que le désir de briller et de faire du bruit substitue au mérite réel.

A l'ambition insensée il joignait la passion des richesses, et toutes voies lui étaient bonnes pour en acquérir. Nous l'avons vu[2] s'engraisser, encore jeune, du sang des innocents qu'il accusait. Il reçut de Néron sept millions de sesterces[3], pour l'avoir aidé à détruire la maison des Crassus. Il n'avait pas moins d'ardeur à se faire mettre sur les testaments des riches, et il employait pour y parvenir la ruse et l'audace tout ensemble. Voici quelques traits de ce genre que Pline a réunis dans une lettre. Tac. Hist. IV, 42.

Pison Licinianus, frère de Crassus, dont Régulus avait causé la perte, et exilé lui-même à la poursuite, comme il est probable, de ce dangereux calomniateur,

1 « Imbecillum latus, os confusum, hæsitans lingua, tardissima inventio, memoria nulla, nihil denique præter ingenium insanum : et tamen eâ impudentiâ ipsoque illo furore pervenit, ut à plurimis orator habeatur. » (Plin. *ep.* IV, 7.)

2 Voyez t. IV, p. 383.

3 Huit cent soixante et quinze mille livres.

adopté depuis par Galba et tué avec lui, avait laissé une veuve nommé Vérania, qui vécut jusque sous Trajan. Cette dame étant tombée dangereusement malade, Régulus, qui savait combien il devait lui être odieux, vient néanmoins la voir, s'assied près de son lit, et, feignant de s'intéresser beaucoup à sa santé, il fait le personnage d'astrologue. Il lui demande quel jour et à quelle heure elle était née. Sur la réponse qu'elle lui fit, il se compose le visage, il prend un air sérieux et appliqué, il remue les lèvres, il compte par ses doigts, le tout pour tenir en suspens la malade et lui faire attendre quelque chose de merveilleux. « Vous êtes, lui « dit-il, dans votre année climatérique; mais vous re- « viendrez de cette maladie : et afin que vous en soyez « plus assurée, je consulterai un aruspice dont j'ai sou- « vent expérimenté le savoir. » En effet, il offre un sacrifice, et il rapporte à Vérania que les entrailles des victimes sont d'accord avec les astres. On croit volontiers ce qu'on souhaite : la malade, flattée par l'espérance de la guérison, demande son testament, et y ajoute un legs en faveur de Régulus. Peu de temps après le mal augmente; elle se sent défaillir, et en mourant elle se plaint amèrement de la tromperie qui lui avait été faite : mais l'imposteur tenait sa proie, et il se moquait de ces cris tardifs et impuissants.

Il ne fut pas si heureux dans une autre batterie qu'il dressa contre Velléius Blésius, riche consulaire. Il lui faisait la cour depuis quelque temps, lorsque Blésus fut attaqué d'une grande maladie, et témoigna vouloir changer son testament. Régulus ne douta pas qu'il n'eût bonne part dans les nouvelles dispositions que le malade allait faire de son bien; et il exhorta, pria, pressa

les médecins d'employer toutes les ressources de leur art pour lui prolonger la vie. Lorsque le testament fut fait et signé, il changea de langage. « Jusqu'à quand, « disait-il à ces mêmes médecins, tourmenterez-vous « un pauvre moribond? Pourquoi lui enviez-vous une « mort douce, si vous ne pouvez le faire vivre? » Blésus mourut, et, comme s'il eût entendu tous les discours de Régulus, il ne lui laissa pas une obole.

L'impudence, comme je l'ai dit, n'était pas en un moindre degré chez lui que la fourberie; le trait suivant en est la preuve. Une dame illustre, nommée Aurélia, voulant faire signer son testament par sept témoins, ainsi que le droit romain l'exigeait, pria Régulus d'être l'un de ceux qui lui rendraient ce service. Pour la cérémonie de la signature, elle avait pris de très-beaux habits; Régulus témoigna souhaiter qu'elle voulût bien les lui légter. Aurélia crut d'abord qu'il plaisantait; rien n'était plus sérieux. Il l'en pressa avec des instances réitérées; il la força d'ouvrir son testament pour y insérer le legs qu'il demandait; il l'observa pendant qu'elle écrivait : après qu'elle eut écrit, il regarda et lut, afin de s'assurer que ses intentions étaient remplies. C'est par de semblables manœuvres qu'étant né sans biens il s'enrichit si prodigieusement qu'un jour il dit à Pline qu'il avait désiré de savoir par les entrailles des victimes quand il pourrait arrondir ses possessions jusqu'à la valeur de soixante millions de sesterces[1], et que les présages qu'il y avait trouvés lui en promettaient le double.

Avec de si grands biens, Régulus n'avait qu'un fils,

[1] Sept millions cinq cent mille livres.

qu'il perdit presque encore enfant. Pline ne croit pas que le père fût véritablement affligé de cette mort, et il doute beaucoup si l'intérêt ne l'emportait pas dans son ame sur les sentiments de la nature; car il avait fait émanciper ce fils, afin de le rendre maître de disposer de ses biens maternels, qui étaient considérables; et depuis ce temps il le flattait servilement, dans l'espérance et dans la vue d'engager l'enfant à le nommer par son testament son héritier. Il gagnait donc à cette mort; mais moins il avait de douleur réelle, plus il en affecta les semblants avec un éclat, avec un fracas qui décelait l'artifice. Son fils avait de petits chevaux de selle et de carrosse, des chiens, des rossignols, des perroquets, des merles; Régulus fit égorger tous ces animaux autour du bûcher. Il multiplia de toutes les façons imaginables les statues et les portraits de celui qu'il voulait paraître pleurer. Il le fit représenter en bronze, en cire, sur la toile, en argent, en ivoire, en marbre. Lui-même il composa un livre sur la vie de son fils, qui était mort encore enfant, et il le lut publiquement devant un nombreux auditoire. Bien plus, il fit faire mille copies de ce livre, qu'il envoya dans toute l'Italie et dans les provinces; et il écrivit au sénat de chaque ville, demandant que la compagnie choisît entre ses membres celui qui aurait la plus forte et la plus belle voix pour lire ce même livre au peuple assemblé.

Je terminerai ce morceau, peut-être trop long, sur Régulus, par une judicieuse réflexion de Pline. « Quelle « vivacité[1] ! dit-il; quel feu! que de bien n'aurait pu

[1] « Hanc ille vim, (seu quo alio nomine vocanda est intentio quid- quid velis obtinendi) si ad potiora vertisset, quantum boni efficere po-

« faire Régulus, s'il eût tourné cette vigueur vers des « objets louables! Je me trompe, ajoute Pline aussitôt: « les bons ont moins d'activité que les méchants; et « de même que l'ignorance produit la hardiesse, et « que la lumière au contraire amène souvent la timi- « dité, aussi les caractères vertueux sont affaiblis dans « leur marche par la modestie qui les retient, l'audace « fortifie les vicieux. »

J'ai observé ailleurs combien Régulus devint bas et rampant à la mort de Domitien. Il vécut encore quelques années. On peut juger, par une lettre de Pline, qu'il était mort avant l'an de Rome 853.

Enfant de treize ans qui remporte le prix de poésie. Tillem. Traj. art. 18.

Après avoir parlé des hommes qui se sont fait un nom dans la littérature, n'oublions pas un enfant célèbre, Valérius Pudens, qui, âgé de treize ans, remporta le prix de poésie aux jeux capitolins, en 857.

Nous avons depuis long-temps perdu Trajan de vue. Il faut revenir à ce prince, et raconter ce que nous savons de la seconde guerre qu'il entreprit contre les Daces.

tuisset! Quanquàm minor vis bonis, quàm malis inest: ac sicut ἀμαθία μὲν θράσος, λογισμὸς δὲ ὄκνον φέρει, ita recta ingenia debilitat verecundia, perversa confirmat audacia. » (PLIN. *ep.* IV, 7.)

§ III. Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture. Décébale, alarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix. Il tente de faire assassiner Trajan. Il surprend par perfidie un officier important, qui s'empoisonne lui-même. Trajan construit un pont sur le Danube. Décébale vaincu et en danger d'être pris vivant, se donne la mort. Ses trésors qu'il avait accumulés, sont découverts. Colonies établies par Trajan dans la Dace et dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan. L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma. Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome. Crassus conspire contre lui, et est simplement condamné à l'exil. Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, et se transporte en Orient. L'Arménie conquise par Trajan, et réduite en province romaine. Conquête de la Mésopotamie. Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres. Lusius Quiétus, maure de naissance, l'un des plus illustres généraux de Trajan. Peuples barbares au nord de l'Arménie, soumis par Trajan. Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865 pour renouveler la guerre contre les Parthes. Furieux tremblement de terre. Trajan consulte l'oracle d'Héliopolis, et en reçoit une réponse énigmatique. Trajan jette un pont de bateaux sur le Tigre. Méthode des Romains pour construire un pont de bateaux. Trajan fait la conquête de l'Assyrie. Il revient vers le pays de Babylone. Trajan prend les villes de Ctésiphon et de Suse. Il paraît avoir été ébloui par ses prospérités. Il descend le Tigre, traverse le golfe Persique, et entre dans la grande mer. Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse. Il envie la gloire d'Alexandre. Il visite les ruines de Babylone. Rébellion des pays qui venaient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau. Il donne un roi aux Parthes. Trajan entreprend le siége d'Atra, et est obligé de le lever. Révoltes et désastres des Juifs à Cyrène, en Égypte, dans l'île de Chypre et dans la Mésopotamie. Maladie de Trajan. Les conquêtes de Trajan en Orient, perdues pour les Romains. Projets et manœuvres d'Adrien pour se faire adopter

par Trajan. Trajan avait de tout autres vues, et ne pensait nullement à adopter Adrien. Il meurt, et Adrien lui succède en vertu d'une adoption supposée. Honneurs rendus à la mémoire de Trajan. Durée de sa vie et de son règne. Vertus et vices de Trajan.

C'est sous l'an de Rome 855 que nous plaçons, d'après M. de Tillemont, le commencement de la seconde guerre de Trajan contre les Daces. La cause du renouvellement de la guerre est attribuée par Dion à Décébale, qui violait ouvertement toutes les conditions du dernier traité de paix. Il recevait des déserteurs romains, il fabriquait des armes, il rétablissait ses forteresses, il invitait les nations voisines à former une ligue avec lui. On peut même inférer de quelques lettres de Pline à Trajan, que Décébale entretenait des intelligences avec les Parthes. Il attaquait et harcelait les peuples qui dans la guerre précédente avaient pris parti contre lui, et il s'empara à main armée d'un canton qui appartenait aux Jazyges.

Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture. Dio.

Plin. ep. x, 13-16.

Dio.

D'un autre côté, on sait que Trajan était avide de conquêtes. Il comptait n'avoir rien fait en forçant Décébale à se soumettre : il prétendait le dépouiller. Son serment ordinaire, dans les choses qu'il voulait assurer énergiquement, était : « Ainsi puissé-je réduire la Dace en province romaine! » Par ces raisons il est aisé de croire qu'il saisit avec joie l'occasion que Décébale lui présenta de le faire déclarer par le sénat ennemi du peuple romain.

Amm. Marc. l. xxiv.

Ce décret, et les préparatifs que fit Trajan en conséquence pour aller conduire cette guerre en personne, comme il avait fait la première, produisirent un grand

Décébale alarmé des préparatifs de Trajan,

demande inutilement la paix.

effet. Les Daces furent effrayés, et abandonnèrent en foule leur roi pour passer dans le parti des Romains. Décébale, alarmé d'une telle désertion, demanda la paix. Mais on ne lui offrit d'autres conditions que de livrer ses armes, et de se remettre lui-même à la discrétion de l'empereur. Il avait l'ame trop haute pour se soumettre à une humiliation si dure, et il préféra la guerre. Il assembla des troupes, il se fortifia par des alliances, et il se disposa à bien recevoir Trajan.

Il tente de faire assassiner Trajan.

S'il s'en fût tenu là, on ne pourrait que louer son courage. Mais il employa des voies pleines de lâcheté pour se défaire d'un ennemi qu'il désespérait de pouvoir vaincre. Il aposta des assassins pour tuer Trajan, qui toujours d'un abord facile se rendait surtout accessible en temps de guerre. Un de ces misérables fut soupçonné et arrêté, et ayant été mis à la question, il déclara ses complices. Ainsi le noir projet de Décébale avorta.

Il surprend par perfidie un officier important, qui s'empoisonne lui-même.

Après avoir manqué son coup sur Trajan, il essaya de se rendre maître de la personne de quelqu'un qui lui fût cher, et il réussit à l'égard de Longinus, brave officier et commandant d'une légion. Ayant demandé et obtenu une entrevue avec lui, comme s'il eût été enfin résolu de se soumettre, au lieu de se livrer entre ses mains, il le surprit par perfidie, le fit saisir et charger de chaînes, et amener dans son camp. Là il commença par l'interroger sur les projets de Trajan. Mais il ne tira rien du prisonnier, qui n'eut garde de révéler le secret de son maître. Décébale le traita néanmoins humainement, et se contenta de le faire garder à vue, parce qu'il espérait profiter du désir qu'avait Trajan de

recouvrer un excellent officier, pour obtenir des conditions favorables.

Il envoya donc à l'empereur un ministre, qui avait ordre de lui porter parole pour la liberté de Longinus, supposé que l'on voulût restituer au roi des Daces tout le pays jusqu'au Danube, et les frais de la guerre. Quoique Trajan eût bien souhaité ne pas perdre Longinus, il n'était pas disposé à l'acheter un si haut prix. Il donna donc une réponse générale, qui laissant Décébale incertain, l'empêcha de se porter à aucune extrémité. Mais Longinus prit son parti. Ayant trouvé moyen d'avoir du poison par le ministère d'un affranchi qu'il avait auprès de lui, il écrivit à Trajan une lettre pleine de prières et de supplications pour tromper Décébale; il chargea son affranchi de cette lettre, et lorsqu'il l'eut mis ainsi en sûreté, il s'empoisonna pendant la nuit. Le roi des Daces fut très-irrité de ce que sa proie lui avait échappé, et il désira s'en venger sur l'affranchi. Il dépêcha à Trajan un centurion pris avec Longinus, pour demander qu'on lui renvoyât cet affranchi, promettant en échange le corps de Longinus et dix autres prisonniers. Trajan préféra avec raison la conservation d'un homme vivant à la sépulture d'un mort, et il garda dans son camp non seulement l'affranchi, mais le centurion, qu'il craignait d'exposer à la cruauté de Décébale.

Trajan construit un pont sur le Danube.

Le plan de Trajan était, comme je l'ai dit, de conquérir la Dace, et d'en faire une province romaine. Pour cela il résolut de construire un pont qui lui assurât à demeure un passage sur le Danube. Rien n'est plus fameux dans l'histoire que ce pont, et nous nous en formerions une grande idée s'il nous était permis

de nous fier à la description que Dion nous en a laissée. Suivant cet écrivain, Trajan choisit l'endroit où le fleuve est le plus resserré entre ses rives, et par conséquent plus rapide et plus profond. C'était au-dessus de l'ancienne ville de *Viminacium* [1], à peu de distance du lieu où est aujourd'hui Zwerin dans la basse Hongrie. Trajan bâtit dans le fleuve vingt piles de pierres de taille, de cent cinquante pieds de hauteur sur soixante d'épaisseur, et il les couronna de vingt-une arches. Dion ne dit point si ces arches étaient de pierres ou de bois. La distance entre les piles était de cent soixante-dix pieds; ce qui, avec l'épaisseur des piles, donne pour le pont une longueur de quatre mille sept cent soixante-dix pieds romains, valant un peu plus de sept cent vingt-une de nos toises [2]. La tête du pont sur chacune des deux rives était défendue par un fort château.

Dion admire la magnificence de cet ouvrage, qu'il élève, pour la difficulté de l'entreprise et pour la grandeur de la dépense, au-dessus de tous les autres monuments de Trajan. Il semble qu'il pouvait encore nous faire admirer la célérité de la construction. Car son récit induit à penser que le pont fut bâti en une campagne, qui est celle de l'an 855, et que l'année suivante Trajan le passa avec son armée.

[1] Près de *Fetissau*, qui est sur la droite du Danube, et de *Zwerin*, qui est sur la gauche, à quatre petites lieues au-dessus de *Ruszava*, ou *Orsova*. Viminacium était sur la droite du Danube, dans le fond d'un coude, que ce fleuve décrit vis-à-vis de *Vi-Palanka*. Le lieu se nomme aujourd'hui *Ram*, et il y a des vestiges d'ancienne construction. Ces positions m'ont été données par M. d'Anville.

[2] Un mémoire que M. d'Anville a eu la bonté de me communiquer, réforme ces mesures et réduit le pont à une moindre longueur. Ce mémoire se trouvera à la suite du règne de Trajan, et l'on y reconnaîtra la précision et l'exactitude ordinaire de ce savant géographe.

Deux circonstances, qui nous sont administrées l'une par la colonne Trajane, l'autre par les observations du comte de Marsigli faites sur les lieux, diminuent notre admiration, mais nous dédommagent par une plus grande vraisemblance. La colonne Trajane, sur laquelle est représenté le pont du Danube, nous apprend qu'il n'avait que deux petites arches de pierre : tout le reste n'est qu'une grande et belle charpente. Le comte de Marsigli, qui assure avoir curieusement examiné l'endroit où le pont a été construit, et qui en a vu les piles encore subsistantes, dit que le Danube y est si peu profond en été, qu'il n'aura dû être nullement difficile d'y construire des piles de pierres, surtout dans un pays où les matériaux se trouvent en abondance; et il assure que le pont du Saint-Esprit sur le Rhône est un ouvrage incomparablement plus merveilleux que n'était le pont sur le Danube.

Antiq. expliquée, t. IV, part. II, p. 185.

Thes. Antiq. Sallengr. t. II, p. 987.

Trajan étant entré sur les terres de l'ennemi, conduisit les opérations de la guerre avec non moins de circonspection que d'activité. Il ne précipita rien, il ne hasarda rien témérairement : il se donna le temps de profiter de tous ses avantages; et allant toujours en avant, mais avec sûreté, il força la ville royale de Décébale, il soumit tout le pays; en sorte que le roi des Daces n'ayant plus d'asile, et se voyant en danger d'être pris vivant, se tua lui-même de rage et de désespoir. Sa tête fut envoyée à Rome.

Décébale vaincu, et en danger d'être pris vivant, se donne la mort. An. R. 856. Dio.

C'est à quoi se réduit tout ce que l'abréviateur de Dion a jugé à propos de nous faire connaître touchant cette guerre, qui fut très-importante. Au lieu de nous mettre devant les yeux le plan de campagne conçu et exécuté par Trajan, la marche et la liaison de ses des-

seins, comment un premier succès servait d'acheminement à un autre, il nous décrit l'action d'un soldat qui ayant été blessé dans un combat, se retira d'abord au camp, et lorsqu'il sut que sa blessure était mortelle, revint sur le champ de bataille employer pour le service du prince et de la patrie le peu de vie qui lui restait. Cette action est belle sans doute; mais l'exposé du système entier de la guerre aurait été tout autrement curieux et instructif. Il faut nous contenter de ce qui nous est donné.

Ses trésors qu'il avait cachés, sont découverts.

Décébale avait imaginé un moyen singulier de mettre en sûreté ses trésors. Ayant détourné le fleuve Sargétia [1], qui arrosait sa capitale, il avait creusé le milieu du lit de ce fleuve, et y avait bâti une loge de pierres de taille, dans laquelle il fit porter son or, son argent, ses pierreries et tout ce qui ne craignait point l'humidité : après quoi, fermant avec de la pierre l'ouverture de la loge, il avait recouvert le tout de terre, et laissé reprendre au fleuve son cours accoutumé. Pour ce qui est des meubles précieux, riches étoffes et autres choses pareilles, il avait retiré tout ce qu'il possédait en ce genre dans des cavernes solitaires et éloignées. Enfin, par une précaution barbare, pour assurer son secret, il avait fait tuer tous ceux qui lui avaient rendu service dans ces différentes opérations. Après sa mort, un seigneur dace, nommé Bicilis, qu'il avait mis dans sa confidence, ayant été fait prisonnier par les Romains, les instruisit de tout ce que je viens de raconter. Trajan profita de l'avis, et se dédommagea des dépenses de la guerre par les trésors de Décébale [2].

[1] On dit que les Hongrois nomment ce fleuve aujourd'hui *Stvel*, et les Allemands *Istrig*.

[2] Si l'on en croit Lasius cité par

C'est ainsi que la Dace, suivant le vœu qu'il avait tant de fois exprimé, fut réduite en province romaine. Il eut soin d'embellir et de fortifier sa conquête, qui était considérable par l'étendue, puisqu'elle avait, selon Eutrope, mille fois mille pas, ou trois cent trente lieues de circuit. Mais ce grand pays avait été dévasté par les guerres; et Trajan, pour le repeupler, y amena des habitants de toutes les parties du monde romain. Parmi les colonies qu'il y établit, la principale est Zarmisegethusa, ancienne capitale du royaume de Décébale, à laquelle Trajan fit porter son nom, et qu'il appela *Ulpia Trajana*. Dans la Thrace et dans la Mésie, provinces voisines de la Dace, on trouve aussi des villes bâties ou amplifiées par cet empereur, et que l'on peut regarder comme des monuments de son attention sur tout ce qui pouvait intéresser sa conquête. L'histoire fait mention, entre autres, d'une Nicopolis, ou *ville de la victoire*, d'une Marcianopolis, d'une Plotinopolis, ainsi appelées à cause de Marcienne et de Plotine, l'une sœur et l'autre femme de Trajan.

Colonies établies par Trajan dans la Dace et dans les pays voisins. Tillem.

De retour à Rome, il triompha une seconde fois des Daces, et il solennisa son triomphe par des jeux qu'il donna au peuple pendant cent vingt-trois jours. Il paraît que ces jeux consistèrent principalement en combats contre les bêtes et entre gladiateurs. Dion compte onze mille bêtes fauves qui y furent tuées, et dix mille gladiateurs qui combattirent.

Second triomphe de Trajan. Plin. ep. VIII, 4. Dio.

Les victoires de Trajan sur les Daces firent un si grand éclat, qu'elles lui attirèrent des ambassades de

Fabretti (*de Col. Traj.* c. 8), des pêcheurs valaques trouvèrent encore au milieu du seizième siècle dans le fleuve Istrig des restes de ces trésors, qui avaient échappé aux recherches de Trajan.

la part des peuples les plus reculés et les plus barbares, et en particulier des Indiens, qui l'en envoyèrent féliciter. Il subsiste encore aujourd'hui un monument bien fameux de ces mêmes victoires : c'est la colonne Trajane, qui, suivant les explications de Ciacconius et de Fabretti, représente dans ses bas-reliefs les principaux exploits de Trajan dans ses deux guerres contre les Daces. Le vainqueur en avait lui-même écrit l'histoire, si nous en croyons une citation de Priscien. Mais il s'était si peu exercé dans l'étude des lettres, qu'il ne nous est pas aisé de nous persuader qu'il ait voulu devenir auteur. Nous soupçonnerons plutôt que quelqu'un lui prêta sa plume, et lui fit honneur d'un ouvrage dont cet empereur était plus capable de fournir la matière que d'arranger la composition.

Priscian. l. VI.

L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma.

Pendant qu'il étendait les limites de l'empire au-delà du Danube, Palma, l'un de ses lieutenants, qui commandait les légions de Syrie, subjuguait l'Arabie Pétrée, qu'il réduisit en province romaine. C'était comme un essai et un gage des victoires que Trajan devait bientôt remporter lui-même en Orient.

Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome.

Le séjour qu'il fit à Rome entre la fin de la guerre des Daces et le commencement de celle qu'il entreprit contre les Parthes, ne fut pas long, et cependant il le signala par des soins et des ouvrages dignes d'un grand prince. C'est dans cet intervalle que Dion place la construction d'une magnifique chaussée qui traversait les marais Pomptins d'un bout à l'autre; travail immense, mais infructueux. Malgré les tentatives persévérantes que les Romains ont réitérées à diverses reprises pour dessécher ces marais, ou pour les rendre praticables, la nature, plus puissante que tout l'art et

les efforts des hommes, a toujours ramené les choses à leur premier état où elles sont encore aujourd'hui.

Trajan fit aussi fondre toute la monnaie qui s'était usée et avait perdu son poids par vétusté.

C'est dans ce même temps que fut commencée la magnifique place qui porte son nom.

Une conspiration qui se trama contre lui ne servit qu'à faire éclater sa clémence. Crassus, qui en était le chef, et qu'il faut sans doute distinguer de Calpurnius Crassus, auteur d'une conspiration contre Nerva, fut renvoyé par le prince au jugement du sénat, et condamné simplement à l'exil. Il y passa des jours tranquilles pendant tout le règne de celui à qui il avait voulu ôter le trône et la vie. Il vivait encore lorsque Adrien parvint à la souveraine puissance.

Crassus conspire contre lui, et est simplement condamné à l'exil.

Spart. Adr. 5.

Les soins de la paix ne suffisaient pas à l'activité de Trajan. Il aimait la guerre jusqu'à la passion, et n'ayant plus d'occasion de la faire en Occident, il y chercha matière du côté de l'Orient et des Parthes. L'Arménie lui fournit le prétexte qu'il souhaitait.

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, et se transporte en Orient. Dio.

Nous ne pouvons pas dire ce qui s'était passé dans cette contrée depuis que Tiridate en avait reçu la couronne des mains de Néron. Au temps dont je parle, Exédare était en possession du royaume d'Arménie, et il en avait pris l'investiture de Chosroès, actuellement roi des Parthes. Trajan prétendait qu'en cela les droits de l'empire romain étaient violés, et il résolut d'en tirer raison, ou plutôt de profiter de l'occasion pour s'agrandir : car il ne se proposait pas de donner, comme avaient fait ses prédécesseurs, la couronne d'Arménie à un prince qui la tînt de lui, mais d'en faire la conquête et de la joindre à ses états. Pour exécuter ce

dessein, il fallait avoir la guerre avec les Parthes, et cette idée le flattait comme lui annonçant des triomphes sur une nation qui jusque là s'était maintenue dans une sorte d'égalité avec les Romains. Il doutait d'autant moins du succès, que les Parthes étaient alors affaiblis par des divisions intestines qui ne pouvaient manquer de donner de grands avantages à qui les attaquerait dans cette position.

Nous ne savons ni l'origine ni les circonstances de ces divisions. Nous n'avons pas même avec certitude la suite des rois parthes depuis Vologèse jusqu'à Chosroès. On trouve sous Titus un Artabane qui régnait sur cette nation. Pacorus la gouvernait au commencement du règne de Trajan. Chosroès et Parthamasiris, dont nous aurons bientôt lieu de parler, étaient fils [1] de Pacorus. Voilà tout ce que nos auteurs nous fournissent d'instructions sur l'état des affaires d'Orient, lorsque Trajan partit de Rome pour y porter la guerre. M. de Tillemont place ce départ au mois d'octobre de l'année que nous comptons 857 de Rome.

Il paraît que Trajan, avant que d'employer la force, avait tenté la voie de la négociation. Quelque passionné qu'il fût pour les armes, il estimait les bons procédés, et il ne voulait point paraître violent ni injuste. Il s'était donc plaint à Chosroès de l'entreprise faite par lui sur les droits du peuple romain au sujet de la couronne d'Arménie. Mais il en reçut une réponse fière qui le mit à l'aise, et lui donna pleine liberté de se satisfaire.

[1] C'est ce que porte expressément le texte de Dion, p. 778, de l'édition de Wechel. Il est vrai qu'à la page suivante Parthamasiris est appelé neveu de Chosroès. Mais on doit supposer que c'est par erreur de copiste, et qu'il faut lire ἀδελφὸν, au lieu d'ἀδελφιδοῦν.

En conséquence il fit tous les apprêts d'une guerre aussi importante, et il se mit lui-même en marche.

A peine était-il arrivé à Athènes, qu'il vit venir à lui une ambassade de Chosroès, à qui l'approche du danger avait fait prendre d'autres pensées. Le roi des Parthes lui envoyait des présents, lui demandait son amitié, l'informait que, ne trouvant point que Exédare convînt ni aux Romains ni aux Parthes, il l'avait déposé. Enfin, il priait Trajan d'accorder à Parthamasiris, son frère, l'investiture du royaume d'Arménie, comme Néron l'avait donnée à Tiridate.

Il aurait été peut-être difficile à Trajan de rejeter ces propositions, si elles lui eussent été faites d'abord; mais elles venaient trop tard. Il s'était mis en avances, et il se croyait en droit de ne point reculer. Il répondit donc aux ambassadeurs de Chosroès, que l'amitié se prouvait par des effets, et non par des paroles; qu'il serait bientôt en Syrie, et que là, voyant les choses de près, il se déterminerait au parti le plus convenable.

L'Arménie conquise par Trajan, et réduite en province romaine. An. R. 858.

Le parti qui lui convenait était la guerre, et le succès répondit au-delà de ses espérances. Tout plia devant lui. Les villes lui ouvraient leurs portes; les petits rois de ces quartiers et les satrapes venaient à sa rencontre avec des présents, protestant qu'ils se soumettaient à ses ordres et le reconnaissaient pour arbitre de leur sort. Bientôt toute l'Arménie fut conquise, et Partamasiris, qui s'était d'abord mis en défense, revint, pour tenter une dernière espérance, au système de soumission qui avait déja été proposé à l'empereur romain.

Il lui écrivit une première fois, prenant le titre de roi, et il ne reçut aucune réponse. Il sentit de quel nom il fallait qu'il se dépouillât, et il l'omit dans une

seconde lettre, par laquelle il demandait à Trajan une conférence avec M. Junius, gouverneur de la Cappadoce. Trajan lui envoya le fils de Junius, et cependant il continua d'aller en avant, et poussa ses conquêtes. L'abréviateur de Dion ne nous instruit point de ce qui se passa entre Parthamasiris et le député romain. Ce que nous savons, c'est que le prince parthe prit une résolution qui l'exposait, et qui lui réussit fort mal.

Il vint au camp romain, près d'Élégie, ville d'Arménie, sans sauf-conduit, sans autre assurance que l'idée qu'il s'était faite de la générosité de Trajan, et qu'il portait aussi loin que ses espérances. Il le trouva assis sur son tribunal, et l'ayant salué, il ôta de son front le diadême, le mit aux pieds de l'empereur, et se tint debout en silence, comptant que le diadême qu'il venait de quitter allait lui être rendu. L'armée romaine accourut à ce spectacle, jeta de grands cris de joie, et proclama Trajan *imperator*, se persuadant que d'avoir réduit un Arsacide, fils et frère de rois parthes, à se présenter comme captif, c'était une victoire d'autant plus estimable, qu'elle n'avait point coûté de sang. Parthamasiris fut effrayé de ces cris; il les regarda comme une insulte et une menace, et il se retourna pour chercher le moyen de s'enfuir. Mais, se voyant environné de toutes parts, il demanda à Trajan une audience particulière. Elle lui fut accordée. Trajan entra avec lui dans sa tente, l'écouta, mais lui refusa tout. Parthamasiris désespéré, confus, sortit de la tente, et même du camp.

Il semble que Trajan, qui n'avait dessein ni de le retenir, ni de lui rien accorder, pouvait le laisser se retirer en liberté. Il ne le fit point. Il voulut rendre

toute l'armée témoin de ses réponses au prince parthe. Il ordonna donc que l'on courût après lui, et qu'on le ramenât; ensuite de quoi il remonta sur son tribunal, et l'invita à s'expliquer en présence de toute l'assemblée.

Parthamasiris était outré du traitement qu'il souffrait; il ne savait pas quelle en serait l'issue. Ainsi, entrant en indignation, il ne ménagea ni les plaintes, ni les reproches, et il protesta contre la violence qu'on lui faisait. « Je n'ai été, dit-il, ni vaincu par vous, ni « fait prisonnier. Je suis venu ici volontairement, et « dans l'espérance d'y être traité suivant que mon rang « l'exige, et de recevoir de vous la couronne d'Armé- « nie comme Tiridate l'a reçue de Néron. » Trajan lui répondit qu'il ne céderait l'Arménie à personne; qu'elle appartenait aux Romains, et qu'elle serait gouvernée par un magistrat romain; qu'au reste Parthamasiris prenait de vaines alarmes pour sa liberté, et qu'il lui était permis de s'en aller où il jugerait à propos. Le prince parthe se retira donc avec ceux de sa nation qui l'avaient accompagné. Pour ce qui est des Arméniens, Trajan les retint comme sujets de l'empire.

Parthamasiris voulut au moins périr en roi, puisqu'il ne pouvait conserver son royaume. Il tenta les dernières ressources : il combattit quoique avec des forces étrangement inégales; et, ayant été tué, il laissa les Romains paisibles possesseurs de l'Arménie. Eutrop.

Si Trajan n'eût eu en vue que de venger la querelle de l'empire romain contre les Parthes, il avait alors lieu d'être content; mais la passion de la guerre et des conquêtes le dominait. L'Arménie subjuguée ne fut pour lui qu'une amorce à pousser une entreprise qui

lui réussissait si bien. Il résolut d'attaquer le domaine propre des Parthes, et laissant garnison dans toutes les places importantes du pays qu'il venait de soumettre, il entra dans la Mésopotamie, et s'approcha d'Édesse.

Conquête de la Mésopotamie. An. R. 859.

Le roi d'Édesse, Abgare, avait tenu jusque là, à l'exemple de ses prédécesseurs de même nom, une conduite flottante entre les Romains et les Parthes. Porté d'inclination pour ceux-ci, trop faible pour résister à ceux-là, il avait bien voulu envoyer des présents à Trajan, mais non pas venir le trouver en personne. Lorsqu'il vit l'armée romaine dans son pays, ce fut pour lui une nécessité de se décider, et il s'estima trop heureux de pouvoir obtenir le pardon de ses tergiversations précédentes. Il avait une puissante recommandation, mais bien honteuse pour Trajan, dans la jeunesse et la beauté de son fils Arbandès. S'étant ouvert par cette indigne voie un accès favorable, et ayant tiré parole qu'il serait traité en ami, il sortit au-devant de l'empereur, il le reçut dans son palais, et lui donna un repas, pendant lequel Arbandès exécuta une danse dans le goût des barbares de l'Orient.

Trajan conquit la Mésopotamie. On marque en particulier, comme réduites par ses armes, les villes de Batné, de Singares et de Nisibe. C'est tout ce que nous savons de bien net sur les exploits des Romains dans ce pays. Il semble que la providence ait eu dessein d'ensevelir dans l'obscurité les actions de Trajan, à proportion du désir immodéré qu'il avait de faire du bruit dans le monde. Nul empereur romain n'a été plus grand homme de guerre; nul n'a agrandi l'empire par de plus importantes conquêtes. Son histoire a été écrite par un nombre considérable d'auteurs; et tout est

Tillem. Traj. art. 20.

perdu, hors quelques fragments informes de Dion et les minces abrégés d'Eutrope et d'Aurélius Victor. Ce dernier nous apprend que Chosroès fut obligé de donner des ôtages à Trajan : ce qui paraît supposer un traité par lequel la guerre fut terminée alors, ou au moins suspendue. Le vainqueur reçut du sénat le surnom de Parthique.

L'Arabie Pétrée réduite en province romaine. Amm. Marc. l. XIV.

On peut rapporter à ce même temps la réduction entière de l'Arabie Pétrée en province romaine. Elle avait été conquise par Cornélius Palma, comme je l'ai dit. Mais des révoltes réitérées obligèrent Trajan d'y porter la guerre en personne. Il dompta enfin l'indocilité de ces peuples remuants, et il les força de recevoir un gouverneur romain et de lui obéir.

Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres.

Dans toute la guerre dont je viens de rendre compte, Trajan continua de maintenir l'exactitude de la discipline, non seulement par sa vigilance, mais par son exemple. Il marchait à pied à la tête des drapeaux : il passait à gué les rivières, comme le dernier de ses soldats; il allait de rang en rang pour entretenir partout le bon ordre et ramener ceux qui cherchaient à s'écarter. Dion ajoute une pratique, qui, si j'osais en marquer mon jugement, me paraîtrait dangereuse en bien des occasions. Trajan répandait quelquefois à dessein de fausses alarmes, pour tenir toujours ses troupes alertes et les empêcher de s'endormir dans une molle sécurité.

Lusius Quiétus, maure de naissance, l'un des plus illustres généraux de Trajan. Dio, ap. Val.

Le principal, ou plutôt le seul des généraux de Trajan qui soit nommé dans cette brillante expédition, est Lusius Quiétus, qui avait déja servi si glorieusement dans la guerre contre les Daces. Il était maure de naissance, et ayant commencé par l'état de simple

cavalier, il s'était élevé par son mérite jusqu'à devenir commandant en chef de toutes les troupes auxiliaires de sa nation que les Romains entretenaient dans leurs armées. Convaincu de quelques malversations, il fut renvoyé ignominieusement. Mais lorsque Trajan entreprit la guerre contre les Daces, Lusius vint lui offrir ses services, qui furent acceptés. Il se signala par plusieurs belles actions, qui effacèrent si bien la tache de ses fautes passées qu'il mérita toute l'estime et la confiance de Trajan : il suivit cet empereur en Orient, et c'est lui qui prit la ville de Singares. Trajan continua de l'employer jusqu'à la fin de sa vie et de son règne : il le fit préteur, et ensuite consul, et on prétend qu'il eut la pensée de le nommer son successeur à l'empire.

Thémist.

Peuples barbares au nord de l'Arménie, soumis par Trajan.

On peut croire que ce fut la paix ou la trève conclue avec les Parthes, qui permit à Trajan de tourner ses vues ambitieuses vers les peuples barbares qui habitaient au nord de l'Arménie, et entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Il donna un roi aux Albaniens; il força les rois de l'Ibérie, de la Colchide, et de plusieurs autres pays voisins, à se soumettre à sa puissance. Lusius sous ses ordres vainquit les Mardes. Enfin il paraît que toute la côte orientale du Pont-Euxin jusqu'à Sébastapolis ou Dioscurias, reconnut ses lois; du moins est-il certain par Arrien, que sous le règne d'Adrien, qui succéda à Trajan, et qui ne fit point de nouvelles conquêtes, toute cette contrée obéissait aux Romains ou à des rois dépendants et vassaux de Rome.

Eutrop.

Thémist.

Arr. Perip. Ponti.

Retour de Trajan à Rome, d'où

Nous ne pouvons déterminer le nombre d'années que ces grandes opérations retinrent Trajan en Orient.

Il est très-probable qu'après les avoir terminées il retourna à Rome. On ne se persuadera pas aisément qu'il ait passé près de douze ans, savoir depuis son départ en l'an 857 jusqu'à sa mort arrivée en 868, sans revoir sa capitale. Cependant aucun auteur n'a parlé de ce retour : et on ne devine pas pourquoi, s'il est revenu à Rome, il n'a point triomphé des Parthes après de si glorieuses victoires. Mais, malgré ces difficultés, le doute sur le fait du retour est levé par quelques médailles : et nous croyons devoir placer un séjour de Trajan entre ses premiers exploits contre les Parthes, et ceux qui nous restent à raconter. Nous ne savons point ce qu'il fit pendant ce séjour : nous ignorons pareillement les nouveaux motifs qui le ramenèrent en Orient; mais nous croyons pouvoir assurer avec M. de Tillemont, qu'il repartit de Rome vers l'an 865. Il arriva assez tôt à Antioche, pour y courir un très-grand risque par un furieux tremblement de terre au mois de janvier 866.

il repart vers l'an 865, renouveler la guerre contre les Parthes. Voy. Tillem. not. 17, 21 et 22 sur Traj.

L'Asie, la Grèce, la Galatie, avaient déja été affligées sous le règne de Trajan, en différentes années, d'un pareil fléau. Mais le désastre dont je parle fut tout autrement funeste, parce que le séjour de l'empereur à Antioche y avait rassemblé des troupes, des ambassadeurs avec leurs cortéges, une multitude de particuliers qui avaient des affaires en cour, des marchands, des curieux : en sorte que le malheur d'une seule ville devint celui de tout l'empire romain. Les secousses accompagnées de tonnerres dans l'air, de vents impétueux, de feux souterrains, furent si violentes, que tous les édifices semblaient prêts à quitter leurs fondements, et la plupart furent renversés. Tra-

Furieux tremblement de terre à Antioche. An. R. 866. Eus. Chron. Dio.

jan se sauva avec assez de peine par la fenêtre de la chambre où il fut surpris par cet affreux accident, et il en fut quitte pour de légères contusions. Dion, toujours amateur du merveilleux, dit que quelqu'un au-dessus de l'homme pour la taille et pour la force tira du danger ce prince chéri du ciel. Ce qui est vrai, c'est qu'il échappa : et le reste du temps que dura le tremblement de terre il le passa dans l'Hippodrome, loin de tout bâtiment. Le mal se fit sentir dans une grande étendue de pays : mais c'était Antioche qui en était le centre, et qui en souffrit de plus horribles ravages. L'historien, sans marquer précisément le nombre des personnes qui y périrent, nous laisse à juger qu'il fut immense. Il ne nomme en particulier que Pédo, actuellement consul. Lorsque le calme fut rétabli, on alla chercher dans les décombres et dans les masures ceux qui pouvaient être encore en état de recevoir du secours. On n'y trouva que deux enfants vivants, l'un avec sa mère aussi vivante, qui l'avait nourri et s'était nourrie elle-même de son propre lait; l'autre, qui tettait encore sa mère déja morte.

Trajan consulte l'oracle d'Héliopolis, et en reçoit une réponse énigmatique. Macrob. sat. 1, 23.

Trajan, avant que de se mettre en campagne, fut exhorté et pressé par ses amis de consulter sur le succès de la guerre qu'il allait entreprendre l'oracle d'Héliopolis en Phénicie, dont la réputation avait un grand éclat dans ces contrées. Trajan n'était pas crédule, et il voulut mettre le dieu à l'épreuve avant que de lui donner sa confiance. Il lui envoya un papier blanc bien cacheté, demandant réponse sur le contenu. Les prêtres qui desservaient les oracles savaient parfaitement décacheter les papiers sans qu'il y parût. Ainsi la réponse à la consultation, ou plutôt à la dérision

de l'empereur, fut un papier semblable au sien, sans un seul mot d'écriture. Trajan ne soupçonna point la fraude, et se croyant désormais assuré de la divinité de l'oracle, il lui adressa dans un papier cacheté comme le premier une consultation sérieuse, par laquelle il l'interrogeait sur le sort qu'il devait se promettre, et s'il retournerait à Rome vainqueur des Parthes. Le dieu prétendu n'en savait pas assez pour satisfaire l'empereur sur une semblable question, et il se tira d'embarras en lui envoyant pour réponse un symbole énigmatique, et susceptible de mille interprétations différentes. C'était une baguette de sarment rompue en plusieurs morceaux. Après l'événement, on ne manqua pas de justifier l'oracle, et de trouver dans sa réponse une claire prédiction de la mort de l'empereur. On prétendit que la baguette rompue représentait le corps du prince réduit en cendres et reporté en cet état à Rome.

Trajan jette un pont de bateaux sur le Tigre. Dio.

Trajan n'avait pas assurément deviné cette interprétation, et plein des grandes espérances dont le flattaient ses succès précédents, il entama la guerre au commencement du printemps, et dirigea sa marche vers l'Adiabène, qui faisait partie de l'Assyrie. Pour y entrer il fallait passer le Tigre, et par conséquent jeter un pont[1] sur ce fleuve. Mais le pays se refusait à cette entreprise, parce qu'il était entièrement dénué de bois de construction. Trajan trouva un expédient. Il fit construire dans les forêts voisines de Nisibe un

[1] Le texte de Dion ne marque pas positivement que Trajan ait jeté un pont sur le Tigre : mais il ne dit pas le contraire, et la chose en soi est très-probable. Le passage du fleuve devient en ce cas d'une exécution bien plus aisée.

très-grand nombre de bateaux, dont les pièces pouvaient se démonter et se rejoindre à volonté. Ces pièces furent chargées sur des voitures, qui les portèrent au bord du Tigre vis-à-vis de la Cordyène : et là on en rétablit les assemblages pour reformer les bateaux. L'entreprise du pont ne put pas s'exécuter sans difficulté, parce que les Barbares s'étaient préparés à en empêcher le succès, et par de vives et continuelles attaques ils troublaient le travail des Romains. Mais les premiers bateaux qui se trouvèrent en état ayant été lancés à l'eau, et remplis de soldats légionaires et de gens de trait, arrêtèrent aisément l'ardeur impétueuse des ennemis. D'autres bâtiments essayaient de passer au-dessus et au-dessous : et cependant on continuait sans relâche à en dresser de nouveaux. Rien n'effraya plus les Barbares que cette multitude de bateaux, qui semblait sortir de terre dans un pays où il ne croissait point de bois. Ils prirent la fuite, et Trajan ayant construit tranquillement son pont passa le Tigre.

Méthode des Romains pour construire un pont de bateaux. Apud Suidam in Ζεῦγμα.

Nous trouvons dans un fragment d'un ancien auteur [1] l'explication de la méthode selon laquelle les Romains dressaient leurs ponts de bateaux : rien n'est plus simple. Les bateaux qu'ils destinaient à cet usage étaient d'une largeur considérable, et ils les amarraient au rivage un peu au-dessus de l'endroit où ils prétendaient faire le pont. Au signal donné, ils lâchaient un de ces bateaux, qui descendait suivant le cours du fleuve le long du bord dont ils étaient maîtres : et lorsqu'ils le voyaient arrivé à l'endroit mar-

[1] Henri de Valois a pensé que cet auteur était Dion lui-même; en quoi il y a assez de vraisemblance, mais non pas certitude.

qué, ils jetaient dans l'eau un grand panier rempli de pierres, attaché à un cable, et qui tenait ainsi lieu d'ancre pour fixer le bâtiment. En même temps qu'ils l'assujettissaient en cette façon par le bout qui regardait l'eau, ils l'attachaient par l'autre côté à la terre avec de bons cordages : et pour remplir l'intervalle qui ne manquait guère de se trouver entre le rivage et l'extrémité du bateau, ils étendaient des planches de l'un à l'autre, et établissaient ainsi la communication : ensuite de quoi ils couvraient le fond du bâtiment dans toute sa longueur d'une matière propre à faire un chemin solide et uni. Le reste de l'ouvrage n'était qu'une répétition de la manœuvre que je viens d'exposer. On faisait descendre un second bateau, que l'on joignait au premier, puis un troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût atteint l'autre bord. Le dernier bateau, qui touchait à la rive ennemie, avait une porte, des tours, et était garni de catapultes, ou de machines à lancer des traits.

Trajan fait la conquête de l'Assyrie. Dio.

Trajan ayant passé le Tigre sur un pont de cette construction, soumit l'Adiabène et toute l'Assyrie. Ce fut pour lui une grande joie de marcher sur les pas d'Alexandre, et de réduire sous son obéissance les villes d'Arbèle et de Gaugamèle, si fameuses dans l'histoire du conquérant macédonien.

Il revient vers le pays de Babylone.

Après la conquête de l'Assyrie, Trajan revint sur ses pas, repassa le Tigre, et descendit vers le pays de Babylone sans trouver aucun obstacle qui arrêtât sa marche. La puissance des Parthes était alors ruinée par les dissensions civiles qui les acharnaient depuis long-temps les uns sur les autres, et que n'avait pu faire cesser même la présence d'un si redoutable en-

nemi. Trajan voyageait plutôt qu'il ne faisait la guerre, et il visita la source du bitume qui avait été employé pour la construction des murailles de Babylone. Dion décrit cette source comme une espèce de puits, de l'embouchure duquel sortait une vapeur mortelle pour tous les animaux qui s'en approchaient de trop près : en sorte que, dit-il, si par le bienfait de la nature cette exhalaison funeste n'était retenue dans un petit espace, si elle s'étendait, soit en hauteur, soit en circonférence, à une distance considérable, le pays demeurerait nécessairement inhabité.

Trajan prend les villes de Ctésiphon et de Suse.

Trajan voyant quelle était la faiblesse des Parthes, crut pouvoir marcher vers la ville de Ctésiphon leur capitale. Suivant ce plan il fallait qu'il passât de nouveau le Tigre : et pour voiturer plus commodément les matériaux du pont qu'il devait construire, il résolut de profiter du Naarmalcha, ancien canal creusé par les rois de Babylone pour recevoir une partie des eaux de l'Euphrate, et de le joindre par un nouveau canal à l'endroit du Tigre où il prétendait dresser son pont. Mais on lui fit observer que le niveau de l'Euphrate, au lieu où il commençait à travailler, s'élevait beaucoup au-dessus de celui du Tigre, et il craignit d'épuiser tellement le lit du premier de ces deux fleuves, que la navigation en devînt impraticable. Il interrompit donc les travaux déja avancés, et il fit transporter par terre sur des traîneaux les bois nécessaires à la construction du pont.

Cellar. Géograph. ant. III, 16. Dio.

Lucian, Philop.

Se montrer devant la ville de Ctésiphon et la prendre, ce fut une même chose pour Trajan. Il s'empara aussi de Suse, siége autrefois de l'empire des Perses : et c'est probablement dans l'une ou l'autre de ces deux

villes qu'il fit prisonnière la fille de Chosroès, et devint maître du trône d'or sur lequel les rois parthes recevaient les hommages de leurs sujets. Cette conquête lui confirma le titre de parthique : et le sénat lui décerna, non pas un triomphe, mais plusieurs, et, si nous nous en tenons à l'expression de Dion, autant que le vainqueur en voudrait : flatterie basse et misérable, si elle est vraie, et qui, supposé qu'elle fût assortie au goût de Trajan, marquerait en lui un amour déréglé de la gloire, et une vanité peu digne d'un si grand prince.

Spart. Adr. c. 13.

Dio.

Il faut avouer que les projets qu'il conçut et exécuta après la prise de Ctésiphon fortifient le soupçon que nous venons d'exprimer. Il semble que la grandeur de ses succès l'eût ébloui, et eût causé une sorte d'ivresse à cette tête si forte et si solide. Il avait acquis assez de gloire pour satisfaire son ambition, si l'ambition savait se contenter. Les Parthes, jusqu'à lui souvent vainqueurs, et dont il n'avait jamais été possible aux Romains d'entamer l'empire par des conquêtes, se trouvaient réduits par ses armes à un prodigieux affaiblissement : il avait conquis sur eux trois grandes provinces, l'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie. La sagesse demandait sans doute qu'il s'occupât du soin important d'affermir des conquêtes moins difficiles à faire qu'à conserver, et d'accoutumer à la domination romaine des peuples qui ne l'avaient jamais éprouvée, et dont les mœurs étrangement différentes de celles de leurs nouveaux maîtres, les disposaient à la révolte dès que l'occasion s'en présenterait. Au lieu de cette vue sérieuse et sensée, Trajan se laissa tenter par l'idée

Il paraît avoir été ébloui par ses prospérités.

plus vaine encore que brillante, de pénétrer jusqu'à la grande mer.

Il descend le Tigre, traverse le golfe Persique, et entre dans la grande mer. An. R. 867.

Il descendit le Tigre, et il soumit sans peine l'île Méséné, formée par deux bras de ce fleuve à son embouchure, et par la mer. Mais d'abord la tempête, la rapidité du fleuve, le reflux maritime, le mirent dans un grand péril. Cette leçon ne suffit pas pour l'arrêter : il traversa toute la longueur du golfe Persique, passa l'île d'Ormus, et s'avança jusqu'au grand Océan. Là, voyant un vaisseau qui partait pour les Indes, il dit : « Si j'étais plus jeune, assurément je porterais la guerre chez les Indiens. » Il se rabattit au moins sur l'Arabie Heureuse, dont il fit ravager les côtes par une flotte, qui lui soumit la ville connue autrefois sous le nom d'Arabie, et fameuse encore aujourd'hui sous celui d'Aden, en-deçà à l'Orient du détroit de Babelmandel [2]. C'est apparemment cette expédition qu'a voulu désigner Eutrope, lorsqu'il a parlé d'une flotte destinée par Trajan à ravager les côtes des Indes. Cet abréviateur peu instruit aura confondu les Indes et l'Arabie.

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.

[1] Arr. Peripl. Erythr.

Il envie la gloire d'Alexandre.

Trajan ne s'y trompa pas. Il portait envie au bonheur et à la gloire d'Alexandre, qui avait pénétré jus-

[1] Je suppose que le Périple de la mer Rouge, qui porte le nom d'Arrien, est véritablement de cet auteur, quoiqu'il y ait sur ce point de la variété de sentiments entre les doctes.

[2] M. de Tillemont semble attribuer aux conquêtes de Trajan en Arabie un bureau de Douane établi sur la côte orientale de la mer Rouge, en un lieu appelé le *Bourg blanc*, où l'on envoyait, dit Arrien (*Péripl. Erythr.*), un centurion avec des troupes, et où on levait le quart sur les marchandises qui entraient dans le port. Mais il est plus naturel de penser que c'est par l'Égypte que les Romains, qui en étaient maîtres depuis long-temps, avaient acquis le *Bourg blanc*, en traversant la mer Rouge, qui n'est en cet endroit que de deux ou trois journées de navigation.

qu'aux Indes : et néanmoins se consolant par ses exploits contre l'Arabie Heureuse, où n'était jamais entré Alexandre, il se glorifiait d'avoir passé les limites de ce conquérant si renommé. Il écrivait sur ce ton au sénat, et il accumulait dans ses lettres les noms d'un grand nombre de nations barbares et inconnues, qu'il se vantait d'avoir subjuguées : et les sénateurs, étourdis par ces noms nouveaux pour eux et bizarres, qu'ils n'avaient jamais entendus, qu'ils ne pouvaient presque pas répéter, ne savaient que multiplier sans fin les acclamations, les titres d'honneur, les arcs de triomphe, et ordonner les préparatifs d'une magnifique réception pour le vainqueur lorsqu'il reviendrait à Rome: mais la providence en avait décidé autrement.

Il visite les ruines de Babylone.

Trajan, après avoir satisfait sa vaine gloire par le voyage à l'entrée de l'Océan, vint regagner l'embouchure du Tigre, qu'il remonta. Il passa ensuite dans l'Euphrate pour aller visiter la fameuse ville de Babylone, autrefois la reine de l'Orient. Il la trouva dans l'état de désolation prédit par les prophètes au temps de sa plus grande gloire. Il n'y vit que des ruines, et les tristes vestiges de ce qu'elle avait été. Sa vénération pour Alexandre le porta à honorer la mémoire de ce héros par des sacrifices offerts dans la maison même où il était mort. Mais pendant qu'il s'amusait à ces soins futiles, il reçut nouvelle du mauvais effet qu'avait produit son absence imprudente et un voyage d'indiscrétion et de vanité.

Rébellion des pays qui venaient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau.

Toutes ses conquêtes s'étaient ébranlées, et avaient secoué le joug. Les troupes qui les gardaient avaient été ou chassées ou taillées en pièces; et il fallut que Trajan recommençât la guerre tout de nouveau. Il en-

voya contre les rébelles Lusius d'un côté, Maximus de l'autre. Celui-ci, qui paraît être le même dont Trajan avait tiré de grands services dans la guerre contre les Daces, ne réussit pas également dans celle dont il s'agit ici. Il fut défait et tué dans un combat. Lusius fut plus heureux ou plus habile : il reprit Nisibe; il emporta de force la ville d'Édesse, qu'il détruisit et brûla. Séleucie fut ramenée à l'obéissance par Érucius Clarus et Julius Alexandre.

Il donne un roi aux Parthes.

Ces avantages rétablirent la domination romaine dans les pays nouvellement assujettis. Mais néanmoins Trajan, averti par le danger qu'il avait couru de perdre toutes ses conquêtes, jugea nécessaire de mettre des bornes aux vastes projets qu'il avait formés. Car il semble que son intention primitive était d'éteindre l'empire des Parthes et d'en soumettre les peuples directement à ses lois. Il renonça à cette idée, et résolut de se contenter de leur donner un roi de sa main.

Chosroès vivait encore, sans doute errant et fugitif. Trajan ne crut pas convenable à ses intérêts de le replacer sur un trône, que ce prince n'aurait jamais regardé comme un don des Romains, mais comme le patrimoine de ses ancêtres. Il jeta les yeux sur Parthamaspatès, qui ne nous est pas connu d'ailleurs. Il fit avec pompe la cérémonie de l'installation de ce nouveau roi. Il se transporta à Ctésiphon, et ayant assemblé tous les Romains et tous les Parthes qui étaient dans la ville et dans le pays, il monta sur un tribunal fort élevé, et après un discours magnifique sur la grandeur de ses exploits, il déclara Parthamaspatès roi des Parthes, et lui ceignit le diadême.

La ville d'Atra [1], habitée par des Arabes, et située non loin du haut Tigre, entre ce fleuve et Nisibe, persistait encore dans la révolte. Trajan résolut de la réduire, et il alla en personne mettre le siége devant cette place. Mais il y perdit sa gloire, et la dernière campagne de sa vie fut la plus malheureuse.

Trajan entreprend le siége d'Atra, et est obligé de le lever.

Atra, sans être ni grande ni riche, était défendue par sa situation au milieu d'un désert, où l'on ne trouvait que peu d'eau et d'une mauvaise qualité, point de bois, point de fourrages. Les ardeurs du soleil dans une campagne aride se faisaient sentir violemment, et servaient d'une nouvelle défense à la place assiégée. Malgré de si grands obstacles, l'habileté de Trajan, secondée par la valeur d'une armée victorieuse, poussa d'abord le siége avec succès et fit brèche à la muraille. Mais lorsqu'il voulut tenter l'assaut, il fut repoussé avec perte; et quoiqu'il courût à cheval, partout où sa présence semblait nécessaire, il ne put rallier ses troupes ni arrêter leur fuite, et peu s'en fallut qu'il ne fût lui-même tué ou blessé. Il avait pourtant quitté les marques de la dignité impériale, pour n'être point reconnu. Mais sa chevelure blanche et son air majestueux le décélèrent: quelques-uns des ennemis l'ayant distingué à ces marques, tirèrent sur lui, et un cavalier fut tué à ses côtés. Pour comble d'infortune, les tempêtes, la grêle, les éclairs et les tonnerres se mirent de la partie; et une prodigieuse quantité de mouches infectaient le manger et le breuvage des sol-

[1] La position d'Atra souffre quelque difficulté. Je suis l'autorité d'Ammien Marcellin qui a été sur les lieux. Dion la place en Arabie: ce qui ne peut avoir d'autre sens que celui que j'ai exprimé dans le texte, en disant que c'était une ville d'Arabes. Voyez *Cellar. Geogr. ant.* III, 15.)

dats. Il fallut céder à la nécessité : Trajan leva le siége, et se retira sur les terres de l'empire en Syrie. Sa mort suivit de près; mais avant que de la rapporter, je dois rendre compte ici des mouvements furieux des Juifs, qui accompagnèrent ou même précédèrent ceux des autres nations dont je viens de parler.

Révoltes et désastres des Juifs à Cyrène, en Égypte, dans l'île de Chypre, et dans la Mésopotamie. Dio. et Eus. Hist. eccles. IV, 2.

Dans l'espace de près de cinquante ans, qui s'étaient écoulés depuis la prise de Jérusalem par Titus, l'impression de terreur dont les Juifs furent d'abord frappés dans le moment de leur affreuse disgrace avoit eu le temps de s'effacer, et ils ne sentaient plus que la pesanteur d'un joug qui leur paraissait contraire aux promesses et aux prédictions des prophètes. La rébellion commença par ceux de Cyrène qui, voyant l'empereur éloigné et toutes les forces de l'empire tournées vers l'Orient, crurent que l'occasion était favorable pour recouvrer leur liberté. Ils se soulevèrent, ayant pour chef un d'entre eux que Dion nomme André, l'an de Rome 886, et il est incroyable à quels excès se porta leur fureur. Ils ne se contentaient pas d'ôter la vie aux Romains et aux Grecs, au milieu desquels ils habitaient : ils leur faisaient souffrir les supplices les plus horribles. Ils les sciaient suivant la longueur du corps en commençant par la tête ; ils en exposaient d'autres aux bêtes, ou les forçaient à combattre comme gladiateurs ; et, poussant la rage plus loin que les animaux les plus féroces, ils mangeaient leurs chairs, et se frottaient le corps de leur sang comme d'huile ou de parfum ; ils les écorchaient et se revêtaient de leurs peaux. C'est de Dion que nous tenons ces affreux détails, auxquels j'avoue que j'ai peine à ajouter foi sur son autorité, d'autant plus qu'Eusèbe, écrivain plus judicieux, ne

dit rien de semblable. Je doute pareillement si Dion n'a point exagéré le nombre de ceux qui périrent par les mains des Juifs. Il le fait monter à deux cent vingt mille têtes dans la Cyrénaïque, et à deux cent quarante mille dans l'île de Chypre, où la contagion de la révolte s'était communiquée.

Quoi qu'il en soit, Lupus, préfet d'Égypte, ayant voulu, avec les forces qu'il avait sous son commandement, réprimer les rébelles de Cyrène, fut battu et obligé de s'enfermer dans Alexandrie. Là il se vengea sur les Juifs établis dans cette grande ville, dont il tua un grand nombre et réduisit les autres en servitude.

Ce n'était pas simple vengeance, mais précaution nécessaire. Les Juifs d'Alexandrie étaient d'intelligence avec ceux de Cyrène, qui, destitués du secours de leurs frères et n'étant pas assez forts par eux-mêmes pour assiéger la capitale de l'Égypte, se répandirent dans le plat pays et y exercèrent toutes sortes d'hostilités et de ravages. Ils marchaient alors sous les ordres d'un roi qu'ils s'étaient donné, et qu'Eusèbe appelle Lucua.

Sur ces nouvelles, l'empereur envoya en Égypte Martius Turbo avec des troupes de terre et de mer, d'infanterie et de cavalerie. Le nouveau commandant savait la guerre, et était homme d'une activité infatigable. Néanmoins ce ne fut pas sans difficulté qu'il vint à bout d'étouffer une si puissante rébellion; il lui fallut un temps considérable pour y réussir, et plusieurs combats. Enfin il resta vainqueur, et il rendit aux Juifs tous les maux qu'ils avaient faits dans la Cyrénaïque et dans l'Égypte.

Il est à croire que Turbo pacifia aussi l'île de Chypre, qui avait beaucoup souffert, comme je l'ai dit, de la

Eus. Chron. part des Juifs. Ils y avaient détruit la ville de Salamine, et en avaient massacré tous les habitants. On ne peut pas douter qu'ils n'aient porté la peine de leurs cruautés forcenées, quoique les monuments anciens ne nous apprennent rien de bien précis sur ce point. Ils furent même exterminés de toute l'île, et Dion assure que de son temps il n'était permis à aucun Juif d'y habiter ni d'y mettre le pied; en sorte que ceux mêmes qui y abordaient forcément et poussés par la tempête, étaient sans pitié mis à mort.

Depuis bien des siècles la Mésopotamie était remplie de Juifs; et Trajan les soupçonna, non sans fondement, d'avoir formé les mêmes projets que leurs frères d'Égypte et de Cyrène. Il chargea Lusius Quiétus d'en purger la province; c'est l'expression d'Eusèbe. Les Juifs se mirent en défense: il se livra une bataille, dans laquelle ils furent défaits. Lusius en extermina un très-grand nombre; et, s'étant ainsi acquitté de sa commission au gré de Trajan, il en fut récompensé par le gouvernement de la Palestine.

Maladie de Trajan. An. R. 868. Dio. Ce prince passa, comme je l'ai dit, l'hiver en Syrie. Il se proposait de rentrer en Mésopotamie à l'ouverture de la campagne, et d'achever d'établir la domination romaine dans un pays qui avait peine à s'y façonner; mais la maladie dérangea son plan: il eut une attaque d'apoplexie qui, dégénérant en paralysie, le réduisit à un état de langueur et d'inaction. Il se résolut Aurel. Vict. donc à reprendre le chemin de Rome, où le sénat l'invitait à venir goûter un repos si légitimement dû à ses Dio. travaux et à ses exploits. En partant il laissa en Syrie son armée, dont il confia le commandement à Adrien.

Celui-ci n'avait ni le zèle ni peut-être la capacité

nécessaires pour continuer une guerre si difficile: ainsi l'éloignement du conquérant fut la perte de toutes ses conquêtes. Les Parthes, dédaignant le roi que Trajan leur avait donné, le déposèrent, se remirent en possession d'être gouvernés selon leurs lois, et rappelèrent Chosroès, qui avait été détrôné par les Romains. L'Arménie et la Mésopotamie retournèrent à leurs anciens maîtres; et voilà à quoi aboutirent les grands et glorieux exploits de Trajan. Pour tant de dépenses, tant de dangers, tant de sang répandu, il ne resta aux Romains que la honte d'une entreprise manquée.

Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

Comme la maladie de Trajan dura plusieurs mois, elle donna le temps de dresser des batteries par rapport à sa succession, qui devenait incertaine parce qu'il était sans enfants. Personne n'y avait des prétentions plus apparentes qu'Adrien son compatriote, son allié, son proche parent, et actuellement parvenu à un degré d'élévation au-dessus duquel il n'y avait plus que l'empire. J'ai dit qu'il avait été questeur sous le quatrième consulat de Trajan, l'an de Rome 852; il fut fait tribun du peuple quatre ans après, en 856, préteur en 858, consul substitué en 860, et enfin désigné consul ordinaire, et revêtu du commandement général de Syrie, la dernière année de Trajan.

Projets et manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan. Spart. Adr. 2, 3, 4.

C'étaient là bien des titres qui flattaient les espérances ambitieuses d'Adrien, et il avait pris soin de les appuyer par une attention continuelle à plaire en tout à Trajan, et à tâcher de mériter son amitié et son estime, depuis le moment qu'il le vit adopté par Nerva. On peut se rappeler ici les premières démarches qu'il fit dans ce point de vue. Il accompagna ensuite ce prince guerrier dans la plupart de ses expéditions; et,

commandant d'une légion dans la seconde guerre contre les Daces, il se signala par un grand nombre d'actions de bravoure, dont Trajan le récompensa en lui donnant le diamant qu'il avait lui-même reçu de Nerva; présent qu'Adrien regarda comme un gage de son adoption future. Entre sa préture et son consulat, ayant été fait gouverneur de la basse Pannonie, il remplit avec un égal succès les fonctions de général et de magistrat. D'une part il réprima les Sarmates, et maintint dans son armée l'exacte observance de la discipline militaire ; de l'autre il réduisit au devoir les intendants, qui portaient leurs prétentions au-delà de leurs droits véritables. C'est par cette bonne administration qu'il mérita le consulat.

Pendant qu'il exerçait cette souveraine magistrature, il reçut par Licinius Sura, le plus intime des confidents de Trajan, des assurances de son adoption. Il croyait déja toucher au but auquel il aspirait depuis si longtemps; mais Sura mourut peu après, et Adrien perdit en lui un puissant protecteur. Il est vrai qu'il le remplaça dans un emploi de confiance. Trajan, moins encore par incapacité que par paresse, si nous en croyons
Jul. Cæs. Julien l'apostat, ne composait pas lui-même les discours qu'il avait à prononcer. Il s'était servi de la plume de Sura; et lorsqu'il ne l'eut plus, il se reposa du même soin sur Adrien : mais la grande affaire de l'adoption n'en fut pas moins arrêtée tout d'un coup, et elle n'avança plus jusqu'à la mort de Trajan.

Adrien avait contre lui les principaux amis de ce prince. Outre Servien son beau-frère, qui avait tâché de le traverser dès les commencements, qui l'avait desservi en informant l'empereur du dérangement de sa

conduite et de ses affaires, Palma et Celsus étaient ses ennemis déclarés. Ce fut pour Adrien un nouveau motif de travailler de plus en plus à se rendre personnellement agréable à Trajan, en flattant jusqu'à ses vices. Trajan aimait le vin; Adrien se fit une loi de lui tenir tête à table. Il eut même de serviles et d'indignes complaisances pour l'infame penchant du prince. Il faisait sa cour aux jeunes gens qui plaisaient à Trajan, jusqu'à remplir auprès d'eux les plus bas ministères, et à leur appliquer lui-même sur le visage les drogues qu'ils avaient coutume d'employer pour conserver la fraîcheur et la beauté de leur teint. Mais sa grande ressource, et sans laquelle tout le reste lui aurait été inutile, fut la faveur de l'impératrice; elle le protégea constamment. C'était elle qui avait négocié et fait réussir son mariage avec la nièce de l'empereur; elle lui procura de l'emploi et un commandement important dans la guerre contre les Parthes; elle lui obtint un second consulat; et enfin, n'ayant pu vaincre l'éloignement qu'avait Trajan pour adopter Adrien, elle y suppléa par l'artifice et par la fraude.

Trajan avait de tout autres vues, et ne pensait nullement à adopter Adrien.

J'ai déja remarqué que Trajan n'avait jamais aimé Adrien; et lorsqu'il lui parut nécessaire de prendre un parti par rapport à sa succession, il ne le fit entrer pour rien dans les différents projets qui lui passèrent par l'esprit. Quelques-uns ont dit qu'il avait eu la pensée d'imiter Alexandre, en ne se désignant aucun successeur; projet peu digne d'un bon prince tel que lui, qui, ayant fait le bonheur de l'empire pendant sa vie, devait se rendre attentif à en perpétuer la tranquillité après sa mort. Selon d'autres, il eut dessein d'écrire au sénat pour laisser cette compagnie maîtresse de choisir

un empereur entre un certain nombre de sujets qu'il lui marquerait dans sa lettre. Ce plan paraît avoir assez de rapport avec ce que Dion raconte à l'occa-
Dio; Adr. sion de Servien. Il témoigne que dans un repas Trajan exhorta ses convives à lui nommer dix sujets capables de l'empire, et qu'après un moment de réflexion il se reprit : « Je ne vous en demande que neuf, leur dit-il ; « j'en tiens déja un : c'est Servien. » J'ai dit ailleurs qu'il pensa à Lusius Quiétus, quoique étranger et
Spart. maure de nation. Spartien attribue encore à Trajan des vues sur Nératius Priscus, fameux jurisconsulte, dont il prétend que le choix était goûté par les amis de l'empereur ; et la chose alla si loin qu'un jour Trajan dit à Priscus : « Si les destins disposent de moi, je « vous recommande les provinces. » Expression que je crois devoir faire remarquer au lecteur en passant, comme une preuve que Trajan se regardait plutôt comme généralissime de la république que comme monarque, et ne croyait directement soumises à sa puissance que les provinces et les armées.

Il résulte clairement de tous ces faits réunis, que l'intention de Trajan n'était point du tout d'adopter
Dio, Adr. Adrien ; aussi Dion assure-t-il, d'après le témoignage de son père Apronianus, qui fut gouverneur de la province de Cilicie, où Trajan est mort, qu'il n'y eut point d'adoption. Voici de quelle manière fut conduite toute l'intrigue.

Il meurt, et Adrien lui succède en vertu d'une adoption supposée. Dio, Traj. et Adr.

Trajan, affligé d'une paralysie à laquelle s'était jointe l'hydropisie, suite assez ordinaire des excès du vin, semblait tombé dans un état où les impressions étrangères devaient prendre plus d'ascendant sur son esprit ; néanmoins il persista jusqu'à la fin dans la résolution

de ne point adopter Adrien. Peut-être était-il entretenu dans la défiance contre ceux qui l'approchaient par les soupçons qu'il avait conçus sur la cause de sa maladie et par l'idée de poison dont il s'était frappé, quoique sans beaucoup de fondement, à ce qu'il paraît. Il avait pris la mer pour s'en retourner à Rome; mais, arrivé à Sélinonte en Cilicie, il eut une seconde attaque d'apoplexie[1] dont il ne revint plus. Plotine, secondée par Tatien, qui avait été tuteur d'Adrien, se rendit maîtresse des derniers moments de son mari. Libre de feindre ce qu'elle voudrait, elle répandit dans le public une prétendue adoption d'Adrien par Trajan, et elle en envoya avis au sénat; mais la lettre, signée de Plotine et non pas de Trajan, décelait la supercherie. Elle aurait pu contrefaire la main de son mari, comme elle lui avait prêté le ministère d'une voix étrangère; car on assure qu'elle joua une scène comique, en apostant un fourbe qui fit le personnage de l'empereur malade, et qui d'une voix faible et mourante déclara qu'il adoptait Adrien. Pour donner une couleur de vraisemblance à la pièce, on tint la mort de Trajan cachée pendant quelque temps; ainsi nous en ignorons la date précise. On sait seulement qu'Adrien, qui était à Antioche, reçut le 9 d'août la nouvelle de son adoption, et le 11 celle de la mort de Trajan. Spart.

Ainsi ce grand empereur, ce conquérant redouté, qui avait jeté des ponts sur le Danube et sur le Tigre, qui avait conquis la Dace et mis l'empire des Parthes

[1] Selon Eutrope, Trajan mourut d'un flux de ventre. J'ai préféré l'autorité de Dion, qui dit que ce prince fut emporté par une mort subite. Dans cette supposition on conçoit plus aisément comment Plotine put faire réussir l'intrigue d'une fausse adoption.

à deux doigts de sa ruine, mourut en laissant un successeur qui n'était pas de son choix, et très-mal intentionné pour sa gloire, comme il paraîtra par la suite.

Honneurs rendus à la mémoire de Trajan.

Adrien néanmoins affecta de montrer d'abord un grand zèle pour honorer la mémoire de son prédécesseur. Il lui fit célébrer de magnifiques obsèques à Sélinonte, qui de son nom fut appelée Trajanople. Ses cendres, enfermées dans une urne d'or, furent portées à Rome, et elles y entrèrent en pompe sur un char triomphal, précédées du sénat et suivies de l'armée. On les plaça sous la fameuse colonne qu'il avait élevée dans la place bâtie par ses soins; et ce fut encore une distinction pour Trajan, que d'avoir sa sépulture dans la ville où jamais personne n'avait été inhumé. On le mit au rang des dieux. On institua en son honneur des jeux qui furent appelés Parthiques, et qui, après avoir été régulièrement exécutés pendant plusieurs années, tombèrent enfin en désuétude et en oubli.

Durée de sa vie et de son règne.

Trajan avait vécu près de soixante-quatre ans, et régné dix-neuf ans, six mois et quinze jours, à compter jusqu'au onzième jour d'août, qui était celui duquel Adrien datait le commencement de son empire.

Vertus et vices de Trajan.

Trajan n'eut aucun des vices qui nuisent directement à la société, et il posséda même en un haut degré les vertus contraires, la modestie, la clémence, l'amour de la justice, l'éloignement du faste, et une libéralité judicieuse, qui trouvait des ressources intarissables dans la sagesse de son économie. Le genre humain, heureux sous son gouvernement, lui a témoigné sa reconnaissance par une estime et une admiration qui subsistent encore aujourd'hui; mais ce ne

peut être que par une prévention aveugle que quelques-uns aient entrepris de le canoniser en quelque façon, en avançant que saint Grégoire, pape, obtint de Dieu le salut de cet empereur cinq cents ans après sa mort. Outre l'absurdité d'une pareille fable, les vices honteux de la conduite personnelle de Trajan ne l'ont rendu que trop digne de la vengeance divine.

J'ai parlé plus d'une fois de sa passion pour le vin, qui l'obligea, selon un auteur, à prendre la déshonorante précaution de défendre que l'on exécutât les ordres qu'il donnerait après de longs repas. Ses débauches contre nature doivent le couvrir d'un opprobre éternel. J'oserai compter aussi parmi ses défauts son ardeur insatiable pour la guerre, dont les succès l'enflèrent, et dont les disgraces jetèrent de l'amertume sur les derniers temps de sa vie. Aurel. Vict.

Tel est le vice de la nature humaine, lorsqu'elle est laissée à elle-même. Nulle vertu parfaite, et les plus vantées ont souvent les taches les plus horribles.

MÉMOIRE DE M. D'ANVILLE

SUR LE PONT CONSTRUIT PAR TRAJAN SUR LE DANUBE.

Le comte Marsigli n'a pas marqué avec assez d'exactitude la longueur du pont construit par Trajan sur le Danube. Il fait cette longueur de 440 *colphers* de Vienne, qui selon lui équivalent des toises françaises.

Le *klaffter*, et non *colpher*, est une mesure composée en effet de 6 *schuhs*, comme la toise est compo-

sée de 6 pieds. *Schuh* signifie proprement *calceus*, et, de même que le mot de *fuss*, il désigne le pied. La mesure du pied de Vienne est inférieure au pied de Paris d'un tiers de pouce : donc, le klaffter ne vaut que 5 pieds 10 pouces de la mesure française.

Mais ce n'est pas par cet endroit seulement que la mesure donnée par le comte de Marsigli manque de précision. Le baron Hingelhard, officier habile, et qui a commandé sur la frontière de Hongrie pour la cour de Vienne, a mesuré la longueur du pont; et, prise du parement de l'une de ses culées au parement de l'autre, il l'a trouvée d'environ 535 klaffters, qui font 520 toises françaises.

Le comte Marsigli règle le nombre des arches du pont à 22, sans qu'il paraisse que ce nombre lui ait été indiqué positivement par la distinction et l'évidence actuelle des piles qui soutenaient les arches; et même, dans la représentation qu'il donne en profil, on n'en compte que 21.

Selon un plan du pont, dressé par le baron Hingelhard, et que j'ai vu dessiné à la main, j'ai compté 19 piles, outre les culées. Ces piles, ou les parties qui en restent, font comme des espèces d'îlots dans le cours du fleuve; et il n'en paraît ainsi que quelques-unes vers les deux bords, celles du milieu de son lit ayant été plus tôt détruites et submergées. Il est à présumer que c'est par l'intervalle des vestiges de piles subsistants qu'on a déterminé le nombre complet des piles, à raison de l'espace donné entre les culées.

Le comte Marsigli a pensé que les dimensions du pont de Trajan marquées par Dion Cassius ne méritaient aucune considération; et en effet on n'y démê-

lera aucun rapport avec l'indication qu'il donne de la longueur de ce pont. Cependant quand on fait attention que Dion avait gouverné la Pannonie, province située sur le Danube même et peu éloignée du pont de Trajan, on n'est pas disposé à rejeter légèrement et sans examen le rapport d'un historien qui a pu connaître la chose par ses yeux.

Dion dit que le pont était porté sur 20 piles; le plan du baron Hingelhard n'en admet à la vérité que 19: mais le nombre de 20 arches, qui résulte de 19 piles, a pu faire compter 20 piles à Dion, en y comprenant la première des deux culées qui soutenaient le pont. L'épaisseur des piles était de 60 pieds, selon Dion, et leur intervalle ou l'ouverture des arches de 170: les 20 arches font 3,400 pieds, les 19 piles 1,140; le total est de 4,540.

En prenant la mesure des pieds sur celle du pied romain, comme il paraît tout naturel de le faire, et le pied romain s'évaluant 1,306 parties du pied de Paris divisé en 1,440, les 4,540 pieds romains font 4,117 pieds 6 pouces 4 lignes de la mesure française, ou 686 toises. Or, ce calcul étant fort différent de ce que vaut la longueur actuelle et prise sur le lieu même, comment concilier le rapport de Dion avec cette longueur bien mesurée, comme je l'ai rapporté? Je me flatte d'avoir reconnu le nœud de la difficulté, et j'indiquerai le moyen de la faire disparaître.

Il y a apparence que les architectes romains avaient plus à la main, dans la construction des édifices, la mesure du palme que celle du pied; et même encore actuellement à Rome, le *palmo architettonico* est plus d'usage que le pied; ce qui s'est étendu même à la dé-

finition de la *catena* et du *staiolo*, dont le mille actuel romain se compose. Or, le palme dont il s'agit a toujours été réputé les trois quarts du pied: et sur cet élément et cette considération, en lisant des palmes au lieu de lire des pieds dans l'historien Dion, qui a bien pu prendre l'un pour l'autre, ce qui d'abord paraît s'évaluer 686 toises, avec 1 pied 6 pouces 4 lignes de plus, se réduit au vrai à 515 toises ou environ. La mesure actuelle du baron Hingelhard faisant compter 520 toises, je demande si l'on peut se flatter d'une précision plus parfaite dans une analyse de cette espèce, et si la convenance n'est pas telle qu'on soit assuré d'avoir reconnu la vérité, et de savoir positivement à quoi s'en tenir sur ce dont il est question.

ADRIEN.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

FASTES DU RÈGNE D'ADRIEN.

..... QUINTIUS NIGER. AN. R. 868. DE J.C. 117.
C. VIPSTANUS APRONIANUS.

Adrien reçoit à Antioche, le 11 d'août, la nouvelle de la mort de Trajan, et se fait proclamer empereur par les légions de Syrie.

Il écrit ensuite au sénat pour demander la confirmation de ce qui avait été fait par les troupes. Le sénat lui défère tous les titres de la puissance impériale.

Il va à Sélinonte rendre ses derniers devoirs aux cendres de Trajan, et revient en Syrie.

Il fait préfet du prétoire Tatien, autrefois son tuteur.

Troubles en différentes parties de l'empire.

Martius Turbo, substitué à Lusius Quiétus dans le gouvernement de la Palestine, achève de pacifier cette contrée.

Adrien abandonne les conquêtes de Trajan sur les Parthes, et consent que l'Euphrate redevienne la borne des deux empires.

Il part pour s'en retourner à Rome.

An. R. 869. De J.C. 118. IMP. ADRIANUS AUGUSTUS II.
..... FUSCUS SALINATOR.

Adrien passe par l'Illyrie, et vient à Rome.

Il refuse d'abord le titre de *père de la patrie*, qu'il accepte néanmoins avant la fin de l'année.

Largesses d'Adrien.

An. R. 870. De J.C. 119. IMP. ADRIANUS AUGUSTUS III.
..... RUSTICUS.

Adrien retourne en Illyrie, remporte quelques avantages sur les Sarmates et les Roxolans, qui faisaient des courses dans la Mésie, et conclut la paix avec eux, moyennant une pension qu'il convient de leur payer.

Il fait Martius Turbo préfet de la Pannonie et de la Dace.

Conjuration formée contre lui par quatre consulaires, que le sénat punit de mort. L'un d'eux était Lusius Quiétus. Adrien veut paraître n'avoir point eu de part à cette sévère vengeance. Il revient à Rome.

Remise accordée par lui de tout ce qui restait dû au fisc ou au trésor public. Cette remise se montait à neuf cents millions de sesterces.

Adrien donne toutes les marques possibles de considérations au sénat.

Il ôte à Tatien la charge de préfet du prétoire, et lui choisit Martius Turbo pour successeur.

Retraite de Similis, aussi préfet du prétoire : Septicius Clarus mis en sa place.

Adrien permet au philosophe Euphrate de se donner la mort.

L. CATILIUS SEVERUS II. AN. R. 871.
T. AURELIUS FULVUS. DE J.C. 120.

On croit que le second des deux consuls de cette année est celui qui fut dans la suite l'empereur Tite Antonin.

Adrien commence ses voyages, et va en Gaule et dans la Germanie.

Il maintient avec fermeté, mais sans rigueur, la discipline militaire.

Les villes de Nicée et de Nicomédie, ravagées par un tremblement de terre, sont rétablies par les libéralités d'Adrien.

M. ANNIUS VERUS II. AN. R. 872.
..... AUGUR. DE J.C. 122.

Le consul Annius Vérus est l'aïeul paternel de Marc-Aurèle.

Adrien passe dans la Grande-Bretagne. Il y construit un mur pour arrêter les courses des Barbares du nord de l'île.

Disgrace de Suétone et de Septicius Clarus.

Sédition dans Alexandrie à l'occasion du bœuf Apis.

Adrien revient en Gaule, et va passer l'hiver en Espagne.

..... ACILIUS AVIOLA. AN. R. 873.
..... CORELLIUS PANSA. DE J.C. 122.

Adrien rétablit le temple d'Auguste à Tarragone.

Il passe d'Espagne en Mauritanie, où il apaise quelques troubles; ce qui donna lieu de lui décerner l'honneur des *supplications*.

Durant le cours des quatre années suivantes, dont

nous marquerons simplement les consuls, Adrien visita la Grèce, la Syrie et l'Orient, toute l'Asie-Mineure, et ayant repris sa route par la Grèce, il vint en Sicile, d'où il retourna à Rome.

Dans toutes les villes et les provinces de l'empire où il passa, il laissa des preuves de sa munificence par la construction ou le rétablissement d'ouvrages et d'édifices publics, et il eut grande attention d'y faire fleurir le bon ordre et les lois. Par rapport aux rois et peuples barbares des frontières, son objet fut d'entretenir la paix, et il y réussit.

An. R. 874. De J. C. 123. Q. ARRIUS PÆTINUS.
C. VENTIDIUS APRONIANUS.

An. R. 875. De J. C. 124. MAM. ACILIUS GLABRIO.
C. BELLICIUS TORQUATUS.

An. R. 876. De J. C. 125. P. CORNELIUS SCIPIO.
ASIATICUS II.
..... VETTIUS AQUILINUS.

An. R. 877. De J.C 126. M. ANNIUS VERUS III.
L. VARIUS AMBIBULUS.

Adrien revient à Rome.

Apologies pour le christianisme présentées à l'empereur par S. Quadrat et S. Aristide. Rescrit d'Adrien favorable aux chrétiens.

An. R. 878. De J.C. 127. ..... TITIANUS, ou peut-être TATIANUS.
..... GALLICANUS.

On peut croire avec assez de vraisemblance que le premier des deux consuls de cette année est Tatien,

auparavant préfet du prétoire, qui peu après son élévation au consulat fut proscrit.

..... TORQUATUS ASPRENAS. AN. R. 879. DE J. C. 128.
..... ANNIUS LIBO.

Le second des deux consuls de cette année était oncle paternel de Marc-Aurèle.

P. JUVENCIUS CELSUS II. AN. R. 880. DE J. C. 129.
Q. JULIUS BALBUS.

Juvencius Celsus, consul de cette année, est un fameux jurisconsulte qu'Adrien appelait souvent en conseil.

Tremblement de terre en Bithynie.

Adrien recommence ses voyages par l'Afrique, d'où il revient dans l'année même à Rome.

Mort de Plotine, veuve de Trajan.

Q. FABIUS CATULLINUS. AN. R. 881. DE J. C. 130.
M. FLAVIUS ASPER.

Dédicace du temple bâti par Adrien à la ville de Rome et à Vénus.

Basse envie d'Adrien contre l'architecte Apollodore, qu'il fait mourir.

Adrien, étant reparti de Rome, traverse de nouveau l'Asie, vient en Syrie; et, dans cette année et les suivantes, il visite l'Arabie, la Palestine, l'Égypte.

Étant en Orient, il renvoie à Chosroès, roi des Parthes, sa fille prise par Trajan.

SER. OCTAVIUS LÆNAS PONTIANUS. AN. R. 882. DE J. C. 131.
M. ANTONIUS RUFINUS.

Édit perpétuel publié par Adrien.

An. R. 883. De J. C. 132. ..... Augurinus.
..... Sergianus.

Adrien en Égypte.

Sépulture de Pompée rétablie.

Mort d'Antinoüs, dont Adrien ne rougit pas de faire un dieu.

An. R. 884. De J. C. 133. ..... Hiberus.
..... Sisenna.

An. R. 885. De J. C. 134. C. Julius Servianus III.
C. Vibius Varus.

Adrien vient passer l'hiver à Athènes, qu'il affectionnait singulièrement, et qu'il combla de ses bienfaits.

Les courses des Alains arrêtées par Adrien.

Révolte des Juifs. Barcochébas se met à leur tête. Tinnius Rufus, alors gouverneur du pays, s'oppose à leurs premières fureurs. Julius Sévérus est mandé de la Grande-Bretagne pour les dompter.

An. R. 886. De J. C. 135. ..... Pontianus.
..... Atilianus.

Adrien revient à Rome.

Tombé en langueur, il adopte L. Ceionius Commodus, sujet vicieux et d'une très-mauvaise santé. Il le fait préteur, et l'envoie commander en Pannonie.

Prise de Bitther, dernier exploit de la guerre contre les Juifs; Barcochébas y périt.

An. R. 887. De J. C. 136. L. Ceionius Commodus [1].
Sex. Vetulenus Civica Pompeianus.

L'humeur d'Adrien s'aigrit par la maladie. Il fait

[1] Commodus est le même dont l'adoption par Adrien vient d'être

mourir Servien son beau-frère, Fuscus son petit-neveu, et plusieurs autres.

Fin de la guerre des Juifs.

L. ÆLIUS VERUS CÆSAR II. — AN. R. 888. DE J.C. 137.
P. COELIUS BALBINUS.

Julius Sévérus, après avoir terminé la guerre des Juifs, est envoyé gouverner la Bithynie, et ne se montre pas moins grand magistrat que grand capitaine.

Ælia Capitolina rebâtie en la place de Jérusalem.

Défense aux Juifs d'y entrer, si ce n'est au jour anniversaire de la destruction de leur ville.

..... CAMERINUS. — AN. R. 889. DE J.C. 138.
..... NIGER.

Vérus César meurt la nuit qui précède le 1^er janvier.

Le 25 février Adrien adopte Tite Antonin, et il lui fait adopter M. Annius Vérus, depuis appelé Marc-Aurèle, et le fils de Vérus César.

Mort de Sabine, femme d'Adrien.

Adrien se désespère. Il demande une épée ou du poison pour se donner la mort, et Antonin défend qu'on lui obéisse.

rapportée sous l'année précédente. Il devrait donc être appelé Élius César dans son premier consulat, comme il l'est dans le second qui va suivre. Si, pour résoudre cette difficulté, l'on veut supposer qu'il n'ait été adopté que sur la fin de cette année, il faut donner un démenti formel à Spartien, qui place son adoption avant sa préture et son consulat. On peut conjecturer qu'Adrien avait résolu l'adoption de Commodus dès l'année précédente, et manifesté sa résolution; qu'il l'y préparait par les honneurs de la préture et du consulat, mais que l'adoption ne fut exécutée solennellement que dans l'année où Commodus fut consul pour la première fois.

Plusieurs sénateurs sauvés par Antonin des fureurs d'Adrien.

Mort d'Adrien à Baies en Campanie, le 10 juillet.

Le sénat voulait condamner sa mémoire et abolir ses actes. Antonin lui sauve cet affront, et obtient même pour lui, quoique avec beaucoup de peine, l'honneur de l'apothéose.

§ I. Adrien, proclamé empereur en Syrie, écrit au sénat pour demander la confirmation de ce qui avait été fait par l'armée. Le sénat accorde ce qui lui était demandé. Adrien reste quelque temps en Orient. Il abandonne toutes les conquêtes de Trajan en Orient. Jalousie d'Adrien contre la gloire de Trajan. Il maintient la paix durant tout son règne, en l'achetant des Barbares. Les Juifs réduits à une entière soumission par Martius Turbo. Adrien revient à Rome, et il assure la tranquillité de la Dace en faisant la paix avec les Sarmates et les Roxolans. Dangers de la part d'ennemis domestiques. Adrien use d'abord de clémence. Conspiration. Quatre consulaires mis à mort. Adrien se défend d'avoir eu part à ces exécutions. Il tâche d'en effacer l'impression odieuse par ses libéralités envers les peuples. Mélange de vices et de vertus dans Adrien. Maxime populaire d'Adrien sur la nature de son pouvoir. Son goût pour la simplicité. Il vivait familièrement avec ses amis. Sa conduite envers le peuple mêlée de complaisance et de fermeté. Il se montre aussi populaire par rapport aux villes alliées ou sujettes de l'empire. Il est affable et libéral envers les particuliers. Son attention à soulager les calamités publiques. Traits de sa clémence. Multitude et magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'empire. Soin de la justice. Il la rendait souvent lui-même. Son attention à veiller sur la conduite des gouverneurs de provinces. Quatre consulaires établis avec pouvoir de juridiction sur l'Italie. Édit perpétuel. Ordonnances sur divers objets. Adrien ne donne aucun crédit à ses affranchis. Il maintient la discipline mili-

taire par sa vigilance et par ses exemples. Il est extrêmement aimé des soldats. Il fait plusieurs réglements par rapport à la milice romaine. Adrien moins estimable comme homme que comme prince. Il se pique d'embrasser toutes les sciences et tous les arts, et même l'astrologie et la magie. Il se rend habile dans la religion des Romains et dans celle des Grecs, et il méprise toutes les autres. Il fut modéré par rapport à la religion chrétienne. Curiosité indiscrète d'Adrien dans les choses de la vie. Il aime le commerce des savants, et leur mérite excite sa jalousie. Exemples de Denys de Milet et de Favorin. Il exile, et ensuite fait mourir l'architecte Apollodore. Il est toujours outré dans son amitié et dans sa haine. Il porte envie même à la gloire des morts. Il persécuta tous ses amis. Tatien proscrit. Martius Turbo disgracié. Similis se retire. Mauvais procédé d'Adrien contre sa femme. Disgrace de Septicius Clarus et de Suétone. Débauche énorme d'Adrien. Antinoüs. Passion démesurée d'Adrien pour les chiens, pour les chevaux, pour la chasse. Idée que l'on peut se former du caractère d'Adrien.

ADRIEN, appelé à l'empire sur un titre plus que suspect, se hâta de s'en prévaloir avant que l'on en pût découvrir et mettre au jour la fausseté. Dès qu'il eut reçu à Antioche, où il était, la nouvelle de la mort de Trajan, il se fit reconnaître et proclamer par l'armée dont il avait le commandement. Après s'être mis ainsi par le fait en possession du souverain pouvoir, il n'était plus question que de la forme, mais d'une forme importante pour achever l'ouvrage. Il demanda donc au sénat la confirmation de ce qui avait été fait par les troupes. Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet, il s'excusa de n'avoir pas attendu le jugement de la compagnie avant que de prendre le titre d'empereur, et il

Adrien proclamé empereur en Syrie, écrit au sénat pour demander la confirmation de ce qui avait été fait par l'armée.

Dio, et Spart. Adr. 5 et 6.

en rejeta la cause sur l'empressement des légions qui n'avaient pas voulu souffrir que la république demeurât sans chef. En même temps, par une affectation de modestie qui ne lui coûtait pas beaucoup, il se déclarait ennemi de la flatterie, et défendait que ni dans l'occasion présente, ni jamais en aucune autre, on lui décernât aucun titre d'honneur, qu'il n'y eût auparavant donné son consentement. Il faisait aussi les plus magnifiques promesses, protestant qu'il se gouvernerait en tout par la vue du bien public, et s'engageant par serment à ne jamais ordonner la mort d'aucun sénateur. Enfin il s'acquittait du devoir de la piété filiale, en priant que l'on mît au rang des dieux son prédécesseur et père adoptif.

Dio ap. Val.

Soit que la fraude de l'adoption d'Adrien n'ait point été connue dans le temps, soit que ceux qui pouvaient en avoir quelque soupçon n'osassent remuer une affaire si délicate, ce qui est certain, c'est que le sénat n'incidenta en aucune façon sur la légitimité du titre, qui était le fondement de l'élévation du nouvel empereur. On lui accorda tout ce qu'il demandait, et même plus. Car le nom de père de la patrie lui fut offert, comme un apanage du rang suprême : mais Adrien s'en défendit, et le trouvant trop onéreux pour sa modestie, il différa de l'accepter, suivant l'exemple d'Auguste, qui ne l'avait pris qu'après un certain nombre d'années. Il paraît néanmoins que la résistance d'Adrien n'alla pas loin, et qu'il consentit d'être appelé père de la patrie dès l'année suivante, la seconde de son règne. On voulut encore le décorer du triomphe que Trajan avait mérité par ses exploits en Orient. Quoique cette adulation eût une couleur, puisque

Le sénat accorde tout ce qui lui était demandé. Spart.

Tillem. not. 1 sur Adr.

Adrien avait eu un commandement important dans la guerre contre les Parthes, il refusa absolument de s'approprier un honneur étranger, et il le réserva tout entier pour les cendres du vrai vainqueur. Il ordonna que l'urne sépulcrale de Trajan serait portée en entrant dans Rome sur un char triomphal, et accompagnée non d'une pompe funèbre, mais de tout l'appareil du triomphe le plus magnifique. Quant aux témoignages de respect et de tendresse qu'il avait proposé que l'on rendît à la mémoire de Trajan, le sénat s'y porta avec un zèle plus sincère et plus vif que n'était celui du prince qui les demandait. L'obéissance n'avait rien à faire où le cœur agissait de son propre mouvement

Adrien reste quelque temps en Orient.

Adrien fut retenu quelque temps en Orient par le besoin des circonstances. Ne pouvant donc accompagner à Rome les cendres de son prédécesseur, il ne se dispensa pas néanmoins de venir les honorer en personne : et après s'être acquitté de ce devoir à Sélinonte, laissant le soin de les transporter en Italie à Plotine veuve de Trajan, à Matidie sa nièce, et à Tatien, il s'en retourna à Antioche.

J'ai déja dit qu'Adrien n'aimait point la guerre, et que c'était la seule nécessité de faire sa cour à Trajan qui l'avait contraint de s'appliquer aux exercices militaires, et de suivre ce prince belliqueux dans la plupart de ses expéditions. Dès qu'il fut le maître, il manifesta son goût décidé pour la paix.

Il abandonne toutes les conquêtes de Trajan en Orient.

Il se trouvait dans une position pleine de difficultés et de périls. L'empire romain était alors au plus haut comble de grandeur où il soit jamais parvenu, mais agité par bien des troubles. Les peuples nouvellement conquis par Trajan avaient profité de la maladie de ce

prince, comme je l'ai dit, pour secouer le joug. Les Maures à l'extrémité de l'Afrique, les fières nations de la Grande-Bretagne, les Sarmates sur la Téisse et le Danube, ou étaient en mouvement, ou ne tardèrent point à s'y mettre. L'Égypte, la Lybie, la Palestine, n'étaient pas encore remises des violentes secousses qu'y avait excitées la révolte des Juifs. Enfin, Adrien pouvait craindre au dedans les intrigues, les complots, les conspirations de ceux qui étaient mécontents de son élévation. Il lui eût été peut-être bien difficile de faire face à tout dans les commencements d'un règne encore mal affermi. Il prit le parti de diminuer d'abord ses embarras en se procurant la paix du côté de l'Orient, par l'abandon des conquêtes que Trajan y avait faites. Il prétendait en cela suivre l'exemple de Caton l'ancien, qui, disait-il, avait opiné dans le sénat à donner la liberté aux Macédoniens, parce qu'il n'était pas possible de les tenir assujettis. Je ne sais d'où Adrien tirait cette anecdote, qu'il n'est pas aisé de concilier avec les faits les mieux attestés dans l'histoire[1]. Mais il souhaitait couvrir par l'autorité d'un nom fameux la honte de resserrer les bornes de l'empire, et de donner un démenti à l'Oracle[2], qui avait promis que le dieu Terme

[1] On peut voir au tome VII, p. 15, de l'histoire de la république, les motifs qui déterminèrent le sénat à accorder la liberté aux Macédoniens après la défaite et la prise de Persée. La crainte de ne pouvoir être maître de ces peuples n'y entre pour rien.

[2] Voyez Hist. de la république, tom. I, p. 316. S. Augustin, l. IV, de la Cité de Dieu, c. 29, fait contre les païens la même observation que nous répétons ici, sur la nécessité où ce prétendu dieu Terme s'était trouvé de reculer par obéissance aux ordres d'Adrien, après avoir résisté à Jupiter. On peut ajouter qu'il ne reculait pas alors pour la première fois, et que le traité des Romains avec Porséna avait déja convaincu de faux la prédiction dont il s'agit, s'il est vrai qu'elle ait jamais été faite. Voyez le même tome de l'Hist. Rom. p. 372.

ne reculerait jamais. Adrien reconnut donc Chosroès; retira tout ce qui restait encore de troupes romaines dans l'Arménie, dans l'Assyrie, et dans la Mésopotamie; et consentit que l'Euphrate redevînt, comme il l'avait été avant Trajan, la barrière de l'empire romain. Les Arméniens se donnèrent un roi, et Parthamaspatès, que Trajan avait fait roi des Parthes, reçut d'Adrien un petit état qui n'est pas autrement spécifié. Spart. 21 et 5.

On a compté parmi les motifs qui déterminèrent Adrien à abandonner ces trois provinces, la jalousie contre la gloire de son prédécesseur, qui les avait conquises. Ce soupçon n'est pas sans fondement. Adrien ressemblait trop peu à Trajan pour l'avoir jamais aimé: et comme il était envieux par caractère, on n'a pas lieu de s'étonner que des trophées à l'éclat desquels il ne pouvait atteindre lui blessassent les yeux. Eutrope assure qu'il eut aussi la pensée de renoncer à la Dace, et qu'il n'en fut empêché que par les représentations que lui firent ses amis sur le grand nombre de citoyens romains que Trajan avait transportés et établis dans ce pays, et qui allaient être livrés aux fureurs et à la cruauté des Barbares, si l'on exécutait le dessein de se resserrer en-deçà du Danube. Il se rendit à cette raison, mais il dégrada le plus beau monument de la gloire de Trajan dans ces contrées. Il détruisit les arches du pont sur le Danube, et n'en laissa subsister que les piles. Son intention était, disait-il, de prévenir les courses des Barbares, qui en forçant la garde du pont, se répandaient impunément dans la Mésie. Il est singulier qu'un empereur romain craignît des peuples dont il lui était si aisé de se faire craindre. Il se prouvait timide, en voulant se disculper d'être ingrat. On ne nous dit point

Jalousie d'Adrien contre la gloire de Trajan. Spart. c. 9.

Eutrop.

Dio, Traj.

Spart.

quel prétexte il allégua pour abattre un théâtre que Trajan avait construit à Rome dans le Champ de Mars. Mais un prince, que tant de raisons, au moins de bienséance, engageaient à conserver les monuments de son prédécesseur, ne pouvait les détruire sans se faire taxer de malignité et d'envie.

Il avait d'autant plus mauvaise grace à se montrer ainsi l'ennemi de la mémoire de Trajan, que s'il faisait quelque chose qu'il sentît devoir déplaire, il ne manquait pas d'opposer à la censure publique ce nom respecté. Il agissait en tout, disait-il, suivant les ordres que lui avait laissés Trajan: artifice renouvelé d'après l'exemple d'Antoine et de Tibère, qui avaient fait un semblable usage, l'un du nom de César, l'autre de celui d'Auguste. Nous trouverons plusieurs autres traits dans la vie d'Adrien, qui ne marquent pas en lui une belle ame ni un cœur reconnaissant.

J'ai dit qu'outre les mouvements de l'Orient, qu'Adrien fit cesser en sacrifiant la gloire de son prédécesseur et celle de l'empire, il y avait aussi des troubles dans plusieurs autres provinces. Les écrivains qui me servent de guides sont si stériles, si maigres, si peu attentifs à remplir les devoirs d'historien, que nous trouvons souvent des lacunes dans les faits, des récits tronqués. Ainsi je ne puis satisfaire la curiosité de mes lecteurs sur les mesures que prit Adrien pour rétablir la paix dans toutes les parties de l'empire. Voici ce que fournissent les monuments qui nous restent.

Les Juifs réduits à une entière soumission par Martius Turbo.

Lusius Quiétus avait été employé par Trajan contre les Juifs de la Mésopotamie, et il était, à la mort de ce prince, gouverneur de la Palestine. Adrien se défiait de lui. Il le priva de son gouvernement: il le dés-

arma, en lui ôtant le commandement des auxiliaires Maures ses compatriotes, qui lui étaient de tout temps attachés, ou même en les cassant[1]: et il chargea en sa place du soin de contenir les Juifs, et de les réduire à une pleine et entière soumission, Martius Turbo, chevalier romain qui n'avait pas de moindres talents que Lusius, et sur lequel Adrien comptait comme sur un ancien ami. Turbo réussit dans la commission qui lui avait été donnée; et il fut ensuite envoyé en Mauritanie, où il calma pareillement les troubles, que peut-être la disgrace de Lusius y avait causés. Spart. 5, 6, 7, et 4.

Adrien visita par lui-même la Dace, inquiétée par les courses des Sarmates : et c'est sans doute dans la vue de pacifier cette province que, lorsqu'il quitta l'Orient pour revenir en Italie, en l'année qui suivit la mort de Trajan, il prit sa route par l'Illyrie. Nous ne savons point le détail de ce qu'il y fit alors; mais l'année d'après il fut encore obligé d'y retourner pour s'opposer aux Sarmates et aux Roxolans, qui, se plaignant de ce qu'on prétendait diminuer la pension que l'on était convenu de leur payer, avaient pris les armes. Il paraît qu'il y eut quelque combat, dont le succès fut avantageux pour les Romains : et c'est vraisemblablement à cette occasion qu'arriva ce qui est rapporté par Dion, au sujet des Bataves qui servaient comme auxiliaires dans l'armée d'Adrien. Ils passèrent le Danube

Adrien revient à Rome, et assure la tranquillité de la Dace en faisant la paix avec les Roxolans. An. R. 869.

Eus. Chron.

Dio, p. 792.

[1] Je suis obligé de me servir de cette alternative, parce que l'expression originale est obscure, *sublatis*. Les auteurs de l'histoire d'Auguste écrivent si mal, et leur langue est si différente de celle des écrivains du bon siècle, que souvent on est embarrassé à deviner leur pensée. Il s'est même glissé des fautes dans leur texte. Ainsi dans le passage que j'examine ici, *sublatis gentibus Mauris quos regebat*, je croirais qu'au lieu de *gentibus*, il faudrait lire *gentilibus*, ses compatriotes.

à la nage tout armés, et leur audace effraya tellement les ennemis, qu'elle les détermina à accepter la paix. Spart. Adrien en aida la conclusion, en leur donnant satisfaction sur leurs plaintes.

Il maintient la paix durant tout son règne en l'achetant des Barbares.

Cette expédition est la seule que cet empereur ait conduite en personne. Il n'y eut même aucune autre guerre durant tout le temps de son règne, si ce n'est celle qui fut occasionée par la révolte des Juifs, dont nous parlerons ailleurs. Adrien aimait la paix autant que Trajan avait aimé la guerre : et nous voyons dans ce qui vient d'être racouté de sa conduite à l'égard des Sarmates et des Roxolans, un trait de la politique par laquelle il se maintint en tranquillité.

En effet, de notre récit, tiré des anciens auteurs, il résulte que les rois de ces peuples barbares recevaient dès lors des empereurs romains un tribut sous le nom honnête de pension. Domitien avait le premier donné ce honteux et pernicieux exemple, en achetant la paix de Décébale. J'ai peine à croire que Trajan, fier guerrier comme il était, ait accordé aux Sarmates et aux Roxolans ce qui vis-à-vis des Daces lui avait paru une ignominie, qu'il vengea par la destruction de la nation. Il me paraît plus probable qu'Adrien, lorsqu'il vint d'Orient dans les pays voisins du Danube, avait promis de payer certaines sommes à ces peuples barbares, pour obtenir d'eux qu'ils demeurassent en paix; et qu'ayant mal rempli ses engagements, il leur fournit occasion de renouveler la guerre. Dans son second voyage il ne ménagea plus l'argent, et par cette voie il termina la querelle. Tel est le procédé qu'il suivit constamment à l'égard de Vict. Epit. tous les Barbares voisins de l'empire. Par des présents,

par des pensions, il arrêtait leur fougue, et les tenait dans le calme. Et il s'applaudissait d'une si sage conduite : il se glorifiait d'avoir plus gagné par le repos que les autres par les armes. Mais cette prétendue sagesse était une vraie lâcheté, qui, imitée par ses successeurs, devint une des principales causes de la ruine de l'empire.

Adrien ne se fia pas tellement aux promesses des Sarmates et des Roxolans, qu'il ne crût nécessaire, pour assurer la tranquillité de la Dace, d'en confier le gouvernement à un homme de vigueur et de tête. Il jeta donc les yeux sur le même Martius Turbo dont je viens de parler, et il l'établit préfet de la Pannonie et de la Dace, avec tous les honneurs et toutes les prérogatives dont, par l'institution d'Auguste, jouissait le préfet d'Égypte. Spart.

Les commencements du règne d'Adrien furent encore fatigués, comme je l'ai observé, par des intrigues et des complots tramés au dedans de l'état : et il tint à cet égard deux systèmes de conduite entièrement différents. D'abord il affecta une clémence parfaite. Pendant qu'il était encore en Orient, Tatien, qu'il avait fait préfet du prétoire, lui ayant écrit qu'il devait se défaire de Bébius Macer, qui était mal affectionné pour son service; de Labérius Maximus, suspect de vues ambitieuses, et pour cette raison actuellement relégué dans une île, et de Crassus Frugi, qui avait conspiré contre Trajan, il refusa de se prêter à ces conseils sanguinaires. Si Crassus perdit la vie peu de temps après, ce fut par sa faute, et pour avoir rompu son ban en sortant de l'île qui lui était assignée pour lieu d'exil : encore l'intendant qui le tua n'attendit-il pas

Dangers de la part d'ennemis domestiques. Adrien use d'abord de clémence.

l'ordre de l'empereur, à qui par conséquent cette mort ne peut point être imputée.

Conspiration. Quatre consulaires mis à mort. Spart. et Dio.

Deux ans après, se trouvant mieux affermi, il ne garda plus les mêmes ménagements. Durant son voyage d'Illyrie, il s'était tramé une conspiration contre lui, dont les chefs étaient quatre consulaires, Domitius Nigrinus, Lusius Quiétus, Palma et Celsus. Ces trois derniers avaient eu beaucoup de part à la faveur de Trajan, et il est vraisemblable qu'instruits de la manœuvre de Plotine en faveur d'Adrien, ils avaient cru être en droit de ne le point laisser jouir du fruit d'une adoption frauduleuse. Ils s'étaient donc concertés pour le tuer, soit dans une chasse, soit pendant qu'il offrirait un sacrifice, car nos auteurs varient sur cette circonstance. Adrien échappa à leurs embuches, qui furent découvertes, sans que nous puissions dire par quelle voie. En conséquence, les quatre chefs de la conjuration furent mis à mort par ordre du sénat, Palma à Terracine, Celsus à Baies, Nigrinus à Faenza, et Lusius en un lieu qui n'est pas marqué.

J'ai parlé de la conspiration comme constante, parce que Spartien la donne pour telle. Dion laisse cependant quelque doute sur la vérité du fait; mais il paraît peu probable que, sous le règne d'un prince qui ne s'annonçait pas pour tyran, on ait sacrifié à de simples soupçons la vie de quatre consulaires d'une si grande importance.

Adrien se défend d'avoir eu part à ces exécutions.

Leur mort ne laissa pas d'exciter la haine publique contre Adrien. Le sang des sénateurs était alors extrêmement précieux. Tite, Nerva et Trajan n'en avaient fait mourir aucun : et Adrien lui-même avait juré, à son avénement à l'empire, qu'il imiterait un si bel

exemple. Aussi prétendit-il n'avoir eu aucune part à la mort de ces quatre illustres personnages; et, dans les mémoires qu'il composa sur sa vie, il assurait que c'était malgré lui qu'ils avaient été punis. On sent assez de quelle valeur sont de pareilles déclarations : et Adrien ne s'en souvint pas toujours lui-même, puisqu'il lui échappa dans la suite de rejeter la cause de ces exécutions odieuses sur les conseils de Tatien. Spart. 6, 9.

Il tâche d'en effacer l'impression odieuse par ses libéralités envers les peuples. c. 6.

Pour effacer les impressions sinistres que l'on avait prises de lui, il employa une voie plus efficace : ce fut celle des bienfaits. Dès son avénement à l'empire, il s'était étudié à rendre son gouvernement aimable aux peuples, par une remise considérable qu'il leur avait faite. L'Italie et les provinces étaient assujetties par l'usage à payer une contribution aux empereurs victorieux, sous le nom de couronnes destinées à décorer leur triomphe. Adrien en avait dispensé l'Italie en plein, et diminué cette charge pour les provinces. Dans l'occasion dont je parle, il prodigua les preuves de libéralité populaire. Avant son retour à Rome il fit distribuer à tous les citoyens trois pièces d'or [1] par tête, et lorsqu'il fut arrivé, il ajouta une double largesse [2] en vins, viandes et blés, ou en argent pour en tenir lieu. Il augmenta aussi les fonds établis par Trajan pour fournir à la subsistance et à l'éducation des enfants de l'un et de l'autre sexe. 7 et 8.

Ces gratifications étaient renfermées dans Rome et dans l'Italie. Mais Adrien étendit sa munificence à Dio et Spart.

[1] Trois pièces d'or valaient trois cents sesterces, ou trente-sept livres dix sous de notre monnaie.

[2] Le *congiarium* (c'est le mot que je traduis ici par *largesse*) se donnait d'abord en nature : dans la suite il consistait souvent en argent.

tout l'empire, par une remise[1] entière et absolue de tout ce qui restait dû par les villes et par les particuliers, soit au fisc impérial, soit au trésor public : et pour assurer la tranquille jouissance de son bienfait, il brûla publiquement dans la place de Trajan les livres et les registres dont on aurait pu se servir pour faire revivre cette créance. La somme dont Adrien faisait don était immense : elle se montait à neuf cents millions de sesterces, qui, selon notre évaluation, équivalent à cent douze millions cinq cent mille livres de notre monnaie. C'est donc avec raison que cette libéralité fut célébrée par un monument consacré en l'honneur d'Adrien, et par une inscription[2] qui le louait d'avoir donné un exemple unique de bonté envers ses peuples.

Et par toutes les marques possibles de considération pour le sénat.

Il ne donna pas de moindres témoignages de considération au sénat, dont il avait surtout besoin de regagner l'affection, parce que c'était cette compagnie qu'intéressaient et qu'alarmaient principalement les rigueurs exercées contre quatre de ses principaux membres. Il ne décida jamais aucune affaire importante sans la participation du sénat; et quant à celles dont la conséquence était moindre et l'expédition urgente, il en délibérait avec un conseil privé, qu'à l'exemple d'Auguste il se forma de l'élite des sénateurs. Il ne manquait aucune assemblée du sénat lorsqu'il se trouvait dans la ville ou aux environs. Il conservait à la dignité de sénateur tout son éclat, en se rendant dif-

[1] Il y a quelque difficulté sur la date et sur les circonstances de cette remise. J'évite ces épines. On peut consulter les notes 2 et 3 de M. de Tillemont sur Adrien.

[2] Voyez cette inscription dans les notes de Scaliger sur la Chronique d'Eusèbe.

ficile pour l'accorder, et il affectait de paraître l'estimer tellement, que lorsqu'il la conféra à Tatien, qui avait été préfet du prétoire, il déclara qu'il ne pouvait rien faire de plus pour son élévation. Il était souvent arrivé sous les princes précédents, que des chevaliers romains qui les accompagnaient jugeassent avec eux des causes personnelles de sénateurs. Adrien abolit cet usage, et il voulut que les sénateurs ne pussent avoir pour juges que leurs égaux et leurs confrères. Il prit sur le fisc[1] les frais de voyages et de voitures, que les magistrats jusque là avaient été obligés de faire eux-mêmes pour aller dans les provinces qu'ils devaient gouverner. Enfin il porta si loin le respect et la déférence pour le sénat, qu'il ne craignit point de charger d'exécrations les princes qui avaient manqué ou qui manqueraient jamais à un devoir si essentiel.

Outre ces égards pour la compagnie en général, plusieurs des particuliers qui la composaient furent comblés de ses bienfaits, qu'il répandit indistinctement sur ses amis et sur ceux qui n'avaient avec lui aucune liaison personnelle. Il secourut de ses libéralités des sénateurs devenus pauvres sans qu'il y eût de leur faute, proportionnant ses dons au nombre de leurs enfants. Il en aida d'autres à soutenir les dépenses de leurs charges. Nullement curieux de distinctions fastueuses, il ne prit le titre d'*imperator* que deux fois dans tout son règne : il ne fut que trois fois consul, et il accorda un troisième consulat à un assez grand nombre Tillem.art.6.

[1] L'expression originale est ici obscure. Je suis l'interprétation de Casaubon.

de sénateurs. Pour ce qui est de l'honneur d'avoir été deux fois consul, on peut dire qu'il le prodigua.

Mélange de vices et de vertus dans Adrien.

Adrien avait de grands vices, un désir effréné de primer dans tous les genres, et en conséquence une envie pleine de malignité contre le mérite d'autrui, un caractère inquiet, des caprices perpétuels, un cœur peu sensible à la reconnaissance; on l'a même accusé d'une pente naturelle à la cruauté. Mais comme il était prince de beaucoup d'esprit, il sentait combien ces vices, s'il leur lâchait la bride, étaient capables de lui nuire: et la vanité même qui était extrême en lui, l'engageait à se couvrir au moins des dehors de la vertu, par la crainte de l'infamie et l'amour des louanges. De ce mélange il résulta une conduite ambiguë, où néanmoins le bien semble dominer, surtout dans les choses d'éclat: et en général l'empire romain fut heureux sous son gouvernement. Je vais en tracer une idée et un plan, qui comprendra ce qu'il y a de plus important à dire sur ce prince. Car les faits nous manquent, et le peu que nous en avons n'est pas même aisé à distribuer suivant l'ordre des temps.

Spart. 20.

Maxime populaire d'Adrien sur la nature de son pouvoir. Spart. 9.

Rien n'est plus populaire ni plus capable de lui faire honneur que la maxime qu'il avait volontiers à la bouche, et qu'il répéta souvent, soit dans l'assemblée du peuple, soit devant le sénat[1]: «Je me propose, disait-«il, de gouverner la république de manière que je pa-«raisse me souvenir qu'elle ne m'appartient point en «propre, et que je n'en suis que l'administrateur au «nom de la nation.»

Ce langage flattait les idées républicaines, qui

[1] «Et in senatu et in concione sæpè dixit: *Ita se rempublicam gesturum, ut sciret populi rem esse, non propriam.*»

vivaient toujours dans le cœur des Romains, et il contenait en abrégé tous les devoirs d'un empereur. Je ne dirai pas qu'Adrien en ait rempli toute l'étendue; mais son goût pour la simplicité, et son éloignement du faste, ses attentions de bien public, son exactitude à rendre la justice, et la sagesse de plusieurs de ses ordonnances, un grand nombre de traits de clémence qui brillent dans sa conduite; tout cela prouve que ce n'était point chez lui un pur langage, et qu'il le réalisait au moins en partie par les effets.

Son goût de simplicité. Spart. 9, et Dio.

J'ai dit qu'il n'était point curieux des vains honneurs. Ainsi, par exemple, il refusa de donner son consentement à un décret qui ordonnait que son nom et ses bienfaits fussent célébrés par des jeux du cirque outre ceux par lesquels on honorait le jour de sa naissance.

Il n'exigeait de personne l'assiduité à lui faire la cour; au contraire, pour épargner aux grands cette gêne, il affectait de se renfermer dans son palais aux jours qui ne demandaient point qu'il représentât, et il ne donnait alors audience qu'à ceux qui avaient quelque affaire à lui communiquer. Par la même raison, il se faisait presque toujours porter en chaise dans la ville, afin que l'on ne fût point obligé de lui faire cortége; et pendant qu'il dispensait les autres de ces devoirs à son égard, il s'en acquittait lui-même par rapport aux préteurs et aux consuls, qu'il accompagnait comme s'il eût été un simple particulier, à leur prise de possession et dans toutes les occasions de célébrité.

Il vivait familièrement avec ses amis.

Il vivait familièrement avec ses amis. Non seulement il avait toujours à sa table les premiers du sénat, mais il mangeait lui-même chez eux, il montait dans leurs

Spart. 17. voitures, il assistait à leurs fêtes domestiques, il allait les visiter à leurs maisons de campagne. Il recevait d'eux des présents et leur en envoyait, affectant de les surprendre pour augmenter le plaisir. S'ils tombaient malades, il les voyait deux et trois fois le jour; il les aidait de ses consolations dans leurs disgraces, de ses conseils dans leurs difficultés: et ce n'était pas seulement à des personnes d'un rang distingué qu'il rendait ces offices, mais quelquefois à des chevaliers et à des affranchis. Il se faisait une loi d'honorer ses amis; et il dressa à plusieurs, soit après leur mort, soit même de leur vivant, des statues dans la place publique. *Dion* ajoute qu'aucun de ceux à qui Adrien accorda son amitié n'en abusa pour devenir insolent, ni ne vendit son crédit; ce qui serait un grand éloge pour *le prince* et pour ses confidents: mais en ce cas ce même prince
Spart. 15. était bien injuste, puisque, selon Spartien, il n'est aucun de ceux qu'il avait le plus aimés qu'il n'ait enfin traité en ennemi.

Sa conduite envers le peuple mêlée de complaisance et de fermeté. Spart 17.

Sa conduite envers le peuple fut mêlée de complaisance et de fermeté. Il affectait de se rendre extrêmement populaire, jusqu'à aller aux bains publics avec la multitude. On rapporte de lui à ce sujet un trait de bonté. Ayant remarqué dans le bain qu'un soldat vétéran qu'il avait connu à la guerre se frottait le dos contre le marbre dont la muraille était revêtue, il lui demanda pourquoi il ne se faisait pas servir. « C'est « que je n'ai pas de serviteur, répondit le soldat. » Adrien lui donna des esclaves avec une gratification en argent; mais en soulageant un vrai besoin, il ne voulut pas être dupe de l'artifice; et comme, quelques jours après, des vieillards faisaient en sa présence le même exercice

qui avait si bien réussi au soldat, il leur dit en souriant : « Vous êtes plusieurs, rendez-vous service les « uns aux autres. »

Dans le dessein qu'il suivit constamment de se faire aimer du peuple, il employa l'amorce puissante des jeux et des spectacles. La première fois qu'il vint à Rome depuis son avénement à l'empire, il donna des combats de gladiateurs pendant six jours de suite, et des combats de bêtes, où mille animaux féroces, dont cent lions et cent lionnes, furent tués pour le plaisir de la multitude. Adrien continua durant tout le cours de son règne d'amuser le peuple par toutes sortes de spectacles, courses de chariots dans le cirque, pièces de théâtre dans lesquelles il faisait jouer, pour le divertissement du public, les comédiens de la cour; danses militaires, appelées pyrriques par les anciens; et tous ces jeux s'exécutaient avec une magnificence surprenante. Le baume et la poudre de safran inondaient les degrés du théâtre. On y joignait des largesses, non seulement de vins et de viandes, mais d'aromates précieux. On y distribuait de ces bulletins que j'ai comparés ailleurs à de bons billets de loterie. Telles étaient les attentions et les profusions d'Adrien pour satisfaire le goût du peuple. Dio et Spart. 7 et 19.

Cependant il ne le flattait pas, et il évitait l'excès d'une molle complaisance. Dion raconte que dans un spectacle de gladiateurs, la multitude lui demandant avec une opiniâtreté persévérante une chose qu'il ne jugeait pas dans l'ordre, il donna ordre au héraut de crier : « Taisez-vous ! » La police était si bien observée, et les ordres de l'empereur si respectés, qu'au premier signe de la main que fit le héraut tout le monde se

tut. « Voilà, dit-il, ce que voulait de vous l'empereur. » Et Adrien lui sut bon gré de n'avoir point employé l'expression impérieuse qu'il lui avait prescrite.

Dans une autre occasion, le peuple s'intéressait vivement en faveur d'un cocher du cirque, et faisait de grandes instances pour obtenir qu'il fût mis en liberté. Adrien refusa d'y consentir, et il fit courir dans l'assemblée sa réponse par écrit, qui portait : « Il ne vous « convient point de me demander que j'affranchisse « l'esclave d'autrui. C'est à son maître à en décider, « et vous n'avez pas droit de l'y contraindre. »

Il se montre aussi populaire par rapport aux villes alliées ou sujètes de l'empire. Salmas. not. ad Spart. Adr. 13. Dio.

Son système de bonté et de magnificence populaires n'était pas pour les Romains seuls : dans toutes les grandes villes qu'il visita durant le cours de ses voyages, il donna des jeux, et il ne dédaigna pas d'y prendre les charges municipales, comme s'il en eût été l'un des citoyens. Il affectionnait particulièrement Athènes, et il y fut deux fois archonte; la première, sous l'empire de Trajan; la seconde, depuis qu'il fut devenu lui-même empereur. Il fit fonction de cette magistrature; il en porta l'habillement, et présida comme archonte aux jeux qui se célébraient dans Athènes en l'honneur de Bacchus. Il géra la préture en Étrurie; il fut dictateur et édile dans plusieurs villes du Latium; il accepta la première magistrature à Naples, à Adria dans le Picénum, d'où il prétendait que sa famille était originaire; à Italique en Espagne, qu'il regardait comme sa patrie.

Il est affable et libéral envers les par-

Affable aux particuliers, il se familiarisait avec les plus petits, et il témoignait détester [1] l'orgueil des prin-

[1] « Detestans eos qui sibi hanc voluptatem humanitatis, quasi servantes fastigium principis, invidere-rent. »

ces[1] qui, sous prétexte de garder leur rang, se privaient des douceurs et des agréments de la société; et il accompagnait ses manières gracieuses de libéralités effectives qui acquéraient un nouveau mérite, parce qu'il épargnait la peine de les demander, et que le besoin connu tenait lieu auprès de lui de sollicitation. ticuliers. Spart. 20 et Dio.

Il arriva sous son règne plusieurs calamités publiques, famines, maladies épidémiques, tremblements de terre. Adrien apporta à ces maux tous les remèdes qui dépendaient de lui, et il soulagea, par des remises et par des dons, les villes et les pays qui en avaient souffert des dommages considérables. On cite en particulier les villes de Nicée et de Nicomédie, comme rétablies par ses *libéralités* après de furieux tremblements de terre qui les avaient ravagées. Son attention à soulager les calamités publiques. Spart. 21. Eus. Chron.

Ce serait donner une faible idée de sa clémence que de se contenter de dire qu'il n'écouta point les accusations de lèse-majesté, déja abolies par Nerva et par Trajan, et que les grands et les riches n'éprouvèrent point de sa part les condamnations et les confiscations injustes si fréquentes sous Domitien. Adrien savait même pardonner les offenses: ceux qui s'étaient montrés ses ennemis dans sa condition privée n'eurent point à le redouter empereur. Il ne leur fit point sentir sa vengeance, à moins qu'ils ne la méritassent de nouveau, comme Palma et Celsus, par leurs attentats contre sa personne. Il oublia les anciennes injures; et lors- Traits de sa clémence. Dio, et Spart. 12, 17, 18.

[1] C'est la même pensée que M. Bossuet a si énergiquement exprimée dans son Oraison funèbre de M. le Prince. *Les grands dont la bonté n'est pas le partage*, dit cet admirable orateur, *par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront éternellement privés du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société.*

qu'il fut parvenu à la souveraine puissance, il dit à l'un de ceux de qui il avait reçu les plus grandes preuves de haine : « Vous voilà sauvé. »

Un souverain ne peut pas toujours pardonner, et il est obligé quelquefois de donner des marques de son indignation aux coupables. Adrien le plus souvent n'allait pas à leur égard au-delà d'une simple réprimande; et dans les cas où l'offense était de nature à exiger absolument qu'il leur infligeât quelque peine, il la modérait dans la proportion du nombre de leurs enfants. Il accorda grace pleine et entière à un esclave qui, pendant qu'il se promenait à Tarragone dans un jardin, était venu sur lui avec une épée nue pour le percer. Ce malheureux avait l'esprit aliéné, et ne savait ce qu'il faisait. Adrien, quoiqu'il eût couru un très-grand danger, dont il n'avait été tiré que par le secours de ses officiers qui accoururent en diligence, cependant, lorsqu'il fut instruit de l'état de cet esclave, ne crut pas devoir punir un insensé, et il ordonna qu'on le mît entre les mains des médecins pour le guérir, s'il était possible.

Multitude et magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'empire. Spart. 13, 14, et Dio, et Pausan. 1 et 11.

Nul prince ne paraît avoir égalé Adrien pour la multitude et la magnificence des ouvrages publics. Il visita toutes les parties de l'empire, et il n'est presque aucune ville où il n'ait laissé des preuves subsistantes de son attention aux avantages et à la commodité des habitants. Il réparait les anciens édifices, il en construisait de nouveaux, des bains, des aquéducs, des ports. On doit lui savoir gré en particulier de son zèle à honorer la mémoire des grands hommes de l'antiquité, et à redresser ou embellir leurs monuments. Il éleva sur le tombeau d'Épaminondas, à Mantinée, une

Pausan. l. VIII.

colonne sur laquelle il fit graver une inscription dont il était l'auteur, à la gloire de ce héros; et j'ai rapporté ailleurs comment en Égypte il rechercha et découvrit le lieu où l'on disait que reposaient les cendres de Pompée [1], et en rétablit les honneurs.

Il chérissait singulièrement la Grèce, comme la mère et la source de toute doctrine; et l'on voit, par Pausanias, qu'il la remplit de beaux édifices, de dons et d'offrandes dans tous les temples fameux. Sans parcourir ici les différentes villes de cette contrée, je me bornerai à Athènes, où il bâtit un temple de Junon, un temple de Jupiter *Panellénien*, ou présidant à toute la nation grecque, un temple commun à tous les dieux. Il y acheva le temple de Jupiter Olympien, commencé par Antiochus Épiphane sur un plan magnifique [2], et le seul dans l'univers, au jugement de Tite-Live, qui ait pu être regardé comme digne de la grandeur du roi des dieux. Ce superbe ouvrage avait été laissé imparfait par Antiochus, et s'était même dégradé par l'injure des temps et des hommes. Adrien en releva les ruines et y mit la dernière main; il le dédia solennellement, et y consacra à Jupiter une statue d'ivoire et d'or, dont le travail répondait à la richesse de la matière. L'honneur des lettres ne permet pas d'oublier, dans le dénombrement des principaux édifices construits par Adrien dans Athènes, une bibliothèque qui est qualifiée un ouvrage merveilleux.

Pausan. l. 1

Eus. Chron.

Si ce prince fut magnifique envers les Grecs, ils lui en témoignèrent bien leur reconnaissance. Chaque peuple de la Grèce lui érigea une statue dans le temple

[1] Hist. Rom., t. XI, p. 204.

[2] « Unum in terris inchoatum pro magnitudine Dei. » (Liv. XLI, 20.)

de Jupiter Olympien, et les Athéniens se distinguèrent des autres en faisant la leur colossale. Ils poussèrent leur flatterie sacrilége jusqu'à lui décerner les honneurs divins, qu'il recevait avidement, ou plutôt qu'il se déférait lui-même; car il se bâtit un autel à Athènes, et des temples dans les villes d'Asie. Il résulte de plusieurs monuments anciens, qu'il souffrait qu'on l'égalât à Jupiter par le surnom d'Olympien.

Spart. 13.
Gotfr. Olear. ad Phil. Soph. Polem. 1.

A Rome il fut plus modeste : non seulement il ne s'y fit point honorer comme un dieu, ce que Caligula et Domitien, mauvais modèles assurément, avaient seuls osé s'arroger; mais, en matière même de gloire humaine, il négligea ce qui pouvait lui être légitimement dû. Il répara ou rétablit de grands édifices qui avaient été endommagés ou détruits, soit par les incendies arrivés sous les règnes de Néron et de Titus, soit par le feu du ciel, le Panthéon, les Parcs Jules, plusieurs temples, la place d'Auguste, les Bains d'Agrippa; et il ne s'attribua aucune part dans l'honneur de ces ouvrages qui lui devaient tant : il y laissa subsister les noms des premiers auteurs, sans faire aucune mention du sien. En ce genre, il ne s'appropria que ce qui était à lui de plein droit, comme le temple qu'il bâtit à Trajan, un pont sur le Tibre, qu'il fit appeler le pont Élius, du nom de sa famille, et le sépulcre qu'il se construisit, superbe édifice qui avait moins l'air d'un sépulcre que d'une forteresse. Tel est aussi l'usage auquel on l'emploie depuis bien des siècles. Le tombeau d'Adrien, au moyen de quelques fortifications que l'on y a ajoutées, est devenu la citadelle de Rome, sous le nom de château Saint-Ange. Le pont Elius qui y conduit a pris le même nom, et s'appelle pareillement le

Spart. 19.

Aurel. Vict.

pont Saint-Ange. Adrien construisit encore dans Rome une école de belles-lettres sous le nom d'Athénée.

Spartien nous apprend qu'il fit écouler les eaux du lac Fucin; ce qui signifie sans doute qu'il nettoya le canal, et répara les travaux que Claude avait faits dans cette vue, et que Néron, par haine pour son prédécesseur, avait négligés. J'ai déja observé ailleurs [1] que si l'objet de toutes ces grandes dépenses a été de mettre à sec le lac Fucin, elles ont été inutiles et perdues, puisque le lac n'a point changé d'état ni de forme, mais seulement de nom. On l'appelle maintenant le lac de Célano.

Spart. 22.

Plin. xxxvi, 15.

En parlant des ouvrages d'Adrien, nous ne devons pas omettre une basilique qu'il fit bâtir en l'honneur de Plotine à Nîmes, dans nos Gaules.

La modestie de ce prince, et son indifférence apparente sur la perpétuité de son nom, n'était que pour Rome; dans tout le reste de l'empire il tint une conduite contraire. Il donna son nom à une infinité d'aquéducs. Les savants comptent neuf villes en différentes contrées, qui furent appelées Adrianes ou Adrianoples. Il en fonda une en Mysie sous le nom d'Adrianothère, qui signifie *chasse d'Adrien*, parce qu'il avait fait dans ce canton une heureuse chasse et tué un ours. Son nom de famille était Élius, et l'on connaît trois villes du nom d'Élia, savoir deux en Espagne, et Jérusalem, après qu'Adrien l'eut rebâtie : mais sa vanité a été punie par l'événement. Presque toutes ces villes n'ont porté que très-peu de temps les noms qu'il leur avait donnés, et depuis bien des siècles Andrinople seule en garde les vestiges.

Spart. 12.

Spart. 20, et ibi Salma sius. Tillem. art. 16.

[1] Tom. II, p. 490.

Spart. 26. Dict. de la Mart. art. *Tivoli.*

Je finirai l'article des bâtiments d'Adrien par sa maison de campagne de Tibur. C'était un ouvrage admirable. Les fondations ne se sont point encore démenties après tant des siècles et tant de révolutions de toutes espèces. Les voûtes souterraines subsistent aussi fermes que si elles venaient d'être construites. Les appartemens étaient distribués et ornés dans un goût d'élégance et de doctrine en même temps. Adrien, qui aimait la science et qui avait beaucoup voyagé, voulut que sa maison de plaisance lui représentât les lieux les plus renommés de l'univers. On y voyait le Lycée [1], l'Académie, le Prytanée, le fameux Portique d'Athènes appelé *Pécile*, Canope d'Égypte, Tempé de Thessalie, et même le séjour des morts, suivant les idées de la fable et des poètes : et l'on ne doit pas douter que ces différents appartements n'imitassent le plan de ces lieux célèbres dont ils portaient les noms. Le Canope était décoré d'un grand nombre de curiosités égyptiennes, qui, déterrées dans ces derniers temps, ont été placées par le pape Benoît XIV à Rome dans le Capitole. De ce somptueux palais d'Adrien il ne reste plus aujourd'hui que des ruines dans le lieu appelé par les habitants *Tivoli vecchio*, le vieux Tivoli.

Journ. de Trévoux, juillet 1751, art. 74.

Soin de la justice. Il la rendait souvent lui-même.

Un des endroits par où Adrien mérite le plus d'estime est l'administration de la justice, et la sagesse des ordonnances destinées à établir et maintenir l'ordre et la paix entre les citoyens. Il regardait comme l'un des principaux devoirs du souverain l'attention à terminer les différends par des jugements équitables, et il exerçait par lui-même cette importante fonction. A la ville,

[1] Voyez l'Hist. Anc. de Rollin, t. XI, p. 383.

dans ses voyages, il rendait la justice à ceux qui se présentaient, et il avait soin de se donner pour assesseurs les plus habiles jurisconsultes de son temps. L'histoire en particulier nomme Julius Celsus [1], Salvius Julianus, et Nératius Priscus. Il voulait bien faire quelquefois lui-même le personnage d'assesseur des consuls, et il allait assister et prendre part à leurs jugements pendant qu'ils tenaient l'audience. Il ne se dispensait d'écouter personne qui eût recours à lui, et il reçut docilement une leçon que lui donna, à ce sujet, une pauvre femme qu'il avait d'abord rebutée, en lui disant qu'il n'avait pas le temps de l'entendre. « Ne soyez donc point notre prince, » répliqua cette femme avec une liberté pleine d'indignation. Adrien profita d'un avis présenté si durement, et il accorda audience à celle qui la lui demandait. Il imitait en cela Philippe, père d'Alexandre, de qui l'on rapporte un trait absolument semblable [2]. Spart. 8, 18, 22. Dio.

Par une suite des mêmes attentions de bonté et de justice, Adrien donna souvent lui-même des tuteurs aux pupiles à qui le testament de leur père n'en avait point nommé; et il ne dédaigna pas de prendre sur lui un soin dont le préteur était chargé par les lois.

Son zèle pour la justice et le bon ordre le portait à veiller exactement sur ceux qui gouvernaient les provinces sous son autorité. Il les éclairait de près; il s'instruisait curieusement de leur conduite, et il savait démêler le vrai à travers tous les voiles de la dissimulation.

Son attention à veiller sur la conduite des gouverneurs de provinces. Spart. 21.

[1] Les doctes pensent qu'il y a erreur dans le nom de ce jurisconsulte et qu'il faut rétablir ici celui de Juventius Celsus dont il a été parlé sous le règne de Domitien.

[2] Hist. Anc. t. V, p. 474.

Quatre consulaires établis avec pouvoir de juridiction sur l'Italie.

L'Italie, avant et depuis Auguste, était, comme je l'ai observé ailleurs [1], sous la direction immédiate des consuls et du sénat romain. Les magistrats de chaque ville décidaient les affaires courantes ; et s'il naissait quelque difficulté, on s'adressait aux consuls, qui en rendaient compte au sénat. Adrien changea cette police : il partagea l'Italie entre quatre consulaires, qui paraissaient avoir joui chacun dans leur département d'une autorité assez semblable à celle qu'exerçaient les proconsuls dans les provinces du peuple.

Spart. 22. Capitol. T. Antonin. c. 2.

Édit perpétuel. Gravina, de Orig. juris, l. 1, art. 38.

Adrien fit une réforme importante à l'égard de l'administration de la justice dans Rome. Il a été parlé dans l'Histoire de la République [2], de l'édit du préteur, qui était une interprétation des lois, et qui les modérait, y suppléait, en fléchissait la rigueur antique aux besoins des circonstances. Nous avons observé qu'un tribun, nommé C. Cornélius, avait remédié à un grand abus sur ce point, en faisant ordonner par le peuple que les préteurs fussent obligés de juger pendant tout le cours de leur magistrature, conformément à l'édit qu'ils auraient publié en la commençant. Mais ce n'était toujours qu'une espèce de loi annuelle, dont l'autorité finissait avec celle du magistrat qui l'avait portée, et le préteur suivant pouvait y faire tels changements qu'il voulait. Néanmoins il se trouvait certains articles tellement dictés par l'équité naturelle, si bien proportionnés à l'utilité publique, qu'ils s'attiraient une approbation universelle, et se faisaient adopter par tous les préteurs et insérer d'année en année dans leurs édits. Adrien acheva de leur donner une stabilité irré-

[1] Tom. I, l. 1, p. 15.

[2] Tom. II, avant-propos, p. 227, et tom. IX, p. 150.

vocable, en chargeant Salvius Julianus, grand jurisconsulte, de choisir dans tous les anciens édits des préteurs ce qu'il y avait de meilleurs et de plus sages réglements, et d'en composer un édit perpétuel qui servît à jamais de loi, et duquel il ne fût plus permis de s'écarter.

Ordonnances sur divers objets. Spart. 18 et 22.

On rapporte de ce prince plusieurs ordonnances qui font honneur à sa sagesse. Ainsi il procura des soulagements considérables à la condition la plus malheureuse de l'humanité, et il adoucit en bien des chefs les rigueurs de la servitude. Il restreignit la loi cruelle qui condamnait au supplice tous les esclaves d'un maître assassiné; et il statua que désormais la peine de mort ne s'étendrait qu'à ceux qui, attachés par leurs fonctions auprès de la personne de leur maître, auraient pu prévoir le danger, et lui donner le secours. Il fit plus : il priva les maîtres du pouvoir arbitraire de vie et de mort sur leurs esclaves, et il ordonna que dans les cas où ils les jugeraient dignes de mort, ils recourussent au magistrat, qui seul aurait le pouvoir de les y condamner. Il défendit aussi qu'on les vendît pour en faire, selon leur sexe, ou des victimes de prostitution, ou des gladiateurs, sans l'autorité du juge. Enfin il proscrivit l'usage des prisons particulières, où les maîtres tenaient dans les chaînes des esclaves condamnés aux travaux les plus rudes, et qui servaient d'occasion à des enlèvements de personnes libres, que l'on y enfermait souvent par fraude ou par violence. Il est douteux si une loi si sage fut observée exactement; car on remarque que, dans les temps postérieurs, il est encore fait mention de ces chartres privées.

Attentif à la décence publique et aux mœurs, Adrien

interdit les bains communs aux hommes et aux femmes. Mais un abus que la pudeur naturelle aurait dû seule empêcher de s'introduire résista même à l'autorité du prince. Marc-Aurèle fut obligé de réitérer la même défense, qui fut aussi peu respectée que celle d'Adrien.

Spartien témoigne, si nous suivons l'interprétation de Saumaise, qu'Adrien rappela les anciennes lois somptuaires [1], c'est-à-dire celles qui avaient été portées par Auguste : ce qui paraîtrait supposer que le luxe des tables réprimé, comme je l'ai observé d'après Tacite [2], par l'exemple de Vespasien, et qui ne s'était pas encore rétabli au commencement du règne de Trajan, se lassait enfin d'une trop longue contrainte, et faisait effort pour se remettre en liberté. Adrien avait bonne grace à s'y opposer, étant lui-même frugal et modeste dans ses repas et dans toute sa dépense.

Grot. de Ver. Rel. Christ. II, 11.

On ne peut pas en dire autant de l'ordonnance par laquelle il interdit l'usage abominable des victimes humaines. Ce que nous aurons à dire touchant la mort d'Antinoüs, prouvera que, sur un article si précieux à l'humanité, la conduite d'Adrien était en contradiction avec ses lois : aussi ne réussit-il point à abolir ces horribles sacriléges. L'honneur en était réservé, comme je l'ai remarqué ailleurs [3], au christianisme.

Adrien punit sévèrement les banqueroutiers frauduleux, et loin de souffrir qu'ils triomphassent, comme il arrive fréquemment au moyen des ressources secrètes qu'ils se sont ménagées, il les soumit à la peine du fouet.

[1] Voyez t. I, p. 115.
[2] Tom. II, p. 12.
[3] Hist. Rom. t. X, p. 100.

Il fit une loi très-sage par rapport aux trésors trouvés dans la terre. Il ordonna que celui qui en aurait découvert un dans un fonds qui lui appartînt, en aurait seul le profit; que si le fonds appartenait à un autre, il partagerait le trésor avec le propriétaire; si le fonds était un lieu public, avec le fisc impérial. Cette loi est rappelée dans les Institutes de Justinien. L. II, tit. I.

Adrien poussa l'attention jusqu'à des détails de police, qui ont avec les mœurs des liaisons plus sérieuses que ne pensent ceux qui se contentent d'examiner les choses superficiellement. Zélé comme Auguste pour la toge, il exigea des sénateurs et des chevaliers qu'ils ne parussent jamais en public sans ce vêtement, qui était proprement l'habit romain : et il en donna l'exemple en s'assujettissant à porter toujours la toge tant qu'il était en Italie. Il s'en servait même souvent à table, quoique une mode universelle eût établi l'usage d'une autre espèce d'habillement pour les repas.

Il défendit que les bains publics fussent ouverts avant la huitième heure du jour, c'est-à-dire avant deux heures après midi, accordant néanmoins une exception en faveur des malades.

De simples précautions pour la commodité publique ne parurent pas à Adrien indignes de l'occuper. On rapporte qu'il défendit d'aller à cheval dans les villes et de faire entrer dans Rome des voitures chargées de pesants fardeaux.

Il fut grand réformateur, mais avec intelligence; et les changements qu'il introduisit, soit dans la police générale de l'empire, soit par rapport au service du palais impérial, soit en ce qui concerne la discipline militaire et le gouvernement des troupes, furent auto- Vict. Epit.

risés par l'usage, et subsistèrent jusqu'au-delà du règne de Constantin. Celui-ci fit de nouveaux réglements à tous ces différents égards; mais sans détruire les établissements d'Adrien, auxquels il se contenta d'ajouter ce qui lui parut convenable.

Adrien ne donne aucun crédit à ses affranchis. Spart. 21.

Adrien rangea sa maison avec autant de soin que l'empire. Nous avons vu souvent dans les règnes précédents les affranchis des empereurs devenir les arbitres de toutes les affaires, et réduire à trembler sous leur énorme pouvoir les premières personnes de l'état. Ceux d'Adrien étaient renfermés dans les bornes du ministère domestique: il ne souffrait point qu'ils sortissent de leur sphère, ni qu'ils se mêlassent de ce qui regardait la république. Si quelques-uns osaient se vanter de leur crédit auprès de lui, il les en punissait sévèrement. Il avait attention à tenir bas tous ceux qui par leur condition étaient destinés à le servir; et, ayant un jour aperçu un de ses esclaves qui se promenait entre deux sénateurs, il chargea quelqu'un d'aller lui donner un soufflet, et de lui dire: « Apprends « à ne pas t'attribuer la place d'honneur avec ceux dont « tu peux encore devenir l'esclave. » Jusqu'à Adrien les empereurs s'étaient servis de leurs affranchis comme de secrétaires, et ils les avaient pareillement chargés de recevoir les requêtes des particuliers. Ce prince jugea avec raison que ces fonctions étaient trop nobles et trop relevées pour des affranchis, et il fut le premier qui y employa des chevaliers romains.

Il maintient la discipline militaire par sa vigilance et par ses exemples.

Quoique Adrien n'aimât pas la guerre, et ne l'ait jamais faite, il fut très-soigneux de maintenir dans ses armées la bonne discipline; et ce fut en partie à cette sage précaution qu'il fut redevable de la paix dont il

jouit pendant tout le temps de son règne, parce que les Barbares des frontières craignaient des troupes qu'ils voyaient parfaitement exercées et en état d'agir au premier signal. Dans ses voyages il visitait tout avec une exactitude scrupuleuse, les places fortes, les citadelles, les camps; il examinait par lui-même les armes du soldat, les machines de guerre, les fossés, les remparts, les parapets; rien n'échappait à sa vigilance. Il prenait soin de s'instruire de l'état des magasins, et d'y suppléer les natures de provisions qui manquaient; d'entretenir l'abondance, mais d'éviter les dépenses superflues. Il ne voulait rien acheter d'inutile [1], ni nourrir qui que ce soit dont il ne tirât du service. Il se faisait rendre compte de la conduite des soldats et des officiers; et, comme il avait une mémoire excellente, il retenait tout; en sorte qu'il connaissait ses armées comme un diligent père de famille connaît sa maison. On ne pouvait pas lui en imposer ni lui faire passer pour complets les corps qui ne l'étaient pas. Le nombre, le nom, tout lui était présent. Il tenait la main à empêcher que les drapeaux ne fussent dégarnis par la multitude des congés accordés sans cause légitime; et il exigeait des officiers qu'ils se fissent aimer de leurs soldats, non par une condescendance contraire à la bonne discipline, mais par une égalité impartiale, et par la justice de leurs procédés. Lui-même il ne donnait rien à la faveur dans le choix des officiers. Pour parvenir au rang de centurion ou de tribun, il fallait être d'âge compétent, et avoir fait ses preuves. Il distribuait à propos les louanges et les réprimandes, les

Dio et Spart. 10 et 11.

[1] « Enitebatur ne quid otiosum vel emeret aliquandò, vel pasceret. » (Spart. 11.)

récompenses et les châtiments. Il animait les exercices militaires par ses ordres, par sa présence, en s'y mêlant souvent lui-même comme acteur.

Il retranchait avec une sévérité inflexible tout ce qui était capable d'introduire ou de conserver la mollesse dans les camps. Ces camps étaient, comme je l'ai observé plus d'une fois, des établissements à demeure, occupés régulièrement par les mêmes troupes, si ce n'est pendant les mois d'hiver qu'elles passaient dans les villes. Ainsi, elles s'y pratiquaient des adoucissements et des agréments, tels que des portiques souterrains pour se mettre à l'abri des grandes chaleurs, des allées et des berceaux d'arbres. Adrien fit main-basse sur toutes ces inventions de luxe et de délices. Il voulait que ses gens de guerre s'accoutumassent à supporter les incommodités du froid et du chaud, comme il les bravait lui-même, marchant toujours tête nue, soit dans les neiges des Alpes, soit sous le soleil brûlant de l'Égypte.

En tout il se conduisait de manière à servir de modèle au soldat, sachant bien que la loi la plus puissante sur ceux qui obéissent est l'exemple de celui qui les commande. Il vivait dans toute la simplicité militaire; et, se glorifiant d'imiter les plus grands généraux de l'ancienne république, et Trajan son prédécesseur, il faisait souvent ses repas en public avec du lard, du fromage, et un mélange d'eau et de vinaigre pour boisson. Il ne se distinguait point par la magnificence de son vêtement; il n'avait ni or sur son baudrier, ni agraffe de pierreries, à peine une poignée d'ivoire à son épée. Il marchait à pied chargé d'une armure pesante à la tête des troupes, et il faisait en cet état la

journée du soldat romain, qui était au moins de vingt milles, ou sept lieues. Quelquefois néanmoins il se servait du cheval, mais jamais de voiture. Veget. 1, 9.

C'était bien le moyen de mériter l'affection des soldats que de se confondre ainsi avec eux. Il y joignait des témoignages de bonté, allant les voir lorsqu'ils étaient malades, ayant attention à ne les point retenir trop vieux dans le service, empêchant que leurs officiers ne les fatiguassent par des exactions qui étaient d'un usage reçu depuis long-temps, et qui reprirent vigueur après lui. Il se montra aussi très-libéral à leur égard, et il leur en avait donné le gage en doublant, à son avénement au trône, la largesse que les empereurs avaient coutume de faire aux soldats. Par ces différentes voies, sans rien relâcher de la sévérité du commandement, il réussit à se faire aimer : grande preuve que, l'indulgence molle, qui fait brèche aux règles pour gagner les cœurs, est la ressource des petits esprits; et que les génies élevés savent, par une conduite ferme, mais sans dureté et sans caprice, réunir dans les inférieurs les sentiments de respect et d'amour pour eux.

Il est extrêmement aimé des soldats.

Spart. 21.

Spart. 5.

Il paraît, par les témoignages de Dion et du jeune Victor, qu'Adrien fit plusieurs réglements par rapport à la milice romaine. Mais ils nous ont laissé ignorer des détails aussi instructifs que curieux. L'un d'eux nous apprend seulement que ce prince enrégimenta les pionniers, charpentiers, et autres ouvriers et artistes nécessaires pour la construction des machines et pour la fortification des places. Chaque légion en avait depuis long-temps un nombre à sa suite. Ce qu'Adrien établit de nouveau par rapport à eux, ce fut apparemment d'en former un corps qui eût son régime et ses offi-

Il fit plusieurs réglements par rapport à la milice romaine. Dio, et Vict. Epit.

ciers propres, comme parmi nous le génie et l'artillerie.

Adrien moins estimable comme homme, que comme prince. Dio, et Spart. 14 et 20, et Vict. Epit.

Nous avons considéré jusqu'ici Adrien comme prince, et nous trouvons bien des sujets de le louer. Comme homme, il s'en fallait beaucoup qu'il fût aussi estimable. Ce n'est pas assurément que l'esprit lui manquât : il en avait un très-pénétrant et très-étendu, et une mémoire prodigieuse, se souvenant de tout ce qu'il avait vu et lu, et n'oubliant ni les noms des personnes, ni la nature des affaires qui lui avaient passé par les mains, ni la position des lieux où il avait porté ses pas. Après avoir lu un livre, il le répétait sur-le-champ d'un bout à l'autre. Si on lui avait récité une liste de noms mêlés confusément, il les rendait sans se tromper. C'était un esprit si aisé et si présent, que dans le même temps il écrivait, il dictait à un secrétaire, il donnait audience, il conversait avec ses amis.

On peut encore citer pour preuve de la facilité de son esprit, le talent qu'il avait de plaisanter agréablement. Il s'en était conservé plusieurs traits au temps de Spartien, qui néanmoins n'en rapporte qu'un seul. Un homme à cheveux blancs demanda une grace à Adrien, et fut refusé. Quelque temps après ce même homme se présenta de nouveau avec la même requête, mais il avait déguisé sa chevelure en la teignant en noir. Adrien, feignant de ne le reconnaître qu'à demi, lui reprocha sa ruse par cette réponse : « J'ai déja re-« fusé à votre père ce que vous me demandez. »

Les avantages que je viens de remarquer dans ce prince sont grands sans doute, s'il ne les avait pas corrompus pas une curiosité indiscrète et insatiable, et par une vanité excessive qui le portait à vouloir ex-

celler en tout genre, et à regarder d'un œil d'envie toute gloire étrangère.

Il se pique d'embrasser toutes les sciences et tous les arts.

Curieux sans règle et sans mesure, il ne se contenta pas d'employer l'activité de son esprit à étudier la science du gouvernement, et à en suivre toutes les branches, qui dans un empire aussi vaste que le sien devenaient infinies : ce ne fut pas assez pour lui de cueillir la fleur des lettres et des arts, d'en posséder ce qui est utile à un prince, et d'acquérir sur le reste des connaissances générales qui le missent à portée d'en juger. Il prétendit tout embrasser, tout approfondir. L'éloquence, l'histoire, la poésie même, ne lui suffirent pas. Il voulut cultiver et pratiquer la musique et la danse, la géométrie, la médecine, la peinture, la sculpture : il y réussissait, dit-on; mais quelle gloire pour un prince!

et même l'astrologie et la magie. Dio, et Spart. 16.

Sa téméraire curiosité ne pouvait manquer de le conduire à tenter de percer le voile impénétrable de l'avenir. Il donna son temps aux études également frivoles et criminelles de l'astrologie et de la magie. On nous assure qu'il y devint très-habile; et Spartien débite sérieusement qu'Adrien, le soir du premier jour de janvier, mettait par écrit tout ce qui devait lui arriver durant le cours de l'année. La crédulité de Spartien n'est pas ce qui doit étonner; mais on aurait lieu d'être surpris de la folie d'Adrien, si l'on ne savait combien toute passion forte obscurcit les lumières de l'esprit.

Spart. 2 et 3.

Son penchant à la divination avait été fortifié par divers présages qu'il s'imaginait avoir reçus de son élévation à l'empire. Le plus célèbre est un oracle rendu par les eaux de la fontaine de Castalie dans le faubourg de Daphné près Antioche, qui lui avait promis posi-

Amm. L. XXII.

tivement la souveraine puissance. Jaloux de cette insigne faveur, et craignant que d'autres n'en recherchassent et n'en obtinssent une semblable, dont ils pourraient profiter contre lui-même, il fit, dit-on, boucher cette fontaine avec de grosses pierres.

Il se rend habile dans la religion des Romains, et dans celle des Grecs, et il méprise toutes les autres. Spart. 22 et 13, et Aurel. Vict.

Pour ce qui regarde la religion, qui chez les païens ne consistait qu'en rits et en cérémonies extérieures, les soins qu'Adrien prit de s'en instruire ne furent point portés à un excès qui puisse offrir matière à la censure. En qualité de souverain pontife, il était à la tête de toute la religion des Romains, et il exerça les fonctions de sa charge, au lieu que ses prédécesseurs s'étaient communément contentés du titre. Il aima le culte grec; il se fit initier à tous les mystères qui se célébraient en différentes villes de Grèce, surtout à ceux de Cérès Éleusine, dont il transporta même à Rome la célébrité, ou du moins l'imitation. Les religions des peuples que les Romains et les Grecs traitaient de Barbares l'occupèrent peu, et ne lui parurent dignes que de mépris. C'est ce qui fait qu'il me paraît difficile de croire, sur le témoignage de Lampride, qu'il ait eu dessein de consacrer en l'honneur de Jésus-Christ un grand nombre de temples, qui furent commencés par lui, mais non achevés, en différentes villes de l'Asie et de l'Égypte, et qui restèrent sans dédicace et sans simulacre. Il est bien plus vraisemblable que c'était à lui-même, et à son propre culte, qu'il les destinait.

Alex. c. 41.

Il fut modéré par rapport à la religion chrétienne. Tillem. Persée. sous Adrien.

En supposant que le mépris d'Adrien pour les religions étrangères fût un mépris de pure indifférence, sans aversion ni amertume de zèle, on concevra par quel motif il ne persécuta point le christianisme. Peut-être aussi fut-il touché des excellentes apologies que

publièrent sous son règne saint Quadrat et saint Aristide. Ce qui est certain, c'est qu'Adrien témoigna de la modération à l'égard des chrétiens. Les clameurs forcenées des peuples firent plusieurs martyrs, mais le prince n'y prêta point son autorité. Eusèbe même nous a conservé un rescrit d'Adrien qui blâme ces emportements de la multitude et défend d'y avoir égard; qui ordonne que l'on fasse le procès aux chrétiens en règle, qu'on les condamne s'ils se trouvent coupables de contraventions aux lois, et qu'au contraire, si les allégations ne sont point prouvées, on punisse leurs accusateurs. Ce rescrit est cité comme favorable; et il l'était réellement. On ne pouvait pas espérer qu'un empereur païen autorisât en termes exprès le christianisme; mais exiger que l'on prouvât contre les chrétiens quelques contraventions aux lois, et ne point déclarer que la profession même de chrétien en fût une, c'était permettre de les absoudre si l'on n'avait à leur reprocher que leur religion.

Curiosité indiscrète d'Adrien dans les choses de la vie. Spart. 11.

Je reviens à la curiosité d'Adrien, qui était en lui une maladie. Il voulait tout savoir, non seulement en genre de doctrine, mais en fait de nouvelles, de menus détails sur des choses qui ne le regardaient nullement. Il avait des espions qui s'insinuaient dans les maisons de ses amis pour observer tout ce qui s'y passait, et lui en rendre compte. Spartien nous administre sur ce point un trait singulier. Un mari, ayant reçu une lettre de sa femme qui se plaignait de ce que les plaisirs et les amusements de Rome le retenaient loin d'elle, demanda un congé à l'empereur. Il fut bien étonné de s'entendre reprocher par Adrien les plaisirs qui l'avaient amusé dans Rome. « Eh quoi! lui dit-il, ma

« femme vous a-t-elle envoyé copie de la lettre qu'elle « m'a écrite? »

Il aime le commerce des savants, et leur mérite excite sa jalousie.

Le commerce avec un prince de ce caractère était gênant et épineux, d'autant plus que si Adrien portait la curiosité à l'excès, il n'avait pas moins de pente aux ombrages et aux jalousies.

Spart. 15, 16 et 20.

Par une suite de sa passion pour la littérature et les arts, il admit dans sa familiarité tous les savants, tous les philosophes, tous les célèbres artistes. Il s'entretenait avec eux de matières de science et de goût. Étant à Alexandrie, il proposa des questions à ceux qui composaient l'académie [1] de cette ville, et il les résolut [2] lui-même, sans doute parce que ces académiciens furent trop bons courtisans pour vouloir paraître plus savants que l'empereur. Il aima Épictète, le philosophe Euphrate, dont j'ai parlé ailleurs; Favorin, né à Arles dans les Gaules, plus grec néanmoins, comme il s'en vantait lui-même, que gaulois, et par l'étude des belles connaissances devenu l'un des premiers philosophes et orateurs du temps où il vivait.

Dio.

Phil.Soph. 1, 8.

Spart.et Dio.

Mais la plupart de ceux qui lui avaient plu par leur esprit et par leur savoir, après avoir éprouvé ses bienfaits, devenaient pour lui tôt ou tard des objets de jalousie et de haine. Son génie envieux se décélait en ce qu'il favorisait de ses graces la médiocrité, et au contraire prenait plaisir à rabaisser et à maltraiter ceux qui brillaient. Spartien témoigne que si quelques professeurs manquaient d'une capacité suffisante pour sou-

[1] Cette académie s'appelait *Museum*. On peut consulter sur cet établissement l'Hist. Anc. de Rollin, tom. VII, p. 87 et suiv.

[2] L'expression du texte peut signifier que les académiciens d'Alexandrie proposèrent à Adrien des questions à leur tour, et qu'il les résolut. C'est le sens que M. de Tillemont a suivi.

tenir leur emploi, ils obtenaient aisément de lui une pension avec laquelle ils se retiraient. Les gens de mérite trouvaient en lui un rival qui leur faisait l'honneur de les haïr, et qui regardait leur humiliation comme tournant à sa gloire. Denys de Milet et Favorin en sont la preuve.

Exemples de Denys de Milet et de Favorin. Phil. Soph. 1, 22 et Dio.

Le premier fut d'abord fait par lui chevalier romain, chargé comme intendant du gouvernement d'une province, et agrégé à l'académie d'Alexandrie. Dans la suite l'éclat de sa réputation blessa Adrien, qui pour le mortifier, éleva Héliodore son concurrent, et se l'attacha comme secrétaire. La philosophie de Denys ne tint pas contre ce coup. «L'empereur, dit-il à Hélio-«dore, peut bien vous donner des charges et de l'ar-«gent, mais il ne peut faire de vous un orateur.» Adrien se tint très-offensé de ce mot: il disgracia absolument Denys, et s'il ne poussa pas plus loin sa vengeance, c'est que celui-ci évita avec grand soin de lui en présenter l'occasion.

Phil. Soph. l. 8, et Dio.

Favorin courut encore de plus grands risques. Les choses furent poussées jusqu'à une sorte d'inimitié déclarée: en sorte qu'il comptait parmi les singularités de sa fortune, d'être en guerre avec l'empereur et de vivre. Je ne sais si l'occasion de la brouillerie fut le mépris qu'il faisait de l'astrologie judiciaire, dont Adrien était infatué. Nous avons dans Aulu-Gelle l'extrait d'un discours de ce philosophe, où la folie de cette dangereuse chimère est mise en évidence, et détruite par de solides raisonnements. Quoi qu'il en soit, Favorin aurait ressenti de tristes effets de la colère du prince, s'il n'eût pris le parti d'une prudente circonspection. Repris un jour par Adrien sur un mot, qui pourtant était bon

A. Gell. XIV, 1.

Spart. 15.

et appuyé de fortes autorités, il céda et passa condamnation. Et comme quelques-uns de ses amis, au sortir de cette conversation, lui reprochaient de s'être rendu mal à propos, et de n'avoir pas profité de ses avantages : « Y pensez-vous [1] ? leur dit-il : vous voulez qu'un « homme qui a trente légions à son service n'ait pas « raison ! »

Philostr. et Dio. On lui suscita une affaire dans laquelle entrait l'empereur. La ville d'Arles sa patrie l'ayant élu pontife, il voulut se dispenser de cette charge, et prétendit que sa qualité de philosophe était un titre qui l'en exemptait. Cette contestation devint un procès en règle, et Favorin sut que l'issue en serait fâcheuse pour lui, et qu'il devait s'attendre à être fort maltraité. Il prévint le jugement, et s'étant présenté à l'audience : « Mes- « sieurs, dit-il, j'ai vu cette nuit en songe Dion Cry- « sostome mon maître, qui m'a ordonné de rendre, « comme bon citoyen, service à ma patrie. Je me sou- « mets, et j'obéis à ma vocation. » Il ne se troubla pas davantage pour une insulte que lui firent les Athéniens, qui le sachant mal avec l'empereur, furent charmés de pouvoir satisfaire sans crainte leur ressentiment contre lui, et abattirent une statue d'airain qu'on lui avait dressée dans leur ville. Favorin sans s'émouvoir dit froidement à ce sujet : « Socrate se serait tenu « heureux d'en être quitte à si bon marché. » C'est ainsi que cet adroit sophiste, attentif à ne point faire d'éclat et à ne donner aucune prise sur lui, conjura la tempête et assura sa tranquillité.

L'architecte Apollodore se trouva mal de n'avoir

[1] « Non rectè suaderis, familiares, qui non patiamini me illum doctiorem omnibus credere qui habet triginta legiones. »

pas suivi une semblable politique. Il excellait dans son art, et il avait fait ses preuves. La place de Trajan dans Rome et le pont sur le Danube étaient des ouvrages de ce grand maître. Les talents sublimes inspirent naturellement de la confiance, et Apollodore parlait avec franchise et hauteur. Un jour que Trajan s'entretenait avec lui du dessin de quelque bâtiment, Adrien s'étant mêlé dans la conversation, et ayant voulu dire son avis sur ce qui en faisait l'objet, Apollodore l'avertit durement de ne point décider dans une matière qu'il n'entendait pas. « Allez-vous-en, lui dit-il, peindre vos ci-« trouilles. » Car Adrien avait fait depuis peu un tableau de paysage, dont il tirait vanité. Pareille aventure était arrivée à Alexandre chez Apelle[1], et ce conquérant avait eu assez d'équité et de douceur pour ne s'en pas offenser. Adrien ne fut pas si généreux: comme il se piquait de réussir dans tous les arts, il crut sa gloire blessée dans la remontrance d'Apollodore, et il en conserva un vif ressentiment. Cependant il se servit encore de lui au commencement de son règne. Mais bientôt il chercha un prétexte pour le perdre, et il l'exila.

Il exile et ensuite fait mourir l'architecte Apollodore. Dio. Procop. de ædif. IV, 6.

Spart. 19.

Ce n'est pas tout encore. Adrien ayant bâti un temple en l'honneur de Vénus et de la ville de Rome[2], prétendue déesse dont le culte était déja ancien, en envoya le plan à Apollodore dans son exil pour l'insulter, pour lui prouver que l'on pouvait faire quelque chose de beau sans lui; et voulant en tirer l'aveu, il lui demandait son sentiment sur cet édifice. L'édifice était magnifique, et il fut un des objets de l'admiration de Constance, lorsque ce prince vint à Rome: mais il avait

Amm. t. XVI.

[1] Hist. Anc. t. X, p. 119.

[2] Liv. XLIII, 41, et Hist. Rom. l. LII, p. 524.

des défauts essentiels. Apollodore, à qui son exil n'avait point appris à feindre, répondit à Adrien, qu'il aurait fallu donner plus d'étendue et de hauteur à son temple, afin qu'il fît un plus beau point de vue pour la rue Sacrée. Il ajouta que les statues des déesses, que l'on avait représentées assises, n'étaient point proportionnées au vaisseau, et que si elles voulaient se lever, elles se casseraient la tête contre la voute. Adrien fut d'autant plus mortifié de ces observations, qu'elles étaient vraies, et portaient sur des vices sans remède: et par une lâche et indigne vengeance, il fit tuer le trop sincère architecte.

Il est toujours outré dans son amitié et dans sa haine. Spart. 15.

Ce prince ne savait point garder un juste tempérament. S'il aimait, il se familiarisait jusqu'à oublier la majesté de son rang. Il faisait assaut de discours en prose et de pièces de poésie avec les orateurs et les poètes qu'il honorait de ses bonnes graces. Lorsqu'il en était venu à les haïr, il se jetait dans l'autre excès: s'il ne versait pas le sang, il déchirait la réputation. Cet Héliodore, qu'il avait élevé pour faire dépit à Denys de Milet, il le diffama ensuite par des satires atroces.

Il porte envie même à la gloire des morts.

Et c'était toujours l'envie qui le brouillait avec ceux qu'il avait d'abord aimés. Cette passion agissait si fortement en lui, qu'elle l'acharnait même sur ces anciens héros de la littérature, qu'une estime universelle a consacrés. Leur gloire lui faisait ombrage, et il cherchait à l'obscurcir. Il mettait au-dessus d'Homère un poète peu connu aujourd'hui, et dont Quintilien fait un médiocre éloge, Antimaque de Colophon: il préférait à l'éloquence de Cicéron celle de Caton l'ancien, et à Salluste un certain Cœlius Antipater, par qui l'histoire avait commencé à se débrouiller chez les Romains. Il

Dio, et Spart. 15.

Cic. de Orat. II, 54.

ne faisait pas réflexion que ces jugements de travers, sans diminuer la réputation de ceux qu'il attaquait, nuisaient à la sienne et mettaient en évidence sa malignité et son mauvais goût.

Il osa même attaquer la réputation du plus chéri de ses prédécesseurs, et il voulut faire passer Titus pour un parricide, qui avait empoisonné Vespasien afin de lui succéder plus promptement. Mais l'odieux d'un tel soupçon est retombé sur le calomniateur. Dio, Vesp. p. 753.

Tel est l'effet de l'amour immodéré de la gloire. Les esprits solides, les grands hommes ne s'occupent que de la pensée de bien faire, et laissent venir la gloire après le mérite. Adrien la recherchait comme son premier objet, et il l'a manquée. Il en était si éperdûment avide, qu'il prit sur lui-même le soin de se louer: il composa des mémoires de sa vie, qu'il publia sous le nom de Phlégon son affranchi.

Le caractère ombrageux d'Adrien ne fit pas souffrir les seuls savants. Il devint encore plus funeste à ceux de ses amis qui étant élevés dans les grandes dignités semblaient avoir de quoi se faire craindre. Spartien en nomme plusieurs pour qui l'amitié de ce prince ne fut que le présage et l'occasion des plus cruelles disgraces. Je me contenterai de citer ici Tatien et Martius Turbo. Il persécuta tous ses amis. Spart. 15.

Adrien avait des obligations infinies à Tatien, qui avait été son tuteur, qui de concert avec Plotine l'avait élevé à l'empire. Aussi lui témoigna-t-il d'abord de la reconnaissance. Il le fit préfet du prétoire: il lui donna un grand crédit. Mais au bout d'un temps la puissance de celui qu'il avait élevé lui devint suspecte, et il eut la pensée de s'en délivrer en le faisant poi- Tatien proscrit. Spart. 9, 15, et 8.

gnarder. S'il ne persista pas dans cette résolution, ce fut parce que, sachant combien la mort des quatre consulaires tués au commencement de son règne l'avait rendu odieux, il craignit de porter à son comble la détestation publique contre lui, s'il se montrait si cruellement ingrat envers un homme à qui il devait tout. Il est vrai qu'il s'en faut de beaucoup que la conduite de Tatien ne fût irrépréhensible. Ses intrigues frauduleuses par rapport à la prétendue adoption d'Adrien, les conseils sanguinaires qu'il lui donna, et dont j'ai parlé ailleurs, ne font pas concevoir une idée avantageuse de ce ministre. Mais ce ne sont pas ces motifs qui allumèrent contre lui la colère d'Adrien: et le crime qu'on lui imputa d'avoir ouvert son cœur à des projets trop ambitieux, d'avoir porté ses désirs jusqu'à l'empire, n'est pas prouvé dans l'histoire. Adrien était las de lui, et ayant entrepris de le ruiner, il voulut commencer par le dépouiller de sa charge de préfet du prétoire, qui le rendait trop puissant. Il lui donna donc tant de dégoûts, qu'enfin Tatien offrit sa démission et demanda la permission de se retirer. L'empereur couvrit la disgrace de son ministre sous l'éclat de la dignité sénatoriale, dont il le revêtit. Il le fit même consul [1], imitant, ce semble, la conduite artificieuse de Tibère. Mais tout ce grand éclat sans réalité de puissance se termina à une accusation sous laquelle Tatien succomba, et fut proscrit, c'est-àdire condamné à l'exil.

[1] On trouve dans les Fastes consulaires sous Adrien un Titien consul, dont le nom paraît être réformé en celui de *Tatien*. Je suppose aussi avec Casaubon, qu'au chap. 15 de Spartien il faut lire *Tatianum*, et non *Titianum ut conscium tyrannidis, et argui passus est et proscribi.*

Adrien lui donna pour successeur Martius Turbo, homme d'un mérite supérieur, et qu'il avait déja employé dans la guerre contre les Juifs, et fait ensuite préfet de la Dace avec des distinctions singulières. Turbo, élevé à la place de préfet du prétoire, ne changea rien dans ses procédés. Même sévérité de mœurs, même modestie. Il s'acquittait des fonctions de sa charge avec une assiduité et une vigilance infatigables. Il passait le jour entier auprès de l'empereur, et se retrouvait souvent avant minuit à son poste. Les incommodités mêmes et les affaiblissements de sa santé ne pouvaient le retenir chez lui pour y prendre du repos : et Adrien l'ayant exhorté à se ménager davantage, il lui répondit : « Il faut qu'un préfet du pré« toire meure debout. » Mot imité de celui de Vespasien. On ne nous dit point ce qui put inspirer ou du dégoût ou de la défiance à Adrien contre un sujet si estimable, et nous n'avons d'autre cause à assigner de la disgrace de Turbo que les caprices du prince qu'il servait.

Martius Turbo disgracié. Spart. 9 et 15. Dio.

Son collègue Similis profita de son exemple. C'était un excellent officier, qui se distingua de bonne heure dans le service, et qui, n'étant que simple centurion, attira sur lui l'attention de Trajan. Ce prince l'estimait tellement, qu'un jour il le fit entrer dans son cabinet avant même les préfets du prétoire. Similis, au lieu de se prévaloir d'une si flatteuse marque de confiance, en sentit sa modestie blessée. « Il ne convient « pas, dit-il à l'empereur, que vous conférie« centurion, pendant que les préfets du prétoire at« tendent à la porte. » Il fut dans la suite revêtu par Adrien de cette charge, dont il avait su si bien res-

Similis se retire. Spart. 9 et Dio.

pecter le rang et la prééminence. Mais il ne la garda pas long-temps : il voulut prévenir l'inconstance du prince, et il demanda son congé pendant qu'il était encore bien avec lui. Il l'obtint non sans peine, et s'étant retiré à sa maison de campagne, il y consacra à un doux loisir les sept dernières années de sa vie. En mourant, il ordonna que l'on mît cette épitaphe sur son tombeau : « Ci gît Similis, qui a passé soixante « et seize ans sur la terre, et qui n'en a vécu que « sept. »

Adrien fit préfet du prétoire en sa place Septicius Clarus, qui est connu par les Lettres de Pline. Celui-ci ne fut pas plus stable dans son emploi que ses prédécesseurs : mais il mérita sa disgrace, aussi bien que Suétone, qui était secrétaire du prince. *Voici le* fait.

Mauvais procédés d'Adrien envers sa femme. Disgrace de Septicius Clarus et de Suétone. Spart. 11 et 23. Vict. Epit.

Adrien vivait très-mal avec Sabine sa femme. Ils se haïssaient réciproquement, et ils avaient tous deux raison. Adrien accusait Sabine d'être d'une humeur fâcheuse et intraitable. Sabine se plaignait des duretés d'Adrien, qui étaient extrêmes. Un mariage si mal assorti n'aurait pas subsisté sans le secours des considérations politiques : et Adrien déclarait franchement qu'il aurait répudié Sabine, s'il eût été simple particulier. Mais, sachant combien ses droits à l'empire étaient peu solides, il était bien aise de les fortifier par ceux de la petite-nièce de Trajan. Il la gardait donc, et la traitait outrageusement, jusqu'à ce qu'enfin, par les chagrins continuels qu'il lui donna, *il* la réduisît à prendre le parti d'une mort volontaire, si même il ne l'empoisonna.

Une impératrice méprisée et haïe de son mari tant

qu'elle vécut, n'était pas honorée des courtisans : et Adrien poussa l'indignité jusqu'à leur ordonner de s'étudier à lui causer des mortifications, à lui témoigner le mépris le plus offensant. Mais il ne prétendait pas que l'on passât ses ordres, ni que l'on manquât de respect à sa femme, à moins que l'on n'en eût une commission expresse de lui. C'est ce qui trompa Septicius, Suétone, et plusieurs autres. Ils affectèrent d'entrer dans la passion du prince, et ils crurent le servir selon ses souhaits, en n'attendant pas ses ordres pour tenir à l'égard de l'impératrice des procédés méprisants. Leur lâche et cruelle flatterie fut punie par celui auprès duquel ils espéraient s'en faire un mérite. Adrien les destitua tous, et leur donna des successeurs.

De toutes les personnes avec qui ce prince eut des liaisons étroites, je ne trouve que Plotine à qui il ait témoigné une reconnaissance constante. Il l'honora vivante, et lorsqu'elle mourut il en porta le deuil pendant neuf jours : il lui bâtit un temple, et composa des hymnes à sa louange. Dio.

Débauches énormes d'Adrien. Antinoüs. Spart 11 et 14, et Dio, et Aurel. Vict.

Sur l'article des voluptés, il n'est point de désordre auquel Adrien ne se livrât. L'histoire lui reproche la licence des adultères, dans lesquels il ne respecta pas même l'honneur de ses amis. La corruption de ses mœurs ne s'en tint pas là. Quoiqu'il ne se piquât pas de prendre Trajan pour modèle, il ne l'imita que trop dans les débauches les plus contraires à la nature. Antinoüs a sur ce point éternisé la honte d'Adrien.

Ce jeune homme suivait l'empereur dans ses voyages, et il périt en Égypte par la barbare superstition de celui dont il avait fait les délices criminelles. Adrien

dévoué à toutes les espèces de divination, sans en excepter la magie, se persuada qu'il avait besoin d'une victime volontaire qui donnât librement sa vie, soit pour prolonger les jours de son prince, soit pour quelque autre motif de superstitieuse impiété. Antinoüs s'offrit, et fut accepté. Ainsi Adrien immola sa propre idole, et afin qu'il ne lui manquât aucune sorte de travers et de contradiction, il pleura comme une femme, c'est l'expression d'un historien, celui qu'il avait immolé. Tel fut dans le vrai le genre de mort d'Antinoüs, quoique Adrien, pour couvrir son abominable barbarie, ait répandu et même consigné dans des écrits un récit différent, et se soit efforcé de faire croire dans le public qu'Antinoüs s'était noyé dans le Nil.

Il aurait été de l'intérêt et de la gloire de ce prince d'étouffer un si honteux souvenir. Mais les passions ne raisonnent point, si ce n'est dans ce qui *tend* à les satisfaire. Adrien s'appliqua à immortaliser par toutes sortes de monuments un nom qui le couvrait d'opprobre. Antinoüs était mort à Bésa, ville de la Thébaïde sur le Nil, anciennement consacrée à un dieu de même nom. Adrien en fit une ville toute nouvelle par les bâtiments qu'il y ajouta, et il l'appela Antinople. Il y construisit un temple en l'honneur d'Antinoüs, avec prêtres et prophètes. Car il voulut que ce dieu de sa création rendît des oracles : et en effet, l'on en débita quelques-uns qui étaient de la composition d'Adrien lui-même. Il remplit l'univers de statues d'Antinoüs, exposées à la vénération des peuples. Enfin les astronomes ayant prétendu découvrir au ciel un nouvel astre, Adrien feignit de croire que c'était

Casaub. ad Spart. 14.

l'ame d'Antinoüs reçue dans le séjour des dieux, et l'astre en prit le nom. Les païens mêmes se moquaient de ces folies misérables. Les chrétiens en tiraient une conséquence sérieuse et importante; et ils soutenaient avec raison que par ce nouveau dieu, dont tout le monde savait l'histoire, on pouvait juger des anciens. Tillem.

Tout ce qu'aimait Adrien, il l'aimait à la passion. Il dressa des monuments à des chiens de chasse, à des chevaux : et nous avons encore l'épitaphe qu'il composa pour un cheval qu'il nommait Borysthène, et dont il s'était souvent servi à la chasse. Passion démesurée d'Adrien pour les chiens, pour les chevaux, pour la chasse.

Cet exercice lui plaisait beaucoup : et de même que Pline a fait de ce goût un sujet d'éloge pour Trajan, on pourrait aussi en louer Adrien, s'il y eût gardé quelque mesure. Mais il s'y livrait avec emportement, jusqu'à s'exposer à des accidents très-fâcheux. Dans une partie de chasse il se rompit la clavicule, et dans une autre il se fit à la jambe une blessure dont il pensa demeurer boiteux. Dion observe néanmoins que ce divertissement ne le détournait point des soins importants du gouvernement, et ne nuisait point aux affaires.

De tous les traits par lesquels j'ai tâché de peindre le caractère d'Adrien, il résulte un tableau étrangement varié, et même discordant. Ce prince[1] réunissait en lui les qualités les plus opposées : gai et sévère, haut et affable, impétueux et circonspect, économe jusqu'à l'avarice et libéral, cruel et usant de clémence. Il est bien difficile de faire un tout de parties si disparates. Je m'imagine pourtant que l'on ne se trom- Idée que l'on peut se former du caractère d'Adrien.

[1] « Idem severus, lætus; comis, gravis; lascivus, cunctator; tenax, liberalis;... sævus, clemens, et semper in omnibus varius. » (Spart. 10.)

pera pas, si l'on pense que les vices chez lui étaient vrais et les vertus feintes. L'intérêt politique et la vanité ont été les principes de tout ce qu'il a fait de bon : et ces motifs, aidés d'un esprit élevé, étendu, orné des plus belles connaissances, ont suffi pour faire de lui un prince dont le gouvernement fut avantageux aux peuples en général, pendant que sa conduite personnelle le rendait le fléau de tous ceux qui lui tenaient de près.

Les événements de son règne, au moins quant à ce que nous en savons, se réduisent à fort peu de choses. Ses voyages, quelques mouvements de guerre, qui ont eu peu de suites, si l'on en excepte la révolte des Juifs, voilà ce qui nous reste à raconter.

§ II. Voyages d'Adrien. Il ne visite point sa patrie. Il vient en Gaule et en Germanie. Dans la Grande-Bretagne il construit un mur pour arrêter les courses des Barbares. Troubles en Égypte au sujet du bœuf Apis. Adrien à Tarragone. Il apaise quelques mouvements de guerre en Mauritanie. Description abrégée du reste de ses voyages. Lettre d'Adrien sur l'Égypte. Les Athéniens comblés de ses faveurs. Sa sévérité contre les intendants qui abusaient de leur pouvoir. Sa conduite pacifique à l'égard des rois et des peuples étrangers. Révolte des Juifs. Barcochébas. Les rébelles sont vaincus et exterminés dans une guerre de trois ans. Défense faite aux Juifs d'entrer dans Jérusalem, si ce n'est au jour anniversaire de la prise de la ville. Nouvelle ville bâtie sur les ruines de Jérusalem, sous le nom d'*Ælia Capitolina*. Mérite éminent de Julius Sévérus, vainqueur des Juifs.

Voyages d'Adrien. Il ne visite

Adrien voyagea par goût, par curiosité, ayant peine à fixer en un seul endroit son génie inquiet, et dési-

rant voir par ses yeux tout ce qu'il avait lu dans les livres touchant les lieux célèbres de l'univers. Il est remarquable que s'étant porté dans toutes les provinces de l'empire, il ne visita point la ville d'Italica, d'où il était originaire. Peut-être craignait-il d'y trouver des proches, de qui la condition médiocre ou même obscure fît honte à la pourpre impériale dont il était revêtu. Il ne fut pourtant point ingrat envers sa patrie, et il la décora de plusieurs beaux priviléges.

Il ne visite point sa patrie. Spart. 17. Dio, p. 792.

Il commença ses voyages dès la troisième ou quatrième [1] année de son règne, et il vint d'abord dans les Gaules, où il fit de grandes libéralités. De là il était naturel qu'il passât en Germanie, où les Romains tenaient sur le Rhin le plus grand corps d'armée qui fût dans leur empire. Adrien y réforma ou maintint la discipline, avec cette supériorité de talents et de vigueur que j'ai eu soin de remarquer en un autre lieu.

Il vient en Gaule et en Germanie. An. R. 871. Spart. 10, 11, 12 et 13.

Des bords du Rhin il se transporta dans la Grande-Bretagne, non pour y faire des conquêtes: il était plus curieux de conserver que d'acquérir. Il ne se proposa pas même de rétablir les choses dans l'état où les avait laissées Agricola en sortant de l'île. Ce général avait pénétré presque jusqu'à l'extrémité septentrionale; mais depuis son départ, il paraît que les Barbares s'étaient remis en possession d'une grande partie du terrain qu'il leur avait fait perdre. Adrien ne songea qu'à s'assurer la possession de la partie méridionale de l'île: et pour mettre la province romaine à l'abri des courses des Bar-

Dans la Grande-Bretagne il construit un mur pour arrêter les courses des Barbares.

[1] L'an de Rome 871, de J.-C. 120, concourt avec les troisième et quatrième années du règne d'Adrien. C'est dans cette année 871 de Rome, que ce prince commença ses voyages, selon l'opinion qui a paru la plus probable à M. de Tillemont. Nous suivons l'autorité d'un guide si éclairé.

bares, il bâtit un mur[1] ou un rempart avec fossé et parapets dans un espace de quatre-vingts milles, depuis l'embouchure de la Tine près Neucastle jusqu'au golfe de Solwai. Ce mur ou rempart, qui barrait toute la largeur de l'île, fit la division entre la Bretagne romaine et la Bretagne barbare.

Adrien usa d'une semblable précaution en plusieurs autres pays, où, au défaut de barrières naturelles qui séparassent les terres romaines de celles des Barbares, il tira des lignes bordées d'un rempart, dans lequel on enfonçait de grosses branches d'arbres, dont les rameaux s'entrelaçaient les uns dans les autres.

Troubles en Égypte au sujet du bœuf Apis.

De retour en Gaule, Adrien apprit la nouvelle de troubles survenus en Égypte au sujet du bœuf Apis. Ce prétendu dieu, la honte de la sagesse humaine, ne se rendait toujours pas présent aux vœux de ses adorateurs. Il devait avoir des marques très-singulières[2]: et souvent, lorsque Apis était mort, on passait un temps considérable à lui chercher un successeur. On en avait enfin trouvé un après plusieurs années au temps dont je parle: et les villes d'Égypte se disputaient avec fureur les unes aux autres l'honneur de loger cette ridicule divinité. Les mouvements ne se portèrent pas néanmoins à de grands excès, et on doit juger qu'ils s'apaisèrent assez promptement, puisqu'ils n'interrompirent point le cours des voyages d'Adrien, qui alla passer l'hiver en Espagne à Tarragone.

[1] J'emploie cette alternative, parce que les auteurs varient, et parlent les uns de mur, les autres de rempart. L'ouvrage tenait sans doute de l'un et de l'autre, et il y en avait au moins une partie qui était construite de pierres. Voyez Cellar. Géogr. ant. l. II, c. 4.

[2] Voyez Hist. Anc. t. I, p. 62.

Il y tint l'assemblée générale des députés de toute la province, et il termina par sa prudence et par son habileté les difficultés qui naissaient de la levée des troupes, charge onéreuse, à laquelle les peuples ne se prêtaient qu'avec beaucoup de répugnance.

Adrien à Tarragone.

On remarque aussi qu'il rétablit à ses frais dans Tarragone le temple qui y avait été bâti sous Tibère en l'honneur d'Auguste, et qui tombait en ruine.

Tac. An. 1, 78.

On peut croire qu'il passa d'Espagne en Mauritanie, où Spartien nous apprend qu'il calma quelques mouvements de guerre, et qu'en conséquence le sénat ordonna des *supplications* ou actions de graces solennelles aux dieux en son nom. Cet honneur et le titre d'*imperator* sont les seuls honneurs militaires dont ce prince ait été décoré.

Il apaise quelques mouvements de guerre en Mauritanie.

Il n'est pas aisé de suivre Adrien pas à pas dans le reste de ses voyages, ni d'en fixer la date année par année. Nous nous contenterons de dire qu'il les reprit à deux fois; qu'au sortir de la Mauritanie, d'où on peut supposer qu'il partit l'an de Rome 873, il alla aux extrémités de l'empire du côté de l'Orient; qu'il en revint par l'Asie, dont il parcourut toutes les différentes provinces; qu'il se rendit par mer en Grèce, et passa un hiver à Athènes; qu'il visita ensuite la Cicile, et eut la curiosité de monter au sommet de l'Etna, pour voir, dit-on, de dessus cette montagne le soleil se lever avec les couleurs de l'Iris; et qu'enfin il retourna à Rome sous l'an 877, la septième année depuis qu'il en était sorti.

Description abrégée du reste de ses voyages.

Après une si longue absence, son séjour néanmoins dans sa capitale ne fut pas fort long. Il y de-

meura un peu plus de deux ans, au bout desquels il reprit son essor, et recommença ses courses.

Spart. 13 et 22. Il passa d'abord en Afrique, l'an de Rome 880, et il répandit beaucoup de bienfaits sur les peuples. Une circonstance fortuite rendit encore plus vive leur affection pour lui. Depuis cinq ans il n'avait point plu dans le pays, et la terre était desséchée et stérile. A son arrivée, la pluie tomba en abondance : bienfait du ciel, dont l'empereur eut l'honneur auprès de la multitude.

Spart. 14 et Dio. Il revint l'année même à Rome, et repartit sur-le-champ pour l'Orient. Il traversa de nouveau l'Asie, vint en Syrie, visita l'Arabie et la Palestine, d'où il passa en Égypte l'an de Rome 883. C'est pendant le séjour qu'il fit en ce pays, qu'arriva la mort d'Antinoüs, dont nous avons parlé plus haut. Il fut peu content des mœurs et du caractère des Égyptiens, et en particulier des habitants d'Alexandrie, qui véritablement ont mauvaise renommée dans toute l'antiquité grecque et romaine. L'écrivain Vopiscus nous a conservé une lettre [1] d'Adrien à Servien son beau-frère, où sont dépeints d'une manière vive et énergique les vices de cette nation. Les chrétiens y sont aussi fort maltraités : mais les imputations dont Adrien les charge, sont trop bien démenties par nos annales, pour faire aucune impression fâcheuse : et comme d'ailleurs la lettre dont il s'agit contient des détails curieux, je vais l'insérer ici tout entière.

Lettre d'Adrien sur l'Égypte. Vop. Saturn.

[1] Cette lettre porte quelques soupçons de supposition, ou au moins d'interpolation. Mais on ne peut douter que ce ne soit une pièce très-ancienne.

« Adrien empereur à Servien consul, salut. Vous me « faisiez de grands éloges de l'Égypte, mon cher Ser- « vien. Je l'ai étudiée; je la sais par cœur : et je n'y ai « trouvé que légèreté, inconstance, caprice volage, et « toujours prêt à changer de forme au premier souffle « de vent. Les adorateurs de Sérapis sont chrétiens, « et ceux qui se disent évêques de Christ adorent Sé- « rapis. Il n'y a pas un chef de synagogue judaïque, « un samaritain, un prêtre chrétien, qui ne soit en même « temps astrologue, aruspice, et charlatan en médecine. « Le patriarche même des Juifs, lorsqu'il vient en Égypte, « est forcé par les uns d'offrir son encens à Christ, et « par les autres à Sérapis. C'est une race séditieuse à « l'excès, inconsidérée, outrageuse. La ville d'Alexan- « drie est riche, puissante, d'un grand commerce qui « y amène l'abondance: personne n'y vit oisif. Les uns « soufflent le verre, d'autres font du papier; le lin et « la fabrique des toiles en occupent plusieurs : tous ont « quelque métier. Il n'est pas jusqu'aux goutteux, soit « des pieds, soit même des mains, jusqu'aux aveugles, « à qui l'on ne procure un genre de travail propor- « tionné à leur état. Tous, soit chrétiens, soit juifs, « ne connaissent qu'un dieu, qui est leur intérêt. Je vou- « drais bien que cette ville, digne par sa grandeur et « par son opulence de tenir le premier rang entre toutes « celles de l'Égygte, eût des habitants d'un meilleur « génie. Rien n'égale leur ingratitude: je leur ai ac- « cordé tout ce qu'ils pouvaient désirer; j'ai rétabli leurs « anciens priviléges; je leur en ai ajouté de nouveaux: « en conséquence ils m'ont rendu des actions de graces « pendant que j'étais présent. Mais à peine ai-je été de- « hors, qu'ils ont attaqué insolemment mon fils Vérus;

« et je crois que vous savez ce qu'ils ont dit contre An-
« tonin. Je leur souhaite, pour toute vengeance, de se
« nourrir de leurs poulets, qu'ils font éclore[1] d'une
« façon que j'ai honte de vous décrire. Je vous envoie
« des verres de couleur changeante, que le prêtre d'un
« de leurs temples m'a donnés pour vous et pour ma
« sœur. Servez-vous-en aux jours de fêtes; seulement
« je vous conseille de prendre garde que notre ami
« Africanus ne soit tenté par leur beauté d'en faire trop
« souvent usage. »

Adrien ne se contenta pas de connaître la basse Égypte: il visita la Thébaïde, où mourut Antinoüs, et il voulut voir aussi la Libye Cyrénaïque. Il revint ensuite en Syrie, d'où reprenant sa route vers l'Occident, il passa encore à Athènes, et se rendit à Rome sous l'an 886, ayant employé près de sept ans à son second voyage, comme au premier.

Athen. l xv. Tillem. Adr. art. 11, 12 et 13.

Il me paraît singulier que le monarque d'un si grand état ait pu s'éloigner sans crainte, pour des espaces de temps aussi considérables, du siége de son empire, passant des années entières, tantôt sur les bords de l'Océan, tantôt dans le voisinage du Nil ou de l'Euphrate. C'est assurément une preuve de la sagesse et de l'habileté d'Adrien dans le gouvernement, que de si longues absences n'aient donné lieu à aucun trouble domestique, à aucune sédition dans les armées.

Dans le cours de ses voyages Adrien fit plusieurs choses mémorables, tant au dedans qu'au dehors de l'empire. Voici le peu qui nous en a été conservé.

[1] Ils les font éclore dans le fumier : secret ingénieux et utile, qui ne mérite pas le dédain exprimé dans cette lettre, et qui commence à réussir parmi nous par les soins d'un des plus fameux naturalistes de nos jours.

Il combla les Athéniens de ses faveurs, largesses en argent, provisions annueiles de blé, embellissements ajoutés à leur ville, qui en firent une ville nouvelle; en sorte qu'une ancienne inscription, rapportée par Scaliger, déclarait qu'Athènes n'était plus la ville de Thésée, mais la ville d'Adrien; et en effet un quartier d'Athènes prit le nom de cet empereur. Il donna aussi aux Athéniens toute l'île de Céphalonie, et de ses libéralités les Athéniens bâtirent dans l'île de Délos une petite colonie qu'ils appelèrent la nouvelle Athènes d'Adrien. Ils payaient ainsi ses bienfaits en honorant son nom, et ils établirent une nouvelle tribu Adrianide, à l'exemple de celle qu'ils avaient autrefois créée en l'honneur d'Attale[1], roi de Pergame. Ils lui demandèrent la réforme de leurs lois, et il leur dressa un nouveau code, qui était un choix des meilleures lois de Dracon, de Solon, leurs anciens législateurs, et de quelques autres sages de l'antiquité. Par un des articles de cette ordonnance, il était défendu aux sénateurs d'Athènes de prendre à ferme, soit par eux-mêmes, soit par personnes interposées, aucune partie des revenus publics.

Les Athéniens comblés de ses faveurs. Dio, et Spart. 13 et 20. Eus. Chron. et ibi Scal.

J'ai dit que dans la visite qu'il faisait des provinces il signala sa munificence par des secours de toute espèce, et par la construction d'ouvrages utiles pour le public. Il n'y signala pas moins la sévérité de sa justice contre les intendants qui abusaient de leur pouvoir. Il se faisait rendre un compte exact de leur conduite, comme je l'ai déja observé; et s'il les trouvait en faute, il les punissait sans miséricorde. Quelques-uns ont soupçonné qu'il allait jusqu'à susciter lui-même

Sa sévérité contre les intendants qui abusaient de leur pouvoir. Spart. 13.

[1] Hist. Rom. tom. V, p. 62 et suiv.

contre eux des accusateurs; pratique qui serait indigne de l'équité d'un bon prince, mais dont n'était peut-être pas incapable un caractère tel que celui d'Adrien.

Sa conduite pacifique à l'égard des rois et des peuples étrangers. Spart. 12 et 13.

Ses attentions par rapport aux rois et aux peuples étrangers eurent toujours pour objet d'entretenir la paix avec eux, d'éviter les guerres, ou, si on ne pouvait les prévenir, de les terminer par la voie la plus prompte.

Chosroès, roi des Parthes, qui se souvenait de ce qu'il avait souffert de la part des Romains, voulut s'en venger, et fit des préparatifs de guerre; mais Adrien, qui lui avait déja abandonné toutes les conquêtes de Trajan, acheva de le calmer en lui renvoyant sa fille, qui était restée prisonnière entre les mains des Romains. Il promit aussi de lui rendre le trône d'or enlevé par Trajan aux Parthes; et quoique cette promesse n'ait point eu d'exécution, la paix n'en subsista pas moins entre les deux empires.

Capit. T. Anton. 9.

Dio.

Les Alains, peuple scythe, après avoir ravagé la Médie et l'Arménie, s'étaient jetés sur la Cappadoce. Ils trouvèrent Arrien, gouverneur de cette province, en état de les bien recevoir. Ils furent effrayés de la force, du bon ordre et du courage de l'armée romaine qu'ils se voyaient en tête; et, sans oser hasarder une bataille, ils se retirèrent, et leurs menaces s'en allèrent en fumée.

Les autres nations et rois barbares qui bordaient la lisière de l'empire vers l'Euphrate, le Pont-Euxin et la mer Caspienne, vécurent toujours en bonne intelligence avec Adrien. Il leur faisait des présents, et en recevait de leur part. Quelques-uns de ces rois étaient dépendants de l'empire romain, et l'histoire en nomme

Spart. 13, 17, et 21, et Dio.

plusieurs établis par l'autorité d'Adrien sur la côte du Pont-Euxin. D'autres plus puissants, tels que ceux d'Ibérie et d'Albanie, cultivaient l'amitié de l'empereur. Pharasmane l'Ibérien, qui avait pris d'abord des manières assez hautes, changea de conduite, et vint à Rome rendre des respects à Adrien; Vologèse, qui paraît avoir été roi d'Arménie, le prit pour arbitre de ses différends avec Pharasmane; les rois des Bactriens lui envoyèrent des ambassadeurs. Du côté du Danube, les Sarmates Jazyges demandèrent à serrer les nœuds de leur alliance avec les Romains. Ainsi, quoique la politique d'Adrien fût faible vis-à-vis de l'étranger, la grandeur romaine se soutenait par elle-même, et ne laissait pas de se faire respecter sous un prince peu propre à en faire valoir les droits et la dignité. Arrian. Peripl. Pont.

J'observerai en passant, par rapport aux ambassades de Vologèse et des Jazyges, un vestige bien marqué de la forme républicaine subsistante encore alors dans le gouvernement romain. Ces ambassades furent introduites par Adrien dans le sénat, et il fut chargé par délibération de la compagnie de leur donner les réponses convenables. Dio.

Il s'ensuit de tout ce qui vient d'être dit, que la paix de l'empire ne fut véritablement troublée sous Adrien, que par la révolte des Juifs, dont je dois maintenant rendre compte à mes lecteurs.

Nous avons vu que ce peuple, indocile et inquiet, avait déja, sur la fin du règne de Trajan, fait de grands mouvements, qui ne furent bien étouffés que dans la première ou la seconde année d'Adrien. Réprimés, et non domptés, les Juifs conservaient tou- Révolte des Juifs. Dio. Euseb. Hist. eccl. IV, 6 et Chron.

jours un penchant violent à la révolte. L'espérance d'un Messie qui les délivrât de la servitude des Romains, vivait encore dans leur cœur, après même que tous les temps marqués dans les prophètes pour la venue du Christ étaient expirés ; et la vue des saints lieux profanés par une colonie romaine qu'Adrien commença d'y établir, porta leur impatience et leur indignation jusqu'à la fureur. On ne peut pas douter qu'un grand nombre de Juifs n'eussent repeuplé les ruines de Jérusalem. Leur attachement pour cette ville, la gloire de leur nation et le centre de leur culte, était extrême, et les démolitions des maisons, des murailles et du temple, leur fournissaient abondance de matériaux pour bâtir. Ces nouvelles habitations furent peut-être l'occasion qui fit naître dans l'esprit d'Adrien la pensée d'y envoyer une colonie, pour tenir les Juifs en respect et assurer la tranquillité du pays. Par cet établissement, il abolissait jusqu'au nom de Jérusalem. Il appelait la ville *Ælia Capitolina*, afin qu'elle portât le nom de sa famille, et le surnom de Jupiter, auquel il élevait un temple dans le lieu même où avait été celui du vrai Dieu. Il fit travailler à ces ouvrages durant le temps qu'il passa en Égypte, et ensuite en Syrie.

Une telle profanation remplit les Juifs d'horreur; néanmoins ils dissimulèrent tant qu'ils virent l'empereur dans leur voisinage; seulement ils usèrent de ruse pour se fournir des armes. On leur ordonnait d'en fabriquer pour le service des Romains, et ils les faisaient mauvaises de dessein prémédité, afin que rebutées elles leur restassent. Dès qu'Adrien se fut

éloigné pour retourner à Rome, ils éclatèrent et se révoltèrent ouvertement.

Ils n'eurent pas d'abord d'assez grandes forces pour tenir la campagne et former des camps et des armées; mais ils se cantonnèrent dans les postes les plus avantageux du pays, bâtissant des forts, et creusant des souterrains qui se communiquaient les uns aux autres, et qui étaient percés de distance en distance par des ouvertures, pour recevoir l'air et le jour. Ils sortaient de ces tanières comme des bêtes furieuses, pour enlever leur proie, désoler les campagnes, couper la gorge à ceux des Romains qu'ils pouvaient surprendre, et ensuite ils se retiraient dans leurs asiles ténébreux. Ces premières entreprises furtives ayant réussi, le nombre des rébelles s'accrut, et bientôt toute la Judée se mit en armes.

Barcochébas. Tillem.

A la tête de ces forcenés était un digne chef, Barcochébas, voleur et brigand de profession, qui se donnait pour le Messie, sans autre titre que l'interprétation de son nom. Ce nom signifie *fils de l'étoile*, et il prétendait que la prophétie de Balaam avait en lui son accomplissement. Ce fourbe, pour mieux abuser de la crédulité de ses compatriotes, renouvelait l'artifice employé autrefois par Eunus[1], chef des esclaves révoltés en Sicile; et se mettant des étoupes enflammées dans la bouche, il paraissait vomir le feu. Il rassembla sous ses enseignes de grandes troupes, et ravagea la Judée et même la Syrie, cruel envers tous, mais particulièrement contre les chrétiens, qui refusaient également soit de renoncer Jésus-Christ, soit

[1] Voyez Hist. Rom. l. XXVII, p. 253.

de se révolter contre le prince auquel la providence les avait soumis.

Déja la contagion du mal se répandait au loin. Tous les Juifs dispersés dans l'univers s'ébranlèrent : des étrangers même, amorcés par l'espoir du gain et du pillage, se joignirent à eux ; et le feu de la révolte allumé dans la Judée, devenait un embrasement universel qui menaçait tout l'empire.

Les rébelles sont vaincus et exterminés dans une guerre de trois ans.

Les Romains avaient négligé les premiers mouvements des Juifs, comme un objet de peu de conséquence. Le danger qu'ils avaient laissé croître les réveilla. Adrien donna de si bons ordres dans toutes les provinces, qu'il n'y eut point de rébellion ouverte ailleurs que dans la Judée ; et, pour étouffer le mal dans son centre, il se hâta d'envoyer à Tinnius *Rufus*, qui commandait en Judée, un renfort de troupes : et il tira de la Grande-Bretagne Julius Sévérus, grand capitaine, qu'il chargea du commandement général de la guerre.

Les forces des rébelles étaient si redoutables, et leur courage si furieux, que Sévérus ne jugea pas qu'il fût prudent de leur livrer bataille : il aima mieux aller moins vite, et marcher plus sûrement. Il répandit ses troupes, qui étaient nombreuses, dans tout le pays ; et ayant ainsi obligé les ennemis de se partager eux-mêmes en plusieurs corps, il les attaquait par pelotons, leur enlevait des partis, leur coupait les vivres, les enfermait dans leurs châteaux, qu'il assiégeait ensuite et emportait de vive force, ne faisant quartier à personne, et exterminant tout, hommes, femmes et enfants. Il prit ainsi sur eux et détruisit cinquante places fortifiées et neuf cent quatre-vingt-cinq villes

ou bourgades considérables. C'est un problême entre les savants [1] si Jérusalem fut du nombre des villes prises alors, et si elle a subi une nouvelle et dernière catastrophe sous Adrien. Ce qui paraît certain, c'est que démantelée absolument par Tite, et ne faisant que commencer à se rétablir lorsque la révolte des Juifs éclata, elle était encore une place tout ouverte, et n'a pas pu par conséquent figurer beaucoup dans cette guerre. Aussi n'en est-il fait aucune mention dans certains auteurs, et une bien légère et bien peu circonstanciée dans d'autres.

L'exploit le plus renommé de toute la guerre fut le siége de Bitther, qu'Eusèbe date de la dix-huitième année du règne d'Adrien. Bitther était une ville très-forte, à peu de distance de Jérusalem; et les rébelles, chassés de leurs autres retraites, s'étaient renfermés dans celle-ci. Ils s'y défendirent en désespérés; ils souffrirent les dernières extrémités de la faim et de la soif. Il n'est point dit que leurs misères les aient réduits à se rendre, et il est plus probable que la rage, qui les possédait, les détermina à pousser la résistance jusqu'à se faire prendre de force. Il paraît que Barcochébas y périt, soit en combattant, soit par le supplice, supposé qu'il soit tombé vivant au pouvoir des vainqueurs.

La prise de Bitther mit fin à la guerre, ou du moins priva les Juifs de leur dernière ressource, et donna moyen aux Romains d'achever sans peine et sans effort leur victoire par la désolation entière du pays. Dans cette guerre, qui peut avoir duré près de trois ans, savoir,

[1] Scaliger le nie; M. de Tillemont est pour l'affirmative.

depuis l'an 885 de Rome jusqu'en 887, cinq cent quatre-vingt mille Juifs périrent par le fer; il n'est pas possible de nombrer ceux dont la faim, ou la maladie, ou le feu termina les malheureux jours : toute la multitude qui avait échappé à un si affreux désastre, fut vendue comme captive et emmenée en terre étrangère; en sorte que la Judée demeura presque entièrement déserte.

Les Romains perdirent aussi beaucoup de monde dans les différentes opérations de cette guerre; et il faut que la victoire ait été achetée bien chèrement, s'il est vrai, comme Dion le rapporte, qu'Adrien, en écrivant au sénat, s'abstint de la formule usitée dans les lettres des empereurs : « SI VOUS ET VÔS ENFANTS VOUS PORTEZ BIEN, JE VOUS EN FÉLICITE; MOI ET LES ARMÉES NOUS SOMMES EN BON ÉTAT. »

La désolation des Juifs, sous Adrien, fut complète. Non seulement ils ne s'en relevèrent point, mais ils ne firent plus, pour secouer le joug de la domination romaine, que de légers efforts et qui n'eurent aucune suite. Adrien prit une sage précaution pour prévenir leurs révoltes : ce fut de leur interdire jusqu'à la vue de Jérusalem, où il ne leur était point permis d'entrer, si ce n'est un seul jour de l'année, qui était l'anniversaire de la destruction de la ville. Saint Jérôme décrit admirablement leurs concours en ce triste jour, leurs pleurs lamentables, et les rigueurs qu'ils avaient à souffrir de la part des gardes postés à toutes les avenues. Il était témoin oculaire de ces faits, puisqu'il habitait sur les lieux, et voici de quelle façon il s'en explique : « Les perfides vignerons [1], dit-il en faisant

Défense faite aux Juifs d'entrer dans Jérusalem, si ce n'est au jour anniversaire de la prise de la ville.

[1] « Perfidi coloni, post interfectionem servorum, et ad extremum

« allusion à la parabole de l'Évangile, après avoir tué les « serviteurs et enfin le Fils même de Dieu, sont exclus « de la vigne. L'entrée de Jérusalem leur est interdite, « si ce n'est en un jour de tristesse et de gémissements. « Encore faut-il qu'ils achètent la liberté de pleurer « sur les ruines de leur ville; et de même qu'ils ont « acheté autrefois à prix d'argent le sang de Jésus- « Christ, ils achètent maintenant leurs propres larmes, « et leurs pleurs mêmes ne peuvent couler gratuite- « ment. On voit tous les ans, au jour où leur ville a « été prise et détruite par les Romains, accourir un « peuple plongé dans le deuil le plus amer, des femmes « courbées sous le poids de l'âge, des vieillards acca- « blés d'années et couverts de haillons, qui portent « dans leurs personnes et dans tout ce qui les envi- « ronne, les marques de la colère de Dieu. Pendant « que l'instrument du supplice de notre Sauveur brille « sur le Calvaire, que l'église, élevée sur le tombeau « d'où il est sorti vivant, éclate par l'or et les pierre- « ries, que l'étendard de la croix, planté sur le mont « des Oliviers, attire tous les yeux, ce peuple, aussi « indigne de compassion qu'il est misérable, déplore « la ruine de son temple. Ils n'ont pas encore achevé

Filii Dei, excepto planctu, prohibentur ingredi Jerusalem; et, ut unam suæ eis flere liceat civitatis, pretio redimunt: ut, qui quondam emerant sanguinem Christi, emant lacrymas suas, et ne fletus quidem eis gratuitus sit. Videas in die quo capta est à Romanis et diruta Jerusalem, venire populum lugubrem, confluere decrepitas mulierculas, et senes pannis aniisque obsitos, in corporibus et in habitu suo iram domini demonstrantes.... et patibulo Domini coruscante, ac radiante ἀναςάσει ejus, de Oliveti quoque monte Crucis fulgente vexillo, plangere ruinas templi sui populi miserum, et tamen non esse miserabilem. Adhùc fletus in genis, et livida brachia, et sparsi crines; et miles mercedem postulat, ut illis flere plus liceat. » (Hieronym. *in Sophon.* c. 2.)

« leurs cris lamentables; les femmes ayant les cheveux « épars, se frappent encore le sein à coups redoublés; « et déja le soldat arrive qui leur demande de l'argent, « s'ils veulent qu'il leur soit permis de pleurer plus « long-temps. »

Nouvelle ville bâtie sur les ruines de Jérusalem, sous le nom d'*Ælia Capitolina*. Tillem.

Après la victoire, Adrien reprit son dessein de la reconstruction de Jérusalem, ou plutôt il bâtit une nouvelle ville, comme je l'ai dit, sous le nom d'*Ælia Capitolina*, dont l'enceinte enferma le Calvaire et le Saint-Sépulcre, non compris dans l'ancienne, et exclut la montagne de Sion. Dans l'exécution de son plan il s'étudia à profaner, par des édifices destinés au culte des idoles, tous les lieux révérés par les Juifs et par les chrétiens. Sur la montagne où avait été le temple de Dieu, il en bâtit un en l'honneur de Jupiter Capitolin. Il plaça sur la porte de la ville qui regardait Bethléem, un pourceau de marbre. Il érigea dans l'endroit où Jésus-Christ est mort, une statue de Vénus, et dans celui où il est ressuscité, une statue de Jupiter. Il établit le culte d'Adonis dans la grotte où notre Sauveur est né à Bethléem.

Les efforts de cet empereur réussirent contre les Juifs, que Dieu avait abandonnés. Bannis par lui de Jérusalem, ils n'y sont jamais rentrés, et leur temple n'a pu se relever. La montagne de Sion, rejetée hors de l'enceinte de la ville, n'a plus été habitée, et n'a servi, depuis ce temps, qu'à produire des concombres et d'autres légumes, comme l'avait prédit Isaïe. Mais le christianisme, que Dieu protégeait, se maintint florissant dans la nouvelle ville d'Adrien, avec cette seule différence, qu'au lieu que jusque là l'église chrétienne de Jérusalem n'avait été composée que de Juifs con-

Is. 1, 8.

vertis, elle devint une église de gentils, dont Marc fut le premier évêque. Et moins de deux siècles après, les idoles, placées par Adrien dans les endroits où se sont accomplis les principaux mystères de Jésus-Christ, ont été renversées : la piété des empereurs chrétiens y a substitué des édifices consacrés à perpétuer la mémoire de ces mystères augustes ; et les saints lieux jouissent, jusqu'à nos jours, de la vénération qui leur est due.

Il ne me reste plus rien à dire qui ait rapport à la guerre des Juifs, sinon que Julius Sévérus, qui les vainquit, n'était pas moins grand magistrat que grand capitaine. Après avoir pacifié la Judée, il fut envoyé gouverner la Bithynie, et il y administra les affaires publiques et particulières avec une équité et une sagesse, dont cette province, plus de quatre-vingts ans après, conservait encore précieusement le souvenir. C'est le témoignage que lui rend Dion, qui était Bithynien de naissance.

Mérite éminent de Julius Sévérus vainqueur des Juifs. Dio.

§ III. Maladie d'Adrien. Il adopte Vérus. Naissance et caractère de Vérus. Adrien fait mourir Servien, Fuscus petit-fils de Servien, et plusieurs autres. Mort de l'impératrice Sabine. Vérus est fait préteur et deux fois consul. Il languit quelque temps, et meurt. Adrien adopte en sa place Tite Antonin. Histoire d'Antonin jusqu'à son adoption. Adrien fait adopter par Antonin le fils de Vérus et Marc Aurèle. Histoire de Marc Aurèle jusqu'à son adoption. Adrien, tourmenté par une longue maladie, veut se donner la mort. Antonin lui en ôte les moyens. Il sauve plusieurs sénateurs qu'Adrien voulait faire mourir. Mort d'Adrien. Antonin obtient du sénat avec

beaucoup de peine qu'Adrien soit mis au rang des dieux. Jugement sur Adrien. État de la littérature sous son règne.

Maladie d'Adrien. Spart. Adr. 23. et Ael. Ver. Dio.

Adrien était de retour en Italie lorsque se termina la guerre des Juifs. Il n'en sortit plus. Une maladie, qui dégénéra en langueur, et qui le conduisit enfin au tombeau, fixa ses courses inquiètes, et le força au repos. Il avait toute sa vie été sujet à de fréquents saignements de nez. Une hémorragie violente, bientôt après suivie de l'hydropisie, le constitua malade, et lui parut avec fondement à lui-même un arrêt de mort. Le danger prochain où il se vit de perdre la vie, aigrit d'une part ses humeurs, le rendit cruel, ou décéla en lui le penchant à la cruauté; et de l'autre ce fut pour lui un motif pressant de se chercher un successeur.

Il adopte Vérus. Vict. Epit.

Il n'avait jamais eu d'enfants; et Sabine sa femme, qui le détestait, ne faisait point difficulté de déclarer qu'elle avait évité de devenir mère, de peur que ce qui naîtrait d'Adrien ne fût un fléau pour l'univers. Obligé donc de se donner un successeur par son choix, il porta ses vues sur différents sujets. Il pensa à Servien son beau-frère, qui était pourtant âgé de quatre-vingt-dix ans; à Fuscus, petit-fils de Servien, à quelques autres encore. Après avoir long-temps délibéré, il se détermina à un choix singulier, désagréable à tout le monde, et le plus mauvais qu'il pût faire : il adopta L. Ceionius Commodus, gendre de Nigrinus, qui avait autrefois conspiré contre lui. Commodus, en conséquence de son adoption, ajouta à ses noms ceux d'*Ælius Cæsar*. On l'appelle aussi, et même plus communé-

ment, *Vérus*, sans que nous puissions dire d'où il tirait ce nom, que nous employerons néanmoins comme le plus connu.

Naissance et caractère de Vérus.

Ce n'est point du côté de la naissance que l'on pouvait faire aucun reproche à Vérus. Quoique la première mention que l'on trouve du nom de Ceionius dans l'histoire ne remonte que vers les dernières années du règne d'Auguste, et au temps du désastre de Varus en Germanie, la famille du nouveau César, ancienne en Étrurie, s'était illustrée dans Rome. Son grand-père, son bisaïeul, et plusieurs de ses ancêtres du côté maternel, avaient été consuls. Son père fut préteur, et il ne manqua le consulat que par une mort prématurée. Ainsi la noblesse de Vérus était supérieure à celle d'Adrien lui-même et de Trajan. Mais ses mœurs étaient tout-à-fait indignes du rang suprême, et sa santé l'en rendait incapable. Vell. II, 119.

Beau de visage, bien fait de sa personne, il était plus mou et plus efféminé que les femmes mêmes. Il avait imaginé un lit avec quatre chevets, environné de rideaux du lin le plus fin, jonché de roses, dont il faisait ôter la partie blanche comme trop dure; et il se couvrait lui-même d'un vêtement tissu de lis, et se parfumait tout le corps des aromates les plus précieux. Sa table, ses lits de table, étaient pareillement cachés sous des amas de lis et de roses. Sa conduite répondait à cette mollesse voluptueuse. Il avait grand nombre de concubines; et, comme sa femme s'en plaignait, il osa lui répondre que le titre d'épouse était un simple titre d'honneur, mais qu'il cherchait ailleurs ses plaisirs. Il faisait sa lecture ordinaire des poésies les plus licentieuses d'Ovide, dont il avait toujours un exemplaire

dans son lit; et Martial, poète sans pudeur, était son Virgile. C'est sans doute cette vie de volupté qui a donné lieu aux bruits qui coururent, vrais ou faux, que le mérite de sa figure, et ses criminelles complaisances pour Adrien, avaient été les motifs de son adoption.

Il se piquait d'un luxe délicat et de ce qu'on appelle bon goût, et qui n'est le plus souvent que la preuve et l'aliment de la corruption. Il équippait ses jeunes esclaves en petits amours; il faisait porter des ailes à ses coureurs, et leur donnait les noms des vents, appelant l'un Borée, l'autre Zéphyre; et, afin de joindre, comme il est ordinaire, l'inhumanité au faste, il les fatiguait sans pitié par des courses continuelles.

Les plaisirs de la table touchaient aussi *beaucoup* Vérus, et on lui attribue le méprisable honneur d'avoir inventé ou perfectionné un ragoût fort vanté alors, et composé de ventre de truie, de chair de faisan, de paon, de sanglier, le tout enfermé dans une croûte de pâtisserie.

Le seul endroit louable dans Vérus, c'est qu'il aimait les lettres, qu'il avait l'esprit orné, qu'il écrivait bien, soit en prose, soit en vers : faible compensation pour tant de mauvaises qualités, que la souveraine puissance, si Vérus y fût parvenu, aurait encore portées à de plus grands excès.

Les vices de l'ame étaient accompagnés en lui d'une santé misérable. Il vomissait le sang, symptôme des plus fâcheux, qui annonce faiblesse présente et mort prochaine, et il ne vivait pas de manière à écarter ou à suspendre l'effet d'une disposition si périlleuse.

Le choix qu'avait fait Adrien d'un tel successeur ne

pouvait manquer d'exciter des murmures, et il présentait une ample matière de plaintes et de censures à ceux surtout qui avaient aspiré à l'honneur que Vérus emportait à leur préjudice. Il échappa à Servien et à Fuscus des marques d'indignation, et il leur en coûta la vie. On leur chercha des crimes : on attaqua Fuscus sur l'attention à de prétendus présages, qui le flattaient de l'espérance d'arriver à l'empire. On prétendit que Servien avait prouvé des desseins ambitieux, en faisant des présents aux esclaves du palais, en s'asseyant sur le siége de l'empereur auprès de son lit, en se montrant avec affectation aux soldats comme capable encore d'agir malgré son grand âge; et, sur des imputations si frivoles, l'aïeul et le petit-fils, l'un beau-frère, l'autre petit-neveu de l'empereur, l'un âgé de quatre-vingt-dix ans, l'autre de dix-huit, furent condamnés à mourir. Servien, avant que de subir cette cruelle sentence, se fit apporter du feu, sur lequel il brûla des parfums; et, levant les yeux au ciel : « O dieux! « dit-il, vous savez que je suis innocent. La vengeance « que je vous demande, c'est qu'Adrien se voie réduit « à désirer la mort sans pouvoir l'obtenir ». Si cette imprécation n'a pas été inventée après coup, elle est une espèce de prédiction qui eut, comme nous le verrons, son accomplissement.

Adrien fait mourir Servien, Fuscus petit-fils de Servien, et plusieurs autres.

Servien et Fuscus ne furent pas les seules victimes de la cruauté d'Adrien : il en immola encore plusieurs autres à ses soupçons, soit ouvertement, soit par des voies cachées. Ses propres vues lui donnaient de l'ombrage, et il suffisait, pour attirer sa haine, d'avoir été regardé par lui comme un sujet digne de le remplacer. Ce fut vers ce même temps que l'impératrice Sabine

Mort de

l'impératrice Sabine.

termina une vie toujours malheureuse par une mort tragique, ayant été ou empoisonnée, comme je l'ai déja dit, ou forcée à se faire périr elle-même. Son mari, qui lui avait causé la mort, ne laissa pas d'en faire une déesse.

Tillem.

Vérus est fait préteur, et deux fois consul.

En adoptant Vérus, Adrien distribua au peuple et aux soldats quatre cent millions de sesterces [1]. Il se hâta de décorer de la préture son fils adoptif [2], il le nomma consul une première et une seconde fois. Aussitôt après sa préture il l'envoya commander en Pannonie, où le nouveau César acquit quelque honneur, et parut entendre, au moins médiocrement, la guerre. Avec l'éclat des dignités et du commandement Vérus réunissait la faveur du cabinet, et rien ne lui était refusé de ce qu'il demandait même par lettres.

Il languit quelque temps, et meurt.

Au milieu de toutes ces prospérités, sa santé dépérissait de jour en jour, et menaçait ruine. Adrien reconnut qu'il avait eu tort de fonder sur lui des espérances, et il s'en expliqua. « Nous avons perdu [3], dit-il, « les quatre cent millions de sesterces dépensés pour « Vérus. Nous nous sommes appuyé sur un mur qui « croule, et qui, bien loin de pouvoir soutenir la « république, n'est pas capable de nous étayer nous-« même. » Et dans une autre occasion, faisant allusion à l'apothéose qui suivait ordinairement la mort des

[1] Cinquante millions de livres tournois.

[2] Je parle d'après Spartien. Peut-être néanmoins Vérus n'était-il point encore adopté lorsqu'il fut fait préteur et consul pour la première fois. Voyez la note sur les fastes du règne d'Adrien.

[3] « Quater millies perdidimus, quod exercitui populoque dependimus: si quidem in caducum parietem incubuimus, et qui non rempublicam, sed nos ipsos sustentare vix possit. » (Spart. *Adr.* 23 et Æl. *Ver.* 4.)

Césars : « Je ne me suis pas donné un fils [1], disait-il ; « c'est un nouveau dieu que j'ajoute à l'Olympe. »

On prétend qu'il eut même dessein de casser l'adoption de Vérus, et de faire un autre choix ; et la chose ne me paraît point destituée de probabilité. Quoiqu'il aimât Vérus et qu'il ait paru s'affliger de sa mort, Adrien était un esprit si léger, et qui passait si aisément d'une façon de penser à une autre toute contraire, que je ne trouve point étonnant qu'il ait regretté sincèrement celui qu'il aurait peut-être destitué, si la mort ne l'en eût défait. Vérus en conçut de l'inquiétude. Le chagrin que lui causèrent les discours d'Adrien sur son compte empira son état ; et la disgrace du préfet du prétoire, qui fut cassé pour lui avoir rapporté ce qu'il avait entendu, ne servit qu'à lui prouver la vérité d'un trop fidèle rapport.

Cette douleur, jointe au fond de son mal, le mit au tombeau. Il avait préparé ou appris une harangue, pour rendre grace à Adrien dans le sénat, le 1^er^ janvier. La nuit qui précéda, ayant pris un breuvage par lequel il croyait se soulager, il mourut subitement d'un vomissement de sang, que peut-être le remède avait provoqué. Adrien, quoique touché de sa mort, défendit qu'on en portât le deuil à cause de la circonstance des vœux que l'on renouvelait dans ces jours-là mêmes pour la prospérité de l'empereur et de l'empire. C'était une cérémonie de joie qui ne devait point être troublée par des marques de tristesse publique. Du reste Adrien fit rendre à la mémoire de Vérus tous les honneurs usités pour les empereurs. Il le mit au rang des Tillem.

[1] « Ego mihi divum adoptavi, non filium. » (SPART. *Æl. Ver.* 4.)

dieux, et voulut qu'on lui érigeât des statues colossales dans toutes les parties de l'empire, et des temples en plusieurs villes.

Vérus n'avait pas joui trois ans entiers de sa fortune : car il ne peut pas avoir été adopté avant l'an de Rome 886, et il mourut le 1er janvier 889. Il laissa un fils, que nous verrons régner avec Marc Aurèle.

Adrien adopte en sa place Tite Antonin. Histoire d'Antonin jusqu'à son adoption. Spart. Adr. 24 et Capit. T. Ant. 1-4.

La mort de Vérus fut un grand bien pour la république. Elle ne la délivra pas seulement d'un prince qui l'aurait rendue malheureuse, mais elle fut l'occasion qui lui procura le plus sage et le plus accompli de ses empereurs; et l'on peut dire qu'Adrien, louable à bien des égards, mais mêlé de taches énormes, racheta tous ses torts envers l'état par l'adoption de Tite Antonin.

Antonin, suivant l'usage qui s'introduisait alors, portait une multitude de noms. Il s'appelait *Titus Aurelius Fulvius Boionius Antoninus.* Il acquit le nom de *Cæsar* par son adoption, celui d'*Augustus* par son élévation au trône, et il dut à la bonté de son caractère excellent le surnom de *Pius*, qui marque un bon cœur, une belle ame, sensible à l'amitié et à la reconnaissance, surtout envers sa famille et sa patrie.

C'est notre Gaule qui a eu la gloire de donner à Rome, en la personne d'Antonin, le meilleur de ses princes : car il tirait de la ville de Nîmes son origine paternelle.

Ses deux grands-pères furent consuls; son père parvint aussi à cette dignité suprême; il tenait par ses alliances à tout ce qu'il y avait alors de plus illustre dans Rome. Mais ce qui fait la principale et la plus solide splendeur de sa famille, c'est que la vertu y était héréditaire. Son père est loué par Spartien pour la pureté

et l'intégrité des mœurs; et son aïeul maternel Arrius Antoninus joignait, suivant le jugement de Pline le jeune, la douceur la plus aimable à l'éclat des vertus et des dignités. « Vous avez été deux fois consul [1], dit « Pline dans une de ses lettres à Arrius, et consul sem- « blable à ceux de l'ancienne république. Vous avez « exercé le proconsulat d'Asie avec une gloire, à la- « quelle je ne dirai pas, de peur de blesser votre mo- « destie, que personne n'ait pu atteindre; mais, si l'on « en trouve deux ou trois parmi vos prédécesseurs et « vos successeurs, qui vous aient égalé, c'est beaucoup. « Vous tenez rang entre les premiers citoyens de la ville « par une vie irréprochable, et par la considération due « à votre mérite et à votre âge. Voilà bien des titres « pour attirer nos respects : mais je vous admire en- « core davantage dans vos délassements : car assaison- « ner la sévérité des mœurs, telle qu'elle éclate en « vous, par une douceur qui n'est pas moindre, et as- « socier les graces à une solidité parfaite dans l'esprit « et dans le caractère, c'est ce qui est extrêmement rare « et difficile; c'est ce qui n'est donné qu'aux hommes « supérieurs. » Cet éloge est fondé. On se souvient de la dignité et de la sagesse du compliment que fit Arrius à Nerva son ami, lorsqu'il le vit élevé à l'empire; et ses amusements annonçaient de l'agrément et du goût. Il occupait son loisir à composer de petites pièces

[1] « Quòd semel atque iterùm consul fuisti, similis antiquis; quòd proconsul Asiæ, qualis ante te, qualis post te vix unus aut alter (non sinit enim tua verecundia dicere, qualis nemo), quòd sanctitate, quòd auctoritate, ætate quoque princeps civitatis, est quidem venerabile et pulcrum : ego tamen te vel magis in remissionibus miror. Nam severitatem istam pari jucunditate condire, summæque gravitati tantùm comitatis adjungere, non minùs difficile, quàm magnum est. » (Plin. iv, ep. 3.)

de poésie en grec, où brillaient une telle élégance et une telle délicatesse, qu'Athènes[1] même, si nous en croyons Pline, n'était pas plus Attique : et le même Pline, en ayant traduit plusieurs en vers latins, reconnaissait que sa version demeurait beaucoup au-dessous des beautés originales.

Plin. Ep. IV, 18, et V, 10.

Tite Antonin, issu de si bonne race, en soutint tout l'honneur. Ayant perdu son père, lorsqu'il était encore en bas âge, et sa mère s'étant remariée, il fut d'abord élevé par les soins et sous les yeux de son aïeul paternel; et, après la mort de celui-ci, Arrius, père de sa mère, le prit dans sa maison et acheva son éducation. Antonin montra dès son enfance un heureux naturel, doux, aimable, rendant à tous ses proches ce qu'il leur devait. Il s'attira ainsi leur amitié, et ils lui en donnèrent des preuves effectives. Son beau-père, c'est-à-dire le second mari de sa mère, plusieurs de ses cousins et de ses alliés le firent leur héritier.

A mesure que son caractère se développa, il se fit estimer de plus en plus, et, parvenu à l'âge d'homme, il réunit en lui tous les avantages du corps et de l'ame qui pouvaient fixer en sa faveur le jugement du public : une physionomie en même temps douce et majestueuse, un esprit orné, le talent de parler avec dignité et avec grace, une grande douceur de mœurs, une modération parfaite. Désintéressé, équitable, ennemi de l'injustice, libéral et bienfaisant, renouvelant le goût des anciens Romains pour l'exercice innocent de l'agriculture, il ne donna dans aucun excès, il ne connut nulle affectation : il était naturellement tout ce qu'il devait être,

[1] « Non medius fidius ipsas Athenas tam Atticas dixerim. »

et la vaine gloire n'entrait pour rien dans les motifs qui le faisaient agir. Heureux si la lumière du christianisme, qui brillait alors avec un très-grand éclat, lui eût appris à sanctifier tant de vertus morales par des principes plus hauts et plus relevés et qui remontassent jusqu'à Dieu même.

On le loue de s'être contenté pour les sommes qu'il prêtait du plus léger intérêt qui fût en usage. Les lois à Rome permettaient l'usure, et ceux qui passaient pour les plus gens de bien l'exerçaient souvent avec rigueur. Ainsi on doit savoir gré à Antonin d'avoir au moins mis des bornes, en ce qui le regardait, à un abus dont il ne connaissait pas l'injustice.

Sa naissance l'appelait aux charges, et il s'en acquitta dignement. Après son consulat, ayant achevé la carrière des honneurs, il passait volontiers dans ses terres une grande partie de l'année. Mais, quoiqu'il ne cherchât pas à se montrer, son mérite ne permettait pas qu'on l'oubliât. Adrien le choisit pour être l'un des quatre consulaires à qui il donnait l'Italie à gouverner, et il eut l'attention de lui assigner le département dans lequel ses possessions étaient situées, afin qu'un homme de cette considération pût gérer son emploi sans se déranger beaucoup, et qu'il trouvât la commodité réunie avec l'éclat. Il fut à son tour proconsul d'Asie, et il s'y comporta de manière à surpasser même la réputation que son aïeul Arrius s'était acquise dans cette province. Au retour du gouvernement d'Asie, il continua d'être extrêmement considéré d'Adrien, qui l'appelait fréquemment dans ses conseils : et l'historien observe que, dans toutes les délibérations, Antonin inclinait toujours au parti le plus doux.

Un homme si recommandable fut peu heureux dans son domestique. Il avait épousé Annia Faustina, dame d'une illustre naissance, mais dont la conduite ne répondit ni à ce qu'elle se devait à elle-même, ni à la vertu et à la sagesse de son mari. Il évita l'éclat, et crut devoir étouffer son chagrin dans le silence. Il n'en eut pas moins d'affection et de respect pour son beau-père Annius Vérus, dont il soulagea la vieillesse, lui prêtant l'appui de son bras pour l'aider à se rendre au sénat. On a dit que cette action de piété lui valut le surnom de *Pius* et l'adoption d'Adrien; mais il mérita l'un et l'autre à plus d'un titre.

De son mariage il eut quatre enfants, deux fils et deux filles. Les fils moururent fort jeunes. Des deux filles, l'aînée, qu'il avait mariée à Lamia *Syllanus*, mourut pareillement lorsqu'il partait pour le proconsulat d'Asie. La seconde est la trop fameuse Faustine, qui, mariée à Marc Aurèle, imita et même surpassa le mauvais exemple de sa mère.

Adrien, après la mort d'Élius Vérus, obligé de se chercher à lui-même et à la république un autre appui, jeta les yeux sur Antonin. Peut-être y avait-il pensé du vivant même de Vérus, sur la vie duquel il sentait qu'il ne pouvait pas compter. Les qualités personnelles d'Antonin furent sans doute les motifs qui influèrent principalement dans la détermination d'Adrien. Mais on peut croire que la considération de l'alliance y entra pour quelque chose, s'il est vrai, comme on prétend le prouver par quelques médailles, que Matidie, petite-nièce de Trajan, et sœur de l'impératrice Sabine, fût tante d'Antonin.

Spart. Æl. Ver. n. 6.

Tillem. T. Ant. art. 1.

Adrien s'étant décidé, demanda le consentement

d'Antonin, et il fallut à ce sage sénateur du temps pour délibérer s'il accepterait le droit à la succession de la première place de l'univers. Lorsque tout fut d'accord, l'empereur assembla dans son palais, d'où ses infirmités ne lui permettaient guère de sortir, un grand conseil, auquel il appela les chefs du sénat, et il leur parla en ces termes. « La nature m'a refusé la « consolation d'avoir des héritiers de mon sang : vous « y aviez suppléé en m'en donnant un par la loi. Et « peut-être le choix libre de l'adoption vaut-il bien le « hasard de la naissance. Élius Vérus était pour moi « un fils tel que je pouvais le souhaiter. La mort me « l'a ravi, et je lui ai trouvé un successeur digne de « vous gouverner après moi, recommandable par sa « naissance, plein de douceur, cœur tendre, esprit « éclairé, actuellement dans la force de l'âge, et de qui « vous n'avez à craindre ni la pétulance de la jeunesse, « ni la lenteur ordinaire aux vieillards. Dès son enfance « il a appris à respecter les lois, et, dans les divers « commandements qu'il a exercés, il s'est conduit avec « sagesse et a acquis une grande expérience. Ainsi il « n'ignore rien de ce qui concerne le gouvernement des « affaires publiques, et il est en état de faire usage de « ses connaissances. Ces caractères désignent assez « Aurèle Antonin ici présent. Je sais qu'il est l'homme « du monde le plus modeste, et que rien n'était plus « éloigné de sa pensée que l'élévation à laquelle je le « destine. Mais, malgré son goût pour la tranquillité, « j'espère qu'il ne se refusera ni à mes besoins, ni à « ceux de l'état, et que, surmontant sa répugnance, « il se soumettra au fardeau que je lui impose ». C'est ainsi qu'Antonin fut adopté le 25 février qui suivit la

Dio, Adr.

mort de Vérus : et Adrien le fit sur-le-champ son collègue dans la puissance proconsulaire et dans celle du tribunat.

Adrien fait adopter par Antonin le fils de Vérus et Marc Aurèle.

Comme Antonin n'avait point d'enfants mâles, Adrien, curieux de procurer, suivant l'exemple d'Auguste, plusieurs soutiens à la république, exigea qu'il adoptât le fils de Vérus César, âgé alors d'un peu plus de sept ans, et M. Annius, qui en avait près de dix-sept, et qui fut dans la suite l'empereur Marc Aurèle.

On conçoit assez quelles raisons faisaient souhaiter à Adrien que le fils de celui qu'il avait adopté en premier lieu fût lui-même adopté par Antonin; et il s'en expliqua : « Je suis bien aise [1], dit-il, que la république ait « au moins un rejeton de Vérus. »

Histoire de Marc Aurèle jusqu'à son adoption. Dio, et Capitol. M. Anton. 1-5 et M. Aurel. 1.1.

M. Annius était parent d'Adrien : il était neveu de la femme d'Antonin, et fiancé à la fille de Vérus César. Mais il tirait ses plus puissantes recommandations de lui-même, caractère charmant, et qui faisait paraître les plus heureuses dispositions pour la sagesse et pour la vertu.

Nous ne pouvons pas marquer au juste d'où venait sa parenté avec Adrien. Nous observerons seulement qu'il était d'origine espagnole; que son bisaïeul paternel, qui le premier de sa famille vint s'établir à Rome, avait pour patrie Ucubis ou Succubis, ville de la Bétique, peu éloignée d'Italica, patrie d'Adrien; et qu'il est aisé de concevoir que deux familles du même pays fussent alliées. Cette parenté, quelle qu'en soit l'origine, fut sans doute le motif des attentions de bienveillance qu'eut Adrien pour Annius dès les premières années

[1] « Habeat respublica quodcunque de Vero. » (SPART. *Æl. Ver.* n. 7.)

de son enfance. Il lui donna le rang et le titre de chevalier romain à l'âge de six ans, et à huit il le décora d'un sacerdoce important, en l'associant au collége des Saliens : en sorte que l'adoption par laquelle il l'introduisit dans la maison impériale ne fut qu'une suite de l'affection singulière qu'il lui avait toujours témoignée.

La noblesse de la famille d'Annius pouvait être ancienne, et on lui attribue une origine bien illustre, mais chimérique sans doute, en la faisant descendre de Numa. Son illustration constante ne remonte pas au-delà de la quatrième génération. Annius Vérus, bisaïeul de celui dont nous parlons, s'étant transporté, comme il vient d'être dit, d'Ucubis à Rome, y parvint à la préture. Son grand-père du même nom porta la splendeur de sa maison au plus haut degré, et devint patricien, trois fois consul, et préfet de la ville. Son père mourut peu avancé en âge, étant actuellement préteur. Il avait épousé Domitia Calvilla Lucilla, fille de Calvisius Tullus, qui fut deux fois consul.

Leur fils, dont il s'agit ici, naquit le 26 avril de l'an de Rome 872, sous le second consulat de son grand-père. Il fut successivement adopté par son bisaïeul du côté de sa mère Catilius Sévérus, et par son aïeul paternel Annius Vérus : en sorte qu'il porta quelque temps le nom de Catilius, et reprit ensuite celui de ses pères. On a remarqué que le nom de Vérus convenait très-bien à sa candeur et à l'amour qu'il montra pour la vérité dès son enfance. Adrien jugea même que ce nom ne disait pas assez, et il voulut qu'on l'appelât *Verissimus*, ou *parfaitement Vrai*.

Le soin de son éducation roula sur son aïeul paternel, à qui dans des Mémoires philosophiques qu'il nous a

laissés sur ce qui le concerne lui-même, il se reconnaît redevable de la générosité et de la douceur des sentiments. Mais d'un autre côté, il compte parmi les bienfaits des dieux, de n'être pas resté long-temps entre les mains de la concubine qu'entretenait ce grave sénateur, et par laquelle l'innocence de ses mœurs aurait pu être pervertie.

Il fut instruit dans tous les arts qui peuvent former l'esprit et le corps. On lui donna des maîtres de grammaire grecque et latine, d'éloquence, de philosophie, de jurisprudence, de mathématiques, de dessin, de danse, de musique : on le dressa même à la lutte, à la course, au pugilat. Il aima assez les exercices du corps, et il y réussissait. L'éloquence et la poésie eurent peu d'attraits pour lui, et il remercie [1] les dieux de n'y avoir pas fait de grands progrès, parce que les succès en ce genre auraient pu l'attacher à des études dont il faisait peu de cas en comparaison de la philosophie.

Ce fut donc la philosophie qui eut toute son estime et toute sa tendresse. Il la prit du côté solide, utile aux mœurs. Naturellement grave et sérieux, il ne perdit point le temps à des questions abstraites et souvent frivoles, qui ne peuvent servir que d'amusement ou de pâture à la curiosité. Il s'attacha à ce qui pouvait le

[1] Le zèle pour les belles-lettres a porté M. Bellet, académicien de Montauban, à tâcher d'affaiblir l'impression que pourrait faire à leur désavantage le dédain de Marc Aurèle pour l'éloquence et la poésie (voyez le mélange de poésie, de littérature et d'histoire, par l'Acad. de Mont. 1751.) Le dessein de cet académicien est louable, ses interprétations sont ingénieuses. Mais les expressions de Marc Aurèle me paraissent trop nettes et trop précises pour être susceptibles d'explication. Il est plus simple de convenir du fait, et de nier la conséquence. Marc Aurèle fut un grand prince : mais il nous est permis de penser qu'il poussa trop loin le rigorisme philosophique.

perfectionner, lui former le cœur, réprimer les passions, lui inspirer l'amour de tous ses devoirs, le rendre plus doux, plus reconnaissant, plus éloigné des plaisirs illicites, plus disposé à faire du bien à tous ceux qui se trouveraient avoir besoin de son secours. Son ardeur pour cette belle philosophie alla jusqu'à lui faire prendre à l'âge de douze ans le manteau de philosophe. Il prétendit même en embrasser la vie austère : il commença à coucher sur la dure, et ce ne fut qu'avec bien de la peine que sa mère obtint de lui qu'il souffrît un matelas [1]. L'application infatigable à l'étude, la continuité du travail, et la sévérité du régime, altérèrent sa santé : et c'est le seul reproche qu'ait mérité son enfance. Il nous apprend lui-même que dans sa jeunesse il cracha le sang. Mais les maux qui ont pour principes ces sortes d'excès ne sont pas les plus difficiles à guérir. Il reprit vigueur, et, malgré une vie toujours laborieuse, il poussa sa carrière tout près de soixante ans.

On voit que les sages maximes de la philosophie ne meublèrent pas seulement sa mémoire, et qu'elles influèrent dans sa conduite. Il y fut constamment fidèle : ses mœurs furent sans tache, ou, s'il avoue que, dans le feu de l'âge, l'amour prit quelque pouvoir sur lui, il déclare en même temps qu'il en secoua promptement le joug.

Il adopta le maintien sérieux de philosophe, sans en prendre la morgue. Son accueil était prévenant et gracieux, non seulement pour ses amis, mais à l'égard de ceux même qu'il connaissait peu. Il sut être ver-

[1] L'original porte *despeaux*.

tueux sans orgueil [1], modeste sans timidité, grave sans sécheresse.

Tous ses maîtres trouvèrent en lui le disciple le plus reconnaissant qui fût jamais. Il est vrai qu'ils le méritaient. Par le détail qu'il nous fait lui-même de ce qu'il a appris de chacun d'eux, il paraît que leurs leçons ne se renfermaient pas dans l'art ou la science qui faisait proprement leur objet; et qu'ils avaient encore plus à cœur de lui élever l'ame, et de le former à toutes les vertus morales et civiles : aussi les aima-t-il avec une tendresse dont il y a peu d'exemples. Une des faveurs dont il rend graces aux dieux, c'est de ce qu'ils l'ont mis à portée de s'acquitter envers ceux qui ont élevé son enfance, et de les récompenser, chacun selon ce qui convenait à leur état, et sans délai, sans *leur faire* attendre long-temps ce qu'ils avaient droit d'espérer. Il les honora vivants et morts. Il gardait leurs images en or dans sa chapelle domestique avec celles de ses dieux lares, et il offrit à leurs tombeaux des couronnes de fleurs et des victimes.

Les plus célèbres de ces maîtres furent Hérode Atticus, orateur grec, Cornélius Fronton, orateur latin, mais surtout Junius Rusticus, qui à une illustre naissance joignait un goût héréditaire pour la philosophie stoïque : car il paraît avoir été le petit-fils de celui que Domitien avait fait mourir. Atticus et Fronton devinrent consuls sous Antonin. Rusticus fut l'ami et le confident du prince son élève, qui le consultait sur les affaires publiques et particulières, qui le saluait par le baiser avant même les premiers offi-

[1] « Frugi sine contumaciâ, verecundus sine ignaviâ, sine tristitiâ gravis. » (Capit.)

ciers de sa cour, qui le fit deux fois consul, et engagea le sénat, après sa mort, à lui ériger des statues. J'ai peine à comprendre comment un prince si sage, qui était plein d'estime et d'amitié pour Rusticus, déclare s'être mis plusieurs fois en colère contre lui, et se félicite de ne s'être permis à son égard aucun excès dont il ait eu lieu de se repentir. Peut-être Rusticus mêlait-il à ses bonnes qualités une rudesse qui mettait à l'épreuve la patience de l'empereur.

Le jeune Annius fréquenta aussi les écoles publiques des rhéteurs, et il y fit, avec plusieurs de ses condisciples, des liaisons d'amitié qu'il conserva fidèlement. Lorsqu'il fut empereur, il les combla de ses bienfaits, et ceux que leur condition ne lui permit pas d'élever aux honneurs, il les enrichit par ses libéralités.

Dans sa quinzième année, il prit la robe virile; et sur-le-champ Adrien arrêta son mariage avec une fille de Vérus César. Mais l'âge trop tendre des parties contractantes retarda l'exécution de ce projet, qui fut ensuite rompu par d'autres circonstances.

Peu de temps après, Annius fut nommé à la préfecture de la ville pendant les féries latines. C'était une simple décoration, une ombre de magistrature sans fonctions, comme je l'ai remarqué ailleurs. Mais enfin il fallait représenter, et Annius fit son personnage avec toute la décence et toute la dignité possibles.

Il prouva, vers le même temps, son désintéressement et sa générosité à l'égard de sa sœur unique Annia Cornificia, en lui cédant, apparemment à l'occasion d'un mariage, tout le bien de son père. Sa mère blâma cette

libéralité et voulut s'y opposer. Il répondit aux représentations qu'elle lui fit, que les biens de son aïeul paternel, dont il était fils adoptif et seul héritier, lui suffisaient : « Et je vous invite vous-même, ajouta-t-il, « à donner tout ce que vous possédez à ma sœur, afin « que sa fortune ne soit point inférieure à celle de son « mari. »

Par tant d'excellentes qualités, par une conduite si parfaitement soutenue dans toutes ses parties, Annius s'était tellement fait aimer et estimer d'Adrien, que, s'il eût été d'un âge plus mûr à la mort de Vérus César, il semble, à en juger par les expressions de Capitolin, que l'empereur l'eût choisi pour lui succéder. Au moins, en adoptant Tite Antonin, il exigea de lui, comme je l'ai dit, qu'il adoptât lui-même M. Annius avec le fils d'Ælius Vérus ; et quoique celui-ci appartînt déja à sa famille, puisqu'il était fils de son fils adoptif, il donna néanmoins sur lui la préférence et le droit d'aînesse à M. Annius, que nous nommerons dorénavant Marc Aurèle, parce qu'en vertu de son adoption il prit le nom de famille de Tite Antonin, qui était *Aurelius*.

Son élévation, loin de l'enfler d'orgueil, ou de lui causer même de la joie, l'affligea, l'inquiéta. Ayant reçu ordre d'aller occuper la maison qu'Adrien habitait avant que d'être empereur, il quitta à regret les jardins de sa mère, où il logeait alors. Et comme ses domestiques, qui pensaient bien différemment, s'étonnaient de sa tristesse dans une si belle occasion de se réjouir, il leur exposa les embarras, les inconvénients, les dangers de la puissance impériale.

Son nouvel état ne changea rien dans ses procédés.

Non seulement il fut soumis et respectueux envers ses père et grand-père adoptifs, mais il témoigna à tous ses proches les mêmes égards, les mêmes déférences qu'il avait toujours eus pour eux. Il aimait par goût la simplicité et la modestie, et il y demeura constamment attaché. Nul faste ni dans sa maison, ni dans ses équipages, ni sur sa personne : il ne se distinguait en rien des particuliers. Il continua les études qu'il avait commencées ; et destiné à l'empire, il allait, comme auparavant, aux leçons publiques des maîtres d'éloquence et de philosophie [1]. Sagement économe, il ne croyait point que les folles dépenses fussent une nécessité de son rang ; il conservait son patrimoine pour faire face aux vrais besoins, et être en état d'en aider les gens de mérite par des libéralités placées.

Aussitôt après qu'il eut été adopté, quoiqu'il n'eût pas encore dix-sept ans accomplis, il fut désigné questeur, Adrien ayant obtenu pour lui du sénat une dispense d'âge.

Les arrangements pris par Adrien pour sa succession étaient bien sages, et ils furent sans doute applaudis de tous les juges désintéressés. Mais l'ambition est injuste, et ceux qui avaient des prétentions et des espérances, ne purent se voir frustrés sans douleur, et ils firent paraître leur mécontentement. L'histoire nomme en particulier Catilius Sévérus, dont le nom semble marquer un proche parent de Marc Aurèle. C'était un homme important, et actuellement préfet

[1] On voit par là que Marc Aurèle n'avait pas absolument déclaré la guerre à l'éloquence, qui en effet lui était nécessaire dans le rang suprême, suivant la manière de penser établie parmi les Romains. Mais il ne la cultiva jamais que subordonnément à la philosophie, et il se contenta en ce genre d'éviter le blâme, sans aller jusqu'à mériter des éloges.

de la ville. Sa basse envie lui valut la perte de sa place.

Adrien, tourmenté par une longue maladie, veut se donner la mort, Antonin lui en ôte les moyens. Dio, et Spart. Adr. 24, 25.

La maladie d'Adrien augmentait, et ne lui permettait d'espérer que des délais qui ne pouvaient pas être fort longs. Certains remèdes, dont il usa, et que Dion, écrivain crédule et de peu de jugement, veut faire passer pour des secrets de magie, lui procurèrent des soulagements momentanés, en lui faisant vider beaucoup d'eaux, qui revinrent bientôt après et ramenèrent l'enflure. Ennuyé d'une vie si triste, et ne pouvant supporter une situation où il mourait chaque jour sans pouvoir jamais mourir, il voulut terminer ses douleurs par le fer ou par le poison. Il demandait une épée pour se percer, il demandait quelque breuvage empoisonné, et personne ne lui en donnait. Antonin avait défendu que l'on obéît à ses ordres désespérés, témoignant qu'il se croirait coupable de parricide, s'il souffrait qu'on ôtât la vie à celui qu'il devait aimer comme un père. Il employa auprès d'Adrien lui-même les représentations et les prières, et s'étant fait accompagner des principaux officiers de la cour et du palais, il l'exhorta, il le conjura d'adoucir ses maux par la patience, au lieu de les porter à l'extrême par un désespoir précipité. Il réussit si peu, qu'Adrien fit une nouvelle tentative pour se délivrer de la vie. Il s'adressa à un nommé Mastor, Jazige de nation, qui ayant été fait autrefois prisonnier de guerre dans quelque combat, lui avait paru, à cause de sa force de corps et de son courage, propre à le servir à la chasse. Il manda donc ce Mastor, et moitié par caresses, moitié par menaces, il l'engagea à lui promettre de le tuer. Il marqua même sur son corps avec le pinceau un en-

droit au-dessous de la mamelle, qu'il s'était fait indiquer par Hermogène, son médecin, comme le plus favorable pour parvenir, au moyen d'un coup d'épée, à une mort prompte et douce. Mais toute réflexion faite, Mastor se dédit, et il prit la fuite pour n'être pas obligé de prêter son ministère à une exécution si dangereuse. Ainsi, Adrien fut réduit à se lamenter inutilement de ce qu'étant le maître de la vie des autres, il ne l'était pas de la sienne.

La tendresse ingénieuse d'Antonin lui suggéra, pour tranquilliser l'esprit du malade, un expédient peu conforme à la sincérité, mais très-propre à produire l'effet qu'il souhaitait. Une femme vint demander à parler à l'empereur, et elle lui dit : « Qu'elle avait été avertie « en songe de le détourner de se tuer, parce qu'il « recouvrerait la santé ; qu'ayant négligé d'obéir à cet « ordre divin, elle était devenue aveugle ; qu'elle avait « reçu un second avertissement semblable au premier, « avec promesse que l'usage de ses yeux lui serait rendu « si elle obéissait ». Après avoir exécuté sa commission prétendue, elle alla se laver les yeux dans l'eau d'une fontaine sacrée, et elle reparut devant Adrien avec une vue saine et les organes en bon état. Pour fortifier l'impression, la même comédie se répéta de la part d'un homme venu exprès du fond de la Pannonie. Il n'est point dit si Adrien fut la dupe de ces petits artifices; mais sa santé ne revint point. Il tomba même dans des accès de manie : et l'on prétend que c'est à cette occasion qu'il donna son nom à la ville d'Oresta dans la Thrace, et la fit appeler Adrianopolis (aujourd'hui Andrinople), parce qu'on lui persuada que pour se guérir il fallait qu'il délogeât un furieux et se mît en

Lamprid. Heliog. c. 7.

sa place : ce qu'il s'imagina exécuter en substituant son nom à celui d'Oreste.

Il sauve plusieurs sénateurs qu'Adrien voulait faire mourir. Spart. Adr. et Cap. T. Ant. 2, et Aurel. Vict.

Les fureurs d'Adrien se tournèrent contre plusieurs membres du sénat, qu'il condamna sans aucune cause légitime à mourir. Mais ils furent sauvés par la bonté d'Antonin, qui, d'ailleurs parfaitement soumis aux volontés de son père adoptif, ne crut pas devoir sacrifier à l'obéissance les droits de l'humanité et de la justice. Il fit disparaître ceux dont la mort était ordonnée, et il les tint cachés jusqu'à son avénement à l'empire.

Mort d'Adrien. Dio, et Spart.

Adrien, malgré tout ce qu'il souffrait, continua pendant long-temps son travail accoutumé, et il s'occupait des soins du gouvernement. Sentant néanmoins combien son état de langueur nuisait aux affaires, il disait souvent : « Qu'un prince devait mourir sans ma« ladie [1]. » Enfin il fallut succomber, et il se retira à Baies, laissant Antonin à Rome, chargé de l'administration de la république.

Dans sa retraite il s'affranchit de tout régime, mangea et but ce qu'il lui plaisait, et par ce moyen il amena bientôt la mort qu'il désirait depuis si long-temps. Lorsqu'il la vit approcher, il manda Antonin, et expira entre ses bras le 10 juillet de l'an de Rome 889, répétant souvent à grands cris cette espèce de proverbe populaire : « La multitude de médecins a fait mourir l'empe« reur. » Peu de temps avant que la mort vînt terminer ses jours, il voulut se jouer d'elle en quelque façon, et il fit sur un si triste sujet de petits vers badins, dont on pourrait louer l'élégance s'il n'était plus juste d'être uniquement frappé de l'aveuglement déplorable qu'ils

[1] « Sanum principem mori debere, non debilem. » (Spart. *Æl. Ver.* 6.)

expriment. Un illustre écrivain de nos jours les a traduits très-heureusement en la façon qui suit :

[1] « Ma petite ame, ma mignone,
« Tu t'en vas donc, ma fille! et Dieu sache où tu vas.
« Tu pars seulette et tremblotante. Hélas!
« Que deviendra ton humeur folichone?
« Que deviendront tant de jolis ébats? »

Adrien était né le 24 janvier de l'an de Rome 807, et ainsi il a vécu soixante-deux ans, cinq mois et dix-sept jours. Il régna vingt ans et près d'onze mois. Spart. Adr. 1 et 26.

Antonin fit brûler son corps à Pouzzoles dans la maison de campagne qui avait appartenu à Cicéron, et ensuite il en transporta les cendres à Rome, pour lui célébrer des obsèques impériales, et solliciter son apothéose. Le sénat n'était nullement disposé à lui déférer cet honneur. Le sang illustre qu'Adrien avait versé au commencement et à la fin de son règne, faisait détester sa mémoire : et l'on ne parlait de rien moins que d'abolir ses actes comme ceux d'un tyran. Ce parti pouvait être aussi dangereux qu'il eût été violent, car les soldats aimaient Adrien. Antonin les larmes aux yeux conjura les sénateurs de s'adoucir : et il arrêta tout court leur projet d'annuler tous les actes d'Adrien, en leur disant : « L'un de ces actes est mon adoption. « Vous la casserez donc, et je ne serai point votre em- « pereur. » Ils résistaient encore à l'apothéose. Mais An-

Antonin obtient du sénat, avec beaucoup de peine, qu'Adrien soit mis au rang des dieux. Dio, Adr. et Tit. Ant. Spart. Adr. 25-27, et Cap. T Ant 5.

[1] Animula vagula, blandula,
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula?
Nec, ut soles, dabis jocos.
(SPART. *Adr.* 25.)

tonin acheva de les fléchir, en leur produisant vivants ceux de leurs confrères qu'ils avaient crus morts, suivant les ordres donnés par Adrien contre eux. Il n'eut même garde de se faire honneur de cet acte de bonté. Il déclara qu'il ne faisait que suivre les intentions de son père, qui, s'il eût vécu, aurait révoqué des condamnations trop précipitamment prononcées. Le fait n'était pas aisé à croire : mais sans trop l'approfondir le sénat se rendit ; et il accorda au père, qu'il haïssait, les honneurs demandés pour sa mémoire par un fils si digne d'être aimé.

Cap. T. Ant. 6.

Le respect filial qu'Antonin fit paraître en cette importante occasion, est cité comme un des motifs qui lui méritèrent le surnom de *Pius*, et c'en était une raison bien légitime.

Adrien fut donc mis au rang des dieux. Ses funérailles furent célébrées dans Rome avec toute la pompe que j'ai décrite ailleurs en parlant de celle d'Auguste, et ses cendres furent portées dans le tombeau qu'il s'était construit lui-même, parce que, dit-on, le monument d'Auguste était rempli. Antonin lui bâtit un temple à Pouzzoles, où son corps avait été brûlé : il y établit des prêtres, une confrérie, des jeux qui devaient s'exécuter chaque cinquième année ; en un mot, tous les honneurs que la superstition païenne rendait à ceux qu'elle regardait comme dieux : misérable comédie, inutile pour le mort, injurieuse au seul Dieu véritable.

Jugement sur Adrien.

Adrien ne méritait ni les honneurs divins, ni peut-être la haine que le sénat montra contre sa mémoire. Il avait un génie élevé, une grande intelligence dans le gouvernement de la république, une application

persévérante aux affaires. Il sut se faire respecter et aimer des troupes, parmi lesquelles il maintint la discipline avec fermeté, mais sans rigueur. La mort de quatre consulaires au commencement de son règne, et les cruautés qu'il exerça ou ordonna sur la fin de sa vie, ont beaucoup nui à sa gloire. Mais il est plus que probable que les quatre consulaires dont il se défit d'abord, avaient conspiré contre lui ; et ses dernières rigueurs, quoique inexcusables sans doute, doivent être imputées en partie à la maladie cruelle qui le tourmentait. En général l'état fut heureux pendant son règne. Il n'y eut aucune sédition, peu de guerres, et sans conséquence par rapport à la paix du dedans. On se serait loué du gouvernement d'Adrien s'il eût succédé à Domitien : c'est un malheur pour lui d'avoir eu pour prédécesseurs Nerva et Trajan, et pour successeurs Antonin et Marc Aurèle.

État de la littérature sous son règne.

Ce fut un prince très-lettré : il cultiva et il protégea tous les arts ; mais de son temps le bon goût était perdu. Non seulement on ne connaissait plus cette belle nature, cette charmante simplicité qui fait le caractère des excellents écrivains du siècle d'Auguste, mais on n'avait pas même su se conserver en possession d'un second ordre de beautés substitué au premier dans l'âge postérieur : je veux dire la richesse et la variété des pensées, et la mâle vigueur du style.

Nous ne pouvons citer sous Adrien que deux auteurs latins, Suétone et Florus, dont l'un est sec, souvent minutieux, sans élévation, demeurant au-dessous de sa matière, et la traitant en petit ; l'autre a de la noblesse, mais qui dégénère en enflure. Dans un abrégé, qui doit être extrêmement simple, Florus prend le ton

de déclamateur, comme s'il voulait compenser, par le faste des manières et du dehors, l'appauvrissement d'un sujet réduit en squelette. C'est lui qui paraît avoir le premier donné cours aux abrégés, si commodes pour la paresse, et si propres à faire des demi-savants.

Les Grecs du temps d'Adrien ont plus enrichi la littérature, que les Romains. Mais hors Plutarque, écrivain d'un mérite supérieur, et peut-être Arrien, dont on a comparé le style à celui de Xénophon, les autres ne se sont rendus dignes que d'une médiocre estime. Quelques-uns s'appliquaient à des discussions subtiles et épineuses, ou donnaient des collections de remarques détachées. Ceux qui voulaient passer pour orateurs, n'étaient la plupart que des sophistes, qui, mêlant sans jugement l'éloquence et la philosophie, ne se montraient, à proprement parler, ni orateurs ni philosophes. L'étude de la philosophie était alors la mode régnante, et elle produisit des ouvrages utiles pour les mœurs. Mais je ne craindrai point de dire qu'elle fut une des causes qui gâtèrent le goût de l'éloquence. La philosophie prise sobrement peut contribuer beaucoup à perfectionner les autres arts; mais il ne faut pas qu'elle les domine, qu'elle les subjugue, qu'elle leur fasse perdre la forme qui leur est propre pour leur donner la sienne.

Je ne dirai rien ici de Plutarque, qui est assez connu, et sur lequel on peut consulter Rollin.

Arrien fut philosophe, et employé dans les grandes affaires. Assidu et respectueux disciple d'Épictète, il a recueilli en huit livres, dont quatre nous restent, les principales maximes de son maître, plus étendues qu'elles ne se trouvent dans le manuel d'Épictète lui-

Tillem.

même. Quoique né à Nicomédie dans la Bithynie, et vaisemblablement grec d'origine, il ne laissa pas de parvenir au consulat dans Rome, qui devenait de plus en plus la patrie commune de tous les peuples de l'empire. On ne peut guère douter qu'il ne soit le même que Flavius Arrianus gouverneur de Cappadoce, qui, ainsi que je l'ai rapporté d'après Dion, repoussa ou arrêta une incursion des Alains. Nous avons parmi les œuvres d'Arrien une description de l'ordre de bataille de l'armée romaine vis-à-vis de ces peuples. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont perdus. Le plus célèbre de ceux qui nous restent est son histoire d'Alexandre, écrite d'après les mémoires de Ptolémée et d'Aristobule. J'ai eu occasion de citer son [1] Périple du Pont-Euxin, qui est adressé en forme de lettre à l'empereur Adrien. Nous avons pareillement sous son nom un Périple de la mer Erythrée, que d'illustres savants croient être d'un auteur plus ancien. Sans prétendre manquer au respect qui est dû à l'autorité de Saumaise, suivi de Vossius et de M. de Tillemont, j'ai pourtant rapporté un endroit de ce Périple au règne de Trajan; et il me paraît fort naturel de penser qu'Adrien, qui aimait beaucoup les voyages, n'ayant pas pu faire lui-même le tour du Pont-Euxin et de la mer Erythrée, fut bien aise que les côtes de ces deux mers, peu connues de son temps, fussent visitées par un bon et exact observateur.

L'Arrien dont je parle doit être distingué de celui à qui Pline le jeune a écrit plusieurs de ses lettres,

[1] *Périple* est un mot *grec*, qui signifie *circuit fait par mer*. Ainsi le Périple du Pont-Euxin est la description d'une navigation autour du Pont-Euxin en suivant les côtes.

et qui était retiré à la campagne, et par conséquent déja âgé, pendant que Pline courait la carrière des honneurs.

J'ai fait mention de Phlégon affranchi d'Adrien, et qui lui prêta son nom pour la publication d'un ouvrage dans lequel cet empereur avait lui-même écrit sa vie. Ce fut un auteur fécond, et on cite grand nombre de livres composés par lui, et remplis de recherches savantes. Il nous intéresse particulièrement par le témoignage qu'il a rendu à l'éclipse miraculeuse arrivée le jour de la passion de notre Sauveur. Voici ses termes rapportés par Eusèbe: « Dans la quatrième « année de la deux cent deuxième olympiade arriva l'é- « clipse de soleil la plus mémorable qui ait jamais été. « A midi le jour fut changé en une nuit si ténébreuse, « que l'on vit les étoiles au ciel ». L'année exprimée par Phlégon dans ce passage est regardée par les savants comme celle de la mort de Jésus-Christ.

Eus. chron.

Pour ne rien omettre de ce que l'on peut raisonnablement souhaiter de trouver ici touchant ceux qui du temps d'Adrien ont acquis de la réputation dans la littérature, je dirai qu'Épictète vivait encore sous ce prince, et parut à sa cour; que le philosophe Euphrate, dont j'ai fait mention à l'occasion de ses démêlés avec Apollonius de Tyanes, obtint d'Adrien, dans les premières années de son règne, la permission de se donner la mort, parce qu'il ne pouvait supporter la maladie jointe aux incommodités de la vieillesse.

Dio, Adr.

Nous savons peu de choses de la vie de Suétone, qui était d'une naissance médiocre, et qui ruina par son imprudence, comme je l'ai rapporté, les espérances de sa fortune. Il nous apprend lui-même que son pè-

Tillem.

re, nommé Suetonius Levis, servit comme tribun des soldats dans l'armée d'Othon contre Vitellius. Il plaida dans sa jeunesse, comme il paraît par une lettre de Pline, qui lui témoigne et dans cette lettre, et dans quelques autres, une singulière affection. Outre ses Vies des douze Césars, il avait écrit divers autres ouvrages, tous dans un goût de recherches curieuses, et dont il nous reste un livre sur les illustres grammairiens, un autre sur les fameux rhéteurs. Nous avons aussi quelques Vies de Poètes latins, qui lui sont attribuées.

TITE ANTONIN.

SUITE

DU LIVRE DIX-NEUVIÈME.

FASTES DU RÈGNE DE TITE ANTONIN.

..... CAMERINUS.

An. R. 889. De J.C. 138. ..... NIGER.

Tite Antonin succède à Adrien le 10 juillet, et reçoit du sénat le surnom de *Pius*. Faustine, sa femme, est appelée *Augusta*.

Conspiration contre le nouvel empereur. Il use de clémence envers les coupables.

An. R. 890. De J.C. 139. T. ANTONINUS AUGUSTUS II.
C. BRUTTIUS PRÆSENS II.

Marc Aurèle, questeur.

Son mariage avec Faustine, fille d'Antonin, est conclu. En conséquence il reçoit le titre de César, et est désigné consul pour l'année suivante.

An. R. 891. De J.C. 140. T. ANTONINUS AUGUSTUS III.
M. AURELIUS CÆSAR.

An. R. 892. De J.C. 141. M. PEDUCÆUS SYLOGA PRISCINUS.
T. HOENIUS SEVERUS.

Mort de l'impératrice Faustine.

Dernière observation astronomique de Ptolémée, le mercredi 2 février.

L. Cuspius Rufinus. An. R. 893. De J.C. 142.
L. Statius Quadratus.

Cette année étaient établis les jeux qu'Antonin consacra à la mémoire d'Adrien, et qui devaient se célébrer chaque cinquième année à Pouzzoles.

Bellicius Torquatus. An. R. 894. De J.C. 143.
Ti. Claudius Herodes Atticus.

Hérodes Atticus, consul cette année, était ce fameux sophiste qui donna des leçons d'éloquence grecque à Marc Aurèle.

..... Avitus. An. R. 895. De J.C. 144.
..... Maximus.

Ces deux consuls sont apparemment Lollianus Avitus et Claudius Maximus, qu'on trouve avoir été proconsuls d'Afrique l'un après l'autre.

T. Antoninus Augustus IV. An. R. 896. De J.C. 145.
M. Aurelius Cæsar II.

L. Commodus, second fils adoptif d'Antonin, prend la robe virile.

Dédicace du temple bâti en l'honneur d'Adrien.

Sex. Erucius Clarus II. An. R. 897. De J.C. 146.
Cn. Claudius Severus.

Erucius Clarus fut préfet de la ville. Il est loué dans Aulugèle comme curieux de s'instruire de l'antiquité, et amateur des mœurs antiques.

An. R. 898. De J. C. 147. ..... Largus.
..... Messalinus.

Jeux séculaires.

Marc Aurèle, père d'une fille qui paraît être Lucille, mariée dans la suite à L. Varus, reçoit la puissance tribunitienne et la puissance proconsulaire.

Appien Alexandrin écrivait vers ce temps-ci.

An. R. 899. De J. C 148. ..... Torquatus.
..... Julianus.

An. R. 900. De J. C. 149. Ser. Scipio Orfitus.
Q. Nonius Priscus.

An. R. 901. De J. C. 150. .... Glabrio Gallicanus.
. . . . . Vetus.

An. R. 902. De J. C. 151. ..... Quintilius Condianus.
..... Quintilius Maximus.

Ces deux consuls étaient frères, et ils sont célèbres dans l'histoire par leur mérite et par leur union.

An. R. 903. De J. C. 152. Sex. Junius Glabrio.
C. Omollus Verianus.

Cette même année fut consul, mais subrogé et non ordinaire, M. Valérius Homullus ou Omulus, dont Antonin eut à souffrir plus d'une fois la rusticité et les railleries piquantes.

Rescrit adressé par Antonin à la province d'Asie, en faveur des chrétiens.

An. R. 904. De J. C. 153. C. Bruttius Præsens.
A. Junius Rufinus.

L. Commodus, questeur, donne des jeux, et y

préside assis entre Antonin et Marc Aurèle. Il fut consul l'année suivante.

L. Aurelius Commodus. T. Sextius Lateranus.	An. R. 905. De J.C. 154.
C. Julius Severus. M. Rufinus Sabinianus.	An. R. 906. De J.C. 155.
M. Ceionius Silvanus. C. Serius Augurinus.	An. R. 907. De J.C. 156.
..... Barbarus. ..... Regulus.	An. R. 908. De J.C. 157.
..... Tertullus. ..... Sacerdos.	An. R. 909. De J.C. 158.
.... Plautius Quintillus. M. Statius Priscus.	An. R. 910. De J.C. 159.
Appius Annius Bradua. T. Vibius Barus.	An. R. 911. De J.C. 160.
M. Aurelius Cæsar III. L. Aurelius Commodus II.	An. R. 912. De J.C. 161.

Mort d'Antonin, le 7 mars. On lui décerne tous les honneurs divins.

§ IV. Le règne d'Antonin, tout-à-fait digne de mémoire, manque d'historiens. Honneurs décernés à Antonin et à tous ceux qui lui appartenaient. Il commence par des actes de clémence envers des conspirateurs. Mouvements de rébellion et de guerre apaisés sans peine. Indifférence des empereurs romains pour les conquêtes. Le règne d'Antonin fut pacifique. Il s'applique à faire le bonheur des peuples. Il consulte, mais ne se laisse point gouverner. Il aimait à rendre raison de sa conduite. Ses procédés affables et populaires. Traits de sa douceur, que n'altéraient point même les injures. S'il lui fallait user de sévérité, c'était toujours en y mêlant quelque adoucissement. Sa pitié secourable dans les calamités publiques. Il craint de fouler les peuples. La bonté d'Antonin ne dégénéra point en faiblesse. Il est ménager des finances de l'état, et libéral de son patrimoine. Économe sans avarice, il sut placer ses libéralités. Jeux et spectacles. Édifices dont il embellit Rome et plusieurs autres villes. Égalité et stabilité de sa conduite. Ordonnances d'Antonin sur divers points de jurisprudence. Rescrits en faveur des chrétiens. Il est respecté de tous les rois et peuples voisins de l'empire. Sa conduite privée fut aussi louable que ses maximes de gouvernement. On peut y remarquer pourtant quelques taches. Antonin fait Marc Aurèle son gendre, et le nomme César. Marc Aurèle continue ses exercices et ses études de philosophie. Morgue pédantesque du stoïcien Apollonius. Bon cœur de Marc Aurèle. Il est associé à la puissance du tribunat. Jeux séculaires. Il gouverne avec Antonin. Commodus, son frère adoptif, est laissé par Antonin dans la condition privée. Maladie et mort d'Antonin. Honneurs rendus à sa mémoire. Vénération pour le nom d'Antonin. Tableau d'Antonin tracé par Marc Aurèle. Antonin aima et cultiva les lettres. Hommes illustres par leur esprit et par leurs ouvrages, sous son règne. Fronton, orateur. Appien. Ptolémée. Maxime de Tyr. Hérode Atticus.

Le règne d'Antonin, tout-à-fait

L'AVÉNEMENT de Tite Antonin à la souveraine puissance fut un sujet de joie universelle pour le sénat,

pour le peuple et pour tout l'empire; et ce prince, pendant un règne de plus de vingt-deux ans, soutint et augmenta l'estime publique dont il jouissait en commençant de régner. C'est grand dommage assurément qu'un empereur si digne d'éloges manque d'historiens, pendant que des Tibère et des Néron ont un Tacite. Nous répétons souvent de pareilles plaintes; mais elles ne peuvent être mieux placées qu'ici.

digne de mémoire, manque d'historiens.

La disette de mémoires ne nous permettant point de faire une histoire suivie et circonstanciée du règne d'Antonin, nous nous contenterons de tracer un tableau de son caractère et de son gouvernement. Les faits qui resteront seront ensuite traités dans leur ordre, autant qu'il sera possible.

Antonin, dès le jour de son adoption, avait été revêtu de la puissance tribunitienne et proconsulaire. A la mort d'Adrien on lui ajouta les titres d'Auguste, de grand pontife, et on lui offrit celui de père de la patrie. Il refusa pour lors ce dernier, imitant la modestie de la plupart de ses prédécesseurs, qui voulaient mériter ce nom d'honneur avant que de le recevoir. Les délais d'Antonin ne furent pas longs : on le trouve qualifié père de la patrie dès la seconde année de son règne. Il le méritait bien sans doute; et Pausanias, qui écrivait peu après sa mort, témoigne qu'il eût voulu qu'on l'appelât, comme Cyrus, le père des hommes.

Honneurs décernés à Antonin, et à tous ceux qui lui appartenaient. Capit. Ant. 5, 6.

Tillem. art. 4.

Pausan. Arc.

Le sénat lui déféra aussi le surnom de *Pius*, dont j'ai expliqué ailleurs la signification, et qu'il est difficile de rendre en notre langue par un seul mot. Antonin l'accepta, et le vérifia sur-le-champ par la joie avec laquelle il approuva et autorisa le zèle que montraient les sénateurs pour honorer la mémoire de son

Capit.

père, de sa mère, de ses aïeux, de ses frères, morts avant lui, à qui tous il fut ordonné qu'on érigerait des statues. J'ai déja dit qu'Antonin prouva sa piété filiale envers Adrien par toutes sortes d'honneurs qu'il lui fit rendre, licites et illicites; et j'ajoute ici qu'il lui consacra un buste magnifique, qui fut placé apparemment dans le lieu des assemblées du sénat. Sa femme Faustine fut dans le même temps appelée *Augusta*, et il aurait eu peut-être mauvaise grace à l'empêcher.

Quant à ce qui le regarde lui-même, il souffrait que l'on établît des jeux du cirque pour célébrer le jour de sa naissance. Du reste, il refusa les vains honneurs que l'on voulait lui accumuler, et en particulier le changement des noms des mois de septembre et d'octobre, que l'on proposait de nommer dorénavant *Antonin* et *Faustinien*. Il dédaignait avec raison des témoignages de vénération rendus équivoques par la flatterie des temps précédents, et souvent prodigués aux plus mauvais princes.

Capit. 10.

Il commence par des actes de clémence envers des conspirateurs. Dio. Capit. 7. Vulcat. Avid. Cass. 11. 10.

Dès le commencement de son règne il eut occasion de manifester sa clémence à l'égard d'un genre de criminels auxquels les princes ne pardonnent guère. D'ambitieux sénateurs formèrent contre lui une ou plusieurs conjurations, sur lesquelles nous avons peu de lumières. Mais l'histoire nomme un Celsus, un Attilius, un Priscianus, qui, séparément ou ensemble, conspirèrent contre Antonin. Il ne put dérober Attilius à la vengeance du sénat, qui le proscrivit; Priscianus se tua lui-même; nous ne savons point ce que devint Celsus, à moins qu'il ne soit le même que l'un des deux précédents. Mais Antonin arrêta toute recherche contre les complices des conspirateurs : « Je ne veux

« point, dit-il, commencer mon gouvernement par des « actes de rigueur »; et il ajouta agréablement : « Ce ne « serait point une chose qui pût me faire ni honneur « ni plaisir, qu'il se trouvât par les informations que « je fusse haï d'un grand nombre de mes concitoyens. » Le fils d'Attilius, non seulement ne partagea point la peine du crime de son père, mais il eut toujours en Antonin un protecteur : et cette douceur réussit. Il n'est plus parlé d'aucune intrigue tramée contre un prince qui se vengeait si noblement.

Vict. Epit.

Antonin éprouva aussi quelques rébellions, soit de la part des Juifs, soit en Achaïe et en Égypte. Il eut à réduire au devoir les Maures, les Daces, quelques peuples germains; et à contenir les Alains, qui à diverses reprises tentèrent de troubler la paix de l'empire du côté de la haute Asie. Il lui fallut dans la Grande-Bretagne arrêter les courses des Brigantes, qui s'étaient révoltés, et qui infestaient les pays demeurés fidèles. Mais aucun de ces mouvements de guerre n'eut de suites considérables; quelques-uns ne furent que des séditions, qu'il apaisa sans effusion de sang, uniquement par la fermeté d'une conduite toujours égale. Il termina les guerres sans sortir de Rome, ou au moins de l'Italie, employant le ministère de ses lieutenants, qui partout remportaient sans peine, et sans aucun risque, les succès que désirait un empereur nullement avide de conquérir. Ce fut Lollius Urbicus qui sous ses auspices vainquit les Brigantes. Ce général recula un peu les frontières de l'empire romain dans l'île; et au-delà du mur d'Adrien il en bâtit un nouveau, que l'on croit s'être étendu obliquement depuis la rivière d'Esk jusqu'à l'embouchure de la Twède. Les Romains

Mouvements de rébellion et de guerre apaisés sans peine. Capit. 5, 7, et 13. Pausan. Arc.

Cellar. Géograph. ant. l. II, c. 4. Appian. Præf.

s'embarrassaient peu d'ajouter à leur domination le reste de l'île, tirant peu de fruit de la partie même qu'ils possédaient.

Indifférence des empereurs romains pour les conquêtes.

En général la passion d'agrandir leur empire les touchait faiblement dans les temps dont je fais l'histoire; et tous les empereurs dont j'ai parlé, si l'on en excepte Trajan, avaient suivi sur ce point la maxime d'Auguste. Ils étaient maîtres de la plus belle portion de l'univers, et ils ne pouvaient s'étendre sans rencontrer des nations barbares et pauvres, dont la conquête leur aurait été plutôt à charge qu'avantageuse. Appien, qui écrivait sous Antonin, dit avoir vu à Rome des ambassadeurs de quelques-uns de ces peuples, qui demandaient à être reçus au nombre des sujets de l'empire, et dont les offres furent refusées. Les empereurs pensaient avec raison que le vrai et solide moyen d'augmenter leur grandeur était de faire fleurir par la culture des terres et par le commerce la riche et vaste étendue de pays qui leur obéissait.

Le règne d'Antonin fut pacifique. Aurel. Vict.

Les légères expéditions qu'Antonin eut à diriger par ses ordres, altérèrent si peu la tranquillité de l'empire, qu'elles n'ont point empêché que son règne n'ait passé pour un règne tout pacifique. Ce prince aimait la paix par goût et par réflexion, et il répétait souvent avec complaisance un mot de Scipion qu'il a sauvé de l'oubli. « J'aime mieux, disait-il, conserver un citoyen que « tuer mille ennemis. » Il eut la satisfaction de jouir de cette paix désirée, et n'étant point partagé par les soins qu'entraîne la guerre, rien ne l'empêcha de s'occuper uniquement de la pensée de faire le bonheur des peuples qui lui étaient soumis.

Capit. 3.

Il s'y livra tout entier, gouvernant l'état[1] avec la même attention et la même vigilance qu'apporte un bon père de famille à gouverner sa maison. Ennemi de la vexation, il obligea les intendants à se comporter avec modestie dans la levée des tributs : il écoutait les plaintes qu'on lui portait contre eux; il punissait sévèrement ceux qui se trouvaient coupables d'injustices, et jamais il ne se réjouit d'un gain[2] qui tendît à l'oppression du peuple. Il était d'ailleurs bien difficile de lui en imposer, parce qu'il prenait connaissance de toutes choses par lui-même. On allait directement à lui, sans être obligé de passer par le canal de personnes interposées; il s'était mis au fait de toutes les affaires, soit de l'état en général, soit de chacune des provinces; et les courtisans ne pouvaient pas vendre un crédit qu'ils n'avaient point auprès d'un prince si clairvoyant et si appliqué.

Il s'applique à faire le bonheur des peuples. Capit. 6 et 7.

Ce n'est pas qu'il ne consultât : jamais il ne se décida sur aucun point d'importance sans avoir pris conseil de ses amis; mais il ne se laissait pas conduire en aveugle, et il empruntait seulement les lumières d'autrui pour mieux voir.

Il consulte, mais ne se laisse point gouverner.

Tenant une conduite si haute et si nette, il n'avait nul intérêt de cacher les motifs qui le déterminaient, et en toute rencontre il en rendait raison exactement, soit par des discours prononcés en plein sénat, soit par des déclarations affichées dans la place publique.

Il aimait à rendre raison de sa conduite. Capit. 12.

Sûr de sa grandeur, il ne craignait point de l'avilir par des procédés populaires; et l'histoire a observé

Ses procédés affables et populaires.

[1] «Tantâ diligentiâ subjectos sibi populos rexit, ut omnia et omnes, quasi sua essent, curaret.»

[2] «Nec unquàm lætatus est lucro quo provincialis oppressus est.»

Capit. 6, 7, 11. qu'en effet il se rehaussa en paraissant s'abaisser [1], et qu'en présentant aux Romains un empereur qui se comportait en citoyen, il ne perdit rien des sentiments de vénération et de respect qui étaient dus à son rang, et il y gagna l'amour et la tendresse. La souveraine puissance ne fit en lui aucun changement. Tels qu'il avait souhaité, simple particulier, que les princes fussent à son égard, tel, depuis son élévation à l'empire, il se montra aux sénateurs. S'il demandait quelque charge pour lui ou pour les siens, il ne se dispensait d'aucune des démarches prescrites par la loi ou par l'usage aux candidats et à leurs proches. Il allait, comme Adrien, aux bains publics, qu'il faisait préparer et chauffer à ses dépens; et après qu'il en était sorti, il en laissait l'usage libre et gratuit à tout le peuple. *Il vivait* avec ses amis dans la même familiarité qu'avant sa haute fortune. Il les invitait à ses repas, il allait manger chez eux, il les appelait à ses vendanges. Cette modeste bonté était une vertu du temps. Trajan avait monté les choses sur ce ton; Adrien ne s'en était point écarté, et Antonin suivait avec joie un plan conforme à l'inclination de son cœur.

Traits de sa douceur, que n'altéraient point même les injures. Vict. Epit.

Sa douceur était inaltérable, et supérieure même aux injures. Dans une famine la populace, qui lorsque le pain lui manque ne se connaît plus, lui jeta des pierres : Antonin, au lieu de venger l'autorité outragée, aima mieux apaiser les séditieux en leur rendant compte des mesures qu'il prenait pour soulager la misère publique; et il ajouta un secours effectif en faisant ache-

Capit. 8.

[1] « Imperatorium fastigium ad summam civilitatem deduxit : unde plus crevit. »

ter à ses dépens des blés, des vins, des huiles, qu'il distribua gratuitement aux pauvres citoyens.

Il visitait un jour la maison d'un opulent sénateur, nommé Omulus, qui fut consul sous son règne; et y ayant remarqué avec admiration des colonnes de porphyre, il lui demanda d'où lui venait un ornement si magnifique. Omulus répondit avec brusquerie: « Sou- « venez-vous, lorsque vous êtes dans la maison d'au- « trui, que vous devez être sourd et muet. » Antonin supporta patiemment cette incartade d'un sénateur si peu respectueux, et dans plusieurs autres occasions il lui passa avec la même douceur des railleries piquantes. Capit. 11.

Je rapporterai encore, sur la foi de Philostrate, un trait de patience magnanime d'Antonin à l'égard d'un sophiste. Lorsqu'il était proconsul d'Asie, il prit pour son logement dans Smyrne la maison du sophiste Polémon, qui était actuellement en voyage. C'était la meilleure maison de la ville. Polémon possédait de grandes richesses, et il en usait fastueusement. Son arrogance y répondait; et à son retour il fut très-indigné de trouver sa maison occupée par le proconsul. Il cria, il s'emporta, et par ses plaintes amères il obligea Antonin d'aller en plein minuit chercher un autre logement. Adrien, si nous en croyons Philostrate, s'intéressait assez à Polémon, non seulement pour le protéger durant sa vie, mais pour craindre après sa mort le ressentiment d'Antonin contre ce sophiste. Dans la vue de prévenir ce danger, il inséra exprès dans son testament un article où, parlant du choix qu'il avait fait d'Antonin pour son fils et successeur, il assurait que Polémon le lui avait conseillé. Cette précaution était Phil. Soph. 1, 25.

peu nécessaire vis-à-vis d'Antonin, qui réellement combla Polémon de bienfaits, et ne témoigna se souvenir de l'injure qu'il en avait reçue que par des plaisanteries aussi douces qu'ingénieuses. Polémon étant venu à Rome, l'empereur l'embrassa et dit : « Qu'on lui « donne un logement, et que personne ne le déplace. » Un acteur de tragédie ayant porté ses plaintes à Antonin contre Polémon, qui l'avait chassé du théâtre: « Quelle heure était-il, dit l'empereur, lorsqu'il vous a « chassé? — Il était midi, répondit l'acteur. — Eh bien, « reprit Antonin, il m'a chassé de sa maison à minuit, « et j'ai pris patience. »

S'il lui fallait user de sévérité, c'était toujours en y mêlant quelque adoucissement. Capit. 7, 8, 10.

Ce prince plein de clémence n'employait la rigueur que dans le cas d'une nécessité extrême; encore la tempérait-il par tous les adoucissements qui ne nuisaient point à l'exemple. Les délateurs, race essentiellement malfaisante, furent absolument détruits sous son règne. Ainsi, la licence des accusations injustes étant bannie, jamais les condamnations et confiscations de biens ne furent plus rares. Il s'abstint si scrupuleusement de verser le sang des sénateurs, qu'un membre du sénat ayant été convaincu de parricide, et obligé d'avouer lui-même son crime, comme il n'était pas possible de sauver la vie à un tel monstre, l'empereur, pour épargner au moins à ses yeux l'horreur du supplice, fit transporter le criminel dans une île déserte, afin qu'il y périt de faim et de misère.

Ce mélange de sévérité et de douceur paraît aussi dans la conduite qu'Antonin tenait à l'égard des concussionnaires, dont il accordait la confiscation à leurs enfants, mais à condition qu'ils répareraient les torts qu'avaient soufferts les sujets de l'empire.

Il arriva sous son règne diverses calamités publiques qui servirent d'exercice et de matière à sa pitié secourable. J'ai parlé d'une famine, et il faut y ajouter débordement du Tibre, incendie considérable, qui consuma dans Rome jusqu'à trois cent quarante maisons; autres incendies à Narbonne, à Antioche, à Carthagène; tremblement de terre en Asie, qui causa de grands dommages à plusieurs villes, et qui détruisit en particulier dans Cyzique l'un des plus beaux temples de l'univers. Antonin apporta à ces différentes espèces de maux tous les remèdes qui pouvaient dépendre de lui, et il prouva que rien ne lui était plus cher que le soulagement de ses peuples.

Sa pitié secourable dans les calamités publiques. Capit. 9 et Pausan. Arc.

Dio.

Il craignait tellement de les fouler, que ce fut en partie pour éviter cet inconvénient qu'il ne s'écarta jamais de Rome ou du voisinage. Une première raison était qu'occupant le centre de l'empire, où retentissaient toutes les provinces, il se trouvait plus à portée de recevoir les nouvelles et de pourvoir promptement à tous les besoins : mais il alléguait lui-même, comme un second motif, que les voyages d'un empereur, quelque économe qu'il fût, ne pouvaient manquer d'être onéreux aux peuples chez lesquels il passait [1].

Il craint de fouler les peuples. Capit. 7.

Au reste, la bonté d'Antonin ne dégénéra point en faiblesse. Ce prince qui ne respirait que la douceur à l'égard des citoyens, traita ses affranchis avec une grande sévérité, et ne leur laissa prendre aucun crédit. Il y avait une étrange différence de mérite entre ses deux fils adoptifs, Marc Aurèle et Lucius Commodus : il sentit cette différence, et il régla sur elle sa

La bonté d'Antonin ne dégénéra point en faiblesse. Capit. T. Ant. 14 et M. Ant. 6 et Ver. 2 et 3.

1 « Gravem esse provincialibus comitatum principis, etiàm nimis parci. »

conduite à leur égard. Il éleva le premier en honneur, il lui donna sa confiance, il le désigna son successeur; au contraire, il n'accorda à Commodus que ce qu'il ne pouvait absolument lui refuser. Il le fit questeur et deux fois consul; mais il ne lui ouvrit point l'entrée au sénat avant sa questure. Lorsqu'il allait à ses maisons de campagne, il ne l'admettait point dans la même voiture avec lui, et il le faisait marcher avec le préfet du prétoire : il ne le nomma point César; il ne l'appela point à sa succession. En un mot, pendant près de vingt-trois ans que dura le règne d'Antonin, Commodus vécut dans le palais comme simple particulier, sans autre distinction que le titre de fils de l'empereur.

Il est ménager des finances de l'état, et libéral de son patrimoine.

Capit. T. Ant. 4 et 7.

Un des caractères des bons princes est de ménager les finances de l'état. Vespasien et Trajan chez les Romains, Henri IV parmi nous, fournissent la preuve de cette maxime. Antonin porta cette salutaire économie à un rare degré de perfection. Il était venu au trône avec un riche patrimoine, et il le prodiguait pour épargner le trésor public. A l'occasion de son adoption, Adrien avait promis, selon l'usage, des largesses au peuple; Antonin les acquitta du sien; et comme Faustine sa femme lui en faisait des reproches: « Vous ne pensez guère noblement[1], lui dit-il. Ne de« vez-vous pas savoir que depuis que nous sommes « parvenus à l'empire nous avons perdu le droit de pro« priété, même sur ce que nous possédions auparavant? » En effet, il donna son patrimoine[2] à la répu-

[1] « Stulta, posteaquàm ad imperium transivimus, etiàm quod habuimus antè perdidimus. »

[2] Le texte porte qu'Antonin donna l'usufruit de son patrimoine à la république, et la propriété à sa fille. Mais Casaubon a remarqué que le contraire est infiniment plus probable, et M. de Tillemont l'a suivi.

blique, s'en réservant seulement l'usufruit à lui et à sa fille Faustine, qu'il maria à Marc-Aurèle.

Quand il faisait quelque séjour à la campagne, c'était sur ses terres, comme au temps de sa condition privée; et pensant que les ameublements précieux et les joyaux de la couronne étaient un argent mort, que les maisons de plaisance qui appartenaient au domaine impérial n'étaient que des occasions de dépenses, il en vendit une grande partie pour grossir son épargne: aussi la laissa-t-il très-riche en mourant, au lieu qu'il avait diminué ses biens patrimoniaux par ses largesses. Dio.

Il ne pouvait souffrir les pensions accordées par le trésor public sans raison légitime; et il en retrancha plusieurs, disant « que c'était la chose du monde la « plus indigne et même la plus cruelle, que la républi- « que fût rongée (c'est son terme) par ceux qui ne lui « rendaient aucun service [1]. » Un poète lyrique, nommé Mésomède, fut du nombre de ceux qu'Antonin trouva trop chèrement payés, et sa pension fut diminuée. Capit.

Économe sans avarice, il sut placer ses libéralités. Capit. 4, 8, 11.

Mais ce sage prince n'outrait rien; et le désir d'enrichir l'épargne ne le porta ni à l'injustice, ni ne tarit la source des libéralités convenables et bien entendues. Il ne reçut point les dispositions testamentaires de ceux qui laissaient des enfants. Il attribua des gages et des distinctions honorifiques aux maîtres d'éloquence et de philosophie dans toutes les provinces de l'empire. Il exempta entièrement l'Italie et les provinces pour la moitié d'une redevance que les peuples payaient aux empereurs, à l'occasion de leur avénement à la souve-

[1] « Nihil esse sordidius, imò crudelius, quàm si rempublicam ii arroderent, qui nihil in eam suo labore conferrent. »

raine puissance. Il fit aux troupes les distributions d'argent qui avaient passé en règle. Il établit des fonds pour l'éducation gratuite d'un certain nombre de jeunes filles, qu'il nomma Faustiniennes en l'honneur de l'impératrice sa femme. Il fit don de sommes considérables à plusieurs villes, soit pour construire de nouveaux ouvrages, soit pour en réparer d'anciens qui tombaient en ruines ou qui avaient péri par quelque accident. Il accorda des pensions aux sénateurs pauvres; il aida les magistrats à soutenir les dépenses attachées à leurs charges. C'est ainsi qu'il se montra économe sans avarice, et libéral sans prodigalité.

Jeux et spectacles. Capit. 10, 11.

Les jeux, qui amusaient le peuple, ne lui parurent point une dépense superflue. Il donna des combats de bêtes, dans l'un desquels furent tués cent lions à la fois. Il eut soin de rassembler de toutes les parties de l'univers les animaux les plus singuliers, et de les amener à Rome pour en repaître les yeux de la multitude, tels que des crocodiles, des hippopotames, des rhinocéros, des éléphants, des tigres. Je ne parle point des spectacles des pantomimes, qu'il aimait et qui le délassaient lui-même. Il n'approuvait pas néanmoins la profusion dont on usait souvent pour les jeux, et il modéra à une certaine somme la dépense qu'il serait permis de faire pour les combats de gladiateurs.

Édifices dont il embellit Rome et plusieurs autres villes. M. Aurel. l. I, Capit. 8.

Quoiqu'il n'eût point la passion de bâtir, il ne laissa pas d'embellir Rome de plusieurs édifices, dont celui qui mérite peut-être le plus d'être remarqué, est un temple en l'honneur d'Adrien. Il acheva aussi ce qui restait à faire au tombeau de son prédécesseur. Il construisit en différentes villes d'Italie des ouvrages utiles. Nîmes, la patrie de ses ancêtres, lui attribue

avec beaucoup de probabilité les deux plus superbes monuments qui restent parmi nous de la magnificence romaine, les arênes et le pont du Gard. Antonin agrandit encore et orna de priviléges le bourg de Pallanteum en Arcadie, qui à cause d'Évandre était regardé comme le berceau de Rome. Il en fit une ville, à laquelle il donna le droit de se gouverner par ses lois et l'exemption de tributs. Pausan. Arc.

La maturité et la sagesse qui dirigeaient toutes les démarches d'Antonin produisirent en lui une égalité parfaite, qui est le trait le plus caractérisé d'une vertu supérieure. Il fut toujours le même : point d'humeur, point de caprice. Ses amis n'avaient point à craindre ces bourasques subites, qui rendirent la cour d'Adrien si orageuse. Il choisissait avec grande attention ceux qu'il devait mettre en place. Placés une fois, ils pouvaient s'assurer de demeurer dans leur emploi autant qu'il leur conviendrait, avec toutes sortes d'agréments de la part du prince. Le vice seul attirait sa disgrace, qui même à l'égard des méchants n'était point accompagnée de dureté. Hors ce cas il conservait chacun dans son poste. A son avénement à l'empire il ne déplaça aucun de ceux qu'Adrien avait constitués en autorité : et Gavius Maximus fut pendant vingt ans son préfet du prétoire. Égalité et stabilité de sa conduite. M. Aurel. l. I, Dio. Capit. 8.

Nous savons en général qu'il fit plusieurs ordonnances pour régler et perfectionner la jurisprudence en divers points, aidé des plus habiles jurisconsultes de son temps. Mais le détail nous en est peu connu, et je ne citerai ici que trois de ces réglements. Encore est-il incertain si celui que je rapporterai le dernier est de Tite Antonin, ou de Marc Aurèle son successeur, qui Ordonnances d'Antonin sur divers points de jurisprudence. Capit. 12, et ibi Casaub.

porte aussi dans les anciens auteurs le nom d'Antonin.

Je dirai donc d'abord que l'empereur dont je fais ici l'histoire défendit de poursuivre une seconde fois le même homme pour un crime dont il aurait été absous : loi sage, qui empêche les dangers de s'éterniser, et qui assure une tranquillité bien achetée par les risques d'un jugement en matière criminelle.

Pausan. Arc. Le second réglement que j'ai à citer est une modération apposée à la rigueur du droit romain dans un cas utile au fisc. Si un père devenait citoyen romain, et que ses enfants, par quelque raison que ce pût être, ne changeassent point d'état et demeurassent citoyens de leur ancienne patrie, il ne pouvait les avoir pour héritiers : il fallait que sa succession passât à d'autres familles, ou tournât au profit de l'empereur. Ainsi une institution humaine abolissait en quelque façon le droit de la nature. Antonin, sans considérer l'avantage qui en revenait à son épargne, rétablit les choses dans leur ordre et voulut que l'honneur recherché et obtenu par le père ne fût pas nuisible aux enfants.

Aug. de adult. conjug. II, 8. Une troisième ordonnance, qui nous a été conservée par saint Augustin, regarde les causes d'adultère. Elle établissait pour règle que, si un mari poursuivait sa femme en justice comme lui ayant manqué de fidélité, il fallait que le juge examinât si le mari avait lui-même gardé fidélité à sa femme; et que, supposé qu'ils fussent trouvés tous deux coupables, ils fussent tous deux punis. « Car [1], dit l'empereur, il me paraît tout-à-fait « injuste que le mari exige de sa femme l'observation « d'un engagement qu'il n'observe pas lui-même. » Cette

[1] « Periniquum enim mihi videtur esse, ut pudicitiam vir ab uxore exigat, quam ipse non exhibet. »

loi, qui a mérité les éloges de saint Augustin, effraierait peut-être des mœurs corrompues. Mais, quoiqu'il faille avouer que l'inconvénient est plus fâcheux pour la société civile dans l'adultère de la femme, il est pourtant vrai que le crime considéré en soi est égal de part et d'autre, et également condamné par la saine morale.

Rescrits en faveur des chrétiens. Tillem. Hist. eccl. S. Justin.

Antonin fut équitable même envers les chrétiens, qu'un préjugé général dévouait alors à la haine publique. Éloigné de ce faux zèle qu'inspire la superstition, non seulement il ne porta point d'édit de persécution contre eux, mais il les mit à l'abri de l'aveugle fureur des peuples et de l'injustice des magistrats romains. Car l'envie contre leur vertu, et les calomnies dont on s'efforçait de les noircir, suscitaient sans cesse des tempêtes qui les mettaient dans un continuel danger de périr, et qui réellement en conduisirent plusieurs au martyre. C'est ce qui engagea saint Justin à présenter à l'empereur une généreuse et excellente apologie pour les chrétiens : et il paraît qu'Antonin en fut touché. Ce qui est certain, c'est qu'il envoya des rescrits à plusieurs villes de la Grèce pour y faire cesser ces soulèvements séditieux contre des innocents; et nous avons dans Eusèbe celui qu'il adressa pour la même cause aux peuples de l'Asie mineure en commun. Il y prend hautement la défense des chrétiens, il loue la fidélité qu'ils gardent à leur Dieu, le courage qui leur fait mépriser la mort, et il tourne même les éloges qu'il donne à leur vertu en reproches contre les vices de leurs persécuteurs. Il termine son décret en déclarant que le nom de chrétien n'est point un crime, et que si quelqu'un est traduit devant les tribunaux pour cet unique sujet, il doit être renvoyé absous, et son accu-

Euseb. Hist. eccl. l. IV, 26 et 13.

sateur puni. Il semble qu'il ne restât plus à ce prince qu'un pas à faire pour connaître pleinement et embrasser la vérité. Mais les jugements de Dieu sont impénétrables, et il nous convient de les adorer.

Il est respecté de tous les rois et peuples voisins de l'empire. Dio, et Cap. 9, et Vict. Epit.

Il est aisé de concevoir qu'un prince qui remplissait le plan de gouvernement que je viens d'exposer fut aimé tendrement de ses sujets. Antonin se vit de plus respecté des étrangers, sans qu'il ait jamais fait la guerre, au moins offensive. La réputation de sa justice lui donna sur les rois et les peuples voisins de l'empire une autorité qu'il n'aurait pu acquérir par les armes. Pharasmane, roi d'Ibérie, vint le saluer à Rome, et il lui témoigna plus de déférence qu'il n'en avait montré pour Adrien. Pacorus fut établi par lui roi des Lazes, peuple de la Colchide. Le roi des Parthes se préparait à faire la guerre aux Arméniens : Antonin l'en empêcha par une simple lettre ; et cela quoiqu'il n'eût point pour lui une complaisance molle, et qu'il eût refusé de lui rendre le trône d'or conquis par Trajan sur Chosroès. Les Indiens, les Bactriens, les Hyrcaniens, lui envoyèrent des ambassadeurs. Les nations barbares des frontières, au lieu de se faire justice par les armes, le prenaient pour arbitre de leurs prétentions et de leurs différends. On a comparé avec raison Antonin avec Numa : et ce n'est pas un des moindres traits de ressemblance entre ces deux princes que la sagesse [1] de l'un et de l'autre ait été comme une source féconde d'où l'amour de la paix et les sentiments vertueux se soient répandus sur tout ce qui les environnait et aient fait régner autour d'eux le calme et la tranquillité.

[1] Οἷον ἐκ πηγῆς τῆς Νουμᾶ σοφίας, τῶν καλῶν καὶ δικαίων ἐπεισρεόντων εἰς ἅπαντας, καὶ διαχεομένης τῆς περὶ ἐκεῖνον γαλήνης. (Plut. *Num.*)

La conduite privée d'Antonin, dont j'ai déja rapporté quelques particularités, répondait à la sagesse avec laquelle il gouvernait les affaires publiques. Sa table était honnête, mais sans luxe. Il n'employait point d'autres officiers pour la servir, d'autres pourvoyeurs, que ceux qu'il avait étant simple particulier. Il y admettait ses amis, mais sans gêner leur liberté; et il ne trouvait point mauvais qu'invités par lui ils s'excusassent de s'y trouver. Il avait besoin de prendre quelque chose le matin pour se soutenir dans le travail avant le repas: et c'était du pain sec. Ses amusements, si l'on excepte les jeux des pantomimes, que la sévérité de la morale chrétienne et même philosophique condamne, étaient innocents: la pêche, la chasse, la promenade, la conversation avec ses amis.

Sa conduite privée fut aussi louable que ses maximes de gouvernement. Capit. 7, 11, Marc. Aurel. l. 1. Vict. Epit.

Ses mœurs ne furent pas entièrement exemptes de tache. Il est fait mention dans Capitolin d'une concubine[1] de ce prince; et, suivant le témoignage de Marc Aurèle, il se retira promptement d'un genre de désordre plus criminel encore, et alors très-commun dans Rome; ce qui suppose qu'il y avait donné d'abord. Voilà, à proprement parler, les seuls reproches que lui fasse l'histoire; à moins que l'on ne veuille compter pour un sujet légitime de censure l'excessive indulgence pour sa femme, dont la conduite n'honorait pas le trône. Il souffrit patiemment, tant qu'elle vécut, les trop grandes libertés qu'elle se donnait: il consentit qu'elle

On peut y remarquer pourtant quelques taches. Capit. 8. Marc. Aurel.

Capit. 3, 5, 6.

[1] Je sais que le droit romain autorisait l'usage des concubines, qui sans être mariées vivaient seules avec un homme libre et seul: et les enfants nés de ces conjonctions, quoiqu'ils ne fussent pas légitimes, ni habiles à succéder à leur père, n'étaient pas néanmoins réputés bâtards. Si Antonin s'est renfermé dans ces bornes, la loi du pays ne le condamnait pas.

fût décorée du titre d'*Augusta* lorsqu'il parvint lui-même à l'empire; et, cette princesse étant morte au bout de trois ans, il lui fit rendre les honneurs divins avec tout l'appareil de temple, de prêtresses, de statues d'or et d'argent. C'était pousser bien loin ou un attachement de faiblesse, ou l'affectation d'ignorer ce que tout le monde savait.

Dio. On a voulu aussi lui tourner à blâme son exactitude poussée, à ce que prétendaient quelques-uns, jusqu'au scrupule : et des plaisants, qu'elle incommodait peut-être, disaient de lui qu'il coupait un pois en quatre [1]. Mais il est bien aisé à ceux à qui tout est indifférent, hors leur intérêt propre et leur plaisir, de jeter un ridicule sur les soins attentifs et vigilants qu'inspire la vertu. Antonin avait l'ame grande, l'esprit élevé; et un tel caractère ne compatit point avec les minuties.

Il me reste peu de choses à raconter de ce prince jusqu'à sa mort; et ce sont des faits qui regardent pour la plupart Marc Aurèle et L. Commodus ses fils adoptifs.

Antonin fait Marc Aurèle son gendre, et le nomme César. Capit. M. Ant. 6, et Ver. 2.

Aussitôt après la mort d'Adrien, Antonin fit connaître par des effets à Marc Aurèle l'estime singulière qu'il avait pour lui et la préférence qu'il lui donnait sur son frère. Adrien avait arrangé les mariages de ces deux jeunes princes. Marc Aurèle devait épouser la fille de Vérus César, et Commodus la fille d'Antonin. Le nouvel empereur résolut de rompre ces projets, et profitant du prétexte que lui fournissait la trop grande jeunesse de Commodus, âgé alors seulement de sept à huit ans, il fit sonder Marc Aurèle sur le dessein qu'il avait de

[1] Κυμινοπριστην ἐκάλουν.

le choisir pour son gendre. Celui-ci, retenu peut-être par le respect pour les arrangements d'Adrien, demanda du temps pour délibérer sur une offre si avantageuse. Après y avoir pensé, il y consentit, et s'assura ainsi de plus en plus le droit de succession à l'empire; mais il acquit une épouse qui fit grand tort à sa réputation. Nous ne pouvons pas dire si le mariage fut célébré sur-le-champ ou s'il fallut attendre quelques années. Nous ne savons pas au juste l'âge de Faustine fille d'Antonin. Nous voyons que huit ans après Marc Aurèle en avait eu une fille, qui est apparemment Lucille, mariée dans la suite à Commodus, et devenue ainsi l'épouse de celui qui dans le premier plan devait épouser sa mère.

Mais en quelque temps que le mariage de Marc Aurèle avec Faustine ait été célébré, dès qu'il fut arrêté, c'est-à-dire dès l'année qui suivit la mort d'Adrien, Antonin accumula sur la tête de son gendre toutes sortes d'honneurs. Il le nomma César : il le désigna consul pour l'année suivante avec lui : il le fit chef de l'une des centuries des chevaliers romains, et, lorsque le jeune prince donna en cette qualité des jeux au peuple avec ses collègues, l'empereur prit place à côté de lui. Antonin fit aussi à Marc Aurèle une maison, quelque répugnance qu'il lui vît pour la pompe et la magnificence; il lui donna pour logement le palais de Tibère, et il le décora quatre ans après d'un second consulat, dans lequel il voulut encore être son collègue.

Marc Aurèle continue ses exercices et ses études de philosophie.

En même temps qu'il faisait une sorte de violence à la modestie de Marc Aurèle par l'éclat dont il l'environnait, il ne négligea point de seconder son inclination favorite pour l'étude de la philosophie. Car la

fortune et les dignités n'avaient rien changé dans le goût du nouveau César pour les belles connaissances qui tendent à perfectionner le cœur de l'homme en lui faisant sentir toute la beauté de la vertu. Comblé d'honneurs, et destiné à la souveraineté, il continuait de s'exercer à cette vraiment haute science, et il prenait avidement les leçons des plus habiles maîtres en ce genre. Antonin, pour le satisfaire, lui fit venir de Chalcis en Syrie un célèbre stoïcien, nommé Apollonius.

Capit. T. Ant. 10.

M. Aurel. l. 1.

Marc Aurèle témoigne avoir à ce philosophe de grandes obligations. Il dit qu'il a appris de lui tout ce que le stoïcisme promet, la fermeté dans les maux de la vie, l'élévation des sentiments, et même le mélange de la douceur avec la noblesse du courage. *L'histoire* ne parle pas si avantageusement d'Apollonius. *Elle* l'accuse d'avidité pour faire payer chèrement ses leçons, et d'une morgue pédantesque qui fit pitié à Antonin et attira ses railleries. Car lorsque ce stoïcien fut venu à Rome, l'empereur l'ayant mandé pour lui remettre son auguste élève, Apollonius, avec une arrogance qui doit paraître bien étonnante dans nos mœurs, répondit: « Ce n'est point au maître à aller chercher son disciple, « mais au disciple à venir trouver son maître. » Antonin, à qui l'on rendit cette réponse, se mit à rire, et dit : « Apollonius a bien pu venir de Syrie à Rome, et « il ne peut faire le voyage de sa maison au palais. »

Capit.

Morgue pédantesque du stoïcien Apollonius.

Ce prince savait apprécier chaque chose suivant sa juste valeur : et si l'arrogance lui paraissait digne de mépris, la bonté était sûre de son estime. Marc Aurèle pleurait un jour la mort de celui qui avait élevé son enfance, et les courtisans lui reprochaient cette sen-

Bon cœur de Marc Aurèle.

sibilité comme une faiblesse. « Permettez-lui d'être « homme, dit Antonin ; car ni le rang suprême, ni la « philosophie n'étouffe le sentiment. »

Il se donna le temps de bien connaître Marc Aurèle, avant que de lui communiquer les titres qui constituaient chez les Romains la souveraineté. Ce ne fut qu'après neuf ans écoulés depuis son adoption que ce jeune prince, deux fois consul, âgé de vingt-six ans, marié, et déja père d'une fille, reçut la puissance du tribunat et l'autorité proconsulaire. Et afin que les peuples prissent une part sincère à la joie de cet événement, l'empereur accorda une remise de tout ce qui restait dû au fisc, et il brûla, comme avait fait Adrien dans une semblable occasion, les registres qui constataient ces dettes.

Il est associé à la puissance du tribunat. Tillem. T. Ant. art. 10.

Cette même année, que les Romains comptaient la neuf centième [1] de la fondation de la ville, Antonin célébra les jeux séculaires avec beaucoup de magnificence.

Jeux séculaires. Aurel. Vict.

Marc Aurèle était bien digne des honneurs par lesquels Antonin l'égalait presque à lui-même. Jamais fils ne fut plus soumis à son père. Pendant près de vingt-trois ans qu'il habita avec lui, soit dans la ville, soit à la campagne, il ne découcha que deux nuits ; et il se conduisit toujours avec tant de probité, de modestie, de sagesse, que chaque jour ajoutait un nouveau degré à l'estime et à l'affection qu'Antonin lui portait.

Capit. M. Ant. 6.

Aussi eut-il toute sa confiance. L'empereur l'appelait à tous les conseils, l'associait au gouvernement de toutes les affaires, ne donnait aucun emploi, ne plaçait personne que de concert avec lui. Antonin et

Il gouverne avec Antonin.

[1] Voyez la note sur la page 32 du tome III.

Marc Aurèle renouvelaient le bel exemple que Vespasien et Tite avaient donné à l'univers. On voyait un père et un fils posséder et exercer en commun le souverain pouvoir, sans défiance, sans cupidité, sans ombrage, avec une tranquillité et une paix qui prouvaient la vertu supérieure de l'un et de l'autre. On voulut inspirer des soupçons à Antonin; car jamais les cours même des meilleurs princes ne manquèrent d'artisans de discorde, qui cherchent à s'avancer à la faveur du trouble qu'ils excitent. Omulus en particulier, qui est sans doute le même dont j'ai déja rapporté un trait de liberté brutale, voyant la mère de Marc Aurèle qui adorait une statue d'Apollon dans un verger, osa dire à l'empereur : « Voilà une femme qui demande « aux dieux que vous mouriez bientôt, afin que son « fils règne. » Mais les discours des malintentionnés ne firent aucune impression sur Antonin, et ne diminuèrent en rien la confiance qu'il avait si justement placée en Marc Aurèle.

Commodus, son frère adoptif, est laissé par Antonin dans la condition privée. Capit. Ver. 2, 3.

Pour ce qui est de Commodus, c'était, comme je l'ai déja dit, un caractère bien différent de son frère. Élevé avec tous les soins qui pouvaient répondre à sa haute fortune, instruit par les meilleurs maîtres dans la grammaire, dans les exercices de l'éloquence, dans la philosophie, il fit peu de progrès dans toutes ces différentes espèces d'études, moins par incapacité que par défaut d'application. Il avait un goût décidé pour le plaisir : il aimait passionnément les jeux du cirque, les combats de gladiateurs, tous les spectacles : les délices, les amusements l'occupaient tout entier, et il brillait dans le frivole.

Antonin était très-blessé de ces vices de Commodus :

et quoiqu'il reconnût en lui quelque chose de bon, un esprit ingénu, une facilité de mœurs qui se laissait assez aisément gouverner, il paraît qu'il ne le garda dans son palais que par respect pour la mémoire d'Adrien, qui le lui avait fait adopter. La fidélité à ses engagements le guidait, et non l'affection.

Dès qu'il le laissait jouir de la qualité et du rang de son fils, il ne pouvait se dispenser de lui accorder des distinctions honorifiques. Le jour qu'il lui donna la robe virile, il fit une largesse au peuple : mais, comme s'il eût appréhendé que Commodus n'en eût l'honneur, il ménagea un autre motif à sa libéralité, en prenant ce même jour pour dédier le temple qu'il avait bâti à Adrien. Aux jeux que Commodus donna durant sa questure, Antonin le fit asseoir entre lui et Marc Aurèle. J'ai dit qu'il le décora de deux consulats. Mais tout cela ne le tirait point de la condition privée : et Antonin ne le revêtit d'aucun titre qui annonçât le droit à la puissance impériale.

Maladie et mort d'Antonin.

Commodus était consul pour la seconde fois avec Marc Aurèle son frère, qui l'était pour la troisième fois lorsque arriva la mort d'Antonin. Ce prince avait vécu jusqu'à l'âge de plus de soixante et treize ans sans ressentir aucune infirmité, si ce n'est des migraines assez fréquentes, qui l'obligeaient d'interrompre son application aux affaires : mais dès que le mal était passé, il reprenait le travail avec une nouvelle vigueur. Au mois de mars de l'an de Rome 912, vingt-troisième de son règne, étant à Lori, maison de plaisance qu'il chérissait singulièrement, parce qu'il y avait été élevé, il se trouva pendant la nuit incommodé d'une indigestion, qui le lendemain lui donna la fièvre. Dès le

M. Aurel. l. r.

Capit. T. Ant. 12, et M. Ant. 7.

troisième jour de sa maladie, il en sentit le danger, et ayant appelé les préfets du prétoire et les principaux de ses amis, il confirma en leur présence le choix qu'il avait fait de Marc Aurèle pour son successeur, et il lui recommanda la république et sa fille. Il se dépouilla même en quelque façon dès ce moment en sa faveur des honneurs du rang suprême ; et pour l'en mettre en possession, il fit transporter chez lui la statue d'or de la Fortune, que les empereurs avaient toujours dans leur chambre. Bientôt la fièvre porta à la tête, et dans son délire Antonin parlait uniquement de la république, et des rois qui lui avaient donné sujet de s'irriter contre eux. C'était sans doute, suivant la conjecture de M. de Tillemont, Vologèse, roi des Parthes, qui occupait principalement sa pensée : car Vologèse faisait dès lors les préparatifs de la guerre qu'il déclara peu après aux Romains. Il paraît qu'avant sa mort Antonin eut un intervalle lucide, pendant lequel, ayant donné pour mot au tribun des prétoriens *la tranquillité*, il se retourna, et mourut aussi paisiblement que s'il n'eût fait que s'endormir.

Tillem. Il était âgé de soixante et treize ans, cinq mois et dix-sept jours, étant né le 19 septembre de l'an de Rome 837, et mort le 7 mars 912. Il avait commencé de régner le 10 juillet de l'an 889, et par conséquent son règne a duré vingt-deux ans, sept mois et vingt-six jours. Ses cendres furent portées au tombeau d'Adrien; et ses deux fils et successeurs, Marc Aurèle et L. Vérus, montant à la tribune aux harangues, firent l'un après l'autre son oraison funèbre.

Capit. M. Ant. 7.

Honneurs rendus à sa mémoire. Quoique vieux lorsqu'il mourut, il fut regretté comme s'il eût été enlevé à la fleur de l'âge. Il est inu-

tile de remarquer qu'on lui déféra tous les honneurs imaginables. Son successeur n'eut pas besoin de presser les sénateurs sur cet article. Chacun à l'envi louait sa bonté, sa clémence, la droiture de son esprit, l'égalité de ses mœurs : et tous d'une commune voix opinèrent pour le mettre au rang des dieux, en lui décernant temple, prêtres, collége d'antoniniens dévoués à son culte, fêtes anniversaires pour célébrer sa mémoire. Marc Aurèle et le sénat romain voulurent transmettre aux âges futurs les sentiments dont ils étaient remplis pour lui, en lui consacrant un monument durable, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Colonne Antonine, et qui, rétabli par Sixte-Quint, fait un des ornements de Rome.

Capit.T.Ant.

Nardini Roma Verus, VI, 9.

Mais ce qui est le plus glorieux à ce bon prince, c'est que la vénération pour son nom fut si grande, que pendant près d'un siècle tous les empereurs voulurent le porter, même ceux qui ne lui appartenaient ni par le sang, ni par l'adoption. Ce nom était si cher aux citoyens et aux soldats, qu'ils ne pouvaient regarder comme empereur celui qui ne s'appellerait pas Antonin. Aussi Sévère souhaitait-il qu'il en fût du nom d'Antonin comme de celui d'Auguste, et qu'il passât à tous ceux qui seraient revêtus de la puissance impériale : et en effet il le fit prendre à ses deux fils, Caracalla et Géta. En un mot, le nom d'*Antonin* était dans l'esprit des peuples quelque chose de plus saint et de plus sacré que celui de *dieu* : et réellement, la plupart de leurs dieux n'étaient pas comparables au prince qui avait rendu le nom d'Antonin si vénérable.

Vénération pour le nom d'Antonin. Tillem. T. Ant. art. 8.

Je me sens moi-même, après tant de siècles, péné-

tré de respect et d'affection pour un empereur, que l'on peut citer comme le modèle des souverains, et dont l'exemple, s'il était suivi, perpétuerait le bonheur du genre humain. Je le quitte à regret ; et j'espère que le lecteur me permettra de lui donner encore ici le tableau d'Antonin, tel que l'a tracé Marc Aurèle son digne successeur. On y trouvera quelques traits nouveaux ; et je crois que l'on reverra avec plaisir ceux que j'ai déja indiqués.

Tableau d'Antonin tracé par Marc Aurèle.

M. Aurel. l. I.

Voici, dit Marc Aurèle, les qualités que j'ai admirées dans mon père adoptif, et que je me propose d'imiter. La douceur, la constance inébranlable dans les résolutions prises une fois avec maturité ; l'éloignement de la vaine gloire, et l'indifférence pour ce que l'on regarde communément comme honneurs et distinctions ; l'amour du travail et l'assiduité à le suivre persévéramment ; la disposition à écouter quiconque pouvait lui donner un avis utile ; une justice inflexible, et toujours attentive à rendre à chacun ce qui lui est dû ; l'habileté à discerner les cas qui admettent l'indulgence de ceux qui exigent la sévérité. Plein de l'esprit de société, soigneux de ne point gêner ses amis, il ne leur imposait la nécessité ni de venir à ses repas, ni de le suivre à la campagne ; et lorsque quelque raison que ce pût être les avait obligés de s'en dispenser, ils ne le trouvaient, en reparaissant devant lui, nullement changé à leur égard. Fidèle et constant dans l'amitié, de même qu'il ne connaissait point ces saillies impétueuses qui vont jusqu'à la passion : aussi n'avait-on à craindre de sa part ni dégoût ni caprice. Dans les conseils, il examinait scrupuleusement les affaires, et au lieu de se contenter des premières vues, il approfondissait

son sujet et le considérait sous toutes les faces. Aisé à se satisfaire de ce qu'il trouvait sous sa main, toujours content, rien n'altérait la sérénité de son ame, ni ne l'empêchait de faire usage de la sagacité qu'il avait pour prévoir au loin l'avenir. Il mettait ordre à tout, entrant dans les plus petits détails, sans bruit, sans fracas, sans donner aux choses plus de poids qu'elles ne méritaient. Jamais les finances de l'empire ne furent mieux ménagées que sous son gouvernement ; et il supportait sans s'émouvoir les mauvaises plaisanteries de ceux qui voulaient sur ce point tourner sa conduite en ridicule. La flatterie n'eut aucun pouvoir sur son esprit, et il supprima les acclamations qui dégénéraient en indécences. Point de superstition dans le culte de la divinité, point de bassesse avilissante dans ses procédés à l'égard des hommes, ni d'affectation pour se rendre populaire aux dépens de la dignité. Toutes ses actions étaient dirigées par une sagesse constamment uniforme, qui ne donnait dans aucun excès, qui marchait toujours sur la même ligne sans se laisser jamais prendre à l'appas de la nouveauté. Ses manières affables coulaient de source, et il ne les chargeait point, parce qu'elles n'étaient que l'expression naturelle de ses sentiments. Nul faste dans tout ce qui l'environnait : et son exemple est une preuve qu'un prince n'a besoin, pour se faire respecter, ni de gardes, ni d'habillements magnifiques, ni de statues, ni de tout l'éclat extérieur; et qu'en se rapprochant, autant que possible, de la façon de vivre d'un particulier, il n'en conserve que plus d'élévation et de grandeur dans le gouvernement des affaires publiques.

Antonin avait l'esprit fort orné, suivant la mesure

néanmoins qui convient à un prince. On ne pouvait pas dire de lui qu'il fût un savant, un rhéteur, un sophiste, mais bien un sage perfectionné par les belles connaissances, et devenu, par d'utiles réflexions, capable de se gouverner et de gouverner les autres. Il ne se piquait point d'exceller dans les sciences qui n'étaient point de son ressort, et regardant comme indigne de lui la jalousie contre ceux dont elles faisaient la profession et l'étude, il leur cédait sans peine la supériorité dans leur genre, et favorisait leurs succès. Il honorait sincèrement les vrais philosophes, et n'insultait point à ceux qui abusaient de ce nom pour masquer leurs vices. Il avait un soin raisonnable de sa santé, gardant un milieu entre des attentions de délicatesse et une négligence nuisible; et il *réussit à* se conserver, en substituant sa propre vigilance aux secours des médecins qu'il n'employait que très-rarement. La solidité de son esprit le rendait stable et permanent, non seulement dans ses façons de penser, mais dans sa conduite extérieure. Mêmes occupations, mêmes arrangements, goût persévérant pour les mêmes lieux. Un jour de sa vie était semblable à tous les autres. Plein d'ouverture et de franchise, il ne faisait point mystère de ce qui ne demandait point à être caché: il n'observait le secret que pour de bonnes raisons, et particulièrement dans ce qui se rapportait aux affaires d'état. Au comble de la grandeur, il ne connut jamais les délices; et pour ce qui est des commodités de la vie, il en usait simplement et uniquement lorsqu'il les avait: si par quelque accident elles lui manquaient, il savait s'en passer. Il donna des jeux et des spectacles, il fit des largesses, mais avec poids et mesure, comme s'ac-

quittant d'une dette que l'usage exigeait de lui, et non par goût pour le faste, ni dans le dessein de s'attirer la faveur de la multitude. Il construisit divers ouvrages publics, sans aimer à bâtir, mais par raison de convenance ou même de nécessité. Nullement recherché dans tout ce qui appartient aux soins du corps, il ne prenait point le bain à des heures insolites, il ne se piquait point d'inventer de nouveaux ragoûts pour sa table, il n'était curieux ni de belles et précieuses étoffes pour se vêtir, ni du coup-d'œil d'une nombreuse troupe d'esclaves tous jeunes et bien faits. Ce qu'il y avait de plus simple était ce qui lui convenait davantage. Sans dureté, sans audace, sans cupidité, mesuré en tout, agissant en tout avec maturité, tranquillité, circonspection, il méritait qu'on lui appliquât ce qui a été dit de Socrate [1], qu'il était seul capable de s'abstenir et de jouir des choses dont le commun des hommes n'a ni la force de se priver, ni la sagesse de bien user.

C'est ainsi que Marc Aurèle a peint Tite Antonin, et ce serait en moi une témérité que de prétendre ajouter à ce tableau de nouveaux traits. Je vais seulement rendre compte en peu de mots de l'état de la littérature sous un si beau règne.

Antonin aimait les lettres, et il les avait cultivées, comme on vient de le lire, non en savant de profession, mais en homme d'état et en prince. On avait de lui au temps où Capitolin écrivait, c'est-à-dire sous Dioclétien, plusieurs harangues, où régnait un goût d'éloquence digne de son caractère et de son rang.

Antonin aima et cultiva les lettres. Capit. T. Ant. 11.

1 Ἐφαρμόσειε δ'ἂν αὐτῷ τὸ περὶ τοῦ Σωκράτους μνημονευόμενον, ὅτι καὶ ἀπέχεσθαι, καὶ ἀπολαύειν ἐδύνατο τούτων, ὧν πολλοὶ περί τε τὰς ἀποχὰς ἀσθενῶς, καὶ περὶ τὰς ἀπολαύσεις ἐνδοτικῶς ἔχουσι.

La faveur du prince et la douceur de la paix firent fleurir les études, plus néanmoins en ce qui regarde la philosophie que dans les aménités de la littérature, plus chez les Grecs que chez les Romains.

Hommes célèbres par leur esprit et par leurs ouvrages sous son règne. Fronton orateur. Tillem.

Nous ne pouvons citer aucun poète du temps d'Antonin, si ce n'est un certain Julius Paulus, dont Aulu-Gelle fait mention dans divers endroits et qu'il loue beaucoup pour son savoir : genre de mérite qui n'est pas le premier dans un poète. Cornélius Fronto, maître de Marc Aurèle en éloquence latine, fut un célèbre orateur, qui même fit secte, et rappela le goût de gravité mâle dans le style, dont ses devanciers s'étaient écartés. Il est fâcheux qu'il ne nous reste aucun ouvrage de sa composition. On rapporte au même temps, peut-être sans beaucoup de fondement, l'abréviateur de Trogue Pompée, Justin, dont le mérite est de *nous* avoir transmis un extrait d'un auteur estimable que nous avons perdu.

Justin.

Appien.

La Grèce nous a fourni, sous ce règne, un historien qui n'est pas comparable à ceux des bons temps, mais dont le travail nous est néanmoins utile aujourd'hui. C'est Appien Alexandrin qui avait écrit toute l'histoire romaine jusqu'à Auguste, non pas en un corps bien suivi, bien lié et assujetti à l'ordre des temps, mais par parties, et en distribuant son sujet suivant la différence des pays et des peuples contre lesquels les Romains ont fait la guerre : mauvais plan qui jette de la confusion dans les idées, qui produit de l'embarras dans l'esprit du lecteur, comme il est aisé de le sentir par rapport à la seconde guerre punique, qui est tellement morcelée dans cet auteur, que, pour l'avoir entière, il faut en chercher une partie dans le livre

des guerres d'Espagne, une autre dans celui des guerres d'Afrique ; et ce qui s'est passé en Italie compose un livre intitulé : Guerre d'Annibal.

Ptolémée.

Le plus illustre de tous ceux qui ont écrit sous le règne d'Antonin, est sans contredit Ptolémée, astronome et géographe, qui faisait ses observations et composait ses ouvrages à Alexandrie.

Maxime de Tyr.

Maxime de Tyr, philosophe platonicien, fut au nombre des maîtres de Marc Aurèle, qui en fait de grands éloges. Suivant l'opinion commune des savants, il est le même dont nous avons encore plusieurs discours philosophiques dans les principes de Platon.

Hérode Atticus. Phil.Soph. II, 1.

Hérode Atticus, Athénien de naissance, ne brilla pas seulement par les talents de l'esprit, mais par les richesses et par l'éclat des dignités. Sa noblesse remontait jusqu'à Cimon et à Miltiade. Son père Atticus n'avait d'abord qu'une fortune médiocre ; mais il fut remis, par une aventure inopinée, en état de soutenir la splendeur de sa naissance. Il trouva dans une maison qui lui appartenait un trésor immense. Cette découverte lui causa plus de crainte que de joie. On sortait alors de la tyrannie de Domitien, sous lequel une bonne fortune de cette espèce serait devenue funeste à celui qui en aurait été favorisé. Mais Nerva pensait différemment ; et il accorda à Atticus, qui l'instruisit du fait et lui demanda ses ordres, la jouissance du trésor. Atticus, qui avait l'ame grande, ne saisit point avec avidité cette agréable réponse, et par une seconde lettre il représenta à l'empereur que le trésor qu'il avait trouvé était au-dessus de la condition d'un particulier. « Usez-en, répliqua l'empereur, « sans scrupule et sans crainte ; il est à vous. » Atticus,

devenu ainsi tout d'un coup opulent, et ayant en conséquence fait un riche mariage, usa de sa fortune avec une magnificence de prince. On peut en juger par le trait suivant.

Il était, sous l'empire d'Adrien, commandant des villes libres de l'Asie ; et voyant que celle de la Troade manquait d'eau, pour procurer aux habitants une commodité si nécessaire, il demanda à l'empereur et obtint une gratification de trois millions de drachmes [1]. Il présida lui-même à l'ouvrage, et il le fit en grand ; en sorte que la dépense se monta à sept millions de drachmes [2], au lieu de trois. Il en fut porté des plaintes à l'empereur qui semblait les écouter. Atticus lui écrivit qu'un empereur romain ne devait point être importuné pour de si petits objets. « Je donne, ajouta-t-il, « à mon fils les quatre millions de drachmes qui excé- « dent la somme que vous avez accordée [3], et mon fils « en fait don à la ville de Troade. » Tel était le père d'Hérode Atticus.

Celui-ci, né dans l'opulence, ne s'en fit pas un titre d'ignorance et d'oisiveté ; il cultiva l'éloquence dans sa langue maternelle avec ardeur et avec succès. Sa passion pour réussir était si vive, qu'ayant eu le malheur de rester court dans une harangue qu'il faisait encore fort jeune à l'empereur Adrien sur les bords du Danube, la honte et le désespoir le portèrent presque à aller se jeter dans ce fleuve la tête la première. Il se remit néanmoins, et, par une façon de penser plus raisonnable, tournant sa disgrace en aiguillon, il

[1] Quinze cent mille livres.
[2] Trois millions cinq cent mille livres.
[3] Deux millions de livres.

redoubla d'activité : il se fortifia et s'enhardit par l'exercice ; il seconda par un travail opiniâtre l'heureuse facilité qu'il avait reçue de la nature, entremêlant l'étude jusque dans ses repas, y consacrant une partie de la nuit qu'il dérobait au sommeil. Il parvint ainsi à la gloire qu'il désirait ; il s'acquit la réputation du plus illustre orateur de la Grèce, et il fut choisi pour donner des leçons d'éloquence grecque à Marc Aurèle. Ses soins, quoiqu'ils eussent peu fructifié dans un élève qu'entraînait ailleurs un goût décidé pour la philosophie, furent cependant récompensés, et Antonin l'honora d'un consulat ordinaire. On avait de lui, au temps de Philostrate et même de Suidas, des discours, des lettres, et d'autres ouvrages où brillait le caractère d'un beau naturel et d'un génie élevé ; mais tout est perdu aujourd'hui.

En héritant des grandes richesses de son père, Hérode Atticus hérita aussi de lui le goût pour en faire un noble usage. Il construisit des monuments magnifiques ; il consacra dans les temples de riches offrandes, à Athènes, à Delphes, à Olympia Pisa, et dans d'autres lieux de la Grèce ; il se montrait libéral envers ses amis ; et, au lieu d'amasser des trésors, il les plaçait dans le cœur et dans la reconnaissance de ceux à qui il en faisait part ; il donnait même quelquefois à des sujets peu dignes de ses libéralités, et Aulu-Gelle nous rapporte un trait de cette espèce dont il a été témoin, et que je ne crois pas devoir omettre. A. Gell. IX, 2.

Un homme vêtu d'un manteau, portant de longs cheveux, et une barbe qui lui descendait presque jusqu'à la ceinture, vint trouver Hérode, qui avait compagnie, et lui demanda de l'argent pour s'acheter du

pain. « Qui êtes-vous? lui dit Hérode. » Cet homme, d'un air d'indignation et d'un ton de reproche, répondit qu'il était philosophe, et qu'il lui paraissait surprenant qu'on l'interrogeât sur ce qui sautait aux yeux. « Je vois [1], reprit Hérode, le manteau et la barbe; mais « je ne vois pas encore le philosophe: prouvez-nous « que vous en avez les caractères. » Alors quelques-uns de ceux qui étaient présents prirent la parole, et dirent qu'ils connaissaient ce prétendu philosophe pour un vagabond, un mendiant sans pudeur, dont la demeure la plus ordinaire était la taverne, et qui, lorsqu'on lui refusait ce qu'il demandait, ne manquait pas de s'en venger par des injures grossières. « Donnons-lui néan- « moins quelque argent [2], dit Hérode; faisons honneur « à l'humanité, quoique celui-ci la déshonore. » Et il lui fit compter une somme qui pouvait lui suffire pour se nourrir pendant un mois.

Voilà le beau côté du portrait d'Hérode Atticus. Ce qu'il avait de louable était mêlé de bien des taches. Il aimait le faste; il était voluptueux, emporté, faible et mou dans les disgraces qui lui arrivèrent; quelquefois injuste : et par ces différents vices il s'attira plusieurs affaires désagréables, qui ternirent sa réputation.

Je passe au règne de Marc Aurèle, dont le gouvernement, aussi sage et aussi doux que celui d'Antonin, nous offrira une plus grande variété d'événements.

[1] « Video, inquit Herodes, barbam et pallium; philosophum nondùm video. »

[2] « Demus huic aliquid æris, cujusmodi est, tanquàm homines, non tanquàm homini. »

MARC AURÈLE.

LIVRE VINGTIÈME.

FASTES DU RÈGNE DE MARC AURÈLE.

M. Aurelius Cæsar III. — An. R. 912. De J. C. 161.
L. Aurelius Commodus II.

Marc Aurèle est reconnu et déclaré empereur.

Il associe à l'empire son frère adoptif L. Commodus, lui fait prendre le nom de Vérus, et lui promet sa fille Lucille en mariage.

Consulat des deux Augustes.

Naissance de Commodus, fils de Marc Aurèle, le 31 août.

Divers mouvements de guerre. Vologèse, roi des Parthes, attaque l'Arménie et la Syrie en même temps.

L'oracle du faux devin Alexandre était déja célèbre.

Q. Junius Rusticus. — An. R. 913. De J.C. 162.
C. Vettius Aquilinus.

Débordement du Tibre.

L. Vérus part pour la guerre contre les Parthes.

Trois généraux romains se signalent surtout dans cette guerre, Avidius Cassius, Martius Vérus et Statius Priscus.

La guerre dura quatre ans. Les Romains y remportèrent plusieurs grands avantages, dont il est impossible de marquer la date précise.

Durant le cours de cette guerre s'accomplit le mariage de L. Vérus avec Lucille.

An. R. 914. De J. C. 163. ..... Lælianus.
..... Pastor.

An. R. 915. De J. C. 164. M. Nonius Macrinus.
..... Celsus.

An. R. 916. De J. C. 165. M. Gavius Orfitus.
L. Arrius Pudens.

Paix conclue avec les Parthes.

Grande peste, qui se répand de l'Orient dans toute l'étendue de l'empire, et dure plusieurs années.

Mort de Péregrinus.

An. R. 917. De J. C. 166. ..... Servilius Pudens.
L. Fufidius Pollio.

Triomphe de Marc Aurèle et de L. Vérus.

Ils reçoivent tous deux le nom de Père de la patrie. Les fils de Marc Aurèle (il en avait deux alors) sont appelés Césars.

Commencement de la guerre contre les Marcomans et autres nations germaniques. Les deux empereurs viennent passer l'hiver à Aquilée, pour être à portée d'entrer de bonne heure en campagne l'année suivante.

Martyre de saint Polycarpe.

An. R. 918. De J. C. 167. L. Aurelius Verus Augustus III.
..... Quadratus.

Faits d'armes et négociations avec les Barbares pendant cette année et la suivante.

Martyre de saint Justin.

..... APRONIANUS II. — AN. R. 919. DE J.C. 168.
..... PAULUS II.

Q. SOSIUS PRISCUS. — AN. R. 920. DE J.C. 169.
P. CŒLIUS APOLLINARIS.

L. Vérus meurt d'apoplexie en revenant d'Aquilée à Rome. Il est mis au rang des dieux.

M. CORNELIUS CETHEGUS. — AN. R. 921. DE J.C. 170.
C. ÉRUCIUS CLARUS.

Marc Aurèle part de Rome pour retourner en Pannonie, et pousse avec beaucoup de vivacité la guerre contre les Marcomans.

Avant que de repartir il avait remarié sa fille Lucille à Pompéien, fils d'un simple chevalier romain, mais homme de mérite.

Rufus Baséus, Pompéien et Pertinax, se distinguent dans la guerre contre les Marcomans.

L. SEPTIMIUS SEVERUS II. — AN. R. 922. DE J.C. 171.
L. ALFIDIUS HERENNIANUS.

Solennité célébrée pour la dixième année du règne de Marc Aurèle.

..... MAXIMUS. — AN. R. 923. DE J.C. 172.
..... ORFITUS.

M. AURELIUS SEVERUS II. — AN. R. 924. DE J.C. 173.
T. CLAUDIUS POMPEIANUS.

..... GALLUS. — AN. R. 925. DE J.C. 174.
..... FLACCUS.

Marc Aurèle, qui depuis son départ, marqué sous l'an 921, n'était point revenu à Rome, toujours occupé de commander en personne la guerre contre les Marcomans, se trouve enfermé avec son armée dans le pays des Quades, et court un extrême danger, dont il est tiré par une pluie miraculeuse qu'obtiennent les prières des chrétiens.

Il défend sous peine de la vie d'accuser les chrétiens, sans les exempter de la mort lorsqu'ils seraient poursuivis devant les juges.

An. R. 928. De J.C. 175. ..... Piso.
..... Julianus.

Il fait la paix ou du moins suspend la guerre avec les nations germaniques, à cause de la révolte d'Avidius Cassius en Orient.

Avidius, grand homme de guerre, célèbre par plusieurs exploits, qui avait réprimé les Bucoles soulevés en Égypte, pendant que Marc Aurèle faisait la guerre aux Marcomans, se révolte et se fait proclamer empereur.

Marc Aurèle fait venir à l'armée son fils Commode, et lui donne la robe virile le 7 juillet.

Il se prépare à marcher contre Cassius, qui est tué trois mois après avoir pris la pourpre impériale.

Aucun chrétien ne prit part à cette rébellion.

Clémence de Marc Aurèle envers la famille et les complices d'Avidius.

Puissance du tribunat donnée à Commode.

Voyage de Marc Aurèle en Orient.

Mort de Faustine, qui est mise au rang des divinités.

Marc Aurèle prend une concubine.

T. VITRASIUS POLLIO II. — AN. R. 927. DE J.C. 176.
M. FLAVIUS APER II.

Marc Aurèle visite la Syrie et l'Égypte, vient à Athènes, où il se fait initier aux mystères de Cérès. Priviléges accordés par lui aux Athéniens. Professeurs établis dans leur ville.

De retour à Rome, il triomphe des Marcomans, des Quades et autres peuples germains, avec son fils Commode, le 23 décembre.

L. AURELIUS COMMODUS CÆSAR. — AN. R. 928. DE J.C. 177.
..... QUINTILLUS.

Remise accordée par Marc Aurèle de tout ce qui était dû au fisc et au trésor public dans un espace de quarante-six ans.

Il égale son fils à lui, en le faisant Auguste et Père de la patrie.

Martyrs de Lyon.

La ville de Smyrne ravagée par un tremblement de terre, et rétablie par les libéralités de Marc Aurèle.

..... GAVIUS ORFITUS. — AN. R. 929. DE J.C. 178.
..... JULIANUS RUFUS.

Marc Aurèle, après avoir marié Commode à Crispine, fille de Bruttius Præsens, l'amène avec lui à la guerre contre les Marcomans, qui n'avait été que suspendue, ou qui du moins avait recommencé peu de temps après que l'empereur s'était éloigné de la Germanie.

Sénatus-consulte orfitien.

An. R. 930. De J. C. 179. COMMODUS AUGUSTUS II.
T. ANNIUS AURELIUS VERUS II.

Marc Aurèle prend le titre d'*Imperator* pour la dixième et dernière fois.

An. R. 931. De J. C. 180. L. FULVIUS BRUTTIUS PRÆSENS II.
SEX. QUINTILLUS CONDIANUS.

Mort de Marc Aurèle, à Vienne sur le Danube, le 17 mars.

On lui décerne toutes sortes d'honneurs divins et humains.

§ I. Marc Aurèle reconnu empereur, associe son *frère adoptif* à l'empire, et lui fait prendre le nom de Vérus. Jugement sur cette action de Marc Aurèle. Largesses aux soldats et au peuple. Funérailles d'Antonin. Commencements heureux et tranquilles. Naissance de Commode. Débordement du Tibre. Divers mouvements de guerre. Guerre des Parthes. Vérus se transporte en Orient. Événements de cette guerre. Fin de cette guerre. Vérus ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ses plaisirs. Il est décoré de titres pompeux, qu'il communique à Marc Aurèle. Accomplissement du mariage projeté entre Vérus et Lucille, fille de Marc Aurèle. Après la guerre finie, Vérus retourne à Rome. Il triomphe avec Marc Aurèle. Peste horrible, qui ravage tout l'empire. Les vices de Vérus, accrus pendant son séjour en Syrie, se portent à l'excès. Tableau de la conduite de Marc Aurèle. Son égalité d'ame. Sa déférence pour le sénat. Son attention à faire le bonheur des peuples. Sa condescendance pour le goût du peuple par rapport aux spectacles et aux jeux. La bonté était le fond du caractère de Marc Aurèle. Il pécha en ce genre par excès. En conséquence on a soupçonné

de l'affectation dans sa vertu. Il punit les délateurs. Il fait rendre la justice, et la rend lui-même avec une scrupuleuse exactitude. Diverses ordonnances de Marc Aurèle. Histoire de la vie et de la mort de Pérégrinus.

MARC AURÈLE était appelé seul à l'empire par le choix d'Antonin, comme je l'ai déja observé plus d'une fois. Le sénat entra dans les mêmes vues, et déféra à Marc Aurèle seul tous les titres de la souveraine puissance, dont une partie lui était déja communiquée. Il ne paraît point que Commodus ni personne pour lui réclamât les droits que pouvait lui donner au trône la qualité de fils adoptif de l'empereur qui venait de mourir. Marc Aurèle, par une générosité dont l'exemple est unique dans l'histoire, voulut prouver que le rang suprême n'est point, comme on se l'imagine communément, incapable de souffrir le partage, et il demanda que son frère fût associé à l'empire.

An. R. 912. Marc Aurèle reconnu empereur, associe son frère adoptif à l'empire, et lui fait prendre le nom de Vérus. Dio. Capitol. M. Anton. 7, et Ver. 3 et 4.

Nos auteurs ne nous apprennent point quelle impression fit sur les esprits des sénateurs une proposition si nouvelle et si contraire aux intérêts de celui qui la faisait; nous savons seulement qu'elle passa. Commodus reçut dans le moment même les titres de César et d'Auguste, la puissance tribunitienne, la puissance proconsulaire: il fut reconnu et déclaré empereur, et égalé en tout à Marc Aurèle, à la seule différence près de la dignité de grand-pontife, que celui-ci se réserva. Marc Aurèle, pour s'unir plus étroitement son collègue, le fit son gendre, et lui promit solennellement sa fille en mariage; et en même temps, comme s'il l'eût adopté, il lui fit prendre le nom de Vérus, qui était le sien:

Tillem. M. Aurel. art. 5.

et c'est ainsi que nous nommerons dorénavant le prince que nous avons appelé jusqu'ici Commodus. Le nom d'Antonin leur appartenait à l'un et à l'autre, comme étant celui de leur père adoptif. Ils se trouvaient tous deux consuls; et le consulat des deux Augustes fait une époque dans les fastes. Ce qui était nouveau alors et singulier devint assez commun dans la suite, et ne fut plus remarqué.

Il est nécessaire d'observer que les deux Augustes ne partagèrent point entre eux les provinces de l'empire, comme avaient fait autrefois Octavien et Antoine. Ils les gouvernèrent en commun, de la même manière que deux frères dans une condition privée régiraient une succession qu'ils posséderaient par indivis : mais comme dans une société de puissance la balance néanmoins ne peut ni ne doit pas être absolument égale, Marc Aurèle avait sur son frère la prééminence que donne la supériorité de l'âge et du mérite malgré l'égalité du pouvoir.

Jugement sur cette action de Marc Aurèle.

Cette première action de Marc Aurèle parvenu au rang suprême est comme l'échantillon de tout son règne, et elle nous donne d'avance l'idée de toute sa conduite. Nous y verrons briller toujours la bonté, l'équité, la générosité, mais non pas peut-être renfermées dans la juste mesure qui doit régler l'exercice même des vertus. On ne peut sans doute refuser des louanges à la magnanimité qu'il témoigna en partageant avec son frère un titre que ceux qui le possèdent sont si jaloux de réserver pour eux seuls : mais cette magnanimité était-elle dirigée par la prudence? Vérus n'avait aucune des qualités qui concourent à former un bon et grand prince. Il n'est connu dans l'histoire que par

son goût pour l'indolence et les voluptés. Il devint, et Marc Aurèle devait le prévoir, un empêchement au bien que son frère pouvait et voulait faire dans le gouvernement de l'empire; et, s'il eût vécu plus longtemps, qui sait s'il ne se serait pas lassé d'une déférence et d'un respect qui commençaient à le gêner? D'ailleurs Marc Aurèle, en le laissant dans la condition privée, ne lui eût fait aucune injustice: il se serait simplement conformé à l'exemple et aux dispositions de leur père commun. Sa bonté nuisit à son jugement; et il faut convenir qu'ici et en plusieurs autres occasions elle devint vraie faiblesse. A l'amour du bien il mêlait l'amour de la gloire et de l'estime publique, qui l'amollissait et partageait ses idées et son cœur. C'est par cette raison que, malgré les éloges dont il a été comblé, il semble que l'on doive lui préférer le caractère d'Antonin, plus net, plus ferme, plus décidé.

Capit. M. Ant. 7 et 20.

Du sénat, où avaient été pris et autorisés par les suffrages de la compagnie les arrangements importants dont je viens de parler, les deux empereurs se transportèrent au camp des prétoriens. Ainsi les gens de guerre n'eurent que le second rang, le sénat ayant recouvré, sous cette suite de bons princes que nous avons vus depuis Nerva, la prééminence qui lui appartenait. Marc Aurèle porta la parole, comme le plus âgé, et parce qu'il avait plus de talent et de facilité pour s'énoncer; car Vérus, par le défaut d'un génie peu heureux, et qu'il avait laissé encore s'engourdir dans la paresse, ne savait pas se tirer avec honneur d'un discours public; et même l'organe était embarrassé chez lui, et la prononciation mal articulée. Vingt mille ses-

Largesses aux soldats et au peuple.

Capit. Ver. 2 et 10.

terces[1] par tête furent promis aux soldats; largesse énorme, mais tellement établie par l'usage, qu'aucun empereur n'osa jamais s'en dispenser.

Afin que le peuple prît part aussi à la joie de leur avénement, les nouveaux empereurs augmentèrent les distributions gratuites de blé, et ils y appelèrent un plus grand nombre d'enfants de l'un et de l'autre sexe.

Funérailles d'Antonin.

Après ces premiers soins, qui ne pouvaient se différer, ils célébrèrent avec pompe les funérailles de leur père et prédécesseur. J'ai déja dit qu'ils prononcèrent

Capit. Ver. 2.

l'un et l'autre son oraison funèbre. Vérus, quoique mauvais orateur, ne put se dispenser de ce devoir, et il lui était aisé de se faire aider.

Comenmcements heureux et tranquilles. Capit. M. Ant. 8, et Ver. 4.

Dans les commencements de leur empire, leur union fut parfaite. Vérus agissait moins en collègue qu'en lieutenant de Marc Aurèle, et il témoignait même vouloir imiter la sagesse et la retenue de sa conduite.

En ce qui regarde le gouvernement, ils prirent l'un et l'autre pour modèle Antonin, dont on n'eut pas lieu de regretter la douceur et la bonté.

Ils jouirent d'abord de quelque calme, dont Marc Aurèle profita pour continuer de satisfaire l'attrait qui le portait à orner son esprit par la philosophie et par

Dio.

les belles connaissances. Tout empereur qu'il était, il ne rougissait pas d'aller prendre les leçons de Sextus de Chéronée, philosophe stoïcien, neveu de Plutarque, et il fréquentait l'école d'Hermogène, ce rhéteur fameux par la brillante réputation de sa jeunesse et la décadence de son esprit dans l'âge mûr.

Naissance de

La joie publique fut augmentée par la naissance de

[1] Deux mille cinq cents livres.

deux fils jumeaux de Marc Aurèle, qui vinrent au monde le 31 d'août de la première année du règne de leur père. Cet événement fut regardé comme singulièrement heureux, non seulement en lui-même et par la circonstance de deux fils jumeaux, ce qui est rare, mais encore plus parce que l'histoire ne fournissait jusque là qu'un seul exemple d'un héritier né à un empereur régnant: Britannicus est ce premier exemple, Commode et Antoninus Geminus sont le second. Et il n'est peut-être pas inutile d'observer à ce sujet combien les joies humaines, qui paraissent même les mieux fondées, sont incertaines et sujettes à être démenties par le succès. Britannicus ne régna point, et devint la victime des jalousies d'un frère cruel; Antoninus Geminus mourut en bas âge; Commode parvint à la souveraine puissance, mais pour être le fléau du genre humain, et s'attirer à lui-même, au bout de peu d'années, une mort funeste et justement méritée.

Commode. Lamprid. Commod. 1 et 10.

Un furieux débordement du Tibre changea bientôt la face de la ville, et fit succéder à l'allégresse les plaintes et les gémissements. Le ravage fut affreux, grand nombre d'édifices détruits, de bestiaux noyés, de provisions gâtées et submergées, et en conséquence la disette et la famine. Les empereurs apportèrent à ces maux tous les remèdes qui étaient en leur pouvoir; et aux secours effectifs leur bonté compatissante ajoutait un sentiment qui fut une douce consolation pour les malheureux.

Débordement du Tibre. Capit. M. Ant. 8.

On apprit vers le même temps divers mouvements de guerre en Germanie, dans la Grande-Bretagne, du côté des Parthes. La guerre des Cattes en Germanie et celle des Bretons furent des objets de peu d'importance;

Divers mouvements de guerre.

mais les Parthes, qui n'avaient point remué depuis Trajan, attaquèrent les Romains avec des forces fraîches et des courages irrités, et ils leur causèrent d'abord des pertes considérables.

Guerre des Parthes. Dio. Capit. M. Aut. 8, 9 et Ver. 4-7. Luc. Histor. et Pseudom.

Vologèse, roi des Parthes, se préparait à la guerre, comme je l'ai dit, dès le temps d'Antonin. Nous ne savons point et il est inutile de chercher quel motif le détermina à prendre les armes: il est aisé de croire qu'il souhaitait de venger l'honneur de sa nation, si fort maltraitée et humiliée par Trajan, et que l'âge avancé et le caractère pacifique d'Antonin, et ensuite la circonstance d'un nouveau règne, lui parurent des occasions favorables qu'il ne devait pas laisser échapper.

L'Arménie, qui de tout temps avait été une semence de discorde entre les deux empires, lui fournit le prétexte qu'il cherchait. Les Romains s'étaient mis en possession de donner des rois à ce grand pays, et Soème y régnait alors sous leur autorité. Vologèse, profitant des troubles qui s'y étaient élevés, entreprit de faire revivre les prétentions de ses prédécesseurs sur cette couronne; et on conjecture qu'il voulut la faire passer sur la tête d'Osroès, qui pouvait être son frère ou l'un des princes de son sang.

Au bruit de l'invasion des Parthes, Sévérien, peut-être gouverneur de Cappadoce, se disposa à entrer en Arménie pour s'opposer à leurs progrès. Avant que de partir, il eut la simplicité d'aller consulter sur le succès de son entreprise le fameux imposteur Alexandre, dont nous pourrons parler dans la suite plus en détail, et il en reçut un oracle qui lui promettait une éclatante victoire et un retour triomphant. L'événement fut bien contraire: Sévérien étant venu camper près d'Élégie,

ville d'Arménie, y fut investi par l'armée des Parthes que commandait Osroès. Il y souffrit lui et ses gens, pendant trois jours, les horreurs d'une faim cruelle; et, ne voulant point se rendre, il fut taillé en pièces avec toutes les troupes qu'il avait amenées. Il est à croire que c'est en conséquence de cette victoire des Parthes que Soème détrôné vint se réfugier à Rome, où il devint sénateur et même consul.

Dio, ap. Val. p. 775 et ibi Val.

Cependant Vologèse, d'une autre part, faisait irruption à main armée dans la Syrie, et il mit en fuite Atidius Cornélianus, gouverneur de cette province; en sorte que les Syriens alarmés se préparaient déja à changer de maître et à subir la loi du plus fort.

Ces événements doivent se rapporter à la première année du règne de Marc Aurèle et de L. Vérus.

Vérus se transporte en Orient.

Une guerre si importante, et dont les commencements désavantageux faisaient craindre des suites encore plus fâcheuses, leur parut mériter que l'un d'eux se transportât sur les lieux pour la conduire en personne. Les occupations paisibles convenaient mieux au génie de Marc Aurèle, quoiqu'il ait su, lorsque le besoin l'exigeait, se prêter aux circonstances, et paraître dignement à la tête des armées. Vérus avait une santé plus robuste et plus capable de résister aux fatigues. D'ailleurs, comme il était noyé dans la mollesse et dans la débauche, Marc Aurèle espérait que les soins de la guerre pourraient le retirer du vice; ou du moins c'était une consolation pour lui de ne point voir son frère et son collègue se déshonorer à ses yeux, et donner ses désordres en spectacle à la capitale de l'empire. Il fut donc résolu que Vérus partirait pour la guerre contre les Parthes.

Les espérances de Marc Aurèle furent bien trompées. Vérus, avant que de sortir de l'Italie, montra quelle étrange espèce de général il serait, et combien les plaisirs l'occuperaient plus que les affaires. A peine se vit-il débarrassé de la présence importune d'un frère trop sage que, se livrant aux excès de la table dans toutes les maisons de campagne qu'il trouvait sur sa route, il s'attira une maladie qui le retint à Canouse. Marc Aurèle, attentif à remplir tous les devoirs, se rendit auprès de son frère malade, fit des vœux solennels pour obtenir des dieux qu'ils le rétablissent en santé. Vérus guérit, mais il ne se corrigea point.

Les nouvelles les plus fâcheuses, qui venaient coup sur coup d'Orient, ne purent hâter sa marche voluptueuse. Après avoir passé un temps considérable à s'amuser à la chasse dans l'Apulie, il s'embarqua; mais il séjourna à Corinthe et à Athènes, faisant des parties de musique et de symphonie sur la mer. Il s'arrêta dans toutes les villes maritimes de l'Asie mineure, de la Lycie et de la Pamphylie, pour jouir des fêtes et des divertissements par lesquels on y célébrait son arrivée. Enfin il vint à Antioche, ville de délices, et il s'y fixa pendant les quatre ans que dura la guerre, menant une vie conforme aux mœurs des habitants et à la mollesse du climat: le jeu, le vin, la bonne chère, les débordements de toutes les espèces, sans en excepter la plus criminelle, remplissaient tout son temps, et il laissait à ses lieutenants le soin de faire la guerre.

Il en avait de fort habiles, qui réunissaient la bravoure à la science militaire et au zèle pour l'exacte observation de la discipline. L'histoire en nomme trois principaux, Statius Priscus, Avidius Cassius, qui se

révolta dans la suite, et dont par cette raison nous aurons lieu de parler plus amplement, et Martius Vérus, de qui Dion trace ainsi le caractère. Ce ne fut pas seulement un homme capable de vaincre les ennemis par la force des armes, de les prévenir par sa diligence, de les tromper par la ruse : à ces talents, qui constituent le mérite d'un général, il joignait ceux d'un habile négociateur. Éloquent et persuasif, libéral et magnifique, adroit à amorcer les esprits par les plus flatteuses espérances, il faisait aimer sa société, les graces régnaient dans toutes ses actions et dans toutes ses paroles. Nul ressentiment ne pouvait résister à ses douces insinuations : il savait présenter sous le plus beau jour tout ce qui tendait à augmenter la confiance; en sorte que les Barbares, trouvant en lui un redoutable guerrier et un homme aimable, craignaient de l'avoir pour ennemi et recherchaient son amitié.

Dio. ap. Suidam in Μάρτιος.

Les trois commandants que je viens de nommer firent de grandes choses; mais les monuments qui nous restent ne nous en apprennent point le détail. Nous ne devons pas regretter les histoires composées dans le temps même par des écrivains malhabiles et sans goût, dont Lucien nous a laissé une sage et ingénieuse critique. Il serait à souhaiter que ce censeur délicat et éclairé ne se fût pas contenté de relever les défauts des autres, et qu'il eût voulu, en traitant une si belle matière, nous donner un modèle d'une histoire judicieusement et agréablement écrite. Mais il ne l'a pas fait, et nous sommes réduits à rassembler quelques parcelles répandues çà et là, et présentées d'une façon louche par de maladroits abréviateurs.

Événements de cette guerre.

Les Romains dans cette guerre avaient à défendre la

Syrie, et à revendiquer leurs droits sur l'Arménie, en chassant le roi que Vologèse y avait mis. Pour remplir ces deux objets, il paraît qu'ils assemblèrent deux armées; qu'Avidius Cassius eut le commandement de celle de Syrie, et que Statius Priscus et Martius Vérus agirent du côté de l'Arménie.

De part et d'autre le succès fut favorable aux Romains. Ils remportèrent de grandes et de continuelles victoires, dont la plus célèbre et la plus signalée est celle dans laquelle Cassius défit entièrement les Parthes près d'Europus, ville de Syrie.

Comme il était guerrier actif et ardent, il ne se borna pas à chasser les Parthes de la province romaine. Il profita de sa victoire, il jeta un pont sur l'Euphrate, malgré la résistance des ennemis qui occupaient l'autre rive, et étant entré dans la Mésopotamie il la traversa tout entière, et vint à Séleucie sur le Tigre, qu'il ravagea et brûla quoiqu'il y eût d'abord été reçu comme ami : sur quoi quelques-uns l'ont accusé de perfidie, d'autres ont prétendu que les Séleuciens avaient les premiers rompu l'accord. Il força aussi Ctésiphon, et il y ruina le palais royal de Vologèse. On ajoute qu'il s'avança jusqu'à Babylone, qui n'est pas loin des deux villes que je viens de nommer.

Son retour ne fut pas aussi heureux : invincible vis-à-vis des Parthes, il eut beaucoup à souffrir de la faim et de la maladie. Il lui périt un grand nombre de soldats par ces deux fléaux, et il ramena en Syrie ses légions victorieuses, mais considérablement affaiblies.

En Arménie Statius Priscus prit Artaxates, et *mit* garnison dans Cænépolis. Martius Vérus retint dans le devoir cette dernière ville, où les esprits fermentaient

et se disposaient à la révolte. Il se rendit maître de la personne du satrape Tiridate qui, après avoir eu grande part aux troubles de l'Arménie, après avoir tué le roi des Hénioques, allié des Romains, à ce qu'il paraît, repris de ces excès par Martius, avait osé tirer l'épée contre lui. Les armes des vainqueurs pénétrèrent jusque dans la Médie, c'est-à-dire apparemment dans l'Atropatène, voisine de l'Arménie.

Fin de la guerre.

Voilà tout ce que nous savons de détail sur les exploits des Romains dans cette guerre, qui dura quatre ans. Le succès général fut tel qu'ils pouvaient le souhaiter : et il faut bien que les Parthes aient été entièrement chassés de l'Arménie, puisque Soème fut remis par Martius Vérus en possession de cette couronne.

Nos auteurs ne nous apprennent point comment la guerre fut terminée. Il est plus que vraisemblable qu'il y eut un traité conclu entre les deux nations, et M. de Tillemont conjecture même que les Parthes cédèrent aux Romains la Mésopotamie. La paix dura trente ans.

Vérus ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ses plaisirs.

L'empereur Vérus n'avait pas vu la guerre. Seulement il s'approcha deux fois des bords de l'Euphrate à la sollicitation de ceux que Marc Aurèle lui avait donnés pour ministres et pour conseils. Du reste, il passa l'hiver à Laodicée de Syrie, l'été à Daphné, faubourg d'Antioche, lieu le plus décrié de l'univers, le printemps et l'automne dans la ville même d'Antioche; et dans ces différents séjours il s'occupa uniquement de spectacles, de parties de chasse, de toutes sortes de divertissements et de débauches, où il se plongeait sans aucune réserve, pendant que Marc Aurèle, qui était à Rome, avait de si loin l'œil toujours attentif

sur les opérations de la guerre, donnait des ordres et envoyait les provisions. Vérus, par une conduite si basse, se fit mépriser des Syriens qui, nés moqueurs, ne lui épargnèrent pas les railleries et l'en saluèrent souvent en plein théâtre.

Il est décoré de titres pompeux, qu'il communique à Marc Aurèle. Tillem.

Quoiqu'il eût eu si peu de part à la victoire, les soldats ne laissèrent pas de le proclamer *imperator* jusqu'à trois fois, et ils lui déférèrent les noms d'Arméniaque, de Parthique, de Médique. Ces mêmes noms furent communiqués à son collègue, et confirmés à l'un et à l'autre par l'autorité du sénat. Mais Marc Aurèle, peu curieux d'une gloire à laquelle il ne croyait pas avoir beaucoup de droit, ne les accepta que par complaisance pour son frère et comme un signe d'union avec lui : il en usa sobrement, et il cessa absolument de les employer après la mort de Vérus.

Accomplissement du mariage projeté entre Vérus et Lucille, fille de Marc Aurèle. Capit. M. Ant. 9 et Ver. 7.

Ce fut pendant le cours de la guerre des Parthes que s'accomplit le mariage de Vérus avec Lucille, fille de Marc Aurèle. Nous ne savons pas en quelle année précisément s'en fit la célébration. La princesse devait avoir quinze ans au commencement de cette guerre.

Il paraît que son père eut dessein de la mener lui-même à son époux. La vue de Marc Aurèle était probablement d'essayer si sa présence imposerait à Vérus et ne lui ferait pas quelque honte de ses déréglements. Il conduisit en effet sa fille jusqu'à Brindes ; mais, ayant appris qu'on le soupçonnait de vouloir s'approprier l'honneur de la victoire sur les Parthes, comme il était jaloux de sa réputation à l'excès, et même plus timide sur cet article qu'il ne convenait à une ame aussi sûre de sa vertu, il changea de résolution et revint à Rome, laissant sa fille entre les mains d'Annia Cornificia sa

sœur, et accompagnée de Civica, oncle de Vérus. Lucille avait d'ailleurs un très-grand cortége, et elle voyageait avec la magnificence qu'exigeait son rang. Mais Marc Aurèle, qui savait combien ces passages sont onéreux aux provinces et aux magistrats qui les gouvernent, écrivit aux proconsuls pour leur défendre de faire aucune réception à sa fille.

Vérus vint au-devant d'elle jusqu'à Éphèse, bien charmé du scrupule qui avait retenu Marc Aurèle en Italie, et se sachant bon gré de n'avoir pas un tel témoin de sa conduite honteuse.

Après la guerre finie Vérus retourne à Rome.

Quand la guerre fut finie, il donna des états à plusieurs princes alliés de l'empire, et des gouvernements de provinces aux sénateurs qui l'avaient accompagné : et ayant réglé toutes les affaires de l'Orient, il quitta à regret le séjour délicieux de la Syrie pour aller retrouver Rome et Marc Aurèle. En partant il emmena avec lui pour trophées de sa victoire, non comme les anciens généraux romains des rois captifs, mais des comédiens, des farceurs, et toute la troupe des arts enfants de la mollesse et nés pour l'entretenir et pour l'accroître.

Capit. Ver. 8.

Il triomphe avec Marc Aurèle. Capit. M. Ant. 12, et Ver. 8.

Le sénat décerna le triomphe aux deux empereurs. Ils reçurent aussi alors le nom de père de la patrie, déja plusieurs fois inutilement offert à Marc Aurèle, qui n'avait jamais voulu consentir à le prendre en l'absence de son frère. Vérus demanda pour les fils de Marc Aurèle le nom de César. L'union était parfaite, au moins pour les dehors, et elle fit le principal ornement du triomphe qu'ils célébrèrent ensemble, portés sur le même char, et ayant avec eux tous les enfants de Marc Aurèle de l'un et de l'autre sexe, dont la plupart étaient en bas âge. M. de Tillemont rapporte

la date de ce triomphe à l'année de Jésus-Christ 166, que nous comptons pour la neuf cent dix-septième de Rome.

An. R. 917.

Peste horrible qui ravage tout l'empire. Capit. M. Ant. 13 et Ver. 8. Amm. Marc. l. XXIII, Oros. VII, 15.

La victoire sur les Parthes ne fut pas aussi avantageuse aux Romains que les suites leur en devinrent funestes par la peste qu'elle amena. On raconte diversement l'origine de cette peste et avec des circonstances mêlées de fabuleux. Mais il est constant que les Romains la prirent dans le pays ennemi; et lorsque Vérus revint à Rome, elle le suivit partout et se communiqua à toutes les provinces par lesquelles il passa. Elle entra avec lui dans la capitale, et de là s'étendit jusque dans les Gaules et jusqu'au Rhin; elle attaqua les peuples et les armées, les villes et les campagnes. En Italie les terres demeurèrent sans culture faute d'hommes qui pussent y travailler. Dans Rome il fallait emporter les corps morts dans des charrettes et des tombereaux; et le gouvernement fut obligé de faire les frais des sépultures, à cause de la multitude de ceux qui mouraient et de la négligence de leurs proches, souvent infectés du même mal. Ce n'étaient pas seulement les gens du commun que la maladie emportait par milliers, elle fit périr un grand nombre d'illustres personnages, aux principaux desquels Marc Aurèle dressa des statues.

Il n'est pas besoin de dire que le cœur paternel de ce prince fut sensiblement touché du mal affreux qui désolait son empire, et qu'il n'épargna ni soins ni dépenses pour y apporter du soulagement. La mollesse de Vérus, qui se corrompait de plus en plus par l'habitude de la volupté et par un goût décidé pour le frivole, ne donne pas lieu de croire qu'il ait pris assez d'intérêt aux

misères des peuples pour s'en affliger et y chercher des remèdes.

Ses vices s'étaient beaucoup accrus pendant son séjour en Orient : il y avait trouvé tout ce qui pouvait augmenter sa pente au plaisir ; et le respect pour son frère, seul frein capable de le modérer, s'était considérablement affaibli. Accoutumé durant près de cinq ans à jouir de l'indépendance, Vérus, de retour à Rome, ne voulut plus reprendre le joug : il entreprit de disposer de plusieurs choses sans l'avis de Marc Aurèle, et, au lieu de l'écouter et de le consulter, il donna sa confiance à de misérables affranchis, qui étudiaient ses penchants pour les flatter. Les comédiens, les bateleurs, les joueurs d'instruments, qu'il avait, comme je l'ai dit, amenés de Syrie, devinrent sa compagnie ordinaire : et tous les jours, après avoir soupé avec son frère, il revenait chez lui se dédommager d'un repas modeste et sérieux par un festin de débauche, où il n'avait pour convives que des gens de plaisir, et où ceux qui servaient à table étaient la lie et l'opprobre de la ville et la peste des mœurs. Avec ces indignes sociétés il passait souvent les nuits jusqu'à succomber au sommeil : en sorte qu'il fallait l'emporter entre les bras dans sa chambre et dans son lit.

Les vices de Vérus, accrus pendant son séjour en Syrie, se portent à l'excès. Capit. Ver. 4-8.

Capitolin nous a conservé le détail d'un de ces festins, dont la profusion fut immense. Ce ne fut pas assez pour Vérus de faire servir tout ce qu'il y avait de plus délicieux et de plus rare en vins et en viandes ; il était lui douzième à table, et il donna à chacun de ses convives le jeune échanson qui leur avait servi à boire, un maître d'hôtel, avec un service de vaisselle complet, les mêmes animaux vivants, soit quadru-

pèdes, soit oiseaux, dont les chairs avaient paru sur la table. Tous les vases dont on usa pour boire étaient précieux par la matière et par les ornements, or, argent, cristaux, pierreries. On en changea chaque fois que l'on but, et toujours le vase fut donné à celui qui s'en était servi. Il leur donna des couronnes de fleurs qui n'étaient point de la saison, avec des pendants tissus d'or, des vases d'or remplis de parfums les plus exquis; et, pour les remener chez eux, il leur donna encore des voitures toutes brillantes d'argent, avec l'attelage de mulets et le muletier pour les conduire. La dépense de ce repas fut estimée six millions de sesterces, ou sept cent cinquante mille livres. Lorsque Marc Aurèle en fut instruit, il gémit d'une si folle dissipation. C'est tout ce qu'il pouvait faire, après *l'imprudence* qu'il avait eue d'élever Vérus à un pouvoir égal au sien.

S'étant privé du droit de le reprendre et de le censurer avec autorité, il essayait de l'instruire et de lui donner des leçons par son exemple. Vérus s'était bâti une maison de plaisance sur la voie Clodienne en Étrurie, et il s'y livrait à ses excès accoutumés avec ses affranchis et des amis dignes de lui. Il invita son frère à l'y venir voir: Marc Aurèle ne le refusa pas, et il y passa cinq jours, s'occupant des fonctions impériales, tenant conseil, rendant la justice. Mais Vérus n'avait point d'yeux pour voir la beauté d'une conduite vertueuse et la honte de la sienne. Ses divertissements et ses repas de débauche ne souffrirent pas la moindre interruption; et Marc Aurèle s'en retourna à Rome, espérant moins que jamais de le corriger.

Vérus avait appris aussi en Syrie à passer les nuits

à jouer. D'autres fois il imitait les indignes passetemps de Néron; et déguisé, la tête enfoncée dans un capuchon qui lui couvrait une partie du visage, il courait les rues de Rome pendant la nuit, entrait dans les tavernes et dans les lieux de débauche, y prenait querelle avec les gens de néant qu'il y trouvait; et souvent il remportait au palais les marques des coups qu'il avait reçus dans ces combats indécents.

Il aimait à la fureur les spectacles de la course des chariots, et il était fauteur passionné de la faction verte. Il s'intéressait d'une façon si déclarée et si partiale pour les couleurs de cette livrée, que souvent, assis aux jeux du cirque à côté de Marc Aurèle, il s'attira des reproches et des injures de la part des bleus leurs adversaires. Émule des extravagances de Caligula, il affectionna follement un cheval qu'il nommait l'Oiseau. Il lui donnait à manger des raisins secs et des pistaches; il se le faisait amener dans son palais, couvert d'une housse de pourpre: il voulait que l'on récompensât son agilité à la course par des boisseaux de pièces d'or, et par des marques d'honneur; et il appela du nom de ce cheval un énorme vase à boire dont il se servait pour les rondes dans ses grandes débauches.

Il ne manquait à Vérus aucun vice que la cruauté; encore est-il incertain s'il n'y avait pas une pente naturelle, qui ne put se développer et s'exercer à cause de l'obstacle qu'y mettait la bonté de Marc Aurèle. Ce qui peut inspirer ce soupçon, c'est que Vérus aimait les combats de gladiateurs: il s'oubliait jusqu'à y prendre part lui-même comme acteur, au moins pendant le séjour qu'il fit en Syrie; et il se donnait fréquemment ce divertissement inhumain à la suite de ses repas. Qui

se plaisait à répandre un sang vil, pouvait bien, s'il eût été pleinement le maître, s'accoutumer à verser le plus illustre.

Tableau de la conduite de Marc Aurèle. Son égalité d'ame. Capit. M. Ant. 16 et Vict. Epit.

Détournons les yeux de ces tableaux hideux, et occupons-nous d'idées plus satisfaisantes pour les belles ames, en peignant les vertus de Marc Aurèle. C'était un de ces caractères nés vertueux, qui ne connut jamais le trouble des passions. On remarque que dès son enfance ni la tristesse ni la joie n'altérèrent la sérénité toujours égale de son visage.

Dio, ap. Val.

La grandeur ne fit en lui aucun changement. Adopté par Antonin, devenu César, associé à la puissance tribunitienne, il fut constamment le même. Soumis à son père, affable envers tous, simple et modeste dans ses procédés, il ne prenait même les marques de sa dignité que dans les occasions d'éclat, et lorsqu'il paraissait en public avec l'empereur. Du reste, vivant et vêtu comme un particulier, il allait écouter les philosophes dans leur école; il visitait ses amis malades, et il recevait le matin leurs respects sans appareil, sans faste, et dans la chambre où il avait couché.

Parvenu à la souveraine puissance, il gouverna de manière qu'il n'est personne qui ne lui ait appliqué le mot célèbre de Platon, par lequel est annoncé aux peuples et aux états un bonheur parfait, lorsqu'ils auront des philosophes pour rois, ou que leurs rois seront philosophes.

Plat. de Rep. v.

Sa déférence pour le sénat. Capit. M. Ant. 10 et 11.

Il porta la déférence pour le sénat plus loin que n'avait jamais fait aucun de ses prédécesseurs. Il remplissait fidèlement le devoir de sénateur, ne manquant aucune assemblée lorsqu'il était à Rome, et revenant souvent de campagne exprès pour y assister. Il y de-

meurait exactement jusqu'à la fin; et jamais il ne sortit que le consul n'eût congédié la compagnie par la formule accoutumée. Loin de prendre ombrage de l'autorité du sénat, il l'exaltait en tout, et il s'y soumettait lui-même. En partant pour la guerre contre les Marcomans, dont je parlerai bientôt, il demanda au sénat la permission de prendre dans le trésor public les sommes dont il avait besoin. « Car, disait-il [1], tout appar- « tient au sénat et au peuple, nous n'avons rien que « nous ne tenions de vous: le palais même où nous « habitons est votre bien. » Il se dessaisissait souvent des affaires dont il devait connaître lui-même, et en renvoyait le jugement au sénat. Il se plaisait à donner part dans l'exercice du gouvernement, non seulement aux magistrats actuellement en charge, mais aux anciens préteurs et aux consulaires, à qui il distribuait des départements et des emplois d'importance, les multipliant à dessein, rétablissant ceux qui étaient abolis, en créant de nouveaux, non seulement pour le bien du service, mais afin de pouvoir mettre en place un plus grand nombre de sénateurs. Dans toutes les affaires, soit en guerre, soit en paix, il prenait toujours l'avis des meilleures têtes de cet ordre auguste, et il disait souvent: « Il est plus juste [2] que je suive le sen- « timent de tant d'illustres amis, que de prétendre moi « seul faire plier tant d'illustres amis sous mes volontés. » Incapable d'aucun soupçon jaloux, il permit même

Dio, p. 814.

Capit.

Capit. 22.

[1] Ὁ Μᾶρκος πάντα τῆς βούλης καὶ τοῦ δήμου ἔλεγεν εἶναι. Ἡμεῖς γὰρ, ἔφη, (πρὸς τὴν βούλην λέγων) οὕτως οὐδὲν ἴδιον ἔχομεν, ὥςε καὶ ἐν τῇ ὑμετέρᾳ οἰκίᾳ οἰκοῦμεν.

[2] « Æquiùs est ut ego tot et talium amicorum consilium sequar, quàm ut tot et tales amici meam unius voluntatem sequantur. »

aux premiers citoyens de monter leur maison sur le modèle de la maison impériale, et d'avoir les mêmes officiers que lui.

Capit. 10. Il se montrait soigneux de maintenir la splendeur du sénat, en n'y faisant entrer que des sujets bien éprouvés, et qu'il connaissait parfaitement. L'honneur des particuliers mêmes qui composaient la compagnie lui était cher. S'il arrivait qu'un sénateur eût une affaire criminelle, il faisait un examen secret du procès avant que de le laisser éclater dans le public; et lorsqu'il s'agissait d'en venir au jugement, il voulait que l'accusé ne fût jugé que par ses pairs, et que jamais un sénateur n'eût pour juge aucun chevalier romain. Les plus sages de ses prédécesseurs lui avaient en ce point donné l'exemple; et il les imitait encore en soulageant par ses libéralités les sénateurs qui, sans qu'il y eût de leur faute, ne se trouvaient pas avoir un bien capable de soutenir leur dignité.

Son attention à faire le bonheur des peuples. Capit. 12. Dio, p. 815. Le peuple jouit des droits de la liberté sous l'empire de Marc Aurèle. Ce prince ne gênait les citoyens que pour les empêcher de mal faire: encore s'y prenait-il avec douceur. Il employait plus volontiers les invitations que les menaces, les récompenses que les châtiments. Quoique sans vice, il était très-convaincu de la nécessité de la tolérance à l'égard des vices des autres, pourvu qu'ils ne fussent pas portés aux derniers excès; et il avait souvent à la bouche ce mot judicieux: « [1] Nous ne pouvons pas faire les hommes tels que « nous les voudrions; il faut les supporter tels qu'ils

[1] Ποιῆσαι μέν τινι ἀνθρώπους ὁποίους βούλεται ἔχειν ἀδύνατον ἐστι· τοῖς δὲ δὴ οὖσι προσήκει ἐς ὅ, τι ἂν τις αὐτῶν τῷ κοινῷ χρήσιμος ᾖ χρῆσθαι.

« sont, et tirer d'eux le meilleur parti qu'il est pos-
« sible. » Cette modération lui réussit, et il eut la satisfaction, si nous en croyons Capitolin, de voir les méchants devenir bons par ses soins, et les bons croître en vertu; expression dont la généralité a sans doute besoin d'être limitée, mais qui nous fait comprendre que l'exemple et la sage administration d'un prince vertueux mirent sous son règne la vertu en honneur. Il interdit l'usage des bains communs aux deux sexes; il réprima par de salutaires réglements la licence des mœurs, la corruption de la jeunesse, les désordres des femmes: plus heureux à réformer la ville et l'état que sa propre maison, couverte d'opprobre par les débordements de Faustine. Capit. 23.

Il fut très-attentif à ne point fouler les peuples, et le premier moyen dont il usa pour s'en dispenser fut une prudente économie par rapport aux finances de l'état, qu'il évita d'épuiser par des largesses inconsidérées. Il porta la fermeté sur ce point jusqu'à refuser, après une grande victoire remportée sur les Marcomans, la gratification que demandaient les soldats vainqueurs. « Tout ce qu'on vous donnera [1], leur dit-il, au-
« delà de ce qui vous est dû, il faudra le tirer du sang
« de vos pères et de vos proches. » Dans une extrême détresse, plutôt que de charger les provinces de nouveaux impôts, il aima mieux vendre les meubles et les joyaux de son palais. Il mit en vente les statues et les tableaux précieux qui ornaient ses appartements, sa vaisselle d'or et d'argent, les pierreries qu'Adrien avait amassées à grands frais, et jusqu'à la garde-robe de Dio, p. 803. Cap. 17 et 21.

[1] Ὅσῳ ἂν πλεῖόν τι παρὰ τὸ καθεστηκὸς λάβωσι, τοῦτ' ἐκ τοῦ αἵματος τῶν τε γονέων σφῶν καὶ τῶν συγγενῶν εἰσπράξεται.

l'impératrice et aux étoffes d'or et de soie qu'elle portait sur elle. Cette vente dura deux mois, et elle fournit à Marc Aurèle de quoi suffire aux dépenses de la guerre. Après la victoire, il déclara qu'il racheterait tout ce qu'il avait été obligé de vendre, et qu'il rendrait l'argent à ceux qui voudraient le recevoir. Mais il laissa sur ce point pleine et entière liberté, sans vexer en aucune façon ni ceux qui rapportèrent ce qu'ils avaient acheté, ni ceux qui le gardèrent. Il est peu nécessaire d'observer qu'un prince si plein de bonté ne souffrait point que l'on exigeât rien des peuples au-delà de ce qui était imposé, et qu'il punissait sévèrement les concussionnaires. Il remit même, dans des circonstances où le besoin d'argent le pressait, ce qui était dû au fisc et au trésor public, lorsqu'il *lui parut* que la levée en serait trop onéreuse. Dion cite une remise de cette nature accordée par Marc Aurèle, et étendue à un espace de quarante-six ans, précisément lorsque le renouvellement de la guerre des Marcomans exigeait de lui de plus grandes dépenses.

Cap. 11 et 23, et Dio, p. 814.

Les calamités des peuples et des villes le trouvèrent toujours prêt à les soulager. Dans un temps de famine il distribua en pur don par toute l'Italie des blés étrangers, dont il avait amassé dans Rome d'abondantes provisions. Il rétablit Smyrne, Éphèse, Nicomédie, ruinées par des tremblements de terre, et Carthage, qu'un incendie avait dévastée.

Aurel. Vict.

Les plaisirs mêmes et les divertissements des spectacles, qu'il croyait nécessaires à la multitude, ne lui parurent pas un objet indigne de ses soins. Il en sentait tout le frivole, et lorsqu'il y assistait, au lieu de repaître ses yeux d'un vain amusement, il s'occupait

Sa condescendance pour le goût du peuple, par rapport aux spectacles et aux jeux.

de choses utiles, il lisait, il apostillait ses lettres, il donnait audience à ceux qui avaient quelques requêtes à lui présenter. Mais son indifférence et son mépris pour les jeux ne l'empêchaient pas de s'accommoder au goût du peuple, qui en était avide. Il les donnait avec magnificence, et en une seule fête il fit paraître cent lions qui furent tués à coups de flèches. Lors même qu'il était éloigné de Rome, il ne voulait point que les plaisirs de la multitude souffrissent de son absence, et il chargeait les plus riches sénateurs d'en faire les frais, suivant l'usage de tout temps observé dans la république. Il se fit une affaire de réfuter par des effets les bruits qui s'étaient répandus à l'occasion du départ des gladiateurs qu'il avait emmenés à la guerre contre les Marcomans. On disait que son intention était de retrancher les divertissements publics et d'astreindre tout le monde à l'austérité de la vie philosophique. Ce fut pour lui un motif de témoigner d'autant plus d'indulgence sur ce point, et il la poussa même à l'excès, puisqu'il permit le spectacle des pantomimes, si ennemi des bonnes mœurs, et banni par quelques-uns de ses prédécesseurs, qui pourtant ne respectaient pas autant que lui la vertu. Seulement il apporta quelque modération aux dépenses des jeux, réduisant le salaire que les comédiens pouvaient demander à cinq [1] pièces d'or, et défendant qu'on leur en donnât jamais plus de dix.

Capit. 11, 15, 17, 23.

On voit, par tout ce qui vient d'être rapporté, que la bonté était le fond du caractère de Marc Aurèle. Il chérissait tellement cette vertu, qu'il en fit une divi-

La bonté était le fond du caractère de Marc Aurèle.

[1] Cinq pièces d'or équivalent à cent vingt-cinq deniers, ou soixante-deux livres dix sous. Les dix font cent vingt-cinq livres.

Dio, p. 815. Capit. 12 et 24. nité, à laquelle il construisit un temple sur le Capitole. Il l'exerçait même à l'égard des coupables, et pour la punition des crimes il se contentait communément de peines plus légères que celles qui étaient prescrites par les lois. Un préteur avait mérité par sa mauvaise conduite d'être destitué de sa charge; Marc Aurèle lui en laissa le titre, et ne le priva que de l'exercice de ses fonctions, qu'il transporta à un de ses collègues. Il souffrait patiemment la liberté audacieuse de ceux qui ne craignaient point de lui manquer de respect. Un homme de fort mauvaise réputation, et qui s'était déshonoré par l'infame métier de gladiateur, se présentant pour demander une charge, Marc Aurèle l'avertit de commencer par détruire les idées fâcheuses qu'il avait données de lui dans le public. « Je *suis dans* « le cas de bien d'autres, répondit insolemment le can- « didat; je vois devenus préteurs plusieurs de mes ca- « marades d'escrime. » Cette réponse était un reproche fait au prince même, qui n'y opposa que la douceur.

Dio, ap. Val. Toujours enclin à pardonner les offenses qui l'attaquaient personnellement, rien ne pouvait faire violence à sa généreuse bonté, ni l'énormité des attentats, ni la crainte que l'impunité n'en provoquât de semblables. Il laissa jouir non seulement de la vie, mais de leur fortune et de leur état, ceux mêmes qui se rendirent coupables d'une rébellion manifeste, et qui prirent les armes contre lui et contre son fils; et s'il s'en trouve qui aient été mis à mort, ce ne fut point par son ordre.

La politique romaine avait toujours traité les princes étrangers à la rigueur, Marc Aurèle ne voulut point que sa clémence se démentît à leur égard. Il se con-

tenta de reléguer dans la Grande-Bretagne le satrape Tiridate, qui avait excité, comme je l'ai dit, les troubles de l'Arménie; et nous le verrons user de la même douceur par rapport à Ariogèse, roi des Quades.

L'effusion du sang, même des personnes les plus viles, lui faisait horreur. Il corrigea l'inhumanité des combats de gladiateurs, en leur donnant des fleurets au lieu d'épées et d'armes tranchantes, afin qu'ils se battissent comme les athlètes sans danger pour leur vie. Un enfant qui dansait sur la corde s'étant tué en tombant, Marc Aurèle ordonna que dans la suite on mît des matelas sous les cordes sur lesquelles les voltigeurs exerçaient leur jeu, et cette réforme se soutint. Du temps de Dioclétien l'usage subsistait encore de tendre des filets au-dessous des danseurs de corde. Un lion accoutumé à dévorer les hommes fut donné en spectacle au peuple, chez qui une folle curiosité étouffe tout sentiment. Marc Aurèle ne voulut point le voir, et il refusa de donner la liberté au maître de ce lion, quoiqu'il en fût vivement sollicité par les cris de la multitude. Il leur imposa silence, en commandant à un héraut de crier à haute voix de sa part, « que cet « homme n'avait rien fait qui méritât récompense. »

Dio, p. 813.

Capit. 12.

Dio, ap. Val.

La bonté de Marc Aurèle ne se tint pas toujours, comme je l'ai déja observé, dans les justes bornes, et il ne sut pas garder ce sage milieu, qui en s'éloignant de la dureté évite la faiblesse. Il excéda en indulgence à l'égard de tout ce qui l'approchait. J'ai remarqué l'énorme faute qu'il fit par ce principe, en associant son frère à l'empire. Sa conduite molle par rapport à sa femme et à son fils, nous donnera lieu de répéter la même observation. Il n'aima rien tant que la philoso-

Il pécha en ce genre par excès.

phie, et cet amour si louable devint par sa facilité une occasion de commettre bien des injustices. Comme on savait que la philosophie était la voie pour obtenir la faveur du prince, bien des gens se livraient à cette étude, non pour se perfectionner l'esprit et le cœur, mais dans la vue de faire fortune. Ils prenaient le masque de philosophe sans en avoir les sentiments, et la bonté de Marc Aurèle était la dupe de leur hypocrisie. Ils acquéraient des richesses, ils parvenaient à des emplois, du pouvoir desquels ils abusaient pour faire souvent bien du mal et aux particuliers et à la république. L'indulgence par rapport aux criminels était portée trop loin par Marc Aurèle. En voici un trait.

Capit. 23 et Dio, p. 815.

Capit. 13. Un charlatan dans le Champ de Mars haranguant du haut d'un arbre la multitude attroupée, prédit que le feu tomberait du ciel, et que la fin du monde arriverait, lorsqu'il serait lui-même changé en cigogne. Au jour marqué il se laissa glisser le long de l'arbre, et fit partir une cicogne qu'il avait cachée dans son sein. Son projet ne se terminait pas à cette illusion grossière: il tendait à une fin également dangereuse et criminelle. Quelques scélérats de concert avec lui devaient mettre le feu en différentes parties de la ville, et profiter du désordre pour piller. L'imposteur ne put pas exécuter son plan; il fut arrêté et amené à l'empereur, à qui il avoua tout. Un tel crime ne méritait assurément aucune grace, et néanmoins Marc Aurèle le pardonna.

En conséquence, on a soupçonné de l'affectation dans sa vertu. Capit. 29, et Dio, p. 815.

En outrant ainsi la vertu, ce prince a donné lieu de suspecter sa sincérité et sa franchise. On a cru qu'il entrait de l'affectation dans une douceur poussée au-delà de toute mesure, et que la vanité y avait plus de part que les sentiments du cœur, qui, lorsqu'ils sont

vrais, se produisent avec simplicité et sans faste. Dion réfute ce reproche en y opposant la constante égalité de la conduite de Marc Aurèle, qui pendant un si grand nombre d'années, sous Antonin d'abord, et ensuite dans un règne de vingt ans, ne s'est jamais démentie. Il faut avouer que cette preuve est d'une grande force, et il y aurait une manifeste injustice à douter que le cœur de Marc Aurèle fût porté à la bonté. Mais la crainte du blâme et la passion pour les louanges n'ont-elles rien ajouté aux sentiments d'une belle ame et aux lumières d'une raison épurée? C'est ce qu'il est difficile de se persuader; et nous rencontrerons dans la suite de son histoire des traits trop chargés pour être aisément crus sincères.

Il punit les délateurs. Capit. 11 et 12.

Un prince qui recherchait si fort la gloire de la bonté, n'avait garde de manquer à la justice, qui est d'une obligation rigoureuse. Les droits du fisc présentaient toujours occasion aux esprits malfaisants de susciter à des citoyens paisibles de fâcheuses affaires et des chicanes odieuses. Marc Aurèle alla au-devant de cet abus. Il ne méprisa pas seulement les délations qui tendaient à grossir ses revenus, et qui pouvaient opérer des confiscations avantageuses à ses intérêts, mais il renouvela et fit observer les anciennes ordonnances contre les délateurs qui seraient convaincus de faux.

Il fait rendre la justice, et la rend lui-même avec une scrupuleuse exactitude. Capit. 24, et Dio, p. 804.

En général il faisait rendre la justice, et la rendait lui-même avec une exactitude scrupuleuse. Il blâmait beaucoup la précipitation dans les jugements, et il obligea un préteur de recommencer l'instruction d'une affaire criminelle qui avait été brusquée, et d'écouter de nouveau les accusés. Lui-même il employait quelquefois jusqu'à onze et douze jours à étudier et à discuter

un procès d'importance, ne plaignant ni son temps ni sa peine, lorsqu'il s'agissait d'éclaircir la vérité [1] : car il était très-laborieux, ajoute l'historien, et il traitait toutes les affaires avec poids et mesure. Il ne disait, il n'écrivait, il ne faisait rien qui ne fût pesé mûrement; et quelquefois ce qui aurait paru de peu d'importance à d'autres, l'occupait des jours entiers. Il pensait qu'un prince ne doit jamais se déterminer à la légère, parce que la négligence dans les petites choses décrie sa conduite même dans les grandes.

Capit. 10.

Son amour pour le travail et son zèle pour l'expédition d'un procès, dont la longueur est si fatigante et si ruineuse pour les citoyens, l'engagèrent à réformer la trop grande multitude de jours de vacations que prenaient les tribunaux de justice. Il porta *jusqu'*à deux cent trente le nombre des jours d'audience dans l'année. Il s'en faut bien que notre année soit aussi remplie.

Diverses ordonnances de Marc Aurèle. Capit. 9, 10 et 11. Instit. Justin. III, 3 et 4.

Marc Aurèle fit plusieurs ordonnances où brillent l'équité et l'attention vigilante au bien public.

La rigueur de l'ancien droit romain était telle, que les seuls parents du côté paternel se succédaient mutuellement; en sorte que les mères n'héritaient point de leurs enfants ni les enfants de leurs mères. Tite Antonin commença à corriger cette dureté, et par un sénatus-consulte [2] rendu sous son autorité, il donna

[1] Φιλόπονος γὰρ ἦν, καὶ ἀκριβῶς πᾶσι τοῖς τῇ ἀρχῇ προσήκουσι προσεφέρετο· καὶ οὐδὲν ἐν παρέργῳ οὔτε ἔλεγεν οὔτε ἔγραφεν οὔτε ἐποίει, ἀλλ' ἔστιν ὅτε καὶ περὶ τοῦ βραχυτάτου ἡμέρας ὅλας ἀνήλισκεν, οὐκ ἀξιῶν αὐτοκράτορα ἐξ ἐπιδρομῆς τι πραττειν· καὶ γὰρ ἐνόμιζεν ὅτι κἂν ἔλαχιστόν τι παρίδῃ, διαβολὴν αὑτῷ τοῦτο καὶ ἐπὶ τὰ ἄλλα πάντα οἴσει. (Dio).

[2] Ce sénatus-consulte est appelé dans le droit *Tertullien* du nom de *Tertullus*, qui était consul lorsqu'il fut porté. Le texte des Institutes en

aux mères infortunées, qui contre l'ordre de la nature verraient mourir leurs enfants avant elles, la faible et triste consolation d'être au moins leurs héritières. Marc Aurèle ajouta à cette disposition un supplément nécessaire, en appelant les enfants à la succession de leur mère. Cette mitigation fut dans la suite étendue plus loin par les empereurs chrétiens.

Comme un des objets les plus importants de la police générale de la société est la tutelle des mineurs, Marc Aurèle fit de ce genre d'affaires le département propre et particulier de l'un des préteurs, au lieu qu'auparavant l'usage et la loi en chargeaient les consuls qui, étant partagés par un grand nombre d'autres soins, ne pouvaient pas donner à celui-ci toute l'attention nécessaire. Capit.

Il porta ses vues sur les causes d'état, toujours infiniment intéressantes, mais surtout parmi les nations qui admettent la plus grande distinction possible entre les hommes, celle de la liberté et de l'esclavage. Afin que chaque citoyen pût aisément fournir la preuve de son état, si on venait à le lui contester, Marc Aurèle renouvela un ancien réglement de Servius Tullius[1], mais aboli par le non usage. Il ordonna que le nom de chaque enfant de condition libre qui naîtrait dans Rome serait porté, dans les trente jours après sa naissance, aux archives du trésor dans le temple de Saturne; et il établit pour la même fin dans les provinces des registres et des dépôts publics. Cette institution est, comme on le voit, le modèle de l'ordre qui s'observe parmi nous

fait auteur Adrien, soit par erreur, soit en attribuant à Tite Antonin le nom de son père adoptif. Je ne m'étends point sur les dispositions de cette ordonnance, non plus que sur celles du sénatus-consulte Orphitien rendu sous Marc Aurèle. Ces discussions appartiennent aux jurisconsultes.

[1] Voyez Hist. Rom. t. I, p. 282.

au sujet des registres baptistères, et qui a été encore perfectionné dans ces dernières années par une ordonnance pleine de sagesse.

Marc Aurèle étendit à tous les sénateurs l'obligation que Trajan avait imposée à ceux qui aspiraient aux charges, d'avoir une partie considérable de leurs biens placée en fonds dans l'Italie. Cette précaution devenait de plus en plus nécessaire par la facilité qu'il avait de communiquer le droit de bourgeoisie aux villes et aux peuples, et par conséquent d'ouvrir l'entrée du sénat à un très-grand nombre de sujets d'origine étrangère; en sorte qu'il était à craindre que l'Italie, qui était le centre et la tête de l'empire, ne devînt comme indifférente à la plupart de ceux qui composaient le premier ordre de l'état.

Aurel. Vict.

Tels sont les principaux réglements émanés de l'autorité de Marc Aurèle : et l'on doit y remarquer non seulement la sagesse des lois en elles-mêmes, mais une attention prudente à ne point innover sans nécessité, à travailler sur les fondements déja établis, et à aimer mieux rappeler un droit ancien que de se procurer le vain honneur d'en introduire un nouveau.

Ce prince s'aidait dans cette opération des lumières des plus savants jurisconsultes, parmi lesquels l'histoire nomme Cerbidius Scévola, maître célèbre d'un disciple encore plus fameux, du grand Papinien.

Après ce tableau du gouvernement de Marc Aurèle, il me reste à ajouter un mot sur sa conduite privée. Il est inutile d'en citer la sobriété, la tempérance, l'éloignement de tout excès. Je me contenterai d'observer que sa vie fut toujours sérieuse, toujours occupée des devoirs du rang suprême. Il mangeait seul communé-

Capit. 29.

ment, et on lui en a fait un reproche. Mais deux raisons l'y déterminaient : il voulait, d'une part, ménager le temps et ne pas perdre dans de longs repas des heures qu'il trouvait bien mieux employées au travail; de l'autre, il était bien aise de laisser une pleine liberté à ses amis et de ne les pas gêner par la nécessité de se trouver à sa table. Marc. Aurel. l. I.

Je reprends l'ordre des faits par la guerre des Marcomans, après néanmoins que j'aurai rendu compte de la mort du philosophe Pérégrinus, événement singulier, isolé, et dont la date convient ici.

Nous connaissons Pérégrinus, surtout par un écrit que Lucien a composé à l'occasion de sa mort, dont il fut témoin; et nous en avions besoin pour nous former une juste idée de ce faux philosophe qui, par une hypocrisie audacieuse, en imposait même à des hommes élevés au-dessus du vulgaire, en sorte qu'Aulu-Gelle, qui vivait de son temps, a fait de lui une mention très-honorable. Ce fut néanmoins un fourbe, habile à couvrir du manteau de philosophe, alors respecté, les désordres et les crimes les plus affreux; et le moindre de ses vices était une vanité folle et un amour extravagant de la gloire, auquel il sacrifia enfin jusqu'à sa vie. Histoire de la vie et de la mort de Pérégrinus. Luc. de morte Pereg. Gell. VIII, 3, et XII, 11.

Pérégrinus, né à Parium, ville voisine de Lampsaque sur la côte de l'Hellespont, mena une jeunesse très-déréglée, et il s'attira même, par sa mauvaise conduite, de fâcheuses affaires, dont il se tira très-mal, avec beaucoup d'ignominie, et à force d'argent. Ces premiers crimes le conduisirent au parricide. Il trouvait que son père vivait trop long-temps, et, impatient de jouir de sa succession, il l'étouffa. L'éclat que fit parmi ses

concitoyens une action si abominable obligea Pérégrinus de prendre la fuite. Il erra en divers pays, et étant venu dans la Palestine, il y embrassa le christianisme, comme une ressource dans la détresse où il se voyait. Car je ne puis me persuader qu'il y allât de bonne foi, ni que sa conversion ait été sincère. Il me paraît bien plus vraisemblable qu'un homme, couvert de crimes avant et depuis la profession du christianisme, ne fit que se masquer dans l'intervalle, et que les chrétiens, gens simples, incapables d'artifice, pleins d'ingénuité et de candeur, furent trompés par un hypocrite consommé.

Il les fascina si bien qu'ils l'élevèrent au saint ministère : et devenu prêtre, ou même évêque, il fut arrêté pour ce sujet et mis en prison au temps de la persécution de Trajan, ou, plus probablement peut-être, sous Adrien. Lucien, ennemi déclaré des chrétiens, rend ici, contre son intention, un glorieux témoignage à leur charité et à leur zèle envers ceux qui souffraient pour la cause de leur divin maître. Ils vénéraient Pérégrinus comme un confesseur de Jésus-Christ, et ils n'omirent rien pour parvenir à le tirer des chaînes. N'ayant pu y réussir, ils lui procurèrent tous les soulagements imaginables. Tous les matins on voyait à la porte de la prison, dit Lucien, des vieilles femmes, des veuves, des enfants orphelins. Leurs magistrats (c'est-à-dire apparemment les prêtres et les diacres) gagnaient par argent les geôliers, et entrant dans la prison ils y passaient les nuits avec leur confrère, et y faisaient apporter de quoi manger, assaisonnant leurs repas de conversations et de lectures pieuses. C'était en Syrie que Pérégrinus était retenu prisonnier, et il

venait de plusieurs villes de l'Asie mineure des députations de chrétiens chargés d'aumônes. Car il est incroyable, continue le même écrivain, quel empressement et quelle ardeur les chrétiens témoignent dans ces occasions. Ils ont appris de leur maître à se regarder tous comme frères; et détachés de la vie, flattés de l'idée d'une heureuse immortalité, ils prodiguent leurs biens, dont ils pensent que l'usage appartient à tous en commun.

Pérégrinus était disposé à souffrir la mort par vaine gloire, si nous en croyons Lucien : et il n'y a pas d'impossibilité, puisque ce même motif le précipita dans la suite, comme nous le verrons, dans les flammes. Mais Dieu ne permit pas qu'un hypocrite méritât aux yeux des hommes la couronne sacrée du martyre. Le gouverneur de Syrie, qui aimait la philosophie et les lettres, crut devoir user de clémence envers un homme qui se faisait passer pour philosophe ; ou bien il le méprisa trop pour le juger digne d'être donné en spectacle, même par le supplice. Il le renvoya donc et le mit en liberté.

Pérégrinus joua encore quelque temps le rôle de chrétien, qu'il alliait, selon le rapport de Lucien qui paraît peu croyable en cette partie, avec l'équipage de cynique, le manteau, la besace et le bâton. Mais enfin, convaincu d'avoir manqué à quelqu'une des observances chrétiennes, c'est-à-dire reconnu par les chrétiens pour un fourbe qui les avait trop long-temps dupés, il fut retranché de leur société, et par conséquent privé des secours qui lui avaient fourni jusque là une ample subsistance.

Il se trouva alors dans un extrême besoin, parce qu'il

avait abandonné à ses compatriotes la succession de son père, estimée trente talents [1], pour étouffer les clameurs qui s'élevaient contre lui au sujet du parricide dont il s'était rendu coupable. Quand il eut perdu les aumônes des chrétiens, il voulut revenir contre cette donation; mais il ne put obtenir la rescision d'un acte qu'il avait fait de sa pleine volonté. Il prit encore une fois le parti de s'éloigner de sa patrie, où il était trop connu, et s'étant retiré en Égypte, il se livra tout-à-fait à l'impudence cynique, et se fit un fonds de l'admiration des sots, qui prenaient son audace pour liberté, et son effronterie pour vertu. Il est à croire que ce fut alors qu'il se donna le surnom de Protée, dans lequel il se complaisait beaucoup, et qui lui convenait parfaitement, après toutes les vicissitudes d'une vie qui avait pris tant de formes.

Confirmé dans l'exercice de la licence cynique, il voulut faire briller ses talents sur le plus grand théâtre du monde, et vint à Rome. Là il aboyait contre tout le monde, et singulièrement contre l'empereur, dont la bonté et la douceur (il s'agit apparemment de Tite Antonin) lui promettaient l'impunité. Il ne se trompa pas: l'empereur méprisa l'insolence de Pérégrinus, et il eut même quelque considération pour le nom de philosophe dont ce misérable se parait. Néanmoins le préfet de la ville, homme sage, crut devoir prévenir les suites que pouvaient avoir des excès qui trouvaient même des admirateurs; et il chassa de Rome le dangereux cynique. La gloire de Pérégrinus s'accrut de cette disgrace, et ses partisans en prirent occasion de le

[1] Quatre-vingt dix mille livres.

vanter comme un généreux philosophe à qui sa liberté avait attiré le bannissement.

Il passa en Grèce, où il continua de se signaler par son audace à tout blâmer. Un homme illustre dans la littérature, et qui tenait un haut rang parmi les Grecs (ces caractères semblent désigner Hérode Atticus), avait à ses frais amené de l'eau à la ville d'Olympia, qui en manquait. Cette magnifique et utile dépense, dont il n'y avait personne qui ne fît l'éloge, devint la matière des invectives de Pérégrinus. Il prétendit que fournir à une ville, où s'assemblait toute la Grèce, un secours aussi nécessaire que celui de l'eau, c'était amollir les Grecs, au lieu qu'il fallait les endurcir en les accoutumant à souffrir la soif. Et lui-même cependant il ne la souffrait pas, et il buvait de cette eau dont l'usage lui paraissait si pernicieux pour les autres. Ses déclamations ne lui réussirent pas pour cette fois. Peu s'en fallut que la multitude indignée ne le lapidât, et il n'évita la mort qu'en se sauvant dans le temple de Jupiter Olympien. Il chanta la palinodie aux jeux Olympiques qui suivirent, et il prononça devant la Grèce assemblée le panégyrique de celui à qui elle était redevable de l'eau amenée à Olympia.

Cette aventure fut une tache pour sa gloire, qui d'ailleurs, n'étant fondée que sur des fanfaronades insensées, ne pouvait se soutenir long-temps. Il voyait avec douleur l'admiration se refroidir, et il ne savait par quel moyen la ranimer et lui rendre la vigueur, ayant épuisé tous les stratagèmes que sa vanité démesurée avait pu lui suggérer. Enfin il s'avisa d'un expédient qui ne serait jamais venu dans l'esprit de personne : il déclara solennellement dans la célébrité des jeux Olympiques

qui s'exécutèrent l'an de Jésus-Christ 161, qu'à la prochaine olympiade, en présence de toute la Grèce, il se jeterait au milieu des flammes d'un bûcher allumé. Il prenait terme, comme on voit. D'une olympiade à l'autre il devait s'écouler quatre années, et durant cet espace un vieillard, tel qu'il était alors, pouvait espérer qu'une mort plus douce viendrait le dispenser d'exécuter sa parole. S'il se flattait de cette idée, il se trompa. Sa carrière le mena jusqu'aux jeux olympiques de l'an 165, et il fallut remplir son engagement; car la vanité folle qui le lui avait fait contracter ne lui permit pas de reculer. Il vint donc aux jeux, et il y fit les apprêts de la scène avec tout le faste capable d'éblouir les yeux du vulgaire.

Nous apprenons de Lucien, témoin oculaire de ce qu'il raconte, qu'un disciple de Pérégrinus, nommé Théagène, harangua la multitude, et fit un *éloge* pompeux de son Protée et de la résolution où il était de mourir comme Hercule dans les flammes. Il l'éleva au-dessus de Diogène, d'Antisthène qui avait fondé la secte cynique, de Socrate; il le mit en parallèle avec Jupiter. « Les deux chefs-d'œuvre les plus merveilleux, « disait-il, que renferme l'univers sont Jupiter Olym- « pien et Protée. Mais l'un est l'ouvrage de Phidias, « et l'autre celui de la nature. Hélas! ce digne objet « de notre vénération va passer du séjour des hommes « à celui des dieux, porté par les flammes qui lui ser- « viront de char, et il nous laisse orphelins. » En prononçant ces paroles il s'agitait jusqu'à se mettre en sueur, il versait des larmes, il portait la main à ses cheveux comme pour les arracher, prenant garde néanmoins à ne pas tirer trop fort. Les cyniques qui l'avaient

accompagné mirent fin à cette comédie en emmenant leur orateur, qu'ils environnaient et qu'ils s'efforçaient de consoler.

Ce n'était pas sans nécessité que Pérégrinus faisait jouer tous ces ressorts. Bien des gens soupçonnaient le vrai motif de sa résolution désespérée, et le taxaient de vaine gloire. On savait qu'il n'était rien moins que brave, et que la mort destituée d'appareil et d'éclat lui avait fait peur plus d'une fois. Lucien rapporte qu'en traversant avec lui dans un même vaisseau la mer Égée, il le vit, dans un mouvement de tempête qui commençait à soulever les flots, oublier toute sa philosophie, et se lamenter avec les femmes. Peu de jours avant sa mort il eut un accès de fièvre, causé vraisemblablement par son intempérance. Le médecin qu'il manda le trouva se roulant par terre, criant qu'il ne pouvait supporter l'ardeur qui le dévorait, et demandant de l'eau froide pour se rafraîchir. Après lui avoir ordonné ce qu'il jugeait à propos, le médecin lui représenta que, puisqu'il souhaitait si fort de mourir, c'était pour lui une bonne fortune que d'être conduit au tombeau par la fièvre, sans recourir à un bûcher ni au feu. « La différence est grande, répondit Pére-« grinus : la mort dans mon lit ne serait pas également « glorieuse. »

De pareils traits le décélaient : et d'ailleurs toute sa vie fut décrite et peinte des plus vives couleurs par un homme qui le connaissait bien, et qui, dès que Théagène eut fini son discours, se hâta de le relever, et, sans donner à l'auditoire le temps de se séparer, traça un tableau de Pérégrinus qui n'était pas propre à lui attirer l'admiration. En effet, plusieurs de ceux

qui étaient présents demeurèrent persuadés que ce faux philosophe avait bien raison de vouloir périr par le feu, qui est le supplice dû aux impies et aux parricides.

Cependant Pérégrinus ne se déconcerta point; et comptant sur l'imbécillité du grand nombre, il se flatta que l'extraordinaire de sa mort emporterait les applaudissements qu'il se proposait pour récompense. D'ailleurs il n'était plus tout-à-fait le maître de s'en dédire; et les cyniques, qui sans faire le même sacrifice que leur chef prétendaient partager sa gloire, le poussaient en avant, et ils ne lui auraient pas permis de revenir sur ses pas.

Il fit donc bonne contenance, et il ne s'occupa que de la pensée de donner du relief et de la *pompe* à l'exécution de ses engagements. Il employa les derniers jours de vie qui lui restaient, à dresser pour toutes les principales villes de l'univers des avis, des leçons et des espèces de testaments politiques et moraux, qu'il leur envoya par quelques-uns de ses disciples, à qui il faisait prendre la qualité de courriers du royaume des morts.

Aux approches du jour fatal, il se présenta au milieu de l'assemblée à Olympia, et exposa dans une harangue les motifs de la résolution qu'il avait prise. Après s'être peint lui-même en beau, après avoir vanté les dangers qu'il avait courus, les peines qu'il avait souffertes pour l'avancement de la philosophie, il conclut en disant qu'il voulait couronner une vie toute d'or par une fin qui en fût digne; qu'après avoir vécu comme Hercule, il prétendait mourir comme Hercule, et comme lui se perdre dans les airs. « Je me propose,

« ajouta-t-il, d'apprendre aux hommes par mon exemple « de quelle façon ils doivent mépriser la mort. Ainsi, « au lieu qu'Hercule n'a eu pour témoin de sa mort « que le seul Philoctète, il faut que tous les hommes « soient témoins de la mienne. »

Lucien conjecture avec beaucoup de probabilité que le plan de Pérégrinus était d'obtenir la gloire d'une mort volontaire, sans passer jusqu'à l'effet. Il espérait que sa constance admirée inspirerait à tous ses auditeurs le désir de le retenir de force et de mettre obstacle à son dessein. Il y eut véritablement quelques dupes qui, versant des larmes, lui crièrent : « Conser- « vez-vous pour le bonheur de la Grèce. » Mais d'autres, plus résolus et moins aisés à éblouir, poussèrent des cris tout contraires : « Qu'il exécute, disaient-ils, ce « qu'il a promis. » Pérégrinus fut consterné : la pâleur qui paraissait dès auparavant sur son visage, augmenta considérablement ; il trembla de tout le corps ; et, ne pouvant achever son discours, il prit le parti de se retirer. Une multitude immense le reconduisit, spectacle doux pour sa vanité. Il reprit ses esprits et son assurance ; et il regardait avec complaisance cette foule dont il était suivi, ne faisant pas réflexion que les criminels que l'on mène au supplice sont encore mieux accompagnés.

Enfin, la célébrité des jeux étant achevée, Pérégrinus annonça pour la nuit suivante la consommation de son œuvre. On avait préparé d'avance le bûcher, et arrangé dans un fossé creux de six pieds une pile de bois le plus sec et le plus aisément inflammable, bordée de broussailles et de sarments. Pérégrinus attendit pour paraître que la lune fût levée ; car il voulait que cet

astre éclairât un si beau spectacle, et en fût témoin. Il s'avança alors escorté de ses fidèles cyniques, portant un flambeau à la main, lui et toute sa suite. Arrivés près du bûcher, Pérégrinus s'arrêta vis-à-vis, et ses compagnons y mirent le feu de tous les côtés. La flamme s'étant tout d'un coup élevée, Pérégrinus quitta son manteau, sa besace, et ce bâton rival de la massue d'Hercule, et il parut en chemise fort sale. Il prit de l'encens de la main de l'un de ses ministres, et tourné vers le midi, (car cette circonstance était du cérémonial) il jeta l'encens sur le feu. Ensuite il dit ce peu de mots : « Génies de mon père et de ma mère, re-« cevez-moi favorablement ». On s'étonna qu'il invoquât le génie de son père, à qui il avait ôté la vie. Peut-être son intention était-elle de protester contre les bruits qui couraient sur ce sujet à sa honte. *Quoi* qu'il en soit, après cette courte invocation il sauta au milieu des flammes; et on le perdit de vue dans le moment.

Lucien qui était présent, trouva dans cette scène tragicomique belle matière à exercer son talent pour la plaisanterie; et par ses propos malins il irrita tellement les cyniques, qu'il les vit prêts à lever le bâton sur lui. Il se retira, et chemin faisant il rencontra grand nombre de curieux, qui venaient trop tard après la chose faite. Fatigué de leurs interrogations, il s'en vengea en embellissant son récit de merveilles de son invention, et en faisant partir un vautour du milieu des flammes. On l'écouta avidement, et il eut le plaisir de voir son mensonge faire fortune. A quelque distance, il trouva un vieillard à barbe vénérable, qui d'un ton d'enthousiaste racontait à une multitude at-

troupée qu'il avait vu un vautour partir du bûcher et s'élever dans les airs.

Telle fut la fin de l'insensé Pérégrinus, homme [1] qui jamais, dit Lucien, ne s'était proposé le vrai pour but, qui avait toujours rapporté ses actions et ses paroles à la vaine gloire et aux applaudissements du vulgaire; possédé de cette aveugle manie jusqu'à se jeter dans les flammes pour se procurer des louanges, de la jouissance desquelles il se privait par l'action même dont elles devaient être la récompense.

§ II. Idée générale de la guerre des Marcomans. Trois époques dans cette guerre. Elle fut précédée par celle des Cattes. Commencement de la guerre des Marcomans. Préparatifs de Marc Aurèle. Les deux empereurs partent ensemble pour la guerre. Exposé de ce qu'ils y firent. Mort de Lucius Vérus. Soupçons à ce sujet contre Marc Aurèle, réfutés. Apothéose de L. Vérus. Défaut de franchise dans la conduite de Marc Aurèle. Il en use très-bien à l'égard des sœurs et des tantes de Vérus. Il remarie sa fille à Pompéien. Grande victoire des Marcomans. Marc Aurèle retourne en Pannonie, et pousse la guerre avec vivacité pendant cinq ans. Combat contre les Jazyges sur le Danube glacé. Victoire sur les Quades, due au secours du ciel, obtenu par les prières des chrétiens. Clémence de Marc Aurèle envers Ariogèse, roi des Quades. Il accorde la paix aux nations qu'il avait vaincues. Plus de cent mille prisonniers rendus aux Romains. Colonies de Barbares reçues sur les terres de l'empire. Officiers qui se signalèrent dans cette guerre. Rufus Baséus. Pompéien. Pertinax. Les illustres morts honorés par des statues. Marc Aurèle est empêché de pousser

[1] Ἀνδρὸς.., πρὸς ἀλήθειαν μὲν οὐδεπώποτε ἀπεβλέψαντος, ἐπὶ δόξῃ δὲ, καὶ τῷ παρὰ τῶν πολλῶν ἐπαίνῳ, ἅπαντα εἰπόντος ἀεὶ καὶ πράξαντος, ὡς καὶ εἰς πῦρ ἁλέσθαι, ὅτι μηδ' ἀπολαύσειν τῶν ἐπαίνων ἔμελλεν, ἀναίσθητος αὐτῶν γενόμενος.

la guerre contre les Barbares par la révolte d'Avidius Cassius. Caractère de ce rébelle. Il se fait proclamer empereur. Marc Aurèle apprend en Pannonie la révolte de Cassius. Cassius est tué au bout de trois mois par deux officiers de son armée. Clémence de Marc Aurèle envers la famille et les complices de Cassius. Aucun chrétien ne prit part à la révolte de Cassius.

Idée générale de la guerre des Marcomans. Dio, et Capit. M. Ant. 13, 14, etc.

La guerre des Marcomans, dans le récit de laquelle je dois maintenant entrer, est ainsi appelée, non que les Marcomans l'aient seuls entreprise et soutenue contre les Romains, mais parce qu'ils sont les plus célèbres des peuples qui y prirent part. Dans les récits tronqués et morcelés que nous en avons, il est fait mention des Jazyges [1], des Quades, et de plusieurs autres nations germaniques, dont on peut trouver les *noms* dans Capitolin et dans Dion, et qui, tantôt alliées entre elles, tantôt ennemies, réunissaient souvent leurs forces contre les Romains, et dans d'autres occasions se faisaient mutuellement la guerre avec haine et acharnement. Une telle complication de faits et d'intérêts devient un chaos par l'obscurité et la brièveté des monuments qui nous restent. Je n'entreprendrai donc point d'en donner une histoire suivie et liée, mais simplement une idée générale avec quelques-unes des circonstances les plus importantes.

Capit. 22.

La guerre dont il s'agit occupa Marc Aurèle pendant presque tout son règne, ne lui laissant que d'assez courts intervalles de repos, parce que les Barbares qu'il avait à combattre, inquiets par caractère, et in-

[1] Les Marcomans habitaient la Bohême. Les Jazyges, dont il s'agit ici, occupaient les bords de la Teisse. Le pays des Quades est la Moravie.

capables, soit de constance dans les disgraces, soit de tranquillité si la nécessité ne les y forçait, étaient toujours prêts à demander la paix lorsqu'ils se sentaient pressés, et toujours prêts à reprendre les armes dès que le danger n'était plus.

Trois époques dans cette guerre.

Je distingue dans la guerre des Marcomans trois époques, dont l'une nous conduit jusqu'à la mort de L. Vérus; l'autre, jusqu'à la rébellion de Cassius en Syrie; et la troisième se termine avec la vie et le règne de Marc Aurèle.

Elle fut précédée de celle des Cattes. Spart. Did. Jul. 1.

La guerre des Cattes, dont j'ai déja dit un mot, avait comme préludé à celle des Marcomans. Les Cattes pénétrèrent dans la Rhétie, et ils menaçaient l'Italie d'une irruption ; ils furent repoussés et vaincus. Didius Julianus, qui fut dans la suite empereur, acheva de les subjuguer ; et depuis ce temps il n'est plus guère parlé des Cattes dans l'histoire. Leur nom s'est perdu dans celui des Francs, de la ligue desquels ils firent partie.

Commencement de la guerre des Marcomans. Capit. M. Ant. 13 et 14.

Les mouvements des Marcomans suivirent de près la guerre des Cattes, et commencèrent dès le temps que les principales forces des Romains étaient occupées contre les Parthes en Orient. Les Marcomans, puissants par eux-mêmes, étaient soutenus des Victovales, et, comme je l'ai dit, de plusieurs autres nations qui, chassées de leur pays par des peuples plus septentrionaux, étaient devenues fugitives et errantes, et se cherchaient un établissement sur les terres de l'empire. C'était du côté du Danube et de la Pannonie que tournaient leurs efforts. Marc Aurèle crut avec raison devoir éviter d'avoir à la fois deux grandes guerres sur les bras. Il amusa les Marcomans, et en temporisant

sagement il arrêta leur activité jusqu'à la paix conclue avec les Parthes. Mais d'un autre côté, ces délais donnèrent le temps aux Barbares d'augmenter leurs forces : et lorsque après le triomphe sur les Parthes Marc Aurèle se trouva en liberté d'agir contre les Germains, la guerre était devenue très-considérable, et capable d'alarmer sur le sort de l'empire, d'autant plus qu'elle concourait avec les ravages de la peste, qui emporta une multitude infinie de citoyens et de soldats.

Préparatifs de Marc Aurèle. Capit. 21.

Il fallut donc recourir à des remèdes extraordinaires. Dans une guerre qui paraissait aussi importante que l'avait été celle d'Annibal, on imita ce qui s'était pratiqué après la bataille de Cannes. On arma des esclaves de bonne volonté, qui ne s'enrôlant que de leur plein gré furent appelés *volontaires*, à la différence des soldats de condition libre, qui par la loi *de l'état* étaient obligés de servir. On résolut d'employer les gladiateurs, dont la ville de Rome et l'Italie étaient pleines, au service de la guerre. On forma des corps de troupes légères. On ramassa dans la Dalmatie et dans la Dardanie des brigands accoutumés aux courses et aux coups de main, et on les enrégimenta. Enfin, on acheta des troupes auxiliaires de Germains pour combattre contre des nations germaniques.

A ces précautions de prudence humaine Marc Aurèle joignit le soin de se rendre les dieux favorables par toutes les cérémonies que sa religion autorisait. Il manda de toutes parts des prêtres et des sacrificateurs; il immola un nombre prodigieux de victimes; il expia Rome par toute sorte de purifications et de lustrations. Il remplit même la ville de rits étrangers, contre les anciennes maximes de la politique romaine.

Capit. 13.

Sa philosophie, plus discrète que celle d'Adrien, l'avait prémuni contre la magie et contre les opérations où l'on invoquait les démons : mais à cela près, elle l'avait laissé engagé dans toutes les superstitions du culte idolâtrique.

Les deux empereurs partent ensemble pour la guerre. Capit. Ver. 9.

Tous les préparatifs étant faits, il déclara dans le sénat qu'il était nécessaire que les deux empereurs allassent en personne commander leurs armées. Il n'avait pas été assez content de la conduite de Vérus dans la guerre contre les Parthes, pour l'envoyer seul à celle des Marcomans, et il était encore moins disposé à le laisser dans Rome pendant qu'il s'en éloignerait lui-même. Il craignait non seulement que Vérus ne se livrât sans aucune retenue en son absence aux délices et à la débauche, mais qu'il ne cabalât contre lui ; car il s'en défiait, et peut-être non sans quelque fondement, quoiqu'il affectât de cacher ses soupçons et de conserver tous les dehors d'une parfaite union avec son frère.

An. R. 917. Capit. M. Aut. 14.

Les deux empereurs partirent de Rome la même année qu'ils avaient triomphé des Parthes, c'est-à-dire l'an de J.-C. 166, et ils vinrent passer l'hiver à Aquilée, pour entrer de bonne heure en campagne l'année suivante. Il paraît qu'effectivement ils se transportèrent en Pannonie l'an de J.-C. 167; mais nous ne pouvons donner aucun détail sur ce qu'ils y firent, tant nos mémoires sont mutilés, imparfaits, sans ordre, sans date, remplis d'obscurités et de transpositions de faits. Tout ce que nous croyons pouvoir assurer, c'est que dans l'espace qui s'écoula depuis 166 jusqu'en 169 il se donna un grand nombre de combats, dans l'un desquels Furius Victorinus, préfet du prétoire, fut

An. R. 918.

Exposé de ce qu'ils y firent.

vaincu et tué, mais dont la plupart eurent un succès avantageux pour les Romains ; qu'il y eut encore plus de négociations, parce que les Barbares effrayés de leurs disgraces ne cherchaient qu'à entrer en traité, mais de mauvaise foi, et avec une intention frauduleuse; que Marc Aurèle ne laissa pas de prêter l'oreille à leurs propositions, fatigué peut-être des dégoûts que lui donnait L. Vérus, qui ne l'accompagnait que de mauvaise grace et avec une répugnance marquée, qui s'ennuyait beaucoup de la guerre, qui regrettait sans cesse les plaisirs de Rome, et à qui toute raison semblait bonne pour y revenir. Le principal bien qui résulta de ces expéditions de Marc Aurèle, c'est que les frontières de l'Italie et de l'Illyrie furent mieux fortifiées qu'auparavant, et mises à l'abri des insultes des Barbares.

Mort de L. Vérus.

An. R. 920.

Les choses étant en cet état, L. Vérus voulut déterminément retourner d'Aquilée à Rome, et il fallut bien que son frère y consentît. Mais enfin une mort prompte et imprévue délivra Marc Aurèle d'un collègue qui lui était si fort à charge. Pendant qu'ils étaient ensemble en marche, et dans la même voiture, Vérus fut attaqué d'une apoplexie violente : on le saigna sur-le-champ, on le transporta à Altinum, qui n'était pas loin. Il vécut seulement trois jours, au bout desquels il mourut sans avoir recouvré l'usage de la parole, âgé de trente-neuf ans, dont il avait régné près de neuf avec Marc Aurèle.

Soupçons à ce sujet contre Marc Aurèle, réfutés. Capit. M. Ant. 14 et

La calomnie épargne si peu les princes, même les plus vertueux, qu'il se trouva des gens qui osèrent accuser Marc Aurèle d'avoir causé la mort de son frère, soit en l'empoisonnant, soit en le faisant saigner mal-

à-propos après l'accident qui lui était survenu. D'autres ont attribué cette mort à Faustine, qui ayant eu pour son gendre les complaisances les plus criminelles, et sachant qu'il en avait révélé l'horrible mystère, se vengea par le poison. Selon une troisième leçon, Faustine avait eu un autre motif. Vérus, disait-on, était mieux avec Fabia sa sœur qu'il ne convient à un frère, et ils formèrent ensemble le dessein de faire périr Marc Aurèle. Ce noir complot vint à la connaissance de Faustine, qui en empêcha l'effet en prévenant Vérus. 15, et Ver. 9 et 10.

La seule diversité de ces bruits contradictoires suffirait pour leur ôter toute créance. D'ailleurs on connaît sur ce point la manie des hommes, qui ne veulent point que les princes meurent comme d'autres de mort naturelle. Mais surtout il faudrait être souverainement injuste, et même insensé pour mettre un pareil crime sur le compte de Marc Aurèle; et ce serait un sacrilége [1], selon l'expression de son historien, que d'outrager sa vertu par un tel soupçon.

Il n'aimait pas Vérus sans doute, et il ne pouvait pas l'aimer. Outre la contrariété universelle de leurs caractères et de leurs mœurs, Capitolin nous administre un fait particulier, qui dut indisposer beaucoup l'esprit de Marc Aurèle. Annius Libo son parent, servant en Syrie comme lieutenant-général sous Vérus, manqua de déférence pour ce prince; et au lieu de prendre ses ordres, il déclarait que dans les doutes qu'il pourrait avoir il écrirait à Rome. Il mourut subitement, et il parut sur son corps des marques de poison; en sorte que tout le monde demeura persuadé

[1] « Hoc nefas est de Marco putari. » (CAPIT. *Ver.* 11.)

que Vérus était l'auteur de cette mort. Marc Aurèle, si nous nous en rapportons à Capitolin, ne crut point son frère coupable; et il est vrai qu'il ne lui donna aucune marque de mécontentement. Il souffrit même que Vérus mariât la veuve de Libon à Agaclytus, l'un de ses affranchis; et il poussa la complaisance jusqu'à assister à ces noces. Mais tout ce qu'on peut conclure de là, c'est l'extrême patience de Marc Aurèle; et il n'en résulte en aucune façon qu'il fût persuadé de l'innocence de Vérus. Si l'on ajoute les soupçons et les inquiétudes sur les mauvais desseins tramés contre lui-même, il sera aisé de croire que Marc Aurèle ne fut pas fort affligé de la mort de son frère; mais la malignité la plus outrée ne pourra jamais se persuader qu'il y ait eu part.

Dio, p. 802.

Apothéose de L. Vérus.

Ce qu'on peut blâmer en lui, c'est l'excès des honneurs qu'il rendit à la mémoire d'un prince si peu digne d'être honoré par Marc Aurèle. Je ne parle point des obsèques magnifiques qu'il lui célébra, et de la pompe avec laquelle il fit porter son corps au mausolée d'Adrien. Mais il mit au rang des dieux celui qui, à la cruauté près, était, comme je l'ai déja dit, un second Néron. Il lui établit un culte, des sacrifices, un prêtre, un collége d'adorateurs consacrés à son nom : impiété aussi comique et aussi ridicule devant les hommes, qu'injurieuse à la majesté du seul Dieu véritable.

Défaut de franchise dans la conduite de Marc Aurèle. M. Aurel. l. 1.

Marc Aurèle a usé de la même affectation dans l'ouvrage que nous avons de lui. Écrivant pour la postérité, il n'a point eu honte de remercier les dieux de lui avoir donné un frère, qui véritablement par ses mœurs devenait pour lui un aiguillon de vigilance et

d'attention sur lui-même, mais par lequel il avait eu la douce consolation de se voir honoré et chéri.

Il parla plus franchement dans le sénat. En remerciant cette compagnie d'avoir décerné les honneurs divins à Vérus, il déclara qu'il datait en quelque façon de ce jour le commencement de son empire, n'ayant plus un collègue dont la négligence nuisait aux affaires. Il fit même entendre que c'était à ses conseils, et non aux soins de Vérus, que la république était redevable de l'heureux succès de la guerre contre les Parthes. En un mot, le sens de tout son discours, et l'impression qui en résulta dans l'esprit des sénateurs, furent que la mort de Vérus le délivrait d'un poids qu'il lui avait été très-difficile et très-pénible de porter. Capitol. M. Anton. 20.

Toute cette conduite n'est point droite; et Vérus, si peu capable de soutenir dans tout le reste la comparaison avec Marc Aurèle, lui était préférable pour la franchise; car ce prince, tout vicieux qu'il était, avait au moins des mœurs simples et ennemies de la feinte et de la dissimulation. Capit. Ver. 1.

C'est à regret, et par l'obligation de suivre la loi de l'histoire, que je fais remarquer ces taches dans la vie de Marc Aurèle, et j'aime bien mieux avoir à rapporter les attentions de bienveillance qu'il eut pour les sœurs et les tantes de son frère. Il les fit jouir des honneurs dus à leur rang, et il leur assigna des pensions pour les aider à en soutenir la splendeur. Il est encore digne d'éloges pour la conduite qu'il tint à l'égard des affranchis de Vérus, qui avaient pris trop d'ascendant sur l'esprit de ce prince, et en avaient abusé. Marc Aurèle les congédia tous, et il ne garda dans le palais que le seul Éclectus, qui ne valait pas

Il en use très-bien à l'égard des sœurs et des tantes de Vérus. Capit. M. Ant. 20, et Ver. 9.

mieux que les autres, mais que la providence destinait à délivrer l'univers des fureurs de Commode.

Il remarie sa fille à Pompéien.

Il ne paraît point que Vérus ait eu d'enfants de sa femme Lucille, fille de Marc Aurèle. Elle fut remariée par son père à Pompéien, homme de mérite, mais d'un âge peu proportionné à celui de l'épouse qu'on lui donnait; et qui d'ailleurs, étant fils d'un simple chevalier romain d'Antioche, ne paraissait pas être né pour devenir le mari de la fille de l'empereur. Aussi ce mariage ne fut-il du goût ni de la princesse, ni de sa mère; mais Marc Aurèle donnait tout à la vertu.

Grande victoire des Marcomans. Marc Aurèle retourne en Pannonie, et pousse la guerre avec vivacité pendant cinq ans. Dio, et Capit. M. Ant. 17, 21, 22. Lucian. Pseud.

Durant qu'il était occupé de ces différents soins dans Rome, il ne perdait point de vue la guerre contre les Marcomans, qui de leur côté ne se laissèrent point oublier; car c'est probablement à ce temps-ci *que l'on* doit rapporter la grande victoire qu'ils remportèrent sur Vindex, préfet du prétoire, et qui *paraît* être la même dans laquelle Lucien dit qu'ils tuèrent vingt mille hommes aux Romains. Les vainqueurs, profitant de leur avantage, s'avancèrent vers l'Italie, pénétrèrent jusqu'à Aquilée, et peu s'en fallut qu'ils ne prissent cette ville. Le danger fut capable d'alarmer; et c'est peut-être à cette même occasion que Marc Aurèle fit les grands et extraordinaires préparatifs que j'ai placés dès le commencement de la guerre. Tous ces faits ne sont point datés dans les originaux : ce qui est certain, c'est que Marc Aurèle poussa alors la guerre avec une vivacité et une persévérance tout autres qu'il n'avait pu faire du vivant de Vérus.

An. R. 921.

Il partit de Rome pour la Pannonie, l'année *même* qui suivit la mort de son collègue, et pendant cinq années consécutives il demeura sur les lieux, suppor-

tant des fatigues incroyables avec un courage qui suppléait à la faiblesse de son corps et de sa santé, et imposant aux autres par son exemple la nécessité d'une vie dure et pénible, qui fit souvent murmurer contre la sévérité des maximes de la philosophie. Il eut de grands succès, il souffrit aussi quelques pertes; mais les succès l'encouragèrent, et les pertes furent pour lui une raison de s'opiniâtrer à les réparer. Il n'écouta point les représentations de ses amis, qui voulaient l'engager à laisser une guerre si remplie de travaux et de dangers. Son plan était de ne point revenir à Rome, qu'il n'eût réduit les Barbares à se soumettre pleinement.

Nous devrions avoir ici à raconter beaucoup de faits d'armes; mais je n'en trouve que deux un peu circonstanciés.

Combat contre les Jazyges sur le Danube glacé. Dio.

Le premier est un combat contre les Jazyges sur le Danube glacé. Ces peuples ayant été vaincus non loin du fleuve prirent la fuite, et ils se crurent en sûreté lorsqu'ils se virent sur la glace. Poursuivis néanmoins par les Romains, ils s'arrêtèrent et firent ferme, comptant avoir un grand avantage contre eux en un pareil champ de bataille; car leurs chevaux étaient accoutumés à courir sur la glace comme sur la terre, au lieu que le pied glissait aux Romains, et ils avaient peine à se soutenir. L'événement montra aux Jazyges qu'ils se trompaient, et que la valeur et la présence d'esprit dans des troupes bien disciplinées triomphent de tous les obstacles. Les Romains, attaqués en front et par les flancs, se rangèrent de manière à faire face de tous les côtés. Pour affermir leurs pas, ils jetèrent bas leurs boucliers, et mirent le pied dessus. En cet état ils re-

çurent les ennemis, et se battirent contre eux corps à corps, comme dans une espèce de lutte. Ils les renversaient hommes et chevaux, et si le Barbare avait le temps de se relever, le Romain le saisissait, et les deux combattants glissant l'un et l'autre ne pouvaient guère éviter de tomber. Mais de quelque façon qu'ils tombassent, le Romain ne manquait pas de prendre la supériorité : même lorsqu'il se trouvait couché sur le dos, et ayant son ennemi sur lui, d'un coup de pied lancé avec roideur il le jetait de l'autre côté; et se remettant en pied par un mouvement également agile et vigoureux, il se portait ensuite sur le Barbare, et s'en rendait le maître. Les Jazyges, qui ne connaissaient pas cette façon de combattre, et dont toute la force, comme il a été observé ailleurs[1], consistait dans l'usage qu'ils savaient faire de leurs chevaux, furent entièrement déconcertés, perdirent courage, et se laissèrent tuer presque sans résistance; en sorte que d'un très-grand nombre qu'ils étaient, il ne s'en sauva que très-peu.

La suite de cette victoire des Romains, et de plusieurs autres remportées sur les Marcomans et les Jazyges, fut que ces peuples se soumirent; et Marc Aurèle, vainqueur prit le nom de Germanique.

Victoire sur les Quades, due au secours du ciel obtenu par les prières des chrétiens.

Le second fait que j'ai annoncé se passa dans le pays des Quades; et il est tout autrement important, soit en lui-même, soit par le rapport qu'il a avec la gloire de notre religion. C'est la pluie miraculeuse qui, obtenue par les prières des chrétiens, sauva l'empereur et son armée d'un grand péril. Voici de quelle manière Dion raconte cet événement:

[1] Voyez t. IV, p. 241.

« Marc Aurèle [1] remporta sur les Quades une vic- Dio, p. 806.
« toire merveilleuse dans ses circonstances, ou plutôt
« elle lui fut donnée de Dieu ; car les Romains cou-
« raient un extrême danger, et la divinité les en tira
« par une merveille étonnante. Les Quades les avaient
« enveloppés dans un lieu où ils avaient tout l'avan-
« tage. Cependant les Romains, ayant formé de leurs
« boucliers une tortue, se préparaient à les bien rece-
« voir ; mais les Barbares voulurent vaincre sans tirer
« l'épée, espérant faire périr toute l'armée ennemie
« par l'excès du chaud et par la soif : et comme ils
« l'emportaient beaucoup pour le nombre, ils enfer-
« mèrent tellement les Romains, qu'ils leur ôtaient tout
« moyen d'avoir de l'eau. C'était après un combat que
« les Romains se trouvaient dans une position si fâ-
« cheuse ; en sorte que la fatigue, les blessures que
« plusieurs avaient reçues, l'ardeur du soleil, la soif,
« se réunissaient pour les accabler ; et il ne leur restait
« pas même la ressource de mourir en braves gens
« l'épée à la main, parce que les Barbares occupant
« des postes inaccessibles s'y tenaient tranquilles et
« refusaient de combattre. Tout d'un coup les nuées
« se rassemblent, elles s'épaississent, et il en tombe,
« non sans une protection particulière de Dieu [2], une
« pluie abondante : ce bienfait du ciel rendit la vie
« aux Romains. D'abord ils lèvent en haut la tête et le
« visage, et veulent recevoir l'eau dans leurs bouches ;
« ensuite ils prennent leurs casques et les présentent
« à la pluie, et lorsqu'ils les ont remplis, ils boivent

[1] Νίκη παράδοξος εὐτυχήθη, μᾶλλον δὲ παρὰ Θεοῦ ἐδωρήτη· κινδυνεύσαντας γὰρ ἐν τῇ μαχῇ τοὺς Ῥωμαίους παραδοξότατα τὸ Θεῖον ἐξέσωσε.

[2] Οὐκ ἀθεεί.

« avidement, et donnent à boire à leurs chevaux. « Les Barbares crurent ce moment favorable pour les « attaquer, et pendant qu'ils les voient occupés du « soin de désaltérer une soif long-temps soufferte, ils « se préparent à fondre sur eux. Mais le ciel, armé « contre les ennemis des Romains, lance sur les Quades « une grosse grêle et des tonnerres, qui les dissipent, « qui les brûlent, pendant que les troupes de Marc « Aurèle étaient arrosées d'une pluie douce et salutaire. « Ce double prodige rendit les Romains vainqueurs. « Les Barbares jetèrent leurs armes, et vinrent cher- « cher un asile au milieu de leurs ennemis, pour se « mettre à l'abri des foudres dont ils étaient écrasés. « Marc Aurèle y consentit, accorda la vie sauve aux « Quades, et fut proclamé par ses soldats *imperator*, « ou général victorieux, pour la septième fois ».

Claud. de VI Cons. Honorii, v. 340.

Un poète païen a rendu témoignage à cette même merveille. Claudien, parlant de la victoire de Marc Aurèle sur les Quades, dit « Que [1] l'honneur ne doit « point en être attribué aux généraux; car, ajoute-t-il, « une pluie de feu tomba sur l'ennemi. Le coursier en- « vironné de flammes agite et secoue son cavalier trem- « blant; le soldat sentait son casque se fondre; il voyait « le fer de sa pique et son épée se convertir en des « ruisseaux de métal devenu fluide et coulant. Dans ce « combat le ciel agit seul, et les armes des mortels « n'eurent rien à faire. »

1 Laus ibi nulla ducum. Nam flammeus imber in hostem
Decidit: hunc dorso trepidum flammante ferebat
Ambustus sonipes: hic tabescente solutus
Subsidit galeâ, liquefactaque fulgure cuspis
Canduit, et subitis fluxere vaporibus enses.
Tum contenta polo mortalis nescia teli
Pugna fuit.

La colonne Antonine, monument contemporain, qui subsiste encore aujourd'hui dans Rome, atteste aussi le prodige dont nous parlons. Il y est représenté en bas-relief avec les autres exploits de Marc Aurèle contre les Germains. Nardini Roma Vetus. VI, 9.

Le fait doit donc passer pour constant: il ne s'agit que d'en assigner la cause. Dion a recours à une opération magique: il nous débite qu'un certain Arnuphis, égyptien savant dans la magie, invoqua Mercure aérien et en obtint la pluie souhaitée. Cette idée frivole et absurde n'a pas besoin d'être réfutée: et Marc Aurèle nous apprend lui-même qu'il ne croyait pas à la magie. Capitolin et Claudien font honneur du prodige à la vertu de l'empereur, qui lui mérita cette insigne faveur du ciel [1]. On sent assez que la religion et la vérité ne nous permettent point d'adopter ce dénoûment: les chrétiens seuls nous ont donné la cause que nous cherchons. M. Aurel. l. I. Capit. M. Ant. c. 24.

Nous apprenons d'Eusèbe que dans l'armée romaine était la légion Mélitène, dont les soldats étaient chrétiens; que ces pieux soldats, dans une si grande détresse, mettant les genoux en terre, adressèrent leurs prières et leurs vœux au Dieu vivant et véritable, qui envoya cet orage miraculeux, salutaire aux Romains, funeste à leurs ennemis. Saint Apollinaire d'Hiéraple, qui vivait dans le temps même, avait rendu témoignage à ce fait. Tertullien cite une lettre de l'empe- Euseb. Hist. eccl. l. V, c. 5. Tertull. Apologet. c. 7.

[1] « Fulmen de cælo precibus suis contrà hostium machinamentum extorsit, suis pluviâ impetratâ quùm siti laborarent. *Capit.* »

.....omne Tonantis
Obsequium Marci mores potuere mereri.
(CLAUDIAN.)

reur, qui, en rendant compte au sénat de la merveille dont il s'agit, reconnaissait en être redevable aux prières des soldats chrétiens. Il serait à souhaiter que cette lettre se fût conservée jusqu'à nous; mais quoiqu'elle soit perdue, il ne doit pas moins demeurer pour constant qu'un événement regardé unanimement comme miraculeux ne peut avoir pour auteur et pour cause que Dieu seul, fléchi par la piété de ses fidèles adorateurs. La date de ce prodige [1], si glorieux pour les chrétiens, est fixée par M. de Tillemont à l'an de Jésus-Christ 174.

An. R. 925.

Clémence de Marc Aurèle envers Ariogèse, roi des Quades. Dio, p. 808, et ap. Val.

Je ne sais si c'est en cette occasion qu'Ariogèse, roi des Quades, fut pris par les Romains; mais je ne dois pas omettre que ce prince barbare est un grand exemple de la clémence de Marc Aurèle. Les Quades l'avaient établi leur roi, sans le consentement, et même comme contre le gré de l'empereur, qui en fut tellement irrité, qu'il mit sa tête à prix, promettant cinq cents pièces d'or à quiconque le tuerait, et mille à celui qui le lui amènerait vivant. Ariogèse fut fait prisonnier, et Marc Aurèle se contenta de le reléguer à Alexandrie.

Il accorde la paix aux nations qu'il avait vaincues. Dio, p. 807 et seqq.

Les victoires de Marc Aurèle contraignirent les différents peuples germains à qui il faisait la guerre de lui demander la paix, non pas tous ensemble, mais tantôt les uns, tantôt les autres, selon la diversité des intérêts et des circonstances. Il serait inutile et peut-être fastidieux de donner ici les détails imparfaits que nous offrent sur ce sujet les extraits tronqués et

[1] Il reste quelques légères difficultés sur certaines circonstances moins importantes. On peut consulter M. de Tillemont, les Notes de Scaliger sur la Chronique d'Eusèbe, et celles de M. Valois sur l'Histoire ecclésiastique du même auteur.

confus de Dion. Voici ce que j'y trouve de plus digne de mémoire.

Plus de cent mille prisonniers rendus aux Romains.

J'observe d'abord qu'il faut que les Romains, dans ces guerres de Germanie, aient souffert de grandes pertes, puisqu'il est fait mention de plus de cent mille prisonniers qui leur furent rendus en vertu des traités de paix.

Colonies de Barbares reçues sur les terres de l'empire.

En second lieu, il est important de remarquer, pour la suite, que Marc Aurèle se rendit assez facile à accorder des établissements sur les terres de l'empire aux Barbares vaincus, qui obtinrent ainsi de lui, au moins en partie, ce qui avait fait le sujet de la guerre. Il en reçut des colonies dans la Dace, dans la Pannonie, dans les deux Germanies, sur le Rhin, et même en Italie et à Ravenne. Mais ceux qu'il avait établis dans cette dernière ville, ayant tramé un complot pour s'en emparer, il sentit le danger de prendre trop de confiance en ces hôtes violents et toujours avides de manier les armes. Il les chassa d'Italie, et ne voulut plus y admettre aucune peuplade barbare.

Officiers romains qui se signalèrent dans cette guerre. Rufus Baséus. Dio, p. 803, et ap. Val.

Parmi les généraux qui se signalèrent sous les ordres de Marc Aurèle dans la guerre des Marcomans, l'histoire nomme Rufus Baséus, parvenu du plus bas degré de la milice au rang de préfet du prétoire. Il était né pauvre paysan, et il retint toute sa vie la grossièreté de son premier état, parlant si mal qu'à peine pouvait-on l'entendre. Il ne laissa pas de devenir un excellent officier, et il est une preuve que la nature toute seule, lorsqu'elle est forte et vigoureuse, se suffit à elle-même pour former, sans le secours de l'éducation, des hommes de mérite.

Pompéien, gendre de l'empereur, acquit aussi beau-

Pompéien. Dio, p. 802 et 833.

coup de gloire en divers commandements importants qu'il exerça dans cette guerre. Mais ce qui lui fait plus d'honneur encore que ses exploits, dont nous ignorons d'ailleurs le détail, c'est la justice qu'il sut rendre au mérite opprimé en la personne de Pertinax, et le soin qu'il eut de le produire et de lui procurer de l'emploi.

Pertinax. Dio, p. 831 et Capit. Pertin. 1 et 2.

Pertinax, qui fut empereur après Commode, n'était point né pour une si haute fortune. Fils d'un affranchi, qui exerçait une profession mécanique dans la petite ville d'Alba[1] Pompéia en Ligurie, et qui lui laissa pour principal patrimoine une éducation honnête, il tint d'abord école et donna des leçons de grammaire. Un emploi si borné ne satisfaisant pas son ambition, il prit le parti des armes, et il obtint une compagnie par le crédit de Lollianus Avitus, personnage consulaire, patron de son père. Il servit en Syrie *sous le* règne de Tite Antonin, et dans la guerre contre les Parthes sous les ordres de L. Vérus, et il s'acquit la réputation de brave et habile officier. Il s'éleva ainsi par degrés, se montrant toujours supérieur aux postes qu'il occupait actuellement, et il était devenu intendant de la Dace, lorsqu'une intrigue de cour se forma contre lui. Marc Aurèle, tout sage qu'il était, se laissa prévenir par des rapports que dictaient l'envie et la malignité, et il révoqua Pertinax. Pompéien osa se déclarer pour un homme disgracié par l'empereur son beau-père, et il donna de l'emploi à Pertinax dans le corps de troupes qu'il commandait. Celui-ci s'en acquitta avec sa vigueur et son activité ordinaires: il réussit, il se signala. Alors la fraude tramée contre lui fut approfondie et pleinement découverte. Marc

[1] Albe dans le Montferrat.

Aurèle ne rougit point d'avouer qu'il avait fait injustice à un homme de bien; et pour réparer son tort, il combla Pertinax de ses faveurs: il lui donna entrée au sénat; il le mit au rang des anciens préteurs; il lui confia le commandement d'une légion. Il n'eut pas lieu de s'en repentir: il tira de lui de grands services dans la guerre de Germanie, et il l'en récompensa par le consulat. Cette élévation suprême irrita de nouveau l'envie. Bien des gens regardèrent la gloire du consulat comme avilie et souillée par la naissance obscure de celui qui venait d'y parvenir. Marc Aurèle prit hautement la défense de son choix. Dans un discours, que cite et qu'avait vu Capitolin, l'empereur loua beaucoup Pertinax, et raconta tout ce que cet illustre guerrier avait fait et souffert; et en plusieurs autres occasions il le combla d'éloges, soit devant les soldats, soit dans le sénat, témoignant son regret de ne pouvoir, à cause de sa dignité de sénateur, le faire préfet du prétoire. Car cette charge, dont le pouvoir était alors très-grand, et qui était devenue la plus importante de l'état, ne pouvait régulièrement être possédée que par un chevalier romain.

Dio, p. 820.

Capit.

Marc Aurèle, qui se plaisait à honorer la vertu, parce qu'il en avait beaucoup lui-même, dressa des statues dans la place de Trajan à tous les personnages illustres qui avaient perdu la vie dans la guerre des Marcomans.

Les illustres morts honorés par des statues. Capit. M. Ant. 22.

Le fruit qu'il retira de cette guerre et des victoires qu'il y remporta, fut la délivrance de la Pannonie, qui avait été envahie par les Barbares, et la sûreté des provinces frontières. Il eût souhaité conquérir la Marcomanie et la Sarmatie, c'est-à-dire le pays habité

Marc Aurèle est empêché de pousser la guerre contre les Barbares, par la révolte d'A-

vidius Cassius. Id. ibid. 17 et 24.

par les Sarmates Jazyges. La révolte d'Avidius Cassius l'empêcha d'exécuter son projet, et l'obligea de laisser, au moins pour un temps, les Barbares en paix.

Caractère de ce rébelle. Dio, l. LXXI, Capit. M. Ant. 24, 25, et Vulcat. Gall. Avid. Cass.

J'ai déja eu occasion de parler d'Avidius Cassius, qui eut plus de part qu'aucun autre général romain au succès de la guerre contre les Parthes : c'est ici le lieu de le faire connaître plus particulièrement.

Nous ne pouvons rien apporter de certain sur son origine. Dion le fait Syrien de naissance, natif de la ville de Cyr, et fils du rhéteur Héliodore, qui est sans doute le même dont j'ai fait mention sous l'empire d'Adrien, et qui, ayant acquis un grand crédit auprès de cet empereur, devint préfet d'Égypte. Vulcatius Gallicanus, dont le texte est fort confus et peut-être altéré, semble lui donner pour père Avidius Sévérus, qui du grade de centurion s'éleva aux plus éminentes dignités ; homme de mérite, dit-on, et qui fut extrêmement considéré de Marc Aurèle. Ce qui est constant, c'est que le nom de Cassius, que portait celui dont nous parlons, ne doit point en imposer ni le faire regarder comme descendant de ces anciens Cassius, célèbres au temps de la république, et en particulier du fameux meurtrier de César ; mais il en avait toute la fierté, toute l'audace, toute l'antipathie contre le gouvernement monarchique. Ce qui rendait en lui ces qualités plus dangereuses, c'est qu'elles étaient soutenues de l'habileté dans le métier des armes, et du talent de se faire craindre et obéir du soldat.

Rigide exacteur de la discipline, il rappelait dans les armées dont il avait le commandement la sévérité antique. Il en bannissait absolument tout ce qui sentait le luxe et les délices, et il ne souffrait point que le sol-

dat portât d'autres provisions en temps de guerre que du lard, du biscuit et du vinaigre, qui, mêlé avec l'eau, servait de boisson. Marc Aurèle, qui le connaissait de ce caractère, lui donna à réformer les légions de Syrie; et voici comment il s'en expliquait dans une lettre à l'intendant de cette armée: « J'ai confié à Avidius Cas-« sius les légions de Syrie, qui sont noyées dans les « délices, qui prennent journellement les bains chauds, « en un mot qui vivent à la mode d'Antioche, et non « selon les règles de la discipline romaine. Vous louerez « mon choix, si vous connaissez bien Cassius, qui re-« nouvelle de nos jours la sévérité de ceux dont il porte « le nom; car on ne peut gouverner les troupes que par « l'ancienne discipline. Vous savez ce vers d'Ennius, « qui est dans la bouche de tout le monde: *C'est par « les mœurs antiques, et par les hommes qui en con-« servent l'esprit, que se maintient la république ro-« maine*[1]. Pour vous, ayez soin seulement de fournir « abondamment aux légions les provisions et les vivres; « Avidius, si je me suis fait de lui une juste idée, nous « en rendra bon compte. » Vulcatius nous a transmis la réponse de l'intendant, qui ne contient rien de remarquable sur l'article de Cassius, mais qui est terminée par une judicieuse réflexion: « Tout ce qui est né-« cessaire pour l'approvisionnement de l'armée, dit cet « intendant, est prêt de ma part; et la chose n'est pas « difficile sous un bon général, car alors et les besoins « et les dépenses sont beaucoup moindres[2]. »

[1] Moribus antiquis stat res romana virisque.

[2] « Annona omnis parata est; neque quidquam deest sub bono duce: non enim multùm aut quæritur aut impenditur. » (Vulcat. *Avid.* 5.)

Avidius ne trompa pas l'espérance que Marc Aurèle avait conçue de lui. Sur-le-champ il rappela au drapeau tous ceux qui s'en étaient écartés; et il fit afficher une ordonnance qui portait que tout officier ou soldat trouvé à Daphné[1] serait cassé ignominieusement. Il purgea le camp de tout ce qui est capable d'amollir les courages; et il déclara aux légions assemblées qu'il leur ferait passer l'hiver sous les toiles, si elles ne corrigeaient leur conduite. Ce n'était pas une menace vaine; les troupes le savaient bien, et elles en prévinrent l'effet en se réformant. Il eut soin de les tenir en haleine. Chaque septième jour il leur faisait faire l'exercice, et il visitait lui-même leurs armes, leurs habits, leurs chaussures. Cette armée ainsi préparée devint victorieuse des Parthes, et fit en Arménie et en Arabie les grands exploits qui procurèrent une paix glorieuse aux Romains.

La sévérité d'Avidius serait pleinement louable, s'il ne l'eût pas outrée jusqu'à la cruauté; mais on ne peut s'empêcher de frémir au récit des rigueurs qu'il exerçait sur les malheureux soldats. Quiconque volait le paysan était mis en croix sur le lieu où il avait commis le délit. Le nombre des coupables n'arrêtait pas la dureté inexorable d'Avidius; et souvent il en faisait jeter dix à la fois dans la rivière ou dans la mer, après les avoir liés par une chaîne commune. Il imagina même un genre de supplice nouveau et inouï. On plantait un mât d'une hauteur démesurée, et il y faisait attacher dans toute sa longueur ceux qu'il avait condamnés à mourir. On allumait au pied de ce mât un grand feu

[1] Lieu de délices et de débauches près d'Antioche.

qui brûlait les plus voisins, étouffait les autres par la fumée, ou leur causait la mort par la peur. Ce même général punissait les déserteurs en leur faisant couper ou les mains ou les jarrets. Et ce n'était pas par un sentiment de pitié qu'il leur laissait la vie, mais parce qu'il pensait que la mort anéantissait l'exemple, qui subsistait au contraire dans un criminel vivant misérablement.

Il ne connaissait, comme l'on voit, aucune mesure, aucun de ces tempéraments qui sont nécessaires pour empêcher que ce qui est bon en soi ne devienne vicieux par l'excès. Il fut employé par Marc Aurèle dans la guerre contre les Sarmates Jazyges : et pendant qu'il y commandait l'armée romaine, un corps de troupes auxiliaires, conduit par ses centurions, sans attendre l'ordre du général attaqua près du Danube trois mille des ennemis qui ne se tenaient point sur leurs gardes, et, les ayant taillés en pièces, revint au camp avec un grand butin. Les centurions espéraient être bien récompensés pour une action de vigueur couronnée par le succès, et dans laquelle ils avaient suppléé à la négligence de leurs officiers supérieurs, qui laissaient échapper une belle occasion. Cassius en jugea tout autrement. Il les regarda comme des téméraires qui s'étaient exposés à tomber dans une embuscade, dont les exemples étaient fréquents; comme des infracteurs de la discipline, qui avaient agi de leur chef contre toutes les lois militaires : et en conséquence, ce fut trop peu pour lui de les condamner à la mort, s'il n'y joignait la dernière ignominie et le supplice servile de la croix. Une telle rigueur, à laquelle on n'avait jamais rien vu ni entendu de pareil, excita l'indignation de toute l'ar-

mée. Il s'élève des clameurs; la sédition commence à s'allumer. Avidius, qui actuellement faisait quelqu'un des exercices usités parmi les Romains, arrive presque nu, et, se montrant aux séditieux d'un air intrépide: « Frappez, tuez-moi, dit-il, si vous l'osez; au viole- « ment de la discipline ajoutez le meurtre de votre gé- « néral[1]. » Les soldats le craignirent, parce qu'il avait su ne les pas craindre, et tout rentra dans le calme. L'historien ajoute que cet acte de sévérité inouïe porta au plus haut degré l'exactitude de la discipline dans le camp romain, et de plus intimida les Barbares, qui demandèrent la paix à l'empereur. L'effet est bon: la cause qui le produisit ne méritera, je pense, l'approbation d'aucun juge équitable et modéré. Avidius prétendait imiter Marius, dont un des endroits *louables* avait été la sévérité dans le maintien de la *discipline*; mais il outrait son modèle.

Ce qui doit paraître singulier, c'est que ce même homme, rigide jusqu'à la cruauté dans certains cas, se montrait en d'autres indulgent à l'excès. C'était en général un caractère variable, mal décidé, sans principes. On le voyait tantôt respectueux envers la religion, tantôt profane et contempteur des choses saintes: souvent il se montrait avide de vin et de viandes, et dans d'autres occasions il se piquait de supporter la faim et la soif: aujourd'hui amateur de la chasteté, demain plongé dans les plus horribles débauches. Par ces traits si disparates réunis en lui, il paraissait faire revivre Catilina, qui avait rassemblé toutes les apparences de

[1] « Percutite me, si audetis; et corruptæ disciplinæ facinus addite. *Tunc conquiescentibus cunctis, meruit timeri quia non timuit.* » (VULCAT. *Avid.* 5.)

vertus et tous les vices. Il s'en rendit bien digne par le criminel projet qu'il forma d'arracher l'empire et la vie à Marc Aurèle. Il ne craignit point de dire qu'il ne serait un vrai Catilina que lorsqu'il aurait tué *le faiseur de Dialogues philosophiques*. Il comparait, si je ne me trompe, Marc Aurèle à Cicéron, et ses desseins contre un empereur philosophe avec ceux qu'avait tramés Catilina contre celui qui était le père de la philosophie comme de l'éloquence chez les Romains.

Il nourrit toujours dans son cœur l'ambition de régner.

L'attentat contre Marc Aurèle n'était point dans Avidius une résolution subite, mais la suite d'une façon de penser qu'il avait de tout temps nourrie dans son cœur. L'antipathie dont il se parait, comme je l'ai dit, contre la monarchie, n'était en lui que l'ambition de se faire monarque. Il n'avait qu'un zèle faux pour la liberté républicaine, et ses vrais sentiments tendaient à la domination. On rapporte que dès sa première jeunesse il eut l'audacieuse et folle pensée de détrôner Tite Antonin, et que son père, homme sage, arrêta ce projet et en étouffa les indices. Mais l'ambition effrénée d'Avidius n'était point guérie : il continua toujours de se conduire d'une manière au moins suspecte, et voici en quels termes L. Vérus, lorsqu'il commandait en Orient, s'exprimait au sujet de ce général dans une lettre à Marc Aurèle :

« Avidius Cassius est avide de l'empire. Je crois en « avoir des preuves, et il a déja donné de justes soup- « çons contre lui sous Antonin mon père et le vôtre. « Je vous conseille de veiller sur ses démarches. Tout « ce que nous faisons lui déplaît. Il s'accrédite et se « rend puissant; il tourne en dérision notre goût pour « les belles connaissances ; il vous traite de bonne femme

« livrée aux chimères de la philosophie[1], et moi de « jeune étourdi qui fais un bizarre mélange de l'étude « et de la débauche[2]. Voyez quelles mesures vous de- « vez prendre. Je ne hais point Avidius; mais je doute « qu'il convienne à votre sûreté et à celle de vos enfants « de mettre à la tête des armées un homme tel que lui « capable de se faire écouter des soldats, capable de « s'en faire aimer. »

La réponse de Marc Aurèle est très-singulière. Parmi des sentiments et des pensées dignes d'un grand prince, elle mêle les raisonnements d'une fausse philosophie et l'expression d'une douceur et d'une magnanimité qui passent le but, et dont par cette raison la sincérité devient suspecte. « J'ai reçu, dit-il, votre lettre, pleine « de défiances au-delà de ce qui convient au rang que « nous occupons, et à un gouvernement tel que le nô- « tre. Si les dieux destinent à l'empire celui contre le- « quel vous m'exhortez à me tenir en garde, nous ne « pourrions pas nous en défaire, quand nous le vou- « drions; car vous savez le mot de notre aïeul Adrien: « *Personne n'a jamais tué son successeur.* Si au con- « traire Avidius combat l'ordre des destins, lui-même « trouvera sa perte, sans que notre cruauté s'en attire « le reproche. Ajoutez que nous ne pouvons point met- « tre en justice un homme que personne n'accuse, et « qui, selon que vous l'observez vous-même, est aimé « des soldats. De plus, telle est la nature des crimes « d'état, que ceux mêmes que l'on vient à bout d'en « convaincre passent toujours pour opprimés. Je vous « citerai encore ici l'empereur notre aïeul, qui disait

[1] « Philosopham aniculam. »
[2] « Luxuriosum morionem. »

« que la condition des princes était bien à plaindre, « en ce que les conspirations tramées contre eux n'é- « taient jamais crues dans le public, s'ils n'y périssaient. « Domitien avait dit la même chose avant lui; mais j'ai « mieux aimé vous citer Adrien, parce que les maximes « même vraies perdent leur autorité dans la bouche des « tyrans. Laissons donc la conduite d'Avidius et ses « projets pour ce qu'ils sont, puisque d'ailleurs il est « bon et vaillant général, et nécessaire à la république. « Car quant à ce que vous dites, qu'il faut par sa mort « mettre en sûreté la vie de mes enfants, périssent mes « enfants si Avidius mérite mieux qu'eux d'être aimé, « et si le bien de la république demande qu'il vive plu- « tôt que les enfants de Marc Aurèle! »

Voilà ce que j'ai appelé un héroïsme outré et qui passe le but. Au reste, Marc Aurèle agit à l'égard d'Avidius comme n'ayant de lui nulle défiance. Il continua de l'employer dans la guerre d'Orient, dans la Sarmatie, et contre des rebelles d'Égypte, qui sont appelés dans l'histoire *bucoles* ou pâtres, et que l'activité de cet habile général réduisit au devoir. Avidius ne les vainquit par la force qu'après avoir semé entre eux la division par la ruse; et il dissipa ainsi une faction qui avait été assez puissante pour mettre en péril la ville même d'Alexandrie. Dio, p. 803.

Ce ne fut qu'après tous ces exploits, et dans la quinzième année du règne de Marc Aurèle, qu'Avidius exécuta enfin le projet qu'il avait roulé dans son esprit toute sa vie, et se fit proclamer empereur.

Il se fait proclamer empereur.

On a dit qu'il fut encouragé à se révolter par Faustine, qui voyant la santé de Marc Aurèle toujours chancelante, son fils Commode encore très-jeune, et

d'un caractère qui promettait peu, craignit, si elle perdait son époux, de périr elle-même avec toute sa famille; et par cette raison sollicita l'ambition d'Avidius, qui s'engagea à l'épouser. Ce soupçon odieux n'a rien qui répugne aux mœurs et à la méchanceté connue de Faustine : mais il est peut-être difficile de le concilier avec des lettres que nous avons d'elle, et dans lesquelles elle presse vivement l'empereur son époux de tirer une vengeance sans miséricorde des enfants d'Avidius et de tous les complices de sa rébellion; à moins que l'on ne dise qu'elle en usait ainsi pour cacher la part qu'elle y avait.

Quoi qu'il en puisse être, il paraît qu'Avidius profita de l'occasion d'une maladie de Marc Aurèle pour faire répandre le bruit de sa mort, n'espérant pas sans cette fraude détacher ni les soldats ni les peuples de l'amour d'un si bon prince. On sema même la nouvelle, sans doute de concert avec lui, que l'armée de Pannonie, au milieu de laquelle on supposait que Marc Aurèle était mort, lui avait substitué Avidius. Les légions de Syrie qu'il commandait, préoccupées de ces fausses opinions, le proclamèrent empereur, et un des principaux officiers le revêtit des ornements de la dignité suprême, et en récompense reçut de lui la charge de préfet du prétoire. Avidius, attentif à jouer son personnage, affecta un grand respect pour Marc Aurèle, et le supposant mort il le mit au rang des dieux.

Dio, ap. Val. Tout l'Orient reconnut le nouvel empereur : Antioche se déclara pour lui avec emportement; l'Égypte et Alexandrie, gouvernées alors par Flavius Calvisius, se soumirent à ses lois, et il y envoya Mécianus son fils pour s'assurer l'obéissance de cette grande province.

Quoique Avidius témoignât beaucoup de vénération pour la vertu personnelle de Marc Aurèle, il ne laissait pas, selon le style de tous les rebelles, de décrier le gouvernement du prince contre lequel il prenait les armes, et de promettre la réforme des abus. On peut juger des discours qu'il tenait par une lettre à son gendre, dans laquelle levant le masque, et ne supposant plus le faux bruit de la mort de Marc Aurèle, il s'expliquè ainsi : « Que la république est malheureuse « d'avoir à souffrir des vautours qui la dévorent, et « que nulle proie ne peut assouvir! Marc Aurèle est « sans doute homme de bien; mais pour faire louer sa « clémence il laisse vivre des hommes qu'il connaît « dignes de mort. Où est l'ancien Cassius, dont jus- « qu'ici je porte inutilement le nom? Où est la sévérité « de Caton le censeur? Qu'est devenue toute la disci- « pline de nos ancêtres? Il y a long-temps qu'elle est « perdue. Aujourd'hui on ne songe pas même à la re- « gretter. L'empereur fait le métier de philosophe : il « s'occupe à disserter sur le juste et l'injuste, sur la « nature de l'ame, sur la clémence, et il ne sait point « prendre à cœur les intérêts de la république. Vous « voyez qu'il faut donner bien des exemples de sévé- « rité, abattre bien des têtes, pour rétablir le gouver- « nement dans son ancienne splendeur. Que ne méritent « point ces indignes gouverneurs de provinces? Puis-je « regarder comme proconsuls ou propréteurs ceux qui « ne se croient mis à la tête des provinces, soit par « le sénat, soit par l'empereur, que pour vivre dans « les délices et pour s'enrichir? Vous connaissez le pré- « fet du prétoire de notre philosophe. Trois jours avant « que d'être mis en place il n'avait pas de pain, et le

« voici tout d'un coup devenu riche à millions. Par « quelle voie, je vous prie, si ce n'est aux dépens du « sang de la république et des dépouilles des provin- « ces? Qu'ils soient riches, j'y consens; qu'ils nagent « dans l'opulence, leurs confiscations rempliront le « trésor public épuisé. Puissent seulement les dieux « être favorables au bon parti! J'agirai en vrai Cas- « sius, et je rendrai à la république son ancienne au- « torité. »

Ces dernières paroles de la lettre de Cassius n'étaient sans doute qu'un langage bien éloigné de ses vrais sentiments. Mais les menaces de verser bien du sang sont conformes à son caractère, et il les eût probablement réalisées, si ses projets accomplis lui en eussent donné le moyen.

Marc Aurèle apprend en Pannonie la révolte de Cassius.

Marc Aurèle reçut la nouvelle de la révolte d'Avidius, étant en Pannonie. Il en fut instruit par Martius Vérus, alors gouverneur de la Cappadoce, homme d'un rare mérite, et qui s'était signalé dans la guerre contre les Parthes. La réputation d'Avidius était grande, et l'idée d'avoir à soutenir une guerre contre lui effraya d'abord les troupes de Marc Aurèle. Dans Rome la terreur fut si vive, que l'on s'imaginait le voir incessamment arriver aux portes de la ville.

Sa harangue aux soldats.

Marc Aurèle voyant le trouble se répandre parmi ses soldats, les convoqua, et leur tint un discours que je rapporterai ici d'après Dion, comme tout-à-fait propre à faire connaître de plus en plus le caractère de ce prince philosophe; et comme un exemple singulier, et peut-être unique, de modération en pareille circonstance. « Braves camarades, leur dit-il, je ne « viens point me livrer ici à des sentiments d'indigna-

« tion. Est-il permis à un mortel de s'irriter contre « l'ordre des destins, qui disposent de tout avec un pou- « voir suprême? Mais le cas où je me trouve autorise « la plainte. N'est-ce pas en effet une dure nécessité « que de n'avoir pas un moment pour respirer en paix, « et de passer continuellement d'une guerre à une « autre? Une guerre civile n'est-elle pas un malheur « auquel je ne devais point m'attendre? Il est quelque « chose encore de plus cruel pour moi, c'est de voir « qu'il n'y ait aucune fidélité parmi les hommes, c'est « d'être attaqué par un ami comblé de mes bienfaits, « et d'avoir, sans m'être rendu coupable d'aucune in- « justice, à combattre pour ma place et pour ma tête. « Après l'exemple de ce que je souffre, quelle vertu « sera en sûreté? Sur quelle amitié pourra-t-on fonder « ses espérances? Encore si j'étais seul en danger, je « prendrais aisément mon parti, sachant que je ne « suis pas né immortel. Mais c'est ici un péril com- « mun, qui intéresse tout l'empire et tous les citoyens: « la guerre n'épargne personne. Il y aurait un moyen « bien simple pour finir la querelle, et je l'embrasse- « rais volontiers s'il était possible. Je suis très-disposé « de ma part à proposer à Cassius un éclaircissement, « et à me justifier vis-à-vis de lui, soit devant vous, « soit devant le sénat: et je lui céderais l'empire sans « tirer l'épée, si l'on jugeait que le bien public l'exi- « geât ainsi. Car c'est pour le service de l'état que je « supporte tant de travaux, que je m'expose à tant « de dangers, que dans un âge déja affaibli, et avec « une santé délicate, je me tiens ici constamment loin « de l'Italie depuis tant d'années, sans goûter jamais « un sommeil tranquille, sans prendre un repas qui

« ne soit sujet à être troublé. Mais je ne dois pas es-
« pérer que Cassius se prête à un accord. Comment
« se fierait-il à moi, après s'être montré si infidèle à
« mon égard? Il faudra en venir aux armes, et le suc-
« cès n'est pas ce qui m'inquiète. Pouvez-vous, chers
« camarades, douter de la victoire? Des Ciliciens, des
« Syriens, des Juifs, des Égyptiens, ne vous ont ja-
« mais résisté et ne vous résisteront jamais, quand mê-
« me ils vous surpasseraient autant en nombre qu'ils
« vous sont inférieurs même par cet endroit. Avec de
« pareils soldats le plus grand général n'est pas plus
« capable de vaincre qu'un aigle qui conduirait une
« bande de geais, ou un lion à la tête d'une troupe de
« daims timides. Je sais que Cassius est un guerrier,
« et qu'il s'est acquis beaucoup de gloire dans la guerre
« contre les Parthes; mais c'est avec vous qu'il a rem-
« porté les victoires qui illustrent son nom. Ici il ne
« sera pas secondé : et d'ailleurs Martius Vérus, qui
« nous demeure fidèle, est un général bien capable de
« le contrebalancer. Peut-être Cassius se repent-il
« déja de sa démarche téméraire, depuis qu'il me sait
« vivant; car ce n'est que sur les bruits de ma mort
« qu'il a osé se révolter. Mais quand même il persiste-
« rait, au moins est-il certain qu'à notre approche la
« crainte de votre valeur, la honte de m'avoir offensé,
« ne peuvent manquer de jeter le trouble dans son
« ame, et de lui faire abandonner ses projets insensés.
« Tout ce que je crains, je vous le dirai avec une en-
« tière franchise, c'est que le désespoir ne le porte à
« se tuer lui-même; ou que quelqu'un, pensant me
« rendre service, ne se hâte de m'en défaire, et ne me
« prive du plus grand et du plus doux fruit de la vic-

« toire. Oui, le comble de mes vœux serait de pou-
« voir pardonner à un homme qui m'a offensé, de gar-
« der la fidélité à un perfide, de me montrer ami de
« celui qui a violé à mon égard les droits de l'amitié.
« Peut-être [1] cette façon de penser vous paraît-elle
« peu croyable, mais vous ne devez point en suspec-
« ter la sincérité. Le genre humain n'est pas entière-
« rement perverti, et il nous reste encore quelques
« vestiges de la vertu des anciens temps. Que si quel-
« qu'un s'opiniâtrait à me refuser créance, ce serait
« pour moi un nouvel aiguillon, afin que ce qu'il au-
« rait jugé impossible il le vît accompli. Car l'unique
« avantage que je me propose de tirer des maux pré-
« sents, c'est de les terminer d'une manière qui fasse
« honneur à la vertu, et de donner un exemple qui
« prouve à l'univers, que même les guerres civiles peu-
« vent avoir une fin heureuse. »

Telle était la douceur magnanime de Marc Aurèle. C'est ainsi qu'il s'exprima en parlant à ses soldats; c'est sur ce même ton qu'il écrivit au sénat. Nulle invective, nul reproche contre Avidius, si ce n'est qu'il le traitait souvent d'ingrat. Avidius de son côté respecta toujours Marc Aurèle, et il ne se permit aucune parole outrageuse contre lui, au moins en public : car nous avons vu que dans le particulier il ne le ménageait pas.

1 Παράδοξα μὲν ἴσως ταῦθ' ὑμῖν φαίνεται· ἀλλ' οὐκ ἀπιστεῖν ὑμᾶς αὐτοῖς δεῖ· οὐ γάρ που καὶ ἁπλῶς πάντα τὰ ἀγαθὰ ἐκ τῶν ἀνθρώπων ἀπόλωλεν, ἀλλ' ἔστι καὶ παρ' ἡμῖν ἔτι τῆς ἀρχαίας ἀρετῆς λείψανον, ἂν δέ που ἀπιστῇ τις, καὶ διὰ τοῦτο μεῖζον ἐστί μοι τὸ ἐπιθύμημα ἵνα ὃ μηδεὶς ἂν πιστεύσειε γενέσθαι δύνασθαι, τοῦτο ἤδη γενόμενον· ὡς ἔγωγε τοῦτ' ἂν μόνον ἐκ τῶν παρόντων κακῶν κερδάναιμι, εἰ δυνηθείην καλῶς θέσθαι τὸ πρᾶγμα, καὶ δεῖξαι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὅτι καὶ ἐμφυλίοις πολέμοις ἔστιν ὀρθῶς χρήσασθαι. (Dio.)

Avidius Cassius est tué au bout de trois mois par deux officiers de son armée.

Marc Aurèle, obligé d'interrompre le cours de ses victoires en Germanie, se mit en devoir de marcher contre Avidius. Mais ce qu'il avait prévu arriva: *l'affaire* fut terminée sans lui par le zèle de quelques officiers qui conspirèrent la mort de l'usurpateur. Dans une marche, Antoine, centurion, se jeta sur lui l'épée à la main, et le blessa au cou. Il ne put redoubler, étant emporté par le mouvement de son cheval, et peu s'en fallut qu'Avidius n'échappât. Mais un décurion [1], qui était du complot, acheva ce que l'autre avait commencé. Le rebelle fut tué sur la place, et les deux officiers lui ayant coupé la tête, la portèrent à l'empereur. Ainsi périt Avidius après un règne de trois mois et six jours, comparé avec raison par Dion à un songe. Il n'est point dit que personne ait pris sa défense contre ceux qui le tuèrent. Son préfet *du prétoire* fut massacré avec lui; son fils Mæcianus eut le même sort à Alexandrie. L'abandon où se trouva le rebelle fut universel. Il paraît que les soldats et les peuples qui l'avaient reconnu, après un moment d'ivresse et d'ensorcélement, revinrent unanimement à l'affection qu'ils devaient à Marc Aurèle. La fausse idée qu'ils avaient eue de la mort de ce prince les avait seule séduits. Dès qu'ils le surent vivant, l'enchantement cessa; et tous se réjouirent de la mort de son rival, excepté ceux d'Antioche, que des raisons particulières qui ne sont pas expliquées attachaient à Avidius.

Clémence de Marc Aurèle envers la famille et les

Marc Aurèle, après le péril passé, soutint l'honneur des engagements de clémence qu'il avait pris dans la naissance des troubles. Lorsqu'on lui apporta la tête

[1] Ce mot signifie un officier subalterne de cavalerie.

de son ennemi il ne témoigna aucune joie, et il la fit inhumer honorablement. Ce fut sans son ordre, mais uniquement par l'ardeur impétueuse du soldat, que furent tués le fils et le préfet du prétoire d'Avidius, avec un petit nombre de centurions des plus coupables. Il n'y eut point d'autre sang répandu, et toute l'attention du prince se porta à modérer les peines justement méritées. Le sénat avait déclaré Avidius ennemi public et confisqué tous ses biens; Marc Aurèle accorda à ses enfants la moitié de la confiscation, et il ne voulut pas même que l'autre moitié entrât dans le fisc impérial : elle fut portée au trésor public. Il excepta encore de la confiscation les bijoux en or, en argent, en pierreries, et il en fit don aux filles du rebelle. Alexandra, l'une d'elles, et Druentianus son mari, eurent la liberté d'aller partout où ils voudraient. Tous les enfants d'Avidius, à l'exception d'Héliodore, qui était apparemment plus coupable que les autres, et qui par cette raison fut enfermé dans une île, vécurent en pleine sûreté, non comme la postérité d'un ennemi public, mais avec toute la splendeur de leur ancienne fortune. Marc Aurèle poussa la bonté jusqu'à les mettre sous la protection du mari de sa tante, jusqu'à défendre qu'on leur reprochât jamais le désastre de leur famille : et il y eut des personnes condamnées en justice pour leur avoir fait insulte. Les complices de la rébellion éprouvèrent la même clémence du prince qu'ils avaient offensé. Il pria le sénat de ne point les traiter à la rigueur. La plus grande peine à laquelle on les soumit fut l'exil : encore en furent-ils bientôt après rappelés. L'histoire fait mention en particulier de Flavius Calvisius, préfet d'Égypte, qui avait fait ré-

complices de Cassius.

Dio, ap. Val.

volter sa province, et qui néanmoins ne perdit ni les biens ni la vie, et fut simplement enfermé dans une île : et même l'empereur fit brûler les mémoires qu'il avait reçus contre lui, afin qu'il n'existât aucun vestige d'un crime pardonné.

Ce ne fut pas sans éprouver quelque contradiction que Marc Aurèle tint cette conduite. Plusieurs trouvaient son indulgence excessive; et il lui en fut même fait des reproches. « Si Avidius eût vaincu, lui dit-on, « en aurait-il ainsi usé à votre égard? » La réponse de Marc Aurèle est remarquable : « Avec la vie que nous « menons [1], dit-il, et la profession que nous faisons « d'honorer les dieux, nous n'avions pas à craindre « d'être vaincus. » Il croyait donc que la vertu était une sauve-garde contre les disgraces; opinion souvent convaincue de faux par mille expériences contraires. C'était chez lui néanmoins un système réfléchi, et il l'appuyait sur des exemples. Il prétendait qu'aucun empereur romain n'avait eu une fin funeste, qu'il ne l'eût méritée par ses vices, et il citait en preuve Caligula, Néron, Othon, Vitellius et Domitien. Galba l'embarrassait; mais Marc Aurèle ramenait ce prince au rang des autres sur ce principe, dont la vérité pourrait être aisément contesté, que l'avarice est la plus grande tache qui puisse flétrir la vie d'un souverain. Au contraire, il remarquait que ni aucun de ses quatre derniers prédécesseurs, ni Auguste, le fondateur du gouvernement monarchique, n'avaient succombé, soit à embûches, soit à révoltes; et que les entreprises formées contre les bons princes avaient toujours échoué

[1] « Non sic deos colimus, et sic vivimus, ut ille nos vinceret. » (Vulcat. *Avid.* 8.)

et tourné à la perte de leurs auteurs. Mais si ces inductions peuvent opérer une probabilité morale, elles sont bien éloignées de la certitude; et, à la honte du genre humain, les exceptions n'en sont pas rares.

Marc Aurèle, dans le plan de clémence qu'il suivit à l'égard des rebelles, eut surtout à résister, comme je l'ai déja observé, aux sollicitations de Faustine. Elle lui avait écrit à ce sujet [1], lui alléguant pour motif la nécessité de pourvoir à la sûreté de sa famille par des exemples de sévérité. Voici la réponse de Marc Aurèle. « Ma chère Faustine, en me pressant de punir les com-« plices d'Avidius, vous témoignez votre tendresse pour « votre mari et pour vos enfants; mais des principes « supérieurs me gouvernent, et je suis résolu de par-« donner à la famille et aux complices du rebelle. J'é-« crirai même au sénat pour le prier de modérer l'ar-« deur de son zèle dans la punition des coupables. Je « sais que rien n'est plus utile que la clémence pour « attirer à un empereur romain l'amour des peuples. « C'est cette vertu qui a élevé au rang des dieux César « et Auguste; c'est elle qui a mérité particulièrement à « votre père le surnom de pieux. En un mot, si la guerre « eût été terminée au gré de mes vœux, Avidius lui-« même n'aurait point souffert la mort. Soyez tranquille; « je crois pouvoir dire à aussi bon titre que le poète

[1] M. de Tillemont soupçonne de faux les lettres de Faustine et la réponse de Marc Aurèle, parce qu'il s'y trouve certaines circonstances difficiles à concilier avec l'histoire. Ces lettres cependant ont un air fort naturel, et qui ne ressent nullement la fiction. D'ailleurs nous sommes si peu instruits des détails historiques et des dates précises des faits dont il s'agit, qu'il me paraît bien dur de rejeter des pièces anciennes, sans autre raison que des embarras qui peuvent venir uniquement de ce que nous manquons de lumières suffisantes.

« Horace: Les dieux me protégent, ma piété est agréable aux dieux [1]. »

Marc Aurèle, suivant qu'il l'avait marqué à Faustine, écrivit au sénat en faveur de ceux qui s'étaient montrés ses ennemis. « Je vous prie et vous conjure, sénateurs, « disait-il dans sa lettre, de ne point chercher à signaler « votre justice, mais à conserver l'honneur de ma clé- « mence ou plutôt de la vôtre; qu'il ne soit point dit « que le sénat dans l'affaire présente ait condamné per- « sonne à mort. Je vous demande qu'aucun sénateur ne « soit puni, que l'on ne verse le sang d'aucun homme « de distinction; que les exilés reviennent, que ceux « dont on a confisqué les biens les recouvrent. Plût aux « dieux que je pusse pareillement rendre la vie aux « morts! Car on n'approuve jamais dans un empereur « la vengeance qu'il tire des injures qu'il a souffertes [2]. « Si on est obligé de convenir qu'elle n'est pas injuste, « on la taxe de rigueur. Vous accorderez donc le pardon « aux enfants d'Avidius, à son gendre et à sa femme; « que dis-je, le pardon? ils ne sont point criminels. « Qu'ils passent leur vie tranquillement, sachant qu'ils « vivent sous l'empire de Marc Aurèle; qu'ils jouissent « d'une partie au moins de leur patrimoine, et de leurs « bijoux les plus précieux; qu'ils soient riches et exempts « de toute crainte; qu'ils aillent partout où il leur plaira « de diriger leurs pas, et qu'ils portent chez toutes les « nations les preuves de ma douceur et de la vôtre.

[1] Di me tuentur. Dis pietas mea
.....cordi est.
(HORAT. *od.* I, 17.)

[2] « Non enim unquàm placet in imperatore vindicta sui doloris: quæ etsi justior fuerit, acrior videtur. » (VULGAT. *Avid.* 12.)

Après tout, ce n'est pas un grand effort de clémence que d'exempter du supplice la femme et les enfants du chef de la conspiration. Je vous prie d'user de la même indulgence à l'égard de ses complices, qui sont de l'ordre du sénat ou de celui des chevaliers, et de leur épargner la mort, la confiscation, la crainte, la flétrissure, l'infamie, et toute espèce de peine. Je mérite que vous procuriez à mon gouvernement cette gloire unique, que dans une cause de rébellion personne n'ait souffert la mort, si ce n'est dans le tumulte et les armes à la main [1]. »

Lorsque cette lettre de Marc Aurèle fut lue dans le énat, elle excita de très-grands applaudissements. Vulatius nous a conservé les acclamations qui furent proioncées en cette occasion. Ce que j'y trouve de plus emarquable par rapport à la suite de l'histoire, c'est ue le sénat y demande pour Commode la puissance ribunitienne. J'observerai encore que parmi les titres ue le zèle et l'affection prodiguent à un empereur si ligne d'être aimé, se trouve celui de philosophe, dont larc Aurèle, au faîte de la grandeur, se sentait flatté.

Sa clémence à l'égard de la famille de son ennemi ie fut sujette à aucun retour. Il pardonna de si bonne oi à ceux qui appartenaient à Cassius, qu'il les admit nême aux honneurs et aux charges. Une protestation le sa part, rapportée par Dion, dépare un peu la gloire d'une conduite si haute. Marc Aurèle, chez cet istorien, en pressant le sénat de faire grace aux couables, déclare que s'il n'obtient pas ce qu'il demande, l cherchera les moyens de se procurer une prompte

[1] « Detisque hoc meis temporibus, ut, in causâ tyrannidis, qui in tumultu cecidit, probetur occisus. »

mort : langage outré, et qui serait capable de faire douter de la sincérité des sentiments de celui *qui l'emploie*, si les effets n'en corrigeaient l'impression.

La révolte de Cassius, Syrien d'origine et gouverneur de Syrie, donna lieu d'observer qu'il était contre la saine politique de confier l'autorité dans un pays à un homme qui pouvait y être déja puissant par sa parenté et par ses liaisons. Pour prévenir un pareil danger, on fit un réglement qui portait défense de mettre à la tête d'une province quiconque y aurait pris naissance.

Aucun chrétien ne prit part à la révolte de Cassius. Tertull. Apolog.

Je ne dois pas omettre ici une circonstance des troubles d'Orient, qui est tout-à-fait glorieuse pour notre religion, c'est qu'aucun chrétien ne favorisa les desseins criminels de Cassius. Personne n'était plus fidèle aux empereurs que ceux qu'aucun supplice ne *pouvait* contraindre à leur rendre les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu.

§ III. Marc Aurèle visite les provinces d'Orient. Papiers de Cassius brûlés sans avoir été lus. Marc Aurèle pardonne aux villes et aux peuples qui avaient suivi le parti de Cassius. Il maintient la paix avec les rois d'Orient. Mort de Faustine. Déréglements de sa conduite. Patience excessive de Marc Aurèle à cet égard. Il lui fait rendre les honneurs divins après sa mort. Il prend une concubine. Il visite Alexandrie et Athènes. Il revient en Italie. Exposé de sa conduite trop indulgente à l'égard de son fils Commode. Mauvais caractère de ce jeune prince. Triomphe de Marc Aurèle. Largesses. Il passe près de deux ans à Rome. Renouvellement de la guerre des Marcomans. Mariage de Commode. Requête singulière des philosophes à Marc Aurèle. Il part pour la guerre et remporte de grands avantages. Il meurt en Pannonie. Famille de Marc Aurèle. Tout l'empire pleure sa mort. On lui rend toutes

sortes d'honneurs divins et humains. Fléaux publics contre lesquels sa douceur servit de remède. Il persécute les chrétiens. Philosophes célèbres sous son règne. Marc Aurèle lui-même. Crescent et Celse. Sextus Empiricus. Démonax. Apulée. Lucien, ennemi des philosophes. Autres écrivains en différents genres. Galien. Pausanias. Aulu-Gelle. Polyénus. Hermogène. Histoire du faux devin Alexandre.

Marc Aurèle visite les provinces d'Orient. Dio, et Capit. M. Ant. 25, 26.

Quoique la rébellion de Cassius eût été étouffée presque dans sa naissance, Marc Aurèle jugea avec raison qu'une aussi grande agitation devait avoir laissé dans les provinces d'Orient quelque reste d'ébranlement qui avait besoin d'être calmé par sa présence. Il partit donc pour les aller visiter, et en même temps qu'il eut soin d'y faire revivre le respect pour son autorité, il y laissa partout des témoignages de sa clémence.

Papiers de Cassius brûlés sans avoir été lus.

On lui présenta tous les papiers trouvés chez Cassius après sa mort; lettres, mémoires contenant la preuve des intelligences qu'il avait entretenues en différentes parties de l'empire. Marc Aurèle les brûla tous sans les lire, disant qu'il ne voulait point se mettre dans le cas d'être forcé de haïr [1]. Quelques-uns ont fait honneur de cette action à Martius Vérus, que l'empereur avait chargé de faire la guerre au rebelle. Ils disent que ce général, devenu maître des papiers de Cassius, les brûla, ne doutant point que Marc Aurèle ne lui en sût gré, ou en tout cas prêt à courir les risques de son indignation, parce qu'il aimait mieux périr seul

[1] « Ne, insidiatoribus cognitis, invitus quosdam habere posset offensos. » (*Amm. Marc.* l. XXI.)

que de causer la perte de beaucoup d'autres. Soit que Marc Aurèle ait détruit lui-même ces mémoires *odieux*, soit qu'il ait trouvé bon que son général lui en *ôtât la* connaissance, sa douceur mérite les mêmes éloges.

Marc Aurèle pardonne aux villes et aux peuples qui avaient pris le parti de Cassius.

Il pardonna aux villes et aux peuples qui avaient embrassé le parti de Cassius. La seule ville d'Antioche, qui avait été plus ardente et plus opiniâtre que les autres dans la rébellion, ressentit d'abord quelques effets de sa juste colère. Il ne voulut point l'honorer de sa présence lorsqu'il vint en Syrie, et il y envoya une ordonnance sévère qui interdisait aux habitants d'Antioche ce qu'ils aimaient le plus, les spectacles et les divertissements publics, et même toute assemblée, toute délibération en commun, tout exercice de ce que nous appellerions offices municipaux. Mais le ressentiment de ce bon prince n'était pas de longue durée : *il ne* put tenir contre les marques que ceux d'Antioche lui donnèrent de leur repentir. Il leur rendit leurs priviléges, et visita leur ville avant que de sortir de la province.

Il maintient la paix avec les rois d'Orient.

Pendant qu'il était en Syrie, les rois d'Orient s'empressèrent de venir lui faire leur cour, et il y reçut une ambassade du roi des Parthes. Sa venue en ces contées inquiétait sans doute des princes qui connaissaient mieux la puissance de l'empereur romain que sa modération. Toujours sage et libre d'ambition, Marc Aurèle maintint la paix, renouvela les traités, se fit aimer des princes et des peuples, et laissa partout des monuments d'une philosophie qui ne consistait pas dans de beaux discours, mais dans des effets réellement utiles à la société humaine.

Mort de Faustine.

Il avait mené avec lui Faustine sa femme, et il la perdit dans ce voyage : elle mourut dans un village de

la Cappadoce, situé près du mont Taurus, et appelé Halala, où elle fut attaquée d'un mal subit et imprévu, qui l'emporta sur-le-champ. Ceux qui l'ont accusée de s'être rendue complice ou plutôt instigatrice de la rébellion de Cassius, n'ont point regardé sa mort comme naturelle, et ils ont supposé qu'elle se l'était procurée à dessein, dans la crainte que ses secrètes menées ne fussent découvertes : mais nous avons déja remarqué que ses intelligences avec le rebelle ne sont point prouvées; et conséquemment nous ne cherchons point de mystère dans sa mort, dont la cause fut une goutte remontée.

Dio, et Capit. M. Ant. 26, 19.

Sur le genre de vie qu'elle avait mené, il n'y a qu'une voix : tous les auteurs conviennent qu'elle fut une seconde Messaline; ils sont même entrés sur cet article dans des détails que la pudeur nous oblige de supprimer. Qu'il nous suffise d'observer qu'elle donna ample matière de soupçonner la légitimité de la naissance de son fils Commode, qui, n'ayant que des inclinations basses et sanguinaires, parut plus digne fils de quelque gladiateur que de Marc Aurèle.

Dérèglements de sa conduite.

Les désordres de Faustine ne furent point ignorés de son époux, qui, par une patience poussée sans doute trop loin, ne s'en émut en aucune façon, et souffrit avec un flegme inexcusable ce qu'il lui était honteux de ne pas empêcher. Comme on l'exhortait à répudier une femme qui le déshonorait : « Il faudra donc, ré« pondit-il, lui rendre sa dot. » Burrhus autrefois en avait dit autant à Néron sur le sujet d'Octavie; mais le cas était bien différent. Marc Aurèle fit plus : il inventa pour Faustine un titre d'honneur jusqu'alors inusité, et il l'appela Mère des armées et des camps; et,

Patience excessive de Marc Aurèle à cet égard.

comme s'il eût voulu pousser jusqu'au dernier excès un si indécent stoïcisme, il accorda même des dignités et des emplois à ceux qui entretenaient des intrigues criminelles avec sa femme. L'histoire en nomme plusieurs : on les connaissait dans le public; et la tranquille indolence de l'empereur fut jouée au théâtre, lui présent.

Il lui fait rendre les honneurs divins après sa mort.

Il suivit le même plan de dissimulation, même après que la mort l'eut délivré de cette indigne épouse. Il pria le sénat de lui décerner les honneurs divins et de lui construire un temple. Le sénat y consentit, et ordonna de plus que dans le temple de Vénus à Rome on plaçât des statues de Marc Aurèle et de Faustine en argent, et que devant ces statues toutes les jeunes filles qui se marieraient vinssent avec leurs futurs époux offrir un sacrifice ; que l'on portât au théâtre l'image de Faustine en or, toutes les fois que Marc Aurèle *assisterait* au spectacle; qu'on la mît dans la même place qu'elle occupait vivante, et que les premières dames de la ville prissent séance tout autour, comme pour lui faire cortége. Aux filles Faustiniennes établies par Tite Antonin, Marc Aurèle en ajouta de nouvelles en l'honneur de sa femme. Avait-il donc dessein d'inviter toutes les femmes et toutes les filles de Rome à devenir des Faustines ?

Mém. de Trévoux, juin 1751, art. 74.

Il s'étudia à immortaliser, par des monuments de toute espèce, le nom d'une femme à qui rien ne convenait mieux que d'être oubliée. On voit encore aujourd'hui dans le cabinet du Capitole un fragment de l'arc de triomphe de Marc Aurèle, où est représentée l'apothéose de Faustine. Il établit une colonie dans le village où elle était morte, et il en fit une ville qui fut appelée Faustinopolis. Enfin, ce qui passe toute mesure,

M. Aurel. l. I.

c'est que dans un ouvrage où rien ne lui imposait la nécessité de parler de Faustine, il en fait l'éloge, et il se félicite et remercie les dieux de ce qu'ils lui ont donné une épouse pleine de douceur, tendrement attachée à son mari, simple et unie dans ses manières. C'est là outrer la bonté; c'est ne se pas souvenir que toutes les vertus consistent dans un sage milieu, au-delà duquel elles deviennent de vrais vices.

Il prend une concubine. Capit. M. Ant. 29.

C'est encore un trait qui me paraît singulier dans un autre genre, que ce prince âgé alors de plus de cinquante-quatre ans, et toujours infirme, ait pris une concubine après la mort de sa femme. Fabia ou Fadia, sœur de L. Vérus, souhaita passionnément de l'épouser pour devenir impératrice. Marc Aurèle crut avec raison ne pas devoir donner une belle-mère à ses enfants; mais il n'eut pas la force de se passer d'une concubine, et il choisit la fille de l'intendant de la maison de sa femme.

Il visite Alexandrie et Athènes. Id. ibid. 26, 27, et Dio.

Je reprends la suite des voyages entrepris par Marc Aurèle après la révolte et la mort de Cassius. De la Syrie il passa en Égypte et vint à Alexandrie, qui avait témoigné assez de chaleur pour le parti du rebelle. Comme néanmoins les Alexandrins n'avaient pas été aussi loin que ceux d'Antioche, il leur pardonna sans difficulté. Il se familiarisa même avec eux, et il vécut dans leur ville comme citoyen, comme philosophe, plutôt que comme empereur.

Après qu'il eut rétabli l'ordre et le calme dans toute la contrée orientale de l'empire, se disposant à revenir en Italie, il passa par Athènes. Il s'y fit initier aux mystères de Cérès Éleusine. Il gratifia les Athéniens de divers priviléges honorifiques et utiles; et comme

cette ville avait été de tout temps la mère des arts et des sciences, et qu'elle attirait un concours infini d'étrangers qui venaient y puiser la doctrine, il compta que fonder des professeurs à Athènes c'était se rendre le bienfaiteur du genre humain, et il en établit avec de bons gages pour toutes les parties des belles connaissances.

Il revient en Italie.

En revenant en Italie, il fut battu de la tempête. Il arriva néanmoins heureusement à Brindes, et sur-le-champ il prit la toge ou l'habit de paix, lui et toute sa suite. Jamais il n'avait souffert que les soldats parussent en habit de guerre à Rome ni dans l'Italie.

Ce fut un grand sujet de joie pour la capitale que le retour triomphant de Marc Aurèle. Il revenait vainqueur des Marcomans et des Quades, et pacificateur de tout l'Orient. A l'occasion de tant d'heureux succès, la maison impériale avait reçu des accroissements d'honneurs et de dignités. L'empereur, pendant son voyage, avait nommé Pompéien son gendre au consulat, et accumulé sur la tête de Commode son fils plusieurs titres qui l'approchaient du rang suprême, auquel il l'éleva peu après. Le peuple se réjouissait de voir croître ce jeune prince en splendeur et en éclat comme en âge, mais bien à tort; et il faut avouer que, dans la conduite de Marc Aurèle à l'égard de son fils, on reconnaît plutôt un père indulgent qu'une ame forte et douée d'un discernement judicieux.

Vulcat. Avid. 11, 12.

Exposé de sa conduite trop indulgente à l'égard de son fils Commode. Mauvais caractère de

Commode s'était montré dès ses premières années tel qu'il fut dans la suite, sans élévation, sans sentiment, sans courage, docile à toutes les mauvaises impressions, rebelle à toute espèce de bien qu'on voulût lui inspirer, un goût décidé pour le plaisir, une aver-

sion violente pour le travail. S'il avait quelque talent, c'était pour ce qui ne convenait point à son rang. Il savait tourner, danser, chanter; il était comédien, gladiateur : mais les maîtres dont son père l'environna pour lui former l'esprit et le cœur, et les leçons de sagesse et de vertu qu'il lui donna lui-même, ne trouvèrent dans ce jeune prince ni ouverture ni bonne volonté. Telle est la force du caractère[1], dit l'historien, ou des conseils des gens de cour. Les passions parurent en lui de bonne heure, et son enfance commença déja à se souiller par la débauche. Dès l'âge de douze ans il manifesta sa cruauté, en ordonnant que l'on jetât dans une fournaise ardente celui qui ne lui avait pas chauffé suffisamment son bain; et il fallut que son précepteur fît brûler dans la fournaise une peau de mouton dont l'odeur frappât le jeune prince, et pût lui faire croire que ses ordres avaient été exécutés.

ce jeune prince. Lamprid. Commod. 1, 2.

Il n'est pas aisé de décider quelle conduite Marc Aurèle devait tenir à l'égard d'un tel fils. Julien tranche la difficulté, et il ne craint point d'assurer qu'ayant un gendre d'un âge mur, homme d'un mérite éminent, capable de gouverner l'empire, et entre les mains duquel Commode aurait été mille fois mieux qu'entre les siennes propres, Marc Aurèle aurait dû faire Pompéien son successeur. Je n'ose adopter entièrement un jugement si hardi : je me contente d'observer qu'il s'en fallait beaucoup que la succession ne fût fixée chez les Romains, comme parmi nous, par une loi invariable; que dans l'établissement d'un empereur il y avait toujours au moins une image d'élection; et que Marc Au-

Jul. Cæs.

1 « Tantùm valet ingenii vis; aut eorum qui in aulâ institutores habentur. » (LAMPRID.)

rèle n'aurait rien fait de contraire à la constitution du gouvernement, s'il se fût donné par adoption un successeur au préjudice de son indigne fils. Il était bien éloigné de penser de cette façon. Il n'est point de précautions qu'il ne prît pour assurer le trône à Commode, et il fit même pour lui ce qui était jusque là sans exemple.

Après l'avoir nommé César lorsqu'il était encore enfant, l'avoir introduit, dès qu'il commença sa quatorzième année, dans tous les colléges de prêtres publics, en lui donnant la même année la robe virile il le déclara prince de la jeunesse. Cette cérémonie se fit le 7 juillet de l'an de Rome 926, au milieu de l'armée de Pannonie, où Marc Aurèle avait mandé son fils, sur la première nouvelle de la révolte de Cassius, voulant sans doute montrer aux malintentionnés un successeur sorti de l'enfance, et déja en âge de lui servir de soutien. Jusque là Marc Aurèle ne faisait qu'imiter ce qui avait été pratiqué par Auguste et par plusieurs autres empereurs, et Commode était encore si jeune que l'on pouvait n'en pas désespérer.

Dio, et Capit. M. Ant. 22.

En partant pour la Syrie et l'Orient, Marc Aurèle emmena son fils avec lui, et il lui communiqua alors ou durant le voyage la puissance tribunitienne, conformément au désir que le sénat en avait témoigné dans ses acclamations. Commode fut donc revêtu de ce titre, qui caractérisait le pouvoir suprême, n'ayant pas quinze ans accomplis. C'était là une nouveauté : jamais aucun prince n'avait été porté si jeune à une telle élévation. Marc Aurèle alla encore plus loin. Il fit proclamer son fils *imperator* avec lui, à l'occasion de quelque victoire dont nous n'avons pas de connaissance certaine:

Capit. M. Ant. 27.

Lamprid.

il l'associa au triomphe qu'il célébra, comme nous le dirons bientôt, le 23 décembre de l'an de Rome 927, et l'ayant nommé consul pour l'année suivante, après une dispense d'âge obtenue du sénat; enfin, pour ne laisser aucune distinction de titres entre lui et son fils, il le fit déclarer Auguste. C'est ce qui était absolument sans exemple, et ce qu'il est impossible d'excuser. Tillem. M. Aurel. art. 24.

Il eut bientôt lieu de s'en repentir; car ce jeune prince, se voyant élevé si haut, prétendit être devenu le maître de sa conduite. Il ne voulut plus souffrir les moniteurs exacts et vertueux que son père avait mis auprès de lui : il s'attacha des hommes sans mœurs et qui flattaient ses mauvais penchants. Marc Aurèle entreprit de les lui ôter; il les fit sortir du palais : mais la douleur qu'en eut Commode l'ayant rendu malade, ce père faible eut la mollesse de remettre auprès de son fils des conseillers de corruption et de débauche. Le jeune prince se livra alors à toutes sortes d'excès : le vin, les femmes, le jeu, furent ses seules occupations. Non content de remplir la ville de ses désordres, il changea le palais même en un lieu d'infamie. Il fit, au moins dans le secret, les indignes personnages de cocher et de gladiateur; il s'avilit par les plus serviles et les plus honteux ministères; en sorte qu'il paraissait plutôt né pour l'opprobre que pour la haute fortune à laquelle le sort l'avait destiné : et Marc Aurèle se crut obligé de souffrir ce qu'il s'était mis hors d'état d'empêcher. Lamprid. Lamprid. Commod. 12.

Pour ne point interrompre l'exposé de la conduite de ce prince à l'égard de son fils, j'ai un peu anticipé

l'ordre des temps. Je dois parler maintenant de ce que fit Marc Aurèle à son retour à Rome.

Triomphe de Marc Aurèle. Largesses. Capit. M. Ant. 27. Aurel. Vict.

Dio.

Il triompha avec Commode, ainsi que je l'ai dit, des Marcomans et autres nations germaniques qu'il avait vaincues. C'était son second triomphe, et il l'accompagna de jeux, de spectacles, de libéralités qui passèrent tout ce qu'avaient fait ses prédécesseurs en pareille rencontre. Dion témoigne que l'empereur rendant compte, suivant l'ancien usage, au peuple assemblé, des exploits de son commandement militaire, observa que son absence avait été de plusieurs années. « De huit! » s'écria la multitude; et au même moment tous les assistants, figurant ce nombre avec leurs doigts, firent entendre qu'ils demandaient autant de pièces d'or par tête que l'absence de l'empereur avait duré d'années. « Eh bien, huit, » répondit Marc Aurèle; et en effet on distribua par son ordre à chaque citoyen deux cents deniers, dont la valeur égalait huit pièces d'or. Jamais aucun empereur n'avait porté si loin la libéralité à l'égard du peuple. C'est à ce même temps que Dion rapporte la remise accordée à tous les sujets de l'empire, ainsi que je l'ai dit par avance, de ce qu'ils pouvaient devoir au fisc et au trésor public pour un espace de quarante-six ans, et les largesses faites à la ville de Smyrne, furieusement maltraitée par un tremblement de terre.

Il passe près de deux ans à Rome. Capit.

Il paraît que Marc Aurèle, revenu d'Orient, passa près de deux ans à Rome; et il employa ce temps de tranquillité à réformer divers abus dans l'administration des affaires, et à établir de plus en plus le bon ordre dans le gouvernement : mais ces soins furent in-

terrompus par la nécessité de retourner sur le Danube et de reprendre la guerre contre les Marcomans.

Renouvellement de la guerre des Marcomans.

Je ne sais si, lorsque Marc Aurèle avait quitté la Germanie pour passer en Orient, cette guerre était véritablement terminée; il paraît plus probable qu'il en subsista toujours quelques restes, mais assez languissants. Elle avait tant de branches, un si grand nombre de peuples y entraient, que c'était une hydre qui, abattue d'un côté, se ranimait de l'autre. Peut-être aussi le renouvellement de la guerre doit-il être attribué à l'ambition des Romains, qui ne laissaient en paix les nations germaniques que lorsqu'ils étaient occupés ailleurs, et qui revenaient à la charge dès qu'ils n'avaient plus d'autres affaires sur les bras. On ne peut pas douter que Marc Aurèle n'eût dessein de réduire la Marcomanie en province romaine.

Capit. Pertin. 2.

Quoi qu'il en soit de la cause, l'effet est certain. Pertinax, qui avait accompagné Marc Aurèle en Syrie, fut de là envoyé sur le Danube pour arrêter les courses des Germains; et les deux Quintiles, frères célèbres par l'union inaltérable qui régna toujours entre eux, et recommandables d'ailleurs par leur habileté dans la guerre, par leur expérience, par leur courage, ayant été chargés, en la place de Pertinax ou conjointement avec lui, de réduire ces fiers ennemis, ne purent y réussir ni forcer les Barbares à se soumettre. Marc Aurèle jugea donc sa présence nécessaire sur les lieux, et il résolut de se transporter de nouveau aux environs du Danube, et d'y mener avec lui son fils Commode, qu'il maria dans ce même temps à Crispine, fille de Brutius Præsens, personnage consulaire. Dion remarque qu'il pratiqua une cérémonie usitée dès les plus

Dio.

Mariage de Commode. Capit. M. Ant. 27, et Dio.

Liv. 1, 32.

anciens temps pour les déclarations de guerre, et qu'il lança du côté du pays ennemi une pique que l'on gardait pour cet usage dans le temple de Bellone.

Requête singulière des philosophes à Marc Aurèle. Vulcat. Avid. 3, et Aurel. Vict.

On raconte une circonstance bien singulière de son départ : c'est que les philosophes de sa cour, le voyant s'engager dans une guerre dont il pourrait bien ne pas revenir, craignirent qu'avec lui ne périssent les plus sublimes secrets de la philosophie, dont il était instruit mieux que personne, et conséquemment le prièrent de les leur expliquer sans nulle réserve; et il eut, dit-on, la complaisance de leur faire de savantes leçons pendant trois jours. Je ne sais quel cas on doit faire de ce récit de deux écrivains dont le mérite n'est pas grand; mais je trouve dans l'ouvrage de Marc Aurèle lui-même une façon de penser plus convenable à un prince. Il se loue de Junius Rusticus, qui lui a appris à ne point donner dans le goût des sophistes, à ne point composer des dissertations philosophiques, à ne point débiter des discours moraux. Un prince doit sans doute être au fait des règles des mœurs, et en montrer l'exemple vivant dans sa conduite; mais il laisse à d'autres le soin d'en faire des leçons.

M. Aurel. l. 1.

Il part pour la guerre, et remporte de grands avantages. Tillem. M. Aur. art. 25.

Marc Aurèle partit le 5 d'août de l'an de Rome 929. Nous sommes peu instruits du détail de ses exploits; nous savons seulement que les choses réussissaient au gré de ses vœux. Paternus remporta sur les Barbares une grande victoire, en vertu de laquelle Marc Aurèle fut proclamé *imperator* pour la dixième fois. Pertinax se signala aussi dans la Mésie et dans la Dace. Déja Marc Aurèle se flattait d'achever bientôt de subjuguer des ennemis jusque là indomptables, lorsque la mort le prévint deux ans après son départ de Rome.

Il tomba malade à Vindobona[1] en Pannonie; mais la maladie, si nous en croyons Dion, ne fut pas la cause de sa mort, qui doit être attribuée au crime de ses médecins gagnés par Commode. D'autres ont écrit qu'il mourut volontairement et par son choix, ne pouvant résister à la douleur et à la honte que lui causaient les déréglements et les vices horribles de son fils, qui se disposait à devenir un autre Néron. Je laisse ces bruits, qui peuvent bien n'avoir d'autre fondement que les regrets que laissa Marc Aurèle après lui, et la haine que mérita la tyrannie de Commode. Il paraît que la peste s'était mise dans l'armée, et que c'est de ce mal que l'empereur fut attaqué.

Il meurt en Pannonie. Capit. M. Ant. 27, 28. Dio. Hérodian. l. 1. Aurel. Vict.

Le sixième jour de sa maladie, se sentant défaillir, et moins affligé de sa mort prochaine que des maux qu'il prévoyait devoir la suivre, il voulut faire un dernier effort pour tâcher de mettre son fils sur les voies d'une conduite sage et d'un gouvernement vertueux. Il le manda auprès de son lit avec ses amis et ses plus fidèles conseillers, et, se levant un peu sur le coude, il parla en ces termes :

« Mes amis, je ne suis point étonné que vous vous « attendrissiez sur l'état où vous me voyez. Naturelle- « ment les hommes compatissent à ce que souffrent « leurs semblables, surtout lorsque le spectacle en est « sous leurs yeux. Je puis même me promettre de vos « sentiments quelque chose de plus ; et ceux que j'ai « pour vous me garantissent un retour d'amitié de « votre part. Voici le temps venu pour moi de recueil- « lir le fruit des bienfaits dont je vous ai comblés de- « puis tant d'années, et pour vous de m'en témoigner

[1] Vienne en Autriche.

« votre reconnaissance. Mon fils a besoin de vous : « c'est vous qui me l'avez élevé jusqu'ici. Mais vous « voyez à quels dangers sa jeunesse est exposée, et « combien, dans un âge que l'on peut justement com- « parer à l'agitation des flots et de la tempête, lui est « nécessaire le secours d'habiles pilotes, qui le gou- « vernent sagement, et qui empêchent que l'inexpé- « rience ne l'entraîne dans mille écueils, et ne le livre « à la séduction du vice. Servez-lui de modérateurs; « dirigez-le par vos conseils, et faites qu'il retrouve « en vous plusieurs pères au lieu d'un que la mort lui « enlève. Car [1], mon fils, vous devez savoir qu'il n'est « point de richesses qui suffisent à remplir le gouffre « insatiable de la tyrannie ; point de garde, si nom- « breuse qu'elle soit, qui puisse assurer la vie du « prince, s'il n'a pas soin d'acquérir l'affection de ses « sujets. Ceux-là seuls ont droit à une longue et heu- « reuse jouissance du souverain pouvoir, qui travaillent « non à effrayer par la cruauté, mais à régner sur les « cœurs par l'amour qu'inspire leur bonté à tous ceux « qui leur obéissent. Ce n'est point à des esclaves sou- « mis par la nécessité que l'on peut se fier : c'est à des « citoyens affectionnés, que la bienveillance attache, « que le devoir et non la flatterie conduit, et dont la « fidélité est aussi inébranlable que les principes sur

[1] Οὔτε γὰρ χρημάτων πλήθος οὐδὲν αὐτάρκες πρὸς τυραννίδος ἀκρασίαν, οὔτε δορυφόρων φρουρὰ ἱκανὴ ῥύεσθαι τὸν ἄρχοντα, εἰ μὴ προϋπάρχοι ἡ τῶν ὑπηκόων εὔνοια· μάλιστα δὲ ἐκεῖνοι εἰς ἀρχῆς μῆκος ἀκινδύνως ἦλασαν, ὅσοι μὴ φόβον ἐξ ὠμότητος, πόθον δὲ τῆς αὐτῶν χρηστότητος ταῖς τῶν ἀρχομένων ψυχαῖς ἐνέζαξαν· οὐ γὰρ οἱ ἐξ ἀνάγκης δουλεύοντες, ἀλλ' οἱ μετὰ πειθοῦς ὑπακούοντες, ἀνύποπτοι, καὶ ἔξω πολακείας κρεσποινήτου ῥητῆς τε καὶ πάντες διατελοῦσιν· οὐδὲ ποτε ἀφιστάζουσιν, ἢν μὴ βίᾳ καὶ ὕβρει ἐπὶ τοῦτο ἀχθῶσι· χαλεπὸν δὲ μητρῆσαί τε καὶ ὅρον ἐπιθεῖναι ἐπιθυμίας ὑπηρετούσης ἐξουσίᾳ. (Hérod.)

« lesquels elle est appuyée. Des esprits ainsi disposés « ne se portent jamais à secouer le joug, si la violence « et l'orgueil du prince ne leur en font naître la pen- « sée. Prenez-y garde, mon fils; car il est difficile de « mettre des bornes à ses cupidités, lorsque l'on a un « pouvoir sans bornes pour les satisfaire. Voilà, mes « amis, les conseils que vous devez donner à ce jeune « prince. Rappelez-lui souvent tout ce que je viens de « lui représenter. Par là vous le ferez devenir la source « de votre bonheur et du bonheur du genre humain; « et vous vous acquitterez envers Marc Aurèle de « façon qu'il vous devra plus que vous ne lui devez. »

Tels furent les avis, aussi inutiles que sages, donnés par Marc Aurèle mourant à son fils. Il ne survécut qu'un jour et une nuit, et il expira le dix-sept mars de l'an de Rome 931, étant âgé de près de cinquante-neuf ans, et ayant régné depuis la mort de Tite Antonin dix-neuf ans et quelques jours. Dion raconte que le dernier jour de sa vie, le tribun étant venu suivant l'usage lui demander le mot, il lui répondit : « Adressez-vous au soleil levant : pour moi je me couche ». Cette réponse, qui semble taxer Commode d'un désir impatient de régner, est assortie au prétendu empoisonnement, que n'ignorait pas même le prince mourant, selon cet historien. Je trouve chez Capitolin quelques autres paroles qui lui sont attribuées dans ces derniers moments, et je ne leur donne point de place ici, parce que je n'y vois rien qui soit digne de Marc Aurèle.

Il eut de Faustine sa femme trois fils et plusieurs filles. Antonius Géminus, frère jumeau de Commode, mourut âgé de quatre ans, et servit ainsi de preuve

Famille de Marc Aurèle. Lamprid. Comm. 1, et

Capit. M. Ant. 21.

à la futilité de l'art des astrologues, qui avaient promis une égale durée de vie aux deux princes naissants[1]. Un troisième fils de Marc Aurèle vécut jusqu'à l'âge de sept ans, et reçut le titre de César avec Commode. Une grosseur qui lui vint près de l'oreille, et qui exigea une opération, le fit périr. Son père supporta ce malheur avec constance, et après avoir donné cinq jours aux sentiments de la nature, il reprit le train des affaires, et consola même les médecins ou chirurgiens, à qui le mauvais succès de leur opération avait causé une vive douleur. Ainsi Marc Aurèle en mourant n'avait d'autre fils que Commode, plus heureux s'il n'en eût laissé aucun.

Entre ses filles nous ne connaissons bien que Lucille, mariée en premier lieu à l'empereur Vérus, et ensuite à Pompéien. Tout ce que nous pouvons dire des autres, c'est que leur père, en leur choisissant des maris, eut bien plus d'attention à la noblesse des sentiments qu'à celle de la naissance, et qu'il se donna des gendres, non qui comptassent une longue suite d'ancêtres, ou qui brillassent par leurs richesses, mais recommandables par le mérite personnel et par la vertu.

Hérodien, l. 1.

Tout l'empire pleure sa mort, Herod. l. 1, et Capit. M. Ant. 18 et 19, et Dio.

La mort de Marc Aurèle causa un deuil aussi sincère qu'universel dans tout l'empire. Quoiqu'il eût maintenu la discipline militaire avec exactitude, et qu'il n'eût point eu de molles complaisances pour les soldats, il en était aimé. Le sénat, le peuple, les provinces, tous ses sujets le pleurèrent amèrement; et

[1] Je ne compte point deux jeunes princes qui paraissent lui être nés avant qu'il fût empereur, et qui moururent très-peu de temps après leur naissance. Voyez M. de Tillemont.

très-digne de regret par lui-même, son fils donna lieu encore de sentir plus vivement la perte que l'empire avait faite.

On lui rend toutes sortes d'honneurs divins et humains.

Dès que la nouvelle de sa mort fut arrivée à Rome, le sénat s'assembla en habits de deuil. On commença par verser des larmes en abondance; mais bientôt l'admiration de sa vertu excitant dans les esprits d'autres sentiments, on s'écria que prêté par le ciel à la terre Marc Aurèle venait d'être rappelé dans le ciel; et au jour de ses funérailles solennelles, lorsque son corps eut été rapporté à Rome, au lieu de pleurs, la place et le Champ de Mars retentirent de ses éloges. Le sénat et le peuple réunis, sans les formalités ordinaires des décrets, le proclamèrent dieu tout d'une voix, le saluèrent comme dieu, non par flatterie, mais par une persuasion qui, pour être fondée sur les chimères de l'idolatrie, n'en était pas moins sérieuse. On lui décerna ensuite tous les honneurs humains et divins, arc de triomphe, statue d'or dans le sénat, temple, autel, prêtres. Plusieurs de ses prédécesseurs avaient reçu les mêmes témoignages extérieurs de vénération; mais ce qui distingue ici Marc Aurèle, c'est l'accord des cœurs avec le langage, et de la pratique des particuliers avec les délibérations publiques. On eût regardé comme impie, dit Capitolin, celui qui n'aurait pas eu dans sa maison, parmi ses dieux pénates, une représentation de Marc Aurèle. Et ce culte se perpétua : il était encore plus de cent ans après en pleine vigueur; et Dioclétien se faisait gloire d'honorer Marc Aurèle comme une de ses principales divinités.

Ce n'est pas que ce prince n'ait eu des défauts, qu'il n'ait fait des fautes. J'ai eu soin de les remarquer;

mais sa bonté constante et inaltérable a couvert aux yeux de ses contemporains et de la postérité les taches qui pouvaient diminuer l'estime à son égard. Son nom a passé presque pour celui de la vertu; et il n'est aucun bon prince parmi ses successeurs qui ne se le soit proposé pour modèle. Moins guerrier que Trajan, moins ferme et moins franc que Tite Antonin, il les a *surpassés* en gloire : preuve évidente que la bonté est la voie la plus sûre ouverte aux princes pour s'illustrer à jamais.

Fléaux publics, contre lesquels sa douceur servit de remède. Vict. Epit.

En effet Marc-Aurèle fit seul la félicité du temps où il régna, qui d'ailleurs fut très-malheureux. La peste et la famine désolèrent l'Italie et les provinces. Les guerres furent continuelles, d'abord contre les Parthes, ensuite contre les Marcomans : révolte d'Avidius Cassius en Orient; autres mouvements de rébellion, dont je n'ai fait que peu, ou même point de mention, parce que nous en ignorons les détails, dans l'Égypte, dans le pays des Séquanois, dans la Lusitanie et dans toute l'Espagne. Au milieu de tant de maux, la sagesse et la bonté du prince entretinrent le bonheur public, et furent, selon la remarque des païens mêmes, un adoucissement envoyé par la providence aux fléaux dont le genre humain était affligé.

Il persécuta les chrétiens. Tillem.

Les chrétiens furent les seuls qui ne se ressentirent point de la douceur du gouvernement de Marc Aurèle.

Il est compté dans nos fastes pour auteur de la quatrième persécution, qui fit un très-grand nombre de martyrs dans toute l'étendue de l'empire. Les plus célèbres sont saint Polycarpe à Smyrne, saint Justin à *Rome*, saint Pothin, sainte Blandine, et leurs compagnons à Lyon.

Si l'on s'étonne qu'un empereur si bienfaisant, par caractère et par principes, ait traité avec une rigueur inhumaine les plus fidèles et les plus vertueux de ses sujets, nous répondrons avec M. de Tillemont, premièrement que Marc Aurèle était attaché jusqu'à la superstition au culte idolatrique, dont le christianisme est la ruine; en second lieu, que les philosophes, qui avaient beaucoup de crédit auprès de ce prince, étaient les ennemis déclarés des chrétiens, qui par leurs exemples, et souvent même par leurs discours, démasquaient les fausses vertus de ces prétendus sectateurs de la sagesse; enfin, que Marc Aurèle avait un grand respect pour les lois. Or les lois de l'empire proscrivaient la religion chrétienne, qui attaquait à front découvert la religion de l'état.

Il est pourtant vrai que Marc Aurèle ne donna point d'édit contre les chrétiens. Il défendit même, après le miracle qui le tira de péril dans le pays des Quades, qu'on les accusât pour cause de leur religion; mais il ne les exempta point de la mort lorsqu'ils seraient mis en justice : il laissa subsister les édits de ses prédécesseurs; et d'ailleurs le zèle fanatique des magistrats et l'emportement forcené des peuples n'attendaient point les ordres des empereurs pour exercer les plus grandes cruautés sur des hommes dont la sainteté leur était à charge, et leur reprochait leurs vices et leur impiété.

Philosophes célèbres sous son règne.

Le règne de Marc Aurèle fut le règne de la philosophie. J'entends la philosophie morale, la seule qui ait été estimée des Romains, comme je l'ai observé plus d'une fois. Le goût décidé du souverain pour cette étude ne pouvait manquer d'être imité de ses sujets: aussi son siècle produisit-il un grand nombre de phi-

Marc Aurèle lui-même.

losophes, à la tête desquels il doit être mis lui-même, non seulement comme présentant dans sa conduite le modèle le plus parfait de la philosophie pratique, mais comme auteur d'un excellent ouvrage, que j'ai cité assez souvent, et qui négligé pour le style, mais tissu de maximes excellentes, établit la morale la plus pure à laquelle puisse s'élever la raison humaine. Cet ouvrage est écrit en grec, qui est la langue naturelle de la philosophie.

Crescent et Celse. Tillem.

Entre les particuliers qui se signalèrent dans ce même temps par le nom de philosophes, je remarque d'abord deux célèbres ennemis du christianisme : Crescent, cynique, qui entra en dispute avec saint Justin, et contribua à lui procurer la couronne du martyre; et Celse, épicurien, dont les écrits contre la religion chrétienne ont été dans la suite réfutés par Origène.

Sextus Empiricus.

Sextus, surnommé Empiricus, nous a laissé des livres pyrrhoniens, dans lesquels poussant la subtilité au-delà de toutes mesures, il est une preuve que la raison, à force d'analyser ses idées, les fait s'évaporer; que, n'écoutant point la voix de la nature et cherchant des principes de ce qui est principe, elle détruit les fondements de la certitude, et qu'accumulant difficultés sur difficultés elle se prend enfin dans ses propres piéges.

Démonax.

Démonax ne nous est connu que par la vie que Lucien a écrite de ce philosophe. Entre un assez grand nombre de mots remarquables que l'auteur de sa vie rapporte de lui, il en est un fameux et bien digne de mémoire. Les Athéniens, parmi lesquels il passa la plus grande partie de ses jours, quoique né dans l'île de Chypre, ayant voulu introduire dans leur ville

l'usage des combats de gladiateurs: « Commencez donc, « leur dit Démonax, par détruire l'autel que vous « avez élevé à la miséricorde. »

Apulée. Apulée doit être mis au rang de ces philosophes qui prétendaient associer la magie à la philosophie: ç'a été en petit un Apollonius de Tyanes. On lui a attribué des miracles et un commerce surnaturel avec les dieux ou les démons. Dans le fond tout son fait était pure charlatanerie, par laquelle il se proposait de relever son savoir, et de se rendre un objet d'admiration. Il était africain, né à Madaure en Numidie, et il se disait descendu de Plutarque par sa mère. Son style forcé se ressent bien du climat sous lequel il avait pris naissance.

Lucien ennemi des philosophes. Il ne faut pas compter parmi les philosophes, mais parmi leurs ennemis, l'aimable et enjoué Lucien, le meilleur écrivain sans contredit des temps dont nous parlons, et comparable aux anciens pour la pureté du langage, pour la netteté du style, pour l'urbanité et l'agrément d'une plume légère, qui répand les grâces sur tout ce qu'elle traite, et qui, ôtant à la raison son visage sévère, lui fait prendre une forme attrayante, et sait mêler l'amusement avec la solidité. Il serait pleinement louable, s'il n'avait employé son talent exquis et la finesse de son esprit qu'à déceler les vices des faux philosophes, et à faire sentir tout le ridicule des folies qu'ils débitaient gravement. Mais rien ne lui fut sacré, ni les mœurs, ni la religion. Il a semé des obscénités dans ses ouvrages; il a blasphémé le christianisme; il a même attaqué les principes de la religion naturelle. Déterminé railleur, il lui suffit de mettre les rieurs de son côté; habile à saisir le ridicule,

incapable d'établir rien de sérieux, le vrai et le faux, l'honnête et le honteux lui sont indifférents. Ses *Dialogues des morts* et quelques autres de ses écrits peuvent être lus utilement par la jeunesse. En général, la lecture de cet auteur demande des têtes mûres et déja affermies dans le bien. Il fut le fléau des imposteurs de son temps. J'ai donné d'après lui le *récit de* la vie et de la mort de Pérégrinus. Je rendrai pareillement compte au lecteur de ce qu'il nous apprend touchant les fourberies du faux devin Alexandre, après que j'aurai achevé de faire connaître en peu de mots ceux qui se sont rendus illustres par leur esprit sous le règne de Marc Aurèle.

Autres écrivains en différents genres. Galien.

La philosophie ne fut pas seule cultivée sous ce règne: il produisit aussi des écrivains en d'autres genres, *dont* le plus fameux et le plus estimable sans comparaison est Galien, le second père de la médecine, *qui fut* honoré de la confiance de Marc Aurèle, et qui lui survécut. C'était lui qui préparait la thériaque dont cet empereur faisait un usage commun, et à laquelle il attribuait ce qu'il conserva de santé.

Pausanias.

Pausanias nous a laissé un voyage de la Grèce, dans lequel il décrit ce que chaque pays et chaque ville contiennent de plus remarquable en édifices publics, temples, théâtres, stades, statues, tableaux. C'est un trésor précieux pour les amateurs de l'antiquité.

Aulu-Gelle.

Aulu-Gelle est un grammairien, de qui nous avons une collection d'observations diverses, qui ne sont point à mépriser. Mais ce n'est qu'un grammairien de peu de goût, sans élévation, idolâtre des rides de *l'antique*, et qui, rempli de citations d'Ennius, de Caton

le censeur, de Claudius Quadrigarius, ne nomme pas une seule fois Horace, Tite-Live, ni Tacite.

Polyénus de Macédoine dédia aux empereurs Marc Aurèle et L. Vérus, pendant qu'ils faisaient la guerre contre les Parthes, un recueil de stratagèmes. Polyénus.

Le rhéteur Hermogène est surtout connu par la triste catastrophe de son esprit. Maître d'éloquence à quinze ans, et digne par ses discours et par ses leçons d'attirer l'attention de Marc Aurèle, il oublia tout à vingt-quatre, et traîna long-temps une vie obscure: homme fait dans son enfance, enfant à cheveux gris [1]. Hermogène.

Il ne me reste plus, pour terminer tout ce qui appartient au règne de Marc Aurèle, que d'exposer, suivant que je l'ai promis, aux yeux du lecteur la comédie que joua le fameux imposteur Alexandre. Ce fut un homme vraiment singulier dans son genre; et il n'est pas inutile de voir, dans un exemple célèbre et bien circonstancié, jusqu'où peuvent être poussées la fourberie d'une part, et la crédulité de l'autre. Histoire du faux devin Alexandre. Luc. Pseudom.

Alexandre était né à Abonotique, petite ville de la Paphlagonie; et par la subtilité de son esprit, le plus délié qui fût jamais, il démentait étrangement le climat qui lui avait donné le jour, et qui ne produisait communément que des génies grossiers, épais et faits pour être dupes. Alexandre au contraire avait reçu de la nature tous les talents qui forment les grands fourbes, nés pour tourner à leur profit la simplicité du vulgaire. Il possédait en un degré éminent la facilité à imaginer, la hardiesse à entreprendre, une éloquence populaire et capable d'éblouir, enfin une hypocrisie

[1] Ἐν παῖσι μὲν γέρων, ἐν δὲ γέροῦσι παῖς.
(Philostr. *Sophi.* II, 17.)

rafinée, qui savait cacher le vice sous les dehors les plus séduisants; en sorte qu'il n'était personne qui, le voyant pour la première fois, ne sortît d'avec lui dans la persuasion qu'il avait eu affaire au plus honnête homme qui fût au monde. Ajoutez les avantages extérieurs, une grande taille, une belle prestance, un air enchanteur, des yeux pleins de feu, une voix sonore, et tout ce qui peut imposer.

Né sans biens, sa première ressource fut la débauche, ou plutôt l'ignominie de servir à la débauche d'autrui. Parmi ceux de qui il tirait un infame salaire, il rencontra un compatriote et disciple d'Apollonius de Tyanes, médecin de profession, mais se couvrant de ce titre honorable pour exercer l'indigne métier de charlatan et de magicien, d'homme à secrets, et habile à procurer, à ceux qui le consultaient, le succès dans leurs amours, la vengeance de leurs ennemis, des successions, des découvertes de trésors. Alexandre prit avidement les leçons d'un maître savant dans un art si convenable à son inclination; et le maître de son côté se fit un plaisir de former un disciple en qui il trouvait les plus heureuses dispositions pour devenir un fourbe accompli.

Ce médecin étant mort, Alexandre, héritier de son savoir, commença à mettre en œuvre les enseignements qu'il avait reçus de lui; et, s'étant associé un digne compagnon nommé Cocconas, ils coururent ensemble la province, vivant aux dépens des sots et des dupes, qui payaient grassement leurs impudents mensonges. Entre autres ils firent la conquête d'une femme macédonienne riche, déja sur l'âge, et qui néanmoins voulait encore faire l'aimable. Ils l'ensorcelèrent si bien, qu'elle se

chargea de leur subsistance, et ils la suivirent de Bythinie, où ils l'avaient trouvée, en Macédoine et à Pella, ancienne capitale des rois macédoniens.

Là ils firent une découverte excellente par rapport aux vues qu'ils avaient. Les environs de Pella sont remplis de serpents d'une grandeur démesurée et d'une douceur surprenante; ils se familiarisent avec les hommes, on les nourrit dans les maisons, ils dorment à côté des enfants; si on marche sur eux, ils le souffrent; si on les froisse, ils ne s'irritent point; ils tètent les femmes qui veulent s'y prêter. C'est sans doute quelque serpent de cette espèce qui, trouvé dans le lit d'Olympias, a donné lieu à la fable de la naissance miraculeuse du conquérant de l'Asie et des Indes. Nos deux fourbes achetèrent moyennant quelques oboles le plus beau de ces serpents qu'ils purent choisir; et sur cette acquisition ils bâtirent le système d'une imposture du premier ordre. Ils résolurent d'ériger un oracle qui pût attirer le concours de ceux que la crainte et l'espérance, ces deux tyrans de la vie humaine, rendent avides de la connaissance de l'avenir, et susceptibles de séduction.

Il ne fut question entre eux que du lieu où ils établiraient la scène. Cocconas inclinait pour Chalcédoine, ville d'un grand abord, et d'où leur réputation pourrait se répandre d'une part dans la Thrace, et de l'autre dans la Bythinie, la Galatie, et les régions circonvoisines. Mais Alexandre pensa avec raison que pour l'entreprise qu'ils méditaient, il leur fallait un pays dont les habitants grossiers fussent disposés à donner aisément dans le piége. Or il savait que tels étaient ses compatriotes les Paphlagoniens, peuples d'une sim-

plicité rustique, et qui, s'ils voyaient paraître seulement au milieu d'eux un charlatan de village accompagné d'un violon, l'écoutaient avec transport comme une divinité. Il crut néanmoins pouvoir tirer parti de Chalcédoine, mais pour donner simplement le branle à l'affaire; et, s'étant rendu dans cette ville avec Cocconas, ils enfouirent de concert, dans un ancien temple d'Apollon, des tablettes d'airain sur lesquelles il était écrit qu'incessamment Esculape, avec Apollon son père, se transporterait dans le Pont, et qu'il établirait sa résidence à Abonotique. Ces tablettes furent découvertes par des gens qui étaient du complot; et l'imposture fit si bien son effet, que sur-le-champ les Abonotiquites commencèrent à jeter les fondements d'un temple pour Esculape, qui allait les honorer de sa présence. Cocconas resta à Chalcédoine, et y mourut peu après.

Pour ce qui est d'Alexandre, comme il vit que la fourberie prospérait, il poussa son œuvre, et il se fit annoncer par un prétendu oracle comme descendant du héros Persée, et fils de Podalire; et ses malhabiles concitoyens, qui avaient connu son père et sa mère, gens obscurs et de la lie du peuple, ajoutaient foi à cette magnifique généalogie. Pour paraître dans un équipage convenable à sa haute dignité, Alexandre prit un habillement fastueux, une tunique mi-partie de blanc et de pourpre, un manteau blanc, et portant à la main un cimeterre, symbole de l'origine qu'il tirait de Persée, laissant flotter ses cheveux en boucle, il entra ainsi à Abonotique.

Il ne se hâta point d'exécuter tout d'un coup la pièce qui était l'objet de son voyage; mais il prépara les es-

prits, et les tint dans l'admiration et dans l'attente, en feignant de temps en temps des accès de fureur prophétique, dans lesquels il faisait sortir de l'écume de sa bouche au moyen d'une herbe qu'il avait pris soin de mâcher, et qui a la vertu de produire cet effet [1]. Cependant il gardait son serpent soigneusement caché dans la maison, et il se proposait de lui ajuster une figure de tête humaine, façonnée avec du linge. Sur le devant de cette tête étaient tracées, et peintes de leurs couleurs naturelles, toutes les parties et tous les traits d'un visage, et elle avait une bouche qui s'ouvrait, et une langue semblable à celle des serpents, qui se dardait en dehors à l'aide de quelques crins de cheval, qu'il ne s'agissait que de tirer subtilement. Tout étant ainsi disposé, il n'était plus question que de faire paraître Esculape; et voici la ruse qu'employa l'imposteur.

Il alla de nuit cacher dans l'eau, qui s'était amassée autour des fondations du temple que l'on construisait actuellement, un œuf d'oie qu'il avait eu la précaution de vider, et dans lequel il avait enfermé un petit serpent qui ne venait que de naître. L'eau en détrempant la terre, formait une boue qui pouvait servir à l'œuf de logement assuré. Le lendemain de cette opération, Alexandre nu et portant seulement autour des reins une écharpe d'étoffe d'or, tenant son cimeterre à la main, secouant sa chevelure qui flottait au gré des vents, court à la place publique, monte sur un autel, et de là haranguant la multitude, il félicite la ville d'Abonotique du bonheur qui va lui être accordé de recevoir le dieu personnellement et visiblement habi-

[1] Cette herbe s'appelle en latin *struthium*, ou *radicula*. Elle est connue parmi nous sous le nom d'*herbe aux foulons*.

tant dans ses murs. Presque tous les Abonotiques s'étaient rendus dans la place, femmes, enfants, vieillards, et ils paraissaient ravis en extase; ils faisaient des vœux, ils adoraient d'avance le dieu qui devait se manifester. L'imposteur, pour augmenter leur admiration, leur parla une langue inconnue, mêlant seulement dans un discours hébreu, ou phénicien, les noms d'Apollon et d'Esculape. Ensuite il prend son essor, court, suivi de tout le peuple, aux fondations du temple, et s'étant fait donner une coupe, il la plonge dans la boue à l'endroit où il avait mis l'œuf. Il le retire ainsi, le place sur sa main, le montre en s'écriant qu'il a le dieu. Il casse l'œuf, et l'on est bien surpris d'en voir sortir un embryon de serpent, qui se roule autour des doigts du devin. On sait qu'Esculape était adoré sous cette forme : personne n'ignore l'histoire du serpent d'Épidaure. Le peuple d'Abonotique resta donc persuadé qu'il possédait Esculape présent et vivant. Les acclamations redoublent; chacun lui demande la santé, les richesses, la prospérité. Alexandre, toujours en enthousiaste, reprend sa course, et porte le nouveau dieu dans sa maison.

Il laissa s'écouler quelques jours, afin de donner le temps à la renommée de publier dans tout le pays des environs la nouvelle de la merveille qui venait de s'opérer. Il voulait avoir un plus grand nombre de spectateurs pour le dernier acte de la pièce. En effet, arrivent à grands flots les Paphlagoniens, troupeau de moutons, dit Lucien, sous la figure humaine, simples masques, vides au dedans et sans aucune cervelle. Ce fut en présence de cette multitude, si bien assortie aux desseins d'un fourbe, qu'Alexandre acheva sa co-

médie. Couché sur un lit dans une chambre peu éclairée, vêtu en ministre des dieux, il parut ayant sur lui ce grand et beau serpent qu'il avait apporté de Macédoine, et qui lui formait un collier autour du cou, étendant au loin sa queue. La tête était cachée sous l'aisselle du charlatan, qui montrait au lieu d'elle cette représentation de tête humaine formée avec du linge.

Il est aisé de s'imaginer quelle fut la surprise des spectateurs sur cet amas de merveilles. Comment concevoir qu'un petit embryon fût devenu dans l'espace de peu de jours un grand et magnifique serpent, ayant une tête humaine et familier jusqu'à se laisser toucher par tous ceux qui le voulaient : car Alexandre leur procurait cette facilité. Certes des Paphlagoniens ne pouvaient manquer d'être pris par une ruse si bien concertée; à peine des philosophes s'en seraient-ils garantis. Aussi la séduction fut générale, et elle gagna toutes les contrées voisines. De la Galatie, de la Bythinie, de la Thrace, on accourait à Abonotique pour voir de ses yeux un si étonnant prodige. Tous ces pays se remplirent d'images et de petites figures du nouveau dieu, à qui le prophète donna le nom de Glycon. Il nous reste encore aujourd'hui des monuments de cette crédulité païenne. Tillem.

Après de si beaux préparatifs, il n'était pas difficile d'établir un oracle, fin unique à laquelle tendait tout l'ouvrage, comme à une voie sûre d'attirer de l'argent. La construction du temple étant achevée, Alexandre marqua un jour auquel le dieu commencerait à donner ses réponses à ceux qui le consulteraient; et voici de quelle manière se faisait la consultation. On remettait un billet cacheté au devin, qui l'emportait dans le

sanctuaire, prenait du temps pour interroger le dieu, et ensuite remettait le billet cacheté tel qu'il l'avait reçu, l'accompagnant de sa réponse par écrit. Le fourbe avait divers moyens d'ouvrir les billets sans qu'il y parût; et les crédules consultants, surpris de trouver une réponse assortie à leur demande, attribuaient à lumière divine ce qui était l'effet de l'artifice. Du reste, ces prétendus oracles étaient compassés avec beaucoup d'adresse; paroles ambigues et susceptibles de divers sens, si la matière était difficile; promesses conditionnelles, et qui ne faisaient espérer le succès que dans le cas où le prophète aurait obtenu du dieu la faveur désirée; recettes de remèdes, dont il avait acquis la connaissance avec le médecin son premier maître : pardessus tout, sa ressource était de payer d'effronterie si l'événement le démentait. Ainsi Sévérien, général d'une armée romaine, au commencement de la guerre contre les Parthes, ayant consulté, comme je l'ai dit, le nouvel oracle, et s'étant fait battre et tuer malheureusement, au grand scandale d'Esculape, qui lui avait promis la victoire, Alexandre effaça de son registre la réponse qu'il lui avait rendue, et en substitua une autre toute contraire. A l'occasion de la guerre contre les Marcomans, il ordonna que l'on jetât deux lions dans le Danube, assurant que la victoire suivrait. L'ordre fut exécuté, et les Romains perdirent vingt mille hommes; Aquilée fut en danger de la part des Barbares. L'imposteur se tira d'affaire, comme autrefois l'oracle de Delphes par rapport à Crésus. Il dit que le dieu avait bien promis une victoire; mais sans expliquer si ce seraient les Romains ou les Marcomans qui la remporteraient. Et ces traits, qui décelaient si visible-

ment la supercherie, ne nuisaient point au fourbe. La crédulité superstitieuse aveuglait les esprits.

Pour fortifier l'enchantement, en augmentant le merveilleux, il s'avisa de faire rendre à son dieu des oracles de vive voix : ainsi les appelait-il [1]. Il insérait dans cette tête de linge, dont j'ai parlé, un canal qui rendait dans la bouche. Quelqu'un caché par derrière faisait passer la réponse par ce canal, et elle sortait par la bouche du dieu. Ces sortes d'oracles étaient des graces signalées qui ne s'accordaient qu'aux riches et aux puissants.

Le succès de ces divers artifices fut prodigieux. Chaque réponse d'oracle ne coûtait qu'une dragme et un tiers; et le produit qui en revenait dans le cours d'une année se montait à sept et huit cent mille dragmes; en sorte que le prophète trouvait dans une si simple récolte de quoi entretenir magnifiquement le service de son temple, et de quoi payer des interprètes, des écrivains, des hérauts et tous les ministres qui lui étaient nécessaires pour exécuter son jeu; et il lui en restait encore la plus grosse part pour lui-même.

L'usage qu'il faisait de cet argent convenait aux voies par lesquelles il l'amassait. Il menait un grand train, vivait somptueusement, se livrait aux plus infames débauches, et souvent les pères et les maris étaient tellement ensorcelés, qu'ils tiraient vanité de ce que leurs enfants et leurs femmes servaient aux plaisirs du prophète.

Sa réputation vola jusqu'à Rome; et Rutilien, l'un des premiers sénateurs, homme estimable d'ailleurs, mais extrêmement superstitieux, ayant donné dans le

[1] Χρησμοὺς αὐτοφώνους.

piége, en entraîna un très-grand nombre d'autres par son autorité. Alexandre reçut de Rome une *infinité* de consultations, dont il se tira habilement et heureusement ; et les habitants de la capitale se trouvèrent aussi dupes que des Paphlagoniens.

J'omets plusieurs circonstances pour abréger : mais Lucien rapporte une attention du fourbe qui *mérite* d'être rapportée. Parmi les consultations qui vinrent de Rome, quelques-unes roulaient sur des matières délicates. Des hommes curieux et avides, croyant n'écrire que pour eux-mêmes et pour le dieu, donnaient l'essor à leurs désirs et à leurs espérances. Le devin, qui ouvrait tous les billets, quand il en rencontrait quelqu'un de cette nature, le gardait, afin de tenir dans sa dépendance, par la crainte d'être découvert, *le téméraire* qui avait hasardé une question indiscrète et périlleuse.

Il n'eut pas besoin de pareille précaution à l'égard de Rutilien, qui aidait à l'imposture et cherchait à être trompé. Ce grave sénateur est un exemple de l'excès auquel l'aveuglement en ce genre peut se porter.

Dès qu'il eut entendu parler de l'oracle d'Abonotique, livré comme il était à toute superstition, peu s'en fallut qu'il ne quittât le poste dont il était actuellement chargé pour courir en Paphlagonie. Il se contenta pourtant d'envoyer messagers sur messagers, avec ordre de lui rendre de tout un fidèle compte. Mais il choisit mal ses observateurs : c'étaient des esclaves ignorants et grossiers, capables de voir mal, et d'ajouter même à ce qu'ils auraient vu. Rutilien n'eut pas le *moindre* doute sur tout ce qu'ils lui rapportèrent, et *séduit* par eux, il en séduisit, comme je l'ai dit, plusieurs autres.

t attira au charlatan un grand nombre d'admirateurs.

Il était tellement fasciné, que ce qui aurait dû lui uvrir les yeux ne servit qu'à l'aveugler de plus en lus. Il avait un fils en âge d'étudier les lettres, et il emanda à Esculape quel précepteur il lui donnerait : Homère et Pythagore », répondit le dieu. Peu de temps près l'enfant mourut, et Alexandre ne savait pas trop omment se tirer de l'embarras où le jetait ce triste vénement. Rutilien vint à son secours, et prétendit ue tel était précisément le sens de l'oracle, qui n'ayant ésigné à son fils aucun homme vivant pour précepteur, ais Homère et Pythagore, morts depuis plusieurs siè- les, marquait clairement que l'enfant irait aux champs lysées prendre leurs leçons.

Cette imbécillité stupide rendit le devin plus hardi, il conçut qu'il pouvait tout hasarder avec une telle upe. Ainsi Rutilien, qui croyait à la métempsycose, yant voulu apprendre de lui sous quelle forme il avait écu dans les siècles précédents, et qui était celui dont ame avait passé dans son corps; Alexandre répondit ans hésiter: « Tu as été d'abord le fils de Pélée, en- suite le poète Ménandre, en troisième lieu ce que tu es maintenant; et tu deviendras l'un des rayons du soleil, après que tu auras passé sur la terre cent quatre- vingts ans. »

La pièce n'aurait pas été complète, si elle n'eût fini ar un mariage. Alexandre était père d'une fille qu'il isait avoir eue de la lune, devenue amoureuse de lui, omme autrefois d'Endymion, pendant qu'il dormait. utilien, qui avait soixante ans, pensant à se rema- ier, s'adressa à l'oracle pour se déterminer sur le choix

qu'il devait faire. Il lui fut répondu : « Épouse la fille « d'Alexandre et de la lune. » Rutilien obéit avec une parfaite docilité : il se maria à la fille d'Alexandre; et, gendre de la lune, il offrait des hécatombes à la déesse sa belle-mère, se croyant déja lui-même au rang des divinités.

Parmi tant de succès, Alexandre éprouva *quelques* chagrins. Il avait deux sortes d'ennemis, qui étrangement différents les uns des autres, se réunissaient pour démasquer l'imposteur. C'étaient les chrétiens et les épicuriens ; dont les uns éclairés des lumières de la révélation, les autres instruits par leur maître audacieux à braver toute religion, se rendaient également redoutables à un fourbe, qui fondait son crédit sur la superstition la plus absurde.

S'ils le traversaient et lui nuisaient par leurs discours, il leur rendait bien le change. Dans *de prétendus* mystères, qu'il institua à l'imitation de ceux d'Éleusine, il commençait la cérémonie par crier : « Hors d'ici les « chrétiens ! » et le chœur répondait : « Hors d'ici les « épicuriens ! » Il répétait souvent que le Pont était rempli d'athées et de chrétiens, et qu'il fallait assommer à coups de pierres ces ennemis des dieux. Ce qu'il conseillait il se mit plus d'une fois en devoir de l'exécuter. S'il soupçonnait quelqu'un de venir à son temple à dessein de lui tendre des piéges, sa réponse était : « A la potence ! » et celui contre lequel il avait prononcé cet arrêt s'estimait heureux s'il pouvait échapper à la fureur des assistants qui couraient sur lui comme des forcenés. Lucien, qui tenta ce jeu dangereux, pensa avoir grand lieu de s'en repentir.

Il prit plusieurs fois le devin en défaut, et il fit trophée des bévues dans lesquelles il l'avait fait tomber. De plus il essaya, quoique inutilement, de désabuser Rutilien, et de le détourner d'une alliance indécente avec la fille d'un charlatan. Après de si graves offenses, il osa néanmoins venir à Abonotique, où il devait s'embarquer pour un voyage d'Italie. Il est vrai qu'il était accompagné de deux soldats, que le gouverneur de Cappadoce lui avait donnés pour escorte jusqu'à la mer.

Quand Alexandre sut que Lucien était arrivé dans la ville où il régnait, il forma le dessein de le perdre, mais par la ruse. Il le manda fort poliment, et Lucien étant venu avec ses deux soldats, le trouva environné d'une cour nombreuse. Le prophète, suivant son usage fastueux, lui ayant présenté sa main à baiser, notre épicurien, par un trait de malice plus convenable à un jeune écolier qu'à un homme grave, lui mordit la main très-violemment. Toute l'assemblée entra en fureur, et il ne s'agissait de rien moins que d'étouffer un impie qui outrageait le prophète. Alexandre se posséda : il apaisa même la colère de ses adorateurs, et il leur dit qu'ils allaient voir un effet de la puissance de Glycon, qui savait changer en amis ceux qui lui avaient déclaré une guerre irréconciliable. Alors il fit sortir tout le monde, et prenant Lucien en particulier, il lui dit : « Je sais quels conseils vous avez donnés à « Rutilien contre moi. Pourquoi me traitez-vous ainsi, « pendant que je puis vous rendre service auprès de ce « sénateur, et améliorer par son crédit votre fortune? » Lucien sentit quel danger il y avait pour lui à se re-

fuser à de pareilles avances. Il témoigna donc s'y prêter avec joie, et la conversation finit par des marques réciproques d'amitié. En gage de réconciliation, Alexandre lui envoya des présents, et lorsqu'il le sut prêt à partir, il lui offrit de lui fournir un vaisseau et des rameurs. Lucien avait oublié la maxime qui recommande de se défier d'un ennemi réconcilié. Il accepta l'offre du fourbe, et s'embarqua.

Quand il fut avancé en mer, il remarqua que le pilote pleurait, et disputait avec un air de mystère contre les matelots. L'inquiétude le saisit, mais elle ne dura pas long-temps. Le pilote vint à lui les larmes aux yeux, et lui dit qu'ayant vécu jusqu'à l'âge de soixante ans sans crime, il ne pouvait se résoudre à déshonorer ses vieux jours, et à attirer sur lui et sur sa famille la colère des dieux par un homicide. Il s'expliqua ensuite, et lui déclara qu'il avait reçu ordre d'Alexandre de le jeter dans la mer. Mais il ajouta qu'il était résolu de ne point exécuter cette cruelle commission, et qu'il allait le mettre à bord. Telle était la scélératesse de l'imposteur; et Lucien, trop heureux d'avoir évité un si grand péril, ne put jamais obtenir justice contre un ennemi trop bien appuyé, et que la protection de Rutilien mettait à l'abri de toute poursuite.

La vengeance divine ne laissa pas impunis dès cette vie même les crimes du faux devin. Il périt rongé des vers, en conséquence d'une horrible maladie qui lui fit tomber en pourriture le pied, la jambe et la cuisse.

L'illusion avait duré plus de vingt ans, puisqu'Alexandre rendait déja des oracles au commencement du règne de Marc Aurèle, et qu'il survécut à cet em-

pereur. Elle finit avec l'auteur de l'imposture; et ceux qu'il avait formés ou séduits, mais qui n'avaient pas son talent, firent de vains efforts pour entretenir une trop difficile comédie.

COMMODE.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

FASTES DU RÈGNE DE COMMODE.

An. R. 931. De J.C. 180. L. Fulvius Brutius Præsens II.
Sextus Quintilius Condianus.

Commode fait la paix avec les Barbares voisins du Danube, contre l'avis des sages ministres que son père lui avait laissés, et revient jouir des délices de Rome. Il triomphe pour la seconde fois.

Il prend le titre de *Pius*.

An. R. 932. De J.C. 181. Commodus Augustus III.
..... Burrus.

On croit que Burrus, consul cette année, était un des gendres de Marc Aurèle, beaux-frères de Commode.

On trouve sur une médaille de Commode de cette année le titre de *Felix*. Ce prince est le premier qui ait pris les titres de *Pius*, *Felix*, très-communs sur les médailles des empereurs suivants.

An. R. 933. De J.C. 182. ..... Mamertinus.
..... Rufus.

Il paraît que Mamertinus était aussi un des gendres de Marc Aurèle.

On peut rapporter à cette année une guerre contre les Daces ou contre les Sarmates, dans laquelle Albin et Niger s'acquirent de la gloire.

COMMODUS AUGUSTUS IV. — AN. R. 934. DE J.C. 183.
M. AUFIDIUS VICTORINUS II.

Guerre dans la Grande-Bretagne. Ulpius Marcellus y remporte plusieurs avantages sur les Barbares. Commode prend le surnom de *Britannicus*.

Conjuration de Lucille contre l'empereur son frère. Elle est enfermée dans l'île de Caprée, et mise à mort.

L'impératrice Crispine, peu de temps après, a le même sort.

Marcia devient concubine de Commode.

Tarruntius Paternus, préfet du prétoire, qui avait eu part à la conjuration de Lucille, est accusé d'en avoir formé une nouvelle. Il est condamné à mourir, aussi bien que Salvius Julianus, les deux Quintiles, et Sex. Condianus, fils de l'un, neveu de l'autre. Didius Julianus, depuis empereur, est impliqué dans cette affaire, et s'en tire heureusement.

M. EGGIUS MARULLUS. — AN. R. 935. DE J.C. 184.
CN. PAPIRIUS ÆLIANUS.

Pérennis, demeuré seul préfet du prétoire par la disgrace et la ruine de Paternus, prend un crédit énorme, Commode négligeant entièrement les affaires pour se livrer à ses plaisirs.

Pertinax relégué dans la Ligurie, où il était né.

An. R. 936. De J.C. 185. ..... MATERNUS.
..... BRADUA.

An. R. 937. De J.C. 186. COMMODUS AUGUSTUS V.
M. ACILIUS GLABRIO II.

Chute de Pérennis, qui avait conspiré contre son maître. Il périt avec toute sa famille.

Commode paraît vouloir se réformer, et s'appliquer aux affaires. Mais sa bonne résolution ne dure que trente jours, au bout desquels l'affranchi Cléandre prend sur lui le même ascendant qu'avait eu Pérennis.

Pertinax est rappelé d'exil, et envoyé dans la Grande-Bretagne, où il tient les peuples et les soldats dans la soumission.

Antistius Burrus, beau-frère de l'empereur, est mis à mort par les intrigues de Cléandre.

Cléandre se fait préfet du prétoire avec deux autres.

An. R. 938. De J.C. 187. ..... CRISPINUS.
..... ÆLIANUS.

Révolte et mort de Maternus, chef de déserteurs et de brigands.

Commencement d'une peste, qui affligea long-temps Rome et l'Italie. Commode se retire à Laurentum.

An. R. 939. De J.C. 188. C. ALLIUS FUSCIANUS II.
DULLIUS SILANUS II.

Commode feint de vouloir faire un voyage en Afrique, et il exige de l'argent sous ce prétexte.

Incendie causé par le tonnerre.

An. R. 940. De J.C. 189. DUO SILANI.

Vingt-cinq consuls dans le cours de cette année. Sévère fut du nombre.

Famine.

Desseins ambitieux de Cléandre, qui projette de s'élever à la souveraine puissance. Le peuple se soulève contre lui. Commode le fait tuer.

Il ôte la tête du colosse du soleil, et y fait mettre la sienne.

COMMODUS AUGUSTUS VI. — An. R. 941. De J. C. 190.
PETRONIUS SEPTIMIANUS.

Continuation de la peste. Aiguilles empoisonnées.

Commode devient défiant et plus cruel que jamais. Six consulaires à la fois condamnés à mort. Il fait aussi mourir Pétronius Mamertinus son beau-frère, Antonin fils de Pétronius, Anna Faustina cousine germaine de son père, et plusieurs autres personnes illustres.

Mort de Jule Alexandre.

CASSIUS APRONIANUS. — An. R. 942. De J. C. 191.
MAURICUS BRADUA.

Incendie qui consume le temple de la Paix, la partie du palais impérial où l'on gardait les archives, le temple de Vesta, etc. Les Vestales ont bien de la peine à sauver le Palladium.

COMMODUS AUGUSTUS VII. — An. R. 943. De J. C. 192.
P. HELVIDIUS PERTINAX II.

Jeux à la fin de décembre, dans lesquels Commode se donne en spectacle, avec moins de pudeur que jamais, combattant contre les bêtes et contre les gladiateurs.

Marcia sa concubine, Lætus son préfet du prétoire, Électus son chambellan, sachant qu'il devait les faire

mourir la nuit du dernier décembre au premier janvier, le préviennent, en lui donnant du poison, et ensuite le faisant étrangler.

On emporte furtivement son cadavre hors du palais, et on le met dans le tombeau de ses pères.

Sa mémoire est détestée.

§ I. Le règne de Commode, commencement d'un siècle de fer. Commode entre tout d'un coup en exercice de la puissance impériale. Il écoute d'abord les conseils des amis de son père. Sa harangue aux soldats. Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome. Il en fait la proposition au conseil. Pompéien s'y oppose, et veut l'engager à achever la guerre. Commode est embarrassé. Enhardi par les flatteurs, il prend son parti, traite avec les Barbares, et revient à Rome. *Il* y est reçu avec une grande joie. Il triomphe des Germains. *Il laisse* pendant quelque temps gouverner les amis de son père. Pour lui, il s'occupe tout entier de la débauche. Il *manifeste* aussi son inclination sanguinaire. Il donne sa confiance à Pérennis, flatteur intéressé et ambitieux. Lucille, sa sœur, forme une conspiration contre lui. La conspiration échoue. Punition de Lucille et des autres conjurés. Haine de Commode contre le sénat. Paternus, préfet du prétoire, accusé d'une nouvelle conspiration. Il périt avec plusieurs des premières têtes du sénat. Didius Julianus absous. Mort de Crispine. Marcia concubine de Commode. Puissance et tyrannie de Pérennis. Ses projets ambitieux et sa chute. Contradiction entre Hérodien et Dion sur le fait de Pérennis. Commode paraît vouloir changer de conduite et s'appliquer aux affaires. Il retombe dans la mollesse. Pertinax envoyé dans la Grande-Bretagne. Guerre et séditions dans cette île. Caractère d'Ulpius Marcellus, qui y commanda avant Pertinax. Pertinax, après de grandes difficultés éprouvées de la part des soldats, demande et obtient son rappel. Mauvais et tyrannique gouvernement de Cléandre, qui succède à la puissance de Pérennis. Il fait périr An-

tistius Burrus, beau-frère de l'empereur, et Arrius Antoninus. Soulèvement du peuple contre Cléandre. Commode sacrifie son ministre, qui périt avec ses enfants et un grand nombre de ses créatures. Alarmes de Commode. Danger qu'il avait couru de la part de Maternus. Les cruautés et la débauche partagent la vie de Commode. Ses cruautés. De tous les amis de Marc Aurèle, trois seulement épargnés par Commode, Pompéien, Pertinax et Victorinus. Bassesse ignominieuse de sa conduite. Sa folle vanité. Calamités sous le règne de Commode. Famine. Incendies. Il y eut peu de guerres, et les événements en sont peu considérables. Commode universellement méprisé et détesté. Ses craintes. Nouveaux et derniers excès de ses fureurs. Conspiration formée contre lui. Il meurt empoisonné et étranglé. Presque tous ses successeurs périrent comme lui de mort violente. Sa mémoire est détestée. Il ne fit aucun ouvrage public. Établissement utile dont il fut l'auteur. Il ne persécuta point les chrétiens. Pollux et Athénée ont écrit de son temps.

Le règne de Commode, commencement d'un siècle de fer.

Dion, en passant du règne de Marc Aurèle à celui de Commode, dit qu'il tombe du siècle d'or dans le siècle de fer. En effet, rien n'est plus opposé que le gouvernement du fils à celui du père. Mais de plus le mal introduit par Commode dans l'état fut un mal de durée et qui influa sur toute la suite des événements. Nous avons vu que les bons princes s'étaient attachés depuis un long espace de temps à relever l'autorité du sénat, et à contenir les troupes dans l'obéissance et dans la soumission qui sont leur apanage. Commode, devenu par sa mauvaise conduite l'objet de la haine du sénat et des gens de bien, se tourna vers les soldats. Il abaissa la puissance civile, il accrut la licence des gens

de guerre ; et comme il mourut sans héritier, il laissa l'empire à leur discrétion. Cette position des choses, toute semblable à celle qui avait suivi la mort de Néron, produisit les mêmes effets : catastrophes sanglantes d'empereurs massacrés, révolutions amenées coup sur coup, guerres civiles entre plusieurs contendants à l'empire.

Mais une triste différence, c'est que le calme ne vint point après la tempête. Rome n'eut point dans les circonstances dont je parle, le bonheur qui l'avait sauvée après les orages occasionés par la mort de Néron. Elle ne trouva point un Vespasien, dont la sagesse lui servît de port, ni une suite de bons princes tels que ceux qui la gouvernèrent après Domitien. Nous ne verrons que très-peu d'empereurs dignes de notre estime ; et s'il s'en trouva quelqu'un de ce caractère, les soldats ne purent le souffrir. Tels furent les funestes effets du trop grand pouvoir que prirent les troupes dans l'empire romain, et d'une succession incertaine et abandonnée au caprice et au sort des armes; en sorte que celui qui était le plus fort avait toujours le plus de droit.

C'était un vice radical, comme je l'ai observé ailleurs, dans la monarchie des Césars, qui avait été fondée par la violence et par la guerre. Mais l'impression en fut suspendue, d'abord par le respect pour les droits de la maison fondatrice du nouveau gouvernement, et ensuite par la sagesse et la bonne administration des empereurs. Ce dernier frein était moins puissant que le premier ; et Commode en ayant délivré les gens de guerre, ils sentirent alors toute leur force qui leur avait été déja prouvée à eux-mêmes par des expériences ré-

térées : leur audace prit un plein essor que rien ne fut plus capable de retenir, et elle changea l'empire romain en un grand brigandage.

Commode était bien digne de donner le signal d'un pareil changement, prince sans esprit, méchant et débauché brutalement, livré à l'indolence, et en conséquence de sa paresse et de son incapacité, gouverné par d'indignes ministres. Dio.

Il ne fut besoin d'aucun cérémonial préliminaire, ni du vœu des soldats, ni de la délibération du sénat, pour l'installer dans la dignité impériale à laquelle il avait été associé par son père. Commode entra tout d'un coup en exercice de la souveraine puissance ; et il ne tarda pas à faire voir ce qu'on devait attendre de lui, par la précipitation avec laquelle il prit le parti de retourner à Rome contre le sentiment de tous les amis de son père, laissant l'entreprise de la guerre imparfaite. Commode entre tout d'un coup en exercice de la puissance impériale.

Marc Aurèle lui avait formé un conseil composé des meilleures et des plus sages têtes du sénat qui l'avaient accompagné dans son expédition. Le jeune empereur écouta leur avis pendant quelques jours ; et après les premiers soins donnés aux obsèques de son père, il eut la docilité de prononcer devant l'armée assemblée par son ordre le discours qu'ils lui avaient dressé, et qu'Hérodien rapporte en ces termes : Il écoute d'abord les conseils des amis de son père. Herod. l. I.

« Braves camarades, nous venons de faire une perte « commune, et je suis intimement persuadé que votre « douleur égale la mienne ; car du vivant de mon père, « je n'avais sur vous aucun avantage auprès de lui. Il « nous aimait tous comme un seul ; et il se plaisait à « m'appeler plutôt son camarade de guerre que son Sa harangue aux soldats.

« fils, préférant une société de vertu à la liaison de la « nature. Souvent, dans mon enfance, il me prenait « entre ses bras pour me recommander à votre fidé- « lité. Je puis donc compter sur votre affection à bien « des titres. Les vieux soldats me regarderont comme « leur nourrisson, et je me ferai un plaisir de traiter « ceux de mon âge comme les compagnons de mes « travaux militaires.

« Je n'arrive point au rang suprême, comme mes « prédécesseurs, en vertu d'un droit acquis par des « circonstances étrangères. Seul de tous ceux qui vous « ont jamais commandés, je suis né dans le palais d'un « père empereur : les langes de mon enfance ont été « la pourpre impériale ; et le soleil m'a vu destiné « à l'empire au même moment où j'ai aperçu sa lu- « mière. Comment donc n'aimeriez-vous pas avec ten- « dresse celui qui n'a pas été établi, *mais qui* est né « votre prince ?

« C'est ce que mon père attend de vous. Élevé main- « tenant au ciel, il partage le sort et la gloire des dieux, « et il nous a laissé le soin des choses humaines. Votre « devoir est d'achever son ouvrage, en terminant tout « ce qui reste de la guerre et en étendant la puissance « du nom romain jusqu'à la mer qui baigne les côtes « septentrionales de la Germanie. Vous trouverez vo- « tre gloire dans l'exécution de ce plan ; et en même « temps vous témoignerez votre reconnaissance à la « mémoire de notre père commun, qui du haut des « cieux entend ce que nous disons, voit ce que nous « faisons. Quel bonheur pour nous d'avoir un si res- « pectable témoin de nos faits glorieux ! Les succès « que vous avez remportés sous son commandement

étaient attribués à sa sagesse et aux ordres par lesquels il dirigeait vos bras. Il n'en sera pas de même de ce que vous ferez avec moi, jeune et nouvel empereur : tout l'honneur en sera pour vous ; tout sera dû à votre fidélité et à votre courage. Vous couvrirez ma jeunesse de gloire et de majesté par les exploits de votre bravoure ; et les Barbares vaincus dans les commencements d'un nouvel empire, apprendront à quitter pour le présent la fausse confiance que leur inspire la faiblesse de mon âge, et à craindre pour l'avenir par l'expérience du passé. »

A ce discours flatteur, Commode ajouta les largesses qui étaient d'usage au commencement d'un nouveau règne, et il les fit avec magnificence.

Jusque là tout était louable. Ceux que son père lui avait donnés pour conseillers, et en quelque façon pour tuteurs, gouvernaient l'empire sous son autorité et en son nom. Ils ne le quittaient point : ils l'accoutumaient à prendre connaissance des affaires, et ils distribuaient sa journée de manière qu'une grande partie fût remplie d'occupations sérieuses, lui laissant néanmoins un temps convenable pour les délassements nécessaires à un jeune prince.

Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome.

Une telle vie parut bientôt à Commode trop gênante et trop tendue. Il se lassa d'écouter des conseillers si sévères, et il prêta des oreilles avides à des flatteurs, à des valets de cour auxquels, dès son enfance, il n'avait donné que trop de crédit sur son esprit : gens sans honneur et sans aucun sentiment, qui mesuraient la félicité sur les occasions que l'on peut avoir d'assouvir la gourmandise et les plus honteux désirs, et qui lui rappelaient le souvenir des délices de Rome, des spec-

tacles, des concerts et de l'abondance de tous les plaisirs qu'offrait cette grande ville. « Que faites-vous ici, « lui disaient-ils, sur les bords du Danube, dans un « climat de brouillards et de frimas, dans une terre « ingrate et stérile? Jusqu'à quand boirez-vous de l'eau « glacée, qu'il faut fendre à coups de hache et vous « apporter en masse solide; pendant que vos heureux « sujets jouissent des bains chauds, des eaux cou- « rantes, de la douce température et de la fertilité de « l'Italie? »

Il en fait la proposition au conseil.

Ces discours étaient trop bien assortis au génie de Commode pour ne pas faire une profonde impression sur lui. Il assemble son conseil, et cachant les vrais motifs de sa détermination, il déclare que l'amour de la patrie le rappelle à Rome; que d'ailleurs *l'intérêt* de sa sûreté demande son retour, et qu'*il est à craindre* que quelqu'un des grands ne profite *de son* absence pour s'emparer du palais et de l'empire, et ne trouve dans cette multitude immense qui habite la capitale des forces suffisantes pour se faire redouter.

Pompéien s'y oppose, et veut l'engager à achever la guerre.

Aucun de ceux qui étaient présents ne fut la dupe des prétextes grossiers qu'alléguait le jeune empereur. Tous virent du premier coup-d'œil les vraies raisons qui le décidaient, et ils en demeurèrent consternés, immobiles, baissant les yeux en terre, et témoignant leur improbation par la tristesse qui paraissait sur leur visage. Pompéien, gendre de Marc Aurèle et beau-frère de Commode, d'ailleurs vénérable par son âge, prit la parole pour exprimer ce que tous les autres pensaient sans oser le dire.

« Mon fils et mon maître, dit-il, je conçois qu'il « est tout naturel que vous souhaitiez de revoir votre

« patrie. Nous-mêmes nous sommes affectés d'un sem-
« blable sentiment; mais les affaires de ce pays-ci,
« plus importantes et plus pressées, sont un obstacle
« qui nous arrête. Vous aurez tout le temps, seigneur,
« de jouir de ce qui vous fait regretter Rome. Vous
« ne courez aucun risque à différer votre départ; au
« contraire, abandonner la guerre commencée, c'est
« un parti peu honorable et tout ensemble périlleux.
« Il est à craindre que nous n'inspirions de la con-
« fiance aux Barbares, qui regarderaient notre retraite
« non comme l'effet du désir de retourner en Italie,
« mais comme une fuite et une preuve de timidité.
« Combien vous est-il plus glorieux de subjuguer vos
« ennemis, de reculer les bornes de l'empire jusqu'à
« l'Océan, et de revenir ensuite triomphant et ame-
« nant chargés de chaînes les rois et les princes bar-
« bares qui osent vous résister? C'est ainsi que les an-
« ciens Romains se sont fait un nom immortel. Du
« reste, vous n'avez pas lieu de craindre qu'il se forme
« un parti contre vous dans Rome. Vous avez avec vous
« les premières têtes du sénat: les plus puissantes forces
« de l'empire vous environnent et vous défendent; vo-
« tre trésor vous accompagne; et la mémoire de votre
« père vous garantit la fidélité et l'attachement de tous
« ceux qui doivent vous obéir. »

Commode est embarrassé.

La remontrance de Pompéien embarrassa Commode. Il respectait l'âge et la vertu de son beau-frère; il ne pouvait rien opposer de raisonnable à son discours, et il n'avait pas encore appris à braver la raison et l'autorité réunies ensemble. D'un autre coté, il ne voulait pas renoncer à un parti dicté par l'amour

du plaisir. Il répondit donc qu'il penserait à ce qu'on venait de lui représenter.

Enhardi par les flatteurs, il prend son parti, traite avec les Barbares, et revient à Rome.

Les flatteurs revinrent à la charge; ils l'enhardirent à se mettre au-dessus de ces maîtres orgueilleux qui voulaient le dominer; et Commode, sans en rien communiquer à son conseil, se prépara au départ.

Dio.

Il conclut des traités avec les Barbares qu'il lui était aisé de subjuguer. Les Marcomans manquaient et de vivres et de troupes. Les pertes qu'ils venaient de faire dans plusieurs combats et les ravages exercés sur leurs terres, les avaient réduits à une faiblesse qui ne leur permettait plus de soutenir la guerre et qui ne leur laissait de ressource que dans la paix. Commode la leur accorda aux mêmes conditions à peu près qui leur avaient été autrefois imposées par son père. Il exigea qu'ils donnassent des ôtages, qu'ils rendissent les prisonniers, qu'ils payassent tous les ans un tribut en blé, dont la quantité fut fixée, qu'ils lui fournissent un certain nombre de troupes auxiliaires. Il leur interdit toute assemblée, si ce n'est une fois le mois, en un lieu marqué et en présence d'un centurion romain. Il leur défendit de faire la guerre aux Jazyges et aux Vandales. A ces conditions, il abandonna les forts construits dans leur pays et en retira les garnisons. Ainsi il renonçait à une conquête bien avancée; il privait les Romains de la gloire infiniment précieuse pour eux d'étendre leur empire; et ce qui mettait le sceau de l'ignominie à cette paix, c'est qu'il l'achetait par d'abondantes distributions d'argent faites à des peuples près de subir le joug.

Herod.

Dio.

Il négocia pareillement et dans le même esprit avec

les Burès qui habitaient vers les sources de l'Oder et de la Vistule. Une clause remarquable du traité qu'il fit avec ceux-ci, c'est qu'il exigea qu'ils laissassent entre eux et la Dace quarante stades de pays désert, sans habitation et sans culture.

Enfin un corps de douze mille Daces, qui, chassés de leur pays, pouvaient devenir un renfort considérable pour les nations voisines, supposé qu'elles voulussent tenter une révolte, furent engagés par Sabinien, l'un des généraux en qui Commode avait confiance, à se soumettre à l'empire, moyennant des terres qui leur furent données dans la Dace romaine.

Toutes ces différentes négociations ayant été réglées en peu de temps, Commode, libre de tout soin et comptant avoir pacifié et assuré la rive du Danube, ne songea plus qu'à un prompt retour, et, sans demander avis à personne, il annonça publiquement son départ. Cet ordre causa un mouvement dans l'armée. L'exemple du prince fit naître dans le cœur des soldats le désir de s'éloigner comme lui d'un climat rigoureux et d'aller chercher le repos et les plaisirs en Italie. Hérodien, qui nous instruit de cette disposition des esprits, ne nous apprend pas quelles en furent les suites. Mais il fallut bien sans doute que les légions destinées à la garde de la Pannonie et des provinces voisines restassent sur les lieux. Commode n'emmena avec lui que les prétoriens et les troupes qui avaient suivi son père pour la guerre. Herod.

Quoique ce départ fût précipité, indécent, résolu contre l'avis des têtes les plus sages, cependant la faveur d'un jeune prince est telle, que, partout sur son passage, Commode fut reçu avec des applaudissements

et des acclamations vives et sincères. On aimait le fils de Marc Aurèle, on s'en promettait mille biens et la continuation de la félicité publique. Quand il approcha de Rome, le sénat en corps et toute la multitude des habitants allèrent bien loin au-devant de lui, portant des branches de laurier, couronnées de fleurs. Toutes sortes de motifs extérieurs concouraient à lui gagner les cœurs : sa noblesse, avantage rare parmi les empereurs romains, les graces de l'âge, sa bonne mine. Il était bien fait de sa personne, un visage charmant, des yeux pleins de feu, une belle chevelure. Chacun donc vantait à l'envi un prince né dans la pourpre, fils et petit-fils d'empereurs, dont la jeunesse aimable semblait n'annoncer que les ris et les jeux. On faisait des vœux ardents pour sa prospérité, on le couvrait de fleurs et de guirlandes. Ce fut au milieu de ces témoignages d'une joie universelle que Commode entra dans Rome.

Il est reçu avec une grande joie.

Il triomphe des Germains.

Cette joie était bien vaine, et toute la conduite précédente du prince suffisait pour en prévenir l'erreur. Il fit voir dans son triomphe qu'il n'était point changé, car il triompha des Germains, quoiqu'il n'eût guère mérité cet honneur; et dans une pompe si auguste il plaça sur son char un vil et misérable compagnon de ses honteuses débauches, nommé Saotérus, vers lequel il se retournait sans cesse pour le baiser à la bouche. Il monta ainsi au Capitole; il visita quelques autres temples, et ensuite il rendit graces au sénat et aux troupes restées dans la ville de la fidélité qu'on lui avait gardée en son absence. Dans la harangue qu'il fit au sénat, il manifesta son peu de génie par les puérilités et par les basses fanfaronades dont il la remplit. Il cita

Lamprid. Comm. c. 3.

Herod.

en particulier comme un grand exploit le secours qu'il avait donné à son père pour se tirer d'un amas de boue dans lequel il le voyait s'enfoncer. La cérémonie de ce triomphe s'exécuta le 22 octobre. Lamprid. Comm. 11.

Hérodien témoigne que Commode, revenu à Rome, laissa encore pendant un petit nombre d'années le gouvernement de l'état entre les mains du conseil que son père lui avait donné. C'est sans doute à ce temps qu'il faut rapporter la seule bonne action que l'histoire attribue à Commode. Un certain Manilius, qui avait été secrétaire du rebelle Cassius, ayant été pris, promettait de découvrir bien des choses, de donner bien des lumières, de fournir des mémoires qui serviraient à la conviction de plusieurs coupables : Commode ne l'écouta point, et fit jeter au feu tous ses papiers. A ce trait de clémence il est aisé de reconnaître l'esprit de Marc Aurèle, vivant encore dans ses amis après sa mort. Commode n'y eut probablement de part qu'à raison de l'indolence qui le portait à abandonner à son conseil la décision de toutes les affaires; car pour lui, je ne dirai pas le plaisir, mais la licence des plus horribles débauches l'occupait tout entier. Le lecteur sage me dispensera aisément de lui tracer des images qui révolteraient sa pudeur : seulement, pour satisfaire à la loi de l'histoire, je dirai que Commode abusa de toutes ses sœurs; qu'il passa sa vie dans un sérail de six cents victimes de prostitution, de l'un et de l'autre sexe; et qu'il n'est point de si monstrueuse débauche dont il ne tînt à honneur de se souiller.

Il laisse pendant quelque temps gouverner les amis de son père. Herod. Lamprid. 5. Dio, ap. Val.

Pour lui, il s'occupe tout entier de la débauche.

Son avidité pour répandre le sang ne laissait pas de paraître au milieu de ses voluptueuses infamies. Il se faisait un plaisir d'égorger des victimes, en prenant

Il manifeste aussi son inclination sanguinaire.

l'habillement des bas officiers que l'usage destinait à ces sortes de fonctions. Il combattait contre les *gladiateurs*; et, aussi lâche que cruel, il employait dans ces combats une épée bien acérée, pendant que ses adversaires n'avaient que des fleurets garnis de plomb à la pointe.

Aurel. Vict.

Il donne sa confiance à Pérennis, flatteur intéressé et ambitieux. Herod. Lamprid. 4. Dio.

Une conduite si basse ne pouvait que lui attirer le mépris de tout ce qu'il y avait de gens d'honneur dans Rome; et il prit soin d'y ajouter la haine, en se livrant aux mauvais conseils d'un flatteur intéressé et ambitieux, qui voulait élever sa fortune sur la ruine des vrais amis que Marc Aurèle avait laissés à son fils.

Pérennis, c'était le nom de ce favori, né en Italie, et s'étant acquis quelque réputation dans le service, avait été fait par Commode préfet du prétoire, et donné pour collègue à Tarruntius Paternus, qui tenait la même charge par le choix de Marc Aurèle. Le nouveau préfet du prétoire s'étudia à flatter la pente violente qu'il connaissait au jeune prince pour le plaisir: il le débarrassait du soin fastidieux des affaires; il se chargeait de tout le poids du gouvernement. Il gagna ainsi la confiance de Commode, et, sans perdre de temps, il travailla tout de suite à lui rendre suspecte et odieuse la sévérité des anciens ministres, qui l'exhortaient sans cesse à prendre par lui-même connaissance de ses affaires, et à s'occuper de soins dignes d'un empereur. Il réussit sans peine auprès d'un prince facile et paresseux: bientôt lui seul eut du crédit, et l'on s'aperçut que son plan allait jusqu'à faire périr ceux à qui il avait ôté l'amitié du prince, et qu'aussi avide de richesse que de pouvoir et d'honneurs, il se proposait,

en les soumettant à des condamnations injustes, de profiter de leurs dépouilles.

Lucille sa sœur forme une conspiration contre lui.

Toute la vieille cour fut alarmée; et Lucille, sœur de Commode, vint joindre des piques et des intrigues de femme au mécontentement général contre le mauvais gouvernement.

Elle avait été mariée, comme on l'a vu, en premières noces à L. Vérus; et quoique son second mari, Pompéien, fût d'un rang bien inférieur, elle avait conservé, par une concession expresse de son père, tous les honneurs de la dignité impériale. Elle garda le titre d'*Augusta;* on portait le feu[1] devant elle: après la mort de Faustine sa mère, elle fut pendant quelque temps la première princesse de la cour. Le mariage de Commode la fit décheoir: il fallut qu'elle cédât le pas à Crispine, impératrice régnante, et ce fut pour elle un levain d'aigreur et d'animosité contre son frère. Pour venger cette injure prétendue elle ne s'adressa pas à Pompéien son mari, qu'elle n'aimait pas, et qu'elle savait être fidèle à Commode: elle confia ses douleurs à un jeune sénateur d'illustre naissance et fort riche, nommé Quadratus, avec lequel elle avait d'ailleurs des liaisons très-suspectes; car, digne fille de Faustine, elle marchait sur les pas de sa mère. Quadratus se laissa éblouir par l'espérance de la première place: il trouva plusieurs sénateurs disposés à entrer dans ses vues, et à délivrer l'empire de l'indigne joug de Commode. Le préfet du prétoire, Tarruntius Paternus, fortifia la

[1] Hérodien parle en plus d'un endroit de ce feu porté par honneur devant les empereurs romains et les impératrices. Il y a lieu d'être surpris qu'un usage aussi singulier ne soit attesté que par ce seul écrivain. On peut voir ce qu'en dit Juste-Lipse dans son commentaire sur Tacite, *Ann.* l. 1, c. 7.

conjuration du pouvoir que lui donnait sa charge; et Quintianus[1], jeune sénateur, qui avait ses accès très-libres auprès de la personne du prince, parce qu'il était de ses plaisirs, se chargea de l'exécution. Quadratus comptait, lorsque Commode serait tué, se montrer, et mettre à fin l'entreprise par ses largesses.

La conspiration échoue.

Il s'en fallut peu que le complot ne réussît; et s'il manqua, ce ne fut que par l'indiscrétion de celui qui devait porter le premier coup. Lorsque Commode entrait au théâtre par une allée obscure, Quintianus s'approche, tire son poignard, et lui crie : « Voilà ce « que le sénat t'envoie! » Cette menace avertissait le prince de se précautionner, et les gardes dont il était accompagné saisissent Quintianus, le désarment, l'emmènent prisonnier.

Punition de Lucille et des autres conjurés.

Pérennis, aux vues duquel cet événement était si favorable, se chargea avec joie d'informer de la conjuration. Les chefs furent tout d'un coup découverts. Quadratus paya de sa tête ses folles espérances; Quintianus ne pouvait être épargné; Lucille fut reléguée dans l'île de Caprée, et peu après mise à mort. La plu-

[1] Dion, qui vint à Rome sous le règne de Commode, et qui y était probablement lorsque se passaient les faits dont je rends compte, nomme, au lieu de Quintianus, un Claudius Pompéianus, qu'il prétend avoir été gendre de Lucille, et en commerce incestueux avec elle. Hérodien que j'ai suivi, vivait aussi du même temps. Il est plus aisé de s'étonner de cette contrariété entre deux écrivains contemporains, que de décider auquel des deux on doit donner la préférence. Dion était plus élevé en dignité, et par conséquent plus à portée d'être instruit exactement de la vérité des faits. Mais nous n'avons que des extraits de son histoire, qui peuvent n'avoir pas été faits avec assez d'intelligence et d'attention. Au contraire, l'ouvrage d'Hérodien nous reste en entier. D'ailleurs son récit est plus suivi, mieux lié, plus circonstancié. Ce sont ces considérations qui m'ont déterminé en faveur d'Hérodien, sans prétendre donner sur le jugement de personne.

part de leurs complices eurent le même sort, et subirent la juste peine d'un attentat aussi téméraire que criminel. Mais ce qu'il y eut de fâcheux, c'est que le mot de Quintianus resta profondément gravé dans la mémoire de Commode et laissa dans son cœur une plaie qui ne se ferma jamais. Toujours il regarda le sénat comme ennemi de sa personne et de sa vie; et cette persuasion funeste, aidée et aigrie par les instigations de Pérennis, lui fit verser des flots de sang illustre et innocent.

Haine de Commode contre le sénat.

Paternus n'avait point été nommé parmi les complices de la conjuration, et Commode ignora pendant quelque temps la part que ce préfet du prétoire y avait prise. Un coup hardi que le même Paternus osa faire, dans une si périlleuse circonstance, amena sa ruine. Il ne pouvait supporter le crédit que l'infame Saotérus, dont j'ai déja parlé, s'était acquis sur l'esprit du prince par les voies les plus honteuses, et il fit assassiner ce misérable par la main de l'affranchi Cléandre, qui devint dans la suite encore plus puissant et bien plus pernicieux à l'empire que Saotérus. Commode en fut outré; le complot formé contre sa personne ne l'avait pas irrité plus vivement. Se croyant néanmoins obligé de ménager Paternus, il déguisa son projet de vengeance sous le désir apparent de l'honorer davantage. Il le fit sénateur et lui donna les ornements consulaires, pour avoir un prétexte de lui ôter la charge de préfet du prétoire, qui ne pouvait être possédée que par un chevalier romain. Les ennemis de Paternus, le voyant dans la disgrace, profitèrent de l'occasion pour achever de le perdre. Ils recueillirent tous les indices qui le rendaient légitimement suspect d'être entré dans la conjuration de Lucille, et d'avoir ensuite employé le

Paternus, préfet du prétoire, accusé d'une nouvelle conspiration. Lamprid.

Dio, ap. Val.

Lamprid.

pouvoir que lui donnait sa charge pour sauver plusieurs de ses complices.

Commode, résolu de l'immoler à son ressentiment, ne fut pas content d'une seule victime : il voulut abattre d'un même coup plusieurs têtes illustres, et satisfaire ainsi sa haine sanguinaire contre le sénat. Paternus fut accusé d'une nouvelle conspiration tramée avec Salvius Julianus, petit-fils de l'auteur de l'édit perpétuel, dont il a été fait mention sous Adrien; homme recommandable par son mérite et par sa doctrine, et qui, ayant passé par les plus hautes dignités et s'étant vu à la tête d'une grande et puissante armée lorsque arriva la mort de Marc Aurèle, n'avait rien attenté contre son devoir et contre la fidélité envers son prince. Il y avait un projet de mariage entre le fils de Salvius et la fille de Paternus, et l'on prétendit que cette alliance cachait le dessein d'élever Salvius à l'empire. Ils succombèrent tous deux sous cette fausse accusation, et perdirent la vie.

Dio, et Lamprid.

Dio, ap. Val.

Il périt avec plusieurs des premières têtes du sénat.

Comme une conspiration ne se forme point sans le concours de plusieurs, on leur donna des complices, tous grands et renommés personnages, et quelques dames des plus qualifiées de Rome. Presque tous périrent par le fer ou furent envoyés en exil. Parmi les exilés, je remarque les deux consuls en charge, mais subrogés[1], Émilius Junctus et Atilius Sévérus. Entre ceux à qui il en coûta la vie, les plus dignes de mémoire sont les deux frères Quintilles, dont j'ai déja parlé sous le règne de Marc Aurèle. Comme ils avaient été parfaitement unis pendant leur vie, ils le furent aussi par

[1] Je dis que ces consuls étaient subrogés, et non ordinaires, parce que leurs noms ne se trouvent point dans les fastes.

la mort qu'ils souffrirent ensemble, ayant tous deux été étranglés en même temps. Sextus Condianus, fils de l'un, neveu de l'autre, était en Syrie lorsqu'il apprit l'arrêt de mort prononcé pareillement contre lui. Il se cacha, il erra long-temps, et, poursuivi dans ses diverses retraites, il occasiona la perte de plusieurs de ceux qui lui avaient offert un asile : enfin il périt lui-même, sans qu'on sache de quelle manière, mais on ne le revit plus ; et un fourbe, qui aussitôt après la mort de Commode voulut usurper le nom de Condianus pour se mettre en possession de ses grands biens, fut convaincu d'imposture.

Didius Julianus absous. Spart. Did. 1.

Didius Julianus, neveu de Salvius, fut impliqué dans la cause de son oncle, mais en un temps où l'affaire languissait déja, et où Commode, las de meurtres, commençait même à craindre la haine qui en résultait contre lui. Il fut absous, et son accusateur condamné. Didius aurait été heureux, si le danger qu'il courut alors l'eût guéri pour toujours de l'ambition de régner.

Mort de Crispine. Dio.

Vers le même temps l'impératrice Crispine, s'étant rendue coupable d'adultère, fut transportée dans l'île de Caprée, et bientôt après tuée par ordre de Commode.

Marcia concubine de Commode.

Ce prince prit une concubine dans une maison ennemie. Marcia, qu'avait entretenue Quadratus, passa sur le même pied au palais impérial ; et elle se maintint en faveur jusqu'à la mort de Commode, à laquelle elle eut grande part. Xiphilin témoigne qu'elle protégea les chrétiens, qui réellement jouirent d'une grande paix pendant tout ce règne. Il ne nous a point instruit des motifs qui pouvaient déterminer une femme de

cette espèce à employer son crédit pour des personnes qui lui ressemblaient si peu.

Puissance et tyrannie de Pérennis. Ses projets ambitieux et sa chute. Herod. Lamprid. 5, 6.

Pérennis, resté seul préfet du prétoire par la *mort* de Paternus, et ayant affaire à un prince qui craignait le travail et ne respirait que le plaisir, réunissait en lui seul toute l'autorité du gouvernement, et il le fit dégénérer en une horrible tyrannie. Il renversa *toutes* les lois; il se défit de tous ceux qui lui faisaient ombrage, tuant les uns, exilant les autres, et s'appropriant la dépouille de tous. Aucun ordre, aucune condition n'était à l'abri de sa cruelle avarice. Non seulement les sénateurs, mais les riches provinciaux, les femmes même dont l'opulence tentait son avidité, périssaient sous de fausses accusations; et, ce qui paraîtrait incroyable si la tyrannie connaissait des bornes, les personnes contre lesquelles on ne pouvait *rien imaginer* qui les rendît coupables, on les persécutait comme ayant eu la volonté de nommer Commode *leur héritier*, et lui faisant attendre trop long-temps leur succession. Surtout Pérennis s'attachait à exterminer les anciens amis de Marc Aurèle, ou du moins à les éloigner de la cour. Pertinax fut du nombre de ces derniers, et, relégué en Ligurie, il y passa trois ans entiers dans la petite métairie de son père.

Capit. Pertin. c. 3.

Herod.

Commode, ainsi privé par son perfide ministre de tous ses bons et fidèles serviteurs, de tous ceux qui étaient capables d'une sincère affection pour lui, devenait une proie sans défense; et Pérennis, dont l'ambition aspirait au trône, croyait n'avoir plus qu'un pas à faire pour y monter. Pendant qu'il disposait de *tout* dans Rome avec un pouvoir absolu, qu'il s'y faisait des créatures par ses largesses, qu'il y réduisait au silence

par la terreur tous ceux qu'il ne pouvait gagner, il avait revêtu son fils [1], encore très-jeune, du commandement des armées d'Illyrie; et il comptait qu'après qu'il aurait ôté la vie à Commode, ce qui lui paraissait fort aisé, les troupes commandées par son fils l'établiraient en pleine et solide possession de la souveraine puissance.

Ses desseins criminels furent mis au jour par une voie bien singulière. Pendant que l'empereur assistait aux jeux capitolins, établis, comme je l'ai rapporté, par Domitien, un philosophe cynique, avec le bâton et la besace, se présente au milieu de l'assemblée, monte sur le théâtre, et, d'un geste de la main imposant silence à la multitude des spectateurs, il adresse ces paroles à Commode : « Ce n'est pas ici le temps pour « vous de vous amuser à des jeux, ni de célébrer des « fêtes. L'épée de Pérennis menace votre tête; et si « vous ne vous précautionnez contre un danger qui « n'est pas prochain, mais présent, vous périrez au « moment où vous vous y attendrez le moins. Pérennis « assemble ici des forces et fait des amas d'argent contre « vous; son fils séduit les armées d'Illyrie, dont il a le « commandement : si vous ne les prévenez, vous êtes « mort. » Commode fut troublé; les assistants, qui trouvaient ce discours très-vraisemblable, feignirent pourtant de n'en rien croire. Pérennis, qui était présent, paya d'audace; et, traitant de fou ce philosophe, il le fit prendre et brûler vif. Telle fut la récompense que

[1] Hérodien dit *ses fils* au pluriel; mais dans la suite il fait mention d'un seul comme commandant en chef. Le plus jeune était vraisemblablement lieutenant de son frère.

reçut le malheureux cynique pour un avis fidèle, mais inconsidérément hasardé.

Dio, et Lamprid.

Cependant le coup était porté. Quoique Commode n'eût point empêché le supplice de celui qui avait voulu lui inspirer des soupçons contre son ministre, il lui en était resté quelques nuages dans l'esprit. Les ennemis de Pérennis s'en aperçurent, et vinrent à l'appui. Il en avait beaucoup. Orgueilleux et insolent, comme le sont d'ordinaire les favoris, il s'était rendu odieux à toute la cour. Le prince, ébranlé par les discours qui retentissaient de toutes parts à ses oreilles, reçut dans le même temps des preuves palpables et sensibles de l'infidélité du préfet du prétoire. Quelques soldats de l'armée d'Illyrie, s'étant échappés du camp, lui apportèrent des monnaies frappées par l'ordre du fils de Pérennis avec l'empreinte de son visage et de son nom.

C'en était sans doute assez pour le perdre: une députation militaire envoyée contre lui acheva sa ruine. Quinze cents soldats arrivèrent à Rome, chargés par l'armée de la Grande-Bretagne, dont ils faisaient partie, de se plaindre de la tyrannie que Pérennis exerçait sur les troupes, de l'accuser d'intrigues tramées par lui pour faire son fils empereur, et en conséquence de demander son supplice et sa mort. Commode ouvrit enfin les yeux: Pérennis fut déclaré ennemi public, et livré aux soldats, qui l'outragèrent en mille façons et le mirent en pièces. Sa femme, sa sœur, ses deux fils, dont l'un commandait l'armée d'Illyrie et l'autre y avait un emploi important, suivirent son malheureux sort; et cette maison, un peu auparavant si puissante, fut détruite en un instant, sans qu'il en restât de vestige.

Pérennis ne peut pas avoir été plus de trois ans préfet du prétoire.

Dans ce que j'ai rapporté de sa conduite, j'ai préféré l'autorité d'Hérodien suivi de Lampride à celle de Dion. Ce dernier comble d'éloges le favori, que les autres peignent avec de si noires couleurs. Il ne lui reproche que d'avoir causé le désastre de Paternus, son collègue, pour demeurer seul en possession de la charge de préfet du prétoire. Du reste il le loue comme un ministre désintéressé et incorruptible, comme n'ayant jamais rien fait pour ses intérêts, comme s'étant rendu le soutien de son prince et de l'état, et il blâme Commode de l'avoir lâchement abandonné aux clameurs séditieuses des soldats. Il est pourtant difficile de supposer qu'Hérodien ait inventé les faits qu'il allègue, et Dion pourrait avoir eu quelque raison particulière de flatter la mémoire de Pérennis. Quoi qu'il en soit du motif, son témoignage n'a point paru à M. de Tillemont, qui le suit pourtant volontiers, devoir ici emporter la balance.

Contradiction entre Hérodien et Dion sur le fait de Pérennis.

Le danger que Commode avait couru par l'entreprise ambitieuse de Pérennis, le tira un peu de sa léthargie. Car, tant qu'avait duré le ministère de ce favori, le prince se reposait de tout sur lui, ne voyant que par les yeux de Pérennis, et ne prenant connaissance d'aucune affaire qu'autant qu'il plaisait au préfet du prétoire de l'en instruire. Il paraissait même peu en public, depuis l'attentat de Quintianus sur sa personne. Renfermé dans le palais, il partageait tout son temps entre la débauche, et les méprisables combats auxquels il s'exerçait contre des gladiateurs et contre des bêtes. Il y réussissait, joignant la force du

Commode paraît vouloir changer de conduite, et s'appliquer aux affaires. Lamprid. 6. Herod. et Dio.

corps à l'adresse. On rapporte qu'il tua cinq hippopotames à la fois, deux éléphants en deux jours différents, un rhinocéros, un animal mêlé de la forme de chameau et de panthère. Il tirait avec tant de justesse et de dextérité, qu'un jour dans un spectacle voyant une panthère qui s'élançait sur un malheureux destiné à combattre contre elle, d'une flèche lancée subitement il abattit la bête sans toucher à l'homme. C'était par ces indignes exploits qu'il se plaisait à briller, et il en tirait vanité comme d'un héroïsme qui l'eût égalé à Hercule et à César. Pérennis l'avait entretenu dans ce goût, très-favorable à l'ambition d'un ministre qui considère ses intérêts plus que la gloire de son maître.

L'éclat que firent les projets audacieux de ce préfet du prétoire rompit pour quelques moments le charme, comme je viens de le dire. Commode parut sortir de son ivresse : il témoigna vouloir s'appliquer aux affaires ; il répara plusieurs des injustices commises par Pérennis. Il résolut de ne plus donner la charge de préfet du prétoire à un seul, et de la partager entre deux collègues, pour l'affaiblir et la rendre moins redoutable. Mais ce n'étaient là que les efforts impuissants d'un homme dompté par le sommeil, et qui après quelques légères secousses qu'il s'est données se laisse vaincre et se rendort. La résipiscence de Commode ne dura que trente jours, au bout desquels il retomba dans sa mollesse, et laissa Cléandre simple affranchi prendre sur lui le même ascendant qu'avait eu Pérennis.

Il retombe dans sa mollesse.

Pertinax envoyé dans la Grande-Bretagne. Guerres et séditions calmées avant laissé à Commode, ce prince rendit justice à Pertinax : il le tira de l'exil où Pérennis l'avait

tenu pendant trois ans, et l'envoya commander les légions de la Grande-Bretagne. Pertinax avait passé le temps de son loisir à bâtir dans le lieu de sa naissance; et ne rougissant point de la médiocrité de sa première fortune, au milieu des grands édifices qu'il éleva, il avait conservé la petite cabane de son père, telle qu'elle était, sans aucun changement. Rappelé aux affaires, il alla rétablir la tranquillité dans une province troublée par l'esprit séditieux qui agitait l'armée romaine.

tions dans cette île. Capit. Pertin. 3.

Ces troubles avaient été précédés de mouvements de la part des Barbares. La guerre s'était allumée dans la Grande-Bretagne dès le commencement de Commode, et elle est la plus importante qui se soit faite sous son règne. Nous en connaissons peu les détails : l'abréviateur de Dion nous apprend seulement que les Bretons franchirent le mur qui traversait l'île d'une mer à l'autre, qu'ils firent le dégât dans la province romaine; qu'ils vainquirent un général romain qui marcha à leur rencontre, et taillèrent en pièces son armée. Ulpius Marcellus fut envoyé de Rome pour réprimer les courses des Barbares, et il y réussit, et matta leur fierté par les avantages multipliés qu'il remporta sur eux. C'est tout ce que nous savons de ses exploits. Son caractère nous est plus connu.

Dio, l. LXXII.

Caractère d'Ulpius Marcellus, qui y commanda avant Pertinax.

Ce guerrier, formé à l'école de Marc Aurèle, en imitait et en surpassait même la simplicité, la frugalité et la sévère discipline. Il s'était persuadé qu'à peine était-il permis à un général de dormir. Il donnait donc très-peu de temps au sommeil, et il tenait tous ses subalternes éveillés et alertes, en leur distribuant sur le soir des ordres pour toutes les différentes heures

de la nuit. Il ne mangeait précisément que pour vivre, et ce que Dion raconte de son austérité sur ce point paraîtra sans doute incroyable à plusieurs. *Ulpius*, au rapport de l'historien, étant dans la Grande-Bretagne, prenait la précaution de faire venir son pain de Rome, non qu'il ne pût manger de celui qui se faisait dans la province, mais afin de l'avoir si *dur qu'il* se trouvât forcé de se renfermer dans les bornes de l'exacte nécessité. Si ce fait n'est pas vrai, au moins suppose-t-il dans celui à qui on l'attribue une singulière sévérité de mœurs. En déclarant la guerre à la mollesse et aux délices, Ulpius avait coupé la racine du désir des grandes richesses : aussi était-il parfaitement désintéressé et d'une intégrité incorruptible. Mais il se montrait dur aux autres comme à lui-même, et conséquemment peu capable de se faire aimer.

L'état n'en fut pas moins bien servi par *lui*, et l'éclat de ses succès et de sa vertu lui attira la haine de Commode. Pour récompense de ses services, il se vit en danger de périr sur de fausses accusations. Il échappa néanmoins, sans que nous puissions dire par quel moyen, et on lui permit de vivre.

Pertinax, après de grandes difficultés éprouvées de la part des soldats, demande et obtient son rappel. Capit. Pert.

Ulpius avait donc réduit au devoir les Barbares septentrionaux, et rendu le calme à la province de la part des ennemis. Il aurait aussi maintenu l'obéissance parmi les troupes, s'il fût demeuré en place. Mais après qu'il eut été rappelé, la tranquillité, rétablie au dehors par ses soins, fut suivie de troubles et de séditions au dedans. Nous avons vu jusqu'où les légions de la Grande-Bretagne avaient porté la hardiesse contre Pérennis. La mort de ce ministre n'apaisa point leurs murmures : le gouvernement était méprisé

et haï ; et Pertinax, envoyé pour remédier au mal, trouva les esprits dans une grande fermentation. Les soldats voulaient un changement d'empereur, et si leur nouveau commandant avait consenti à se prêter à leurs vœux, il eût été proclamé Auguste. Pertinax garda fidélité à son prince. Il arrêta les séditions, au risque même de sa vie : car il y en eut une si furieuse, que plusieurs furent tués, et lui-même resta pour mort sur la place. Il revint à lui, reprit son autorité, et châtia sévèrement les coupables. Mais las d'un emploi si périlleux, et voyant qu'il n'était pas possible de ramener à l'ancienne discipline des troupes corrompues par l'orgueil et par l'insolence, il demanda son rappel et l'obtint ; et de retour en Italie, il fut chargé de la surintendance des vivres.

Mauvais et tyrannique gouvernement de Cléandre, qui succéda à la puissance de Pérennis. Dio, et Herod. l. 1, et Lamprid. Comm. 6.

L'insolence des gens de guerre était sans doute occasionée par les vices du gouvernement ; car Cléandre, qui succéda, comme je l'ai dit, à la puissance de Pérennis, et qui même avait beaucoup contribué à la ruine de ce ministre, était encore plus vicieux que celui qu'il avait détruit. Il est un exemple fameux de ce qu'on appelle les jeux de la fortune.

Phrygien de naissance, et esclave, il fut vendu dans son pays, et transporté à Rome pour y remplir les plus vils ministères. Étant entré dans le palais, et devenu esclave de l'empereur, il plut à Commode encore enfant par la société des mêmes inclinations. Il nourrit soigneusement ce commencement de faveur : et le jeune prince, après la mort de son père, l'affranchit, le prit pour son premier chambellan, et lui fit épouser l'une de ses concubines, nommée Damostratia. Cléandre était de tous les plaisirs, ou, pour parler plus

juste, de toutes les débauches de Commode; et ayant ainsi gagné sa confiance, il fut pendant quelque temps le rival de Pérennis, et enfin appuyé de la faction des affranchis du palais, dont il était le chef, il parvint à le perdre. Héritier de son pouvoir, il en abusa avec toute l'indignité d'une ame basse, et il porta dans le ministère tous les vices de la condition servile. *Tout* était à vendre auprès de lui, les places de sénateurs, les commandements des armées, les gouvernements de provinces, les intendances; et il se faisait payer fort cher. Il y eut des acheteurs que la fureur de l'ambition engagea à se dépouiller de tout ce qu'ils possédaient pour devenir sénateurs. De ce nombre fut Julius Solo, homme inconnu, de qui l'on disait que par la confiscation de ses biens il était parvenu à se faire reléguer dans le sénat. Ni le mérite, ni la *naissance* n'étaient comptés pour rien. Des affranchis furent faits sénateurs, et même mis au rang des patriciens, *titre* jusqu'alors réservé aux premières maisons de Rome. Cléandre, pour multiplier ses gains, multipliait les charges, et il nomma, ce qui ne s'était jamais vu, vingt-cinq consuls pour une seule année. Il ne respectait ni les lois, ni les choses jugées. Quiconque avait de l'argent à donner était sûr d'être absous, quelque crime qu'il eût commis; ou réintégré, s'il avait subi précédemment la condamnation, et souvent même avec un accroissement de dignité et de splendeur. Nul citoyen ne pouvait se promettre de conserver ni ses biens, ni sa vie même, s'il avait un ennemi riche qui voulût donner de l'argent pour le perdre. Condamnation à l'exil, à la mort, à divers genres de supplices, confiscation, privation de sépulture, tout s'achetait : il ne

Lamprid. 14.

s'agissait que du prix. Le favori amassa, par ces cruels et abominables trafics, des trésors immenses; et pour s'assurer la possession de la plus grande partie de sa proie, il la partageait avec les concubines du prince, et avec le prince lui-même. Au reste, il usait magnifiquement de ses richesses : somptueux en bâtiments, non seulement pour son usage, mais pour la commodité et la décoration de plusieurs villes, il bâtit dans Rome des Thermes, qu'il appela Commodiennes du nom de son maître. Lamprid. 17.

Il ne prit pas d'abord la charge de préfet du prétoire, trop disproportionnée à la bassesse de sa condition; mais il s'y fraya les voies en la dégradant et l'avilissant par de fréquentes mutations. Il faisait et défaisait les préfets du prétoire à sa volonté. Il y en eut un de cinq jours, un autre de six heures. Enfin, lorsque Cléandre crut avoir mis cette puissante charge à sa portée, il s'en revêtit, en se donnant deux collègues qui étaient ses créatures, et entièrement dans sa dépendance : alors on vit pour la première fois trois préfets du prétoire. Lamprid. 6.

Il fait périr Antistius Burrus, beau-frère de l'empereur, et Arrius Antoninus.

Avant que Cléandre fût parvenu à ce haut grade, un des premiers sénateurs, beau-frère de Commode, Antistius Burrus, osa élever sa voix contre les excès énormes de l'insolent affranchi, et porter ses plaintes à l'empereur de l'abus que l'on faisait de son autorité et de son nom. Cléandre retourna l'attaque contre son agresseur : il l'accusa de projets ambitieux, de dessein formé d'usurper le trône. Antistius succomba, fut mis à mort, et entraîna dans son infortune ceux qui eurent le courage de prendre sa défense. Une autre victime non moins illustre de la tyrannie de Cléandre

fut Arrius Antoninus[1], dont le nom semble annoncer une liaison de parenté avec Commode. Il fut sacrifié par le préfet du prétoire à la vengeance d'un certain Attale, qu'il avait condamné étant proconsul d'Asie.

Capit. Pert. 3.

Je suis fâché de trouver dans Capitolin, que Pertinax fut soupçonné d'avoir trempé dans les odieuses affaires suscitées contre ces deux sénateurs, aussi recommandables par leur vertu que par la splendeur de leur rang. Mais ce ne sont que des soupçons, et il est permis de les croire mal fondés.

Soulèvement du peuple contre Cléandre. Lamprid. 7. Dio. et Hérod.

Arrius Antoninus était tellement estimé dans Rome, que Lampride attribue, à l'indignation que causa sa mort injuste et cruelle, le soulèvement du peuple qui amena la chute de Cléandre. Dion et Hérodien donnent pour cause de ce soulèvement une famine violente, intérêt tout autrement puissant sur les esprits d'une multitude. Ces deux récits peuvent se concilier : il est très-possible que deux motifs différents aient concouru à un même effet.

Quoi qu'il en soit, une maladie contagieuse qui avait précédé et ravagé pendant long-temps Rome et l'Italie, produisit la famine par une suite naturelle, et la malice des hommes augmenta la calamité. Ici nos deux auteurs grecs se partagent. Suivant Dion, ce fut l'intendant des vivres, Papirius Dionysius, qui au lieu de remédier au mal affecta de l'aggraver, dans le dessein de perdre Cléandre en faisant retomber sur lui la haine de la misère publique. Hérodien charge de tout le seul Cléandre. Il dit que ce favori enivré de sa for-

[1] Il descendait apparemment, comme l'observe M. de Tillemont, d'Arrius Antoninus, aïeul maternel de L. Antonin, qui était grand-père de Commode par adoption.

tune donna l'essor à ses désirs, et ne voyant que l'empereur au-dessus de lui, projetta de le détrôner et d'usurper sa place. Que dans cet esprit, ayant fait de grands amas d'argent et de blé, il accrut à dessein la cherté et la disette, afin que les secours qu'il donnerait ensuite par ses largesses fussent d'autant mieux reçus, et lui gagnassent à l'instant tous les cœurs.

S'il avait cette pensée, elle lui réussit très-mal. Le peuple, qui le haïssait depuis long-temps à cause de son insatiable avidité, s'en prit à lui des maux qu'il souffrait. Dans les théâtres, dans les jeux, il s'éleva des clameurs menaçantes contre le ministre qui affamait la ville de Rome. Dion raconte à ce sujet une scène singulière et qu'il habille presque en merveille, mais dont les ressorts sont bien aisés à deviner. Il nous débite qu'au milieu d'une course de chariots qui s'exécutait dans le cirque, une troupe d'enfants tout d'un coup s'avança, ayant à sa tête une jeune fille d'une grande taille et d'un regard fier et audacieux. On jugea, ajoute-t-il, par l'événement qui suivit, que ce devait être quelque démon, quelque génie. Il était bien plus simple de penser, et Dion eût dû le dire, qu'une main habile et intrigante faisait jouer cette machine pour ameuter le peuple déja très-mécontent et porté à la sédition.

Ce chœur d'enfants élève la voix, pousse des cris, souhaitant mille prospérités à Commode et faisant des imprécations contre Cléandre. Ce fut un signal pour toute l'assemblée : on répète les mêmes cris, on se lève, on quitte le spectacle, on court en foule au lieu où Commode se tenait renfermé, ne songeant qu'à ses plaisirs pendant que la ville était en feu. C'était une grande et vaste maison dans un des faubourgs de

Rome. Il ne fut pas possible à la multitude de pénétrer jusqu'à l'empereur. Cléandre, qui obsédait toutes les avenues, empêcha qu'on ne l'avertît de ce qui se passait; et il fit sortir sur cette troupe sans armes la cavalerie prétorienne, qui en blessa et en tua plusieurs, en foula d'autres sous les pieds des chevaux. Le peuple si cruellement maltraité s'enfuit en désordre jusqu'aux portes de la ville, mais ne se rendit pas; et là ayant reçu un puissant renfort par la jonction des cohortes de la ville qu'une ancienne jalousie disposait à prendre parti contre les prétoriens, il renouvelle le combat, dont la fortune se balance, en sorte qu'il périssait beaucoup de monde de part et d'autre.

Commode sacrifie son ministre, qui périt avec ses enfants et un grand nombre de ses créatures.

Dans un si grand mal, pendant qu'une espèce de guerre civile inondait Rome de sang, personne n'osait en donner avis à Commode, tant le ministre était redouté. Enfin l'extrémité du péril enhardit Fadilla, sœur de Commode, si nous en croyons Hérodien, ou Marcia sa concubine, si nous aimons mieux nous en rapporter à Dion. L'une ou l'autre, ayant les cheveux épars et avec tous les signes de la plus vive consternation, vint se jeter aux pieds de Commode et lui représenta le danger qu'il courait, les vues ambitieuses et criminelles de Cléandre, et la nécessité de sacrifier ce misérable esclave à la haine de la multitude et à sa propre sûreté. Commode était une ame timide sur qui la peur pouvait beaucoup. Effrayé du discours, soit de Fadilla, soit de Marcia, il n'hésita pas, et ayant mandé Cléandre, il lui fit couper la tête en sa présence. On attacha cette tête au bout d'une pique, et on en donna le doux et agréable spectacle au peuple irrité. Dans le moment tout le tumulte cessa: le

peuple était satisfait. Les prétoriens comprirent que Cléandre les avait fait combattre pour sa querelle contre les intentions du maître. Toutes les haines se réunirent contre la famille et les créatures de l'indigne ministre. Deux enfants mâles qu'il avait, et dont l'un encore en bas âge était élevé sur les genoux de Commode, furent massacrés : on extermina tous ses amis, toutes ses liaisons, et en particulier un grand nombre d'affranchis du palais ; et leurs corps outragés en mille manières, traînés avec des crocs dans les rues, furent jetés dans les égoûts. L'intendant des vivres fut tué quelque temps après par ordre de Commode.

Alarmes de Commode.

Ce prince avait été tellement intimidé par le soulèvement du peuple et sans doute par le sentiment qui lui apprenait combien il méritait peu d'en être aimé, qu'il n'osa, lors même que la sédition fut apaisée, reparaître dans la ville. Il eut besoin d'être encouragé par ceux qui l'approchaient pour prendre la résolution de retourner au palais. Il n'eut pas lieu de s'en repentir : le peuple qui venait d'être délivré d'un ministre odieux, reçut son empereur avec de grandes acclamations de joie, et lui donna tous les témoignages possibles d'attachement et de respect.

Au reste, les alarmes de Commode n'étaient pas sans fondement. Depuis qu'il régnait, il n'avait entendu parler que de conjurations. Nous en avons vu trois bien réelles, tramées successivement par Lucille sa sœur, et par ses deux ministres, Pérennis et Cléandre, sans compter celles dont on lui avait fait peur à tort. Dans l'intervalle entre les deux dernières, Hérodien place les mouvements d'un chef de bandits qui mit aussi Commode en péril.

Danger qu'il avait couru de la part de Maternus, chef de bandits. Herod.

Maternus, simple soldat et déserteur, mais d'une audace déterminée à tout entreprendre, assembla d'abord quelques déserteurs comme lui, avec lesquels il fit dans les Gaules le métier de brigand. Ses succès lui attirèrent de nouveaux associés : son peloton grossit peu à peu et devint enfin une armée ; il fallut lui faire la guerre dans les formes, et Niger, qui disputa dans la suite l'empire à Sévère, fut employé à combattre un si misérable ennemi, et s'y comporta en brave et habile capitaine. Cependant Maternus, malgré les pertes qu'il avait souffertes, augmenta ses forces au point d'oser former le projet de tuer Commode et de se faire empereur en sa place.

Spart. Nigr. 3.

Herod.

Il comprit bien qu'il ne réussirait pas dans un pareil dessein, s'il se montrait à découvert ; et comme il n'était pas moins rusé qu'audacieux, il dressa un plan adroitement concerté. Il sépara ses troupes, et leur ordonna de passer en Italie et à Rome par petites bandes, et il s'y rendit lui-même. Son arrangement était de profiter de l'occasion de la fête de Cybèle, qui se célébrait à Rome avec une grande pompe et pendant laquelle chacun avait la liberté de se déguiser. Il résolut donc de prendre lui et les siens l'habillement et l'armure des gardes du prince, de se mêler parmi eux dans une espèce de procession solennelle à laquelle l'empereur assistait, de s'approcher de sa personne, de l'envelopper et de le massacrer.

Le projet n'avait rien que de très-possible dans l'exécution. Mais quelques-uns de ceux qui y étaient d'abord entrés, conçurent de la jalousie contre leur chef. Ils s'étaient regardés jusque là à peu près comme ses égaux, et ils ne purent se résoudre à le faire leur

maître. Ils le décelèrent : Maternus fut arrêté avec un grand nombre de ses complices, et ils furent tous punis de mort.

Les cruautés et la débauche partagent la vie de Commode.

Tant de dangers, auxquels Commode s'était vu exposé coup sur coup, le rendirent non seulement timide, mais défiant, et, par une conséquence naturelle, cruel envers tous ceux qui eurent le malheur de lui devenir suspects. Il n'avait déja que trop de pente à ces vices : mais les circonstances les fortifièrent, les accrurent et les portèrent aux derniers excès. Voici le tableau que fait Hérodien de sa conduite en général après la mort de Cléandre. Commode, dit cet historien, depuis ce moment se défia de tout le monde, répandant les flots de sang, ouvrant une oreille facile à toutes les calomnies et ne donnant accès auprès de lui à aucun homme d'estime. Ses cruautés, ajoute Hérodien, ne firent aucune interruption aux plaisirs et aux débauches dont il s'était rendu l'esclave. Tout homme sage, quiconque était même médiocrement initié dans les belles connaissances, devait s'attendre à être chassé de la cour comme un ennemi dangereux. Des farceurs, d'obscènes pantomimes gouvernaient et dominaient le prince, dont toutes les occupations se réduisaient à mener des chars et à combattre contre les bêtes; et les flatteurs lui exaltaient ces indignes exercices comme de grands et glorieux exploits. Ainsi, cruautés d'une part, infamies, extravagances et indécences de l'autre; voilà ce qui compose le portrait de Commode et ce que nous avons à rapporter de lui jusqu'à sa mort, en ménageant toujours la pudeur du lecteur et la nôtre.

Il créa en la place de Cléandre deux préfets du

Ses cruautés. Lamprid. Comm. 7. Dio.

prétoire, Julianus et Régillus, et peu après il les fit mourir. Il avait pourtant donné de grandes marques de considération à Julianus ; il le baisait à la bouche au lieu de recevoir simplement ses respects, et il l'appelait son père. Mais après l'avoir déshonoré, en le forçant de danser devant ses concubines comme un saltimbanque, en le faisant jeter par manière de jeu dans un vivier, il lui ôta la vie par le fer. En général, aucun de ses préfets du prétoire ne jouit long-temps d'un poste aussi dangereux qu'élevé ; aucun ne demeura en place plus de trois ans, et presque tous perdirent la vie avec leur charge.

Lampride nomme plusieurs autres illustres victimes de la cruauté de Commode, six consulaires à la fois, Pétronius Mamertinus beau-frère de l'empereur, et Antonin son neveu, Annia Faustina cousine germaine de son père. Il fit brûler vifs les enfants et descendants d'Avidius Cassius que Marc Aurèle avait épargnés. D'autres fois il employait le poison, lorsqu'il voulait éviter un trop grand éclat ; et ce n'étaient pas seulement des soupçons et des défiances ombrageuses qui le portaient à ces barbaries, l'avidité pour l'argent y avait grande part. Les revenus de l'empire ne suffisaient pas à ses folles dépenses ; et pour y fournir, il ordonnait la mort des personnes les plus riches, hommes et femmes, afin de s'emparer de leurs biens.

Vulcat. Avid. 13. Lamprid. Comm.

Par quelque endroit que l'on pût lui déplaire, la mort était l'infaillible salaire de tout ce qu'il prenait pour offense. Il condamnait aux bêtes ceux qui faisaient contre lui des plaisanteries. Il punit pareillement de cet affreux supplice la simple lecture de la vie de Caligula écrite par Suétone. Il avait raison de

s'intéresser à la réputation d'un prince auquel il ressemblait si fort. Le moindre trait de convenance entre eux est celui qui est cité par Lampride, qu'ils étaient tous deux nés à un pareil jour, le trente-et-un d'août.

Dion fait mention d'un certain Jule Alexandre, homme extrêmement robuste et adroit tireur, qui combattit à cheval contre un lion, et le tua à coups de traits. Dès lors Commode regarda ce brave comme un rival qui obscurcissait sa gloire, et il résolut de s'en défaire. Au moins Dion n'allègue aucune autre cause de la mort de Jule Alexandre. Il est vrai que Lampride fait mention de révolte; mais c'était le prétexte à la mode pour faire périr tous ceux que l'empereur haïssait. Quoi qu'il en puisse être, cet arrêt ne fut pas aussi aisé à exécuter qu'à prononcer. Jule Alexandre était à Émèse sa patrie, lorsqu'il apprit que des soldats avaient été envoyés pour le tuer. Il se tint prêt, il les surprit de nuit dans une embuscade et les massacra tous. Il traita de même les ennemis qu'il avait dans la ville; et aussitôt montant à cheval, il se disposa à s'enfuir chez les Barbares de son voisinage. Sa tendresse criminelle pour un jeune enfant fut cause de sa perte. Il voulut l'emmener avec lui, et comme la faiblesse de cet enfant retardait sa marche, ceux qui le poursuivaient eurent le temps de l'atteindre. A leur approche, voyant la mort inévitable, il commença par tuer son compagnon et se tua ensuite lui-même. Lamprid. 8.

Telles étaient les vengeances sanguinaires que tirait Commode, soit de simples paroles, soit d'actions tout-à-fait innocentes. Il faisait plus : c'était pour lui un jeu, à la lettre, que de tuer et d'estropier les hommes.

S'il savait que quelqu'un eût déclaré être las de vivre, il le prenait au mot et le faisait jeter malgré lui dans des précipices. Il fit ouvrir le ventre d'un homme fort gras pour se donner le plaisir de voir ses entrailles se répandre. Par forme d'amusement, il privait les uns d'un œil, les autres d'une jambe, et il en faisait ensuite des railleries. Il se divertissait à abattre avec le
Dio. rasoir le nez ou les oreilles des malheureux officiers de sa maison qu'il forçait de se prêter à lui, comme s'il eût voulu leur faire la barbe. Quelquefois c'était le ministère de chirurgien qu'il prétendait remplir, et
Lamprid. 11. sous le prétexte de faire une saignée et d'ouvrir la veine, il tailladait les bras et épuisait de sang toute la personne.

Dio, et Lamprid. 9. Je finirai ce détail horrible, et qui ne peut manquer de causer de l'impatience au lecteur, par un dernier trait qui passe tous les autres. Comme il *se prétendait* le rival d'Hercule, il voulut, ainsi que ce héros, combattre contre des géants et des monstres. Pour cet effet, il rassembla tous ceux qui dans la ville avaient perdu l'usage de leurs jambes par maladie ou autrement, et il les fit envelopper, depuis les genoux, de draps et de linges qui s'étendaient en longueur, figurés en queues de dragons. Il leur donna pour armes des éponges, au lieu de pierres, et ensuite il courut sur eux et les assomma tous à coups de massue. On aurait peine à ajouter foi à ce bizarre mélange d'extravagance et de cruauté, s'il n'était attesté par Dion témoin oculaire. Cet historien observe que lui et tous les spectateurs eurent grande peur, et c'est ce *qu'il* est aisé de concevoir.

On ne sera pas étonné que l'indigne fils de Marc

Aurèle ait fait périr presque tous les amis de son père. Ce qui a plutôt droit de nous surprendre, c'est qu'il en ait échappé trois à ses fureurs, Pompéien, Pertinax et Victorinus. Dion déclare qu'il ne peut rendre raison pourquoi ceux-ci furent privilégiés. Il est probable que les deux premiers étaient des hommes extrêmement sages, et attentifs à modérer le zèle de la vertu par les tempéraments d'une prudence qui évite d'irriter quoiqu'elle désapprouve. Nous avons vu que Pompéien en particulier chérissait et respectait la mémoire de Marc Aurèle dans son fils. Il tolérait ce qu'il ne pouvait empêcher; seulement il s'abstenait d'aller aux spectacles dans lesquels l'empereur, son beau-frère, s'avilissait par l'infame métier de gladiateur : encore y envoyait-il ses enfants. On peut juger que Pertinax se gouverna par de semblables principes. Mais Victorinus brava même la cruauté de Commode et l'orgueil de ses ministres.

De tous les amis de MarcAurèle, trois seulement épargnés par Commode, Pompéien, Pertinax et Victorinus. Dio.

C'était un caractère ferme et intrépide; et comme il courait des bruits dans la ville qui le menaçaient d'une mort prochaine, il vint trouver Pérennis qui était alors en faveur : « On m'avertit, lui dit-il, que « l'intention de l'empereur et la vôtre est de m'ôter la « vie. Qu'attendez-vous? Pourquoi différez-vous? Vous « pouvez exécuter dès aujourd'hui le dessein que vous « avez dans l'esprit. » Cette fierté devait naturellement hâter sa perte. Victorinus était d'ailleurs d'un mérite éminent et capable de faire ombrage. Il avait le talent de la parole et passait pour le meilleur orateur de son siècle. Dion nous a conservé deux traits de sa vigueur dans le commandement. Lorsqu'il était gouverneur de la Germanie, sachant que son lieutenant général était

avide et pillard, il commença par le reprendre en particulier et il l'exhorta à se corriger. Ce vice est de ceux qui ne se guérissent point, et les représentations de Victorinus furent infructueuses. Alors il prit son parti, et ayant assemblé l'armée, il se fit d'abord citer lui-même par le héraut, et il jura qu'il n'avait jamais reçu de présents et n'en recevrait jamais. Il ordonna ensuite que son lieutenant fût cité pour prêter le même serment; et cet officier n'ayant osé commettre un parjure dont il aurait été trop aisément convaincu, fut cassé sur-le-champ. Dans la suite, Victorinus fut proconsul d'Afrique, et dans cet emploi il renouvela le même exemple contre un de ses assesseurs infecté de la même lèpre. Il le fit embarquer sur un vaisseau qui partait des côtes d'Afrique et emmener en Italie. Il exerça aussi la charge de *gouverneur* de Rome, et il s'y comporta si dignement, que, pour honorer sa vertu, on lui érigea une statue. C'étaient là bien des titres pour mériter la haine de Commode, et cependant Victorinus mourut paisiblement dans son lit.

Bassesse ignominieuse de sa conduite.

Pour achever le tableau de Commode, il faut ajouter ici ce qui regarde ses débauches et la honteuse bassesse de sa conduite. J'ai parlé suffisamment du premier article, et il est plus à propos de tirer le rideau sur ces turpitudes que de les dévoiler. Ce que je dois observer, c'est que tout sentiment était tellement éteint en lui qu'il tirait vanité de son propre déshonneur.

Dio, et Herod. et Lamprid. 8-12.

Il avait toujours eu une folle passion de se donner en spectacle, soit menant des chars, soit combattant contre les bêtes ou comme gladiateur. Cependant un

reste de pudeur l'engagea d'abord, sinon à s'interdire des exercices si peu dignes de son rang, du moins à les renfermer dans l'enceinte de son palais. Mais enfin il secoua toute retenue, et il rendit les yeux du public témoins de toute sa honte. Il allait souvent passer un temps considérable dans les écoles où l'on dressait les gladiateurs. Il en sortait avec eux, il paraissait au milieu d'eux sur l'arène, il combattait, il se faisait proclamer vainqueur, il voulait être applaudi par le peuple et par le sénat, et les plus graves sénateurs se prêtaient, quoiqu'à regret, à cette misérable adulation; il exigeait son salaire, comme gladiateur, si ce n'est qu'il le montait à un plus haut prix que les autres; et pour comble d'impudence, il travaillait à perpétuer le souvenir de son ignominie. Toutes les fois qu'il faisait quelque chose de bas, de honteux, de cruel, quelque acte de gladiateur, de maître de débauche, il ordonnait qu'il en fût fait mention dans les registres-journaux que l'on tenait exactement de tout ce qui se passait de mémorable dans la ville. C'est par cette voie que nous savons qu'il a combattu trois cent soixante-cinq fois du vivant de son père, et sept cent trente-cinq fois depuis sa mort, et qu'il a remporté mille palmes, mille victoires dans ces indignes combats. Il en était si glorieux, que s'étant approprié le colosse du soleil [1], dont il fit ôter la tête pour y mettre la sienne, il voulut que l'on inscrivît sur la base, au lieu des titres de la souveraine puissance, celui de *vainqueur de mille gladiateurs*.

Lamprid. 15.

Herod. et Lamprid. 17.

Par le même goût d'indécence, et non, je pense,

[1] Néron avait fait élever ce colosse pour lui, et Vespasien l'avait consacré au soleil.

Lamprid. 9. par superstition, il se voua aux mystères d'Isis, et il les célébra avec les prêtres de cette divinité égyptienne. Comme eux il se faisait raser la tête, il portait avec eux le simulacre d'Anubis; et n'oubliant pas même dans cette cérémonie religieuse ses inclinations malfaisantes, il agitait le brancard qui soutenait la statue, de façon que la gueule et les dents de ce dieu chien frappassent de rudes coups sur la tête rase de ses ministres.

Dio, et Lamprid. Aussi bas dans ses procédés avides pour avoir de l'argent, que dans tout le reste de sa conduite, Commode, au jour anniversaire de sa naissance, changeait les présents qu'il était d'usage de lui apporter en contributions fixées et déterminées. Les sénateurs de Rome, leurs femmes et leurs enfants étaient taxés à deux pièces d'or par tête, valant cinquante deniers. Dans les autres villes les sénateurs en étaient *quittes* pour cinq deniers ou dragmes, qui peuvent s'évaluer à cinquante sols de notre monnaie. Dans une occasion où l'argent lui manquait, il feignit de vouloir aller en Afrique, et il exigea sous ce prétexte les sommes nécessaires pour un grand voyage. Lorsqu'il les eut touchées, il les dissipa en festins de débauche, et ne partit point, supposant que le sénat et le peuple ne pouvaient se résoudre à le voir s'éloigner de Rome.

Sa folle vanité. Avec cette indignité de mœurs qui le couvrait d'opprobre, Commode était plein de vanité, amateur de titres fastueux; et il en accumulait sur sa tête une multitude qui ne servait qu'à le rendre pleinement ridicule, et qui fait bien sentir le peu de prix de tout ce qui n'est que décoration extérieure, apanage de la fortune, et non du mérite. Voici quelle était la suscription de ses lettres au sénat, telle que Dion la

rapporte : L'EMPEREUR CÉSAR LUCIUS ÉLIUS AURÉLIUS COMMODE AUGUSTE, LE PIEUX, L'HEUREUX, LE SARMATIQUE, LE TRÈS-GRAND GERMANIQUE, LE BRITANNIQUE, LE PACIFICATEUR DE L'UNIVERS, L'INVINCIBLE, L'HERCULE ROMAIN, GRAND PONTIFE, JOUISSANT DE LA PUISSANCE TRIBUNITIENNE POUR LA DIX-HUITIÈME FOIS, HUIT FOIS IMPERATOR, SEPT FOIS CONSUL, PÈRE DE LA PATRIE; AUX CONSULS, AUX PRÉTEURS, AUX TRIBUNS DU PEUPLE, ET A L'HEUREUX SÉNAT COMMODIEN, SALUT. Plusieurs de ces titres ont besoin de quelque explication, et il est utile de les bien entendre pour se faire une idée plus juste et plus complète de la vanité absurde qui portait Commode à les rechercher.

Il pouvait s'attribuer le surnom de *Pieux* comme héréditaire, puisque son aïeul adoptif Tite Antonin l'avait porté. Celui d'*Heureux* était renouvelé en sa personne d'après l'exemple de Sylla, modèle odieux, et qu'un bon prince ne se serait pas proposé d'imiter. Commode est le premier qui ait réuni ces deux titres, qu'il méritait si peu. Ils furent adoptés par la plupart de ses successeurs, sur les médailles desquels on les trouve très-communément.

Commode prenait les titres de *Sarmatique*, de *Germanique*, de *Britannique*, pour des victoires assez peu considérables, gagnées par ses lieutenants sur les nations auxquelles ces noms se rapportent. On doit remarquer que celui de *Germanique* avait été employé par un si grand nombre d'empereurs, que la gloire en paraissait alors usée. Il fallait le relever, et pour ainsi dire le rajeunir par l'épithète *très-grand*, aussi aisée à copier que le nom même.

Je ne trouve dans le règne de Commode aucun fondement au titre de *Pacificateur de l'univers*. La paix qu'il avait conclue après la mort de son père avec les Barbares voisins du Danube ne fut pas honorable à l'empire, et elle ne regardait qu'une partie des frontières. Celle dont jouissait l'état au dedans n'était point son ouvrage, mais l'effet de la valeur et de la sagesse de ceux qui l'avaient précédé ; et par ses cruautés il la rendit plus sanglante que la guerre même. Le nom d'ennemi du genre humain lui eût mieux convenu que celui de pacificateur.

Il s'attribuait la qualité d'*invincible* à raison de ses combats contre les bêtes et contre les gladiateurs. Il n'y réussissait que trop bien ; et rien ne prouve mieux la bassesse de ses sentiments que les trophées qu'il faisait de ces honteuses victoires.

C'était aux mêmes titres qu'il s'appelait l'*Hercule romain*. Imitateur des travaux d'Hercule, il se croyait en droit de prendre le nom de ce dieu, et les symboles qui le caractérisaient. Il paraissait souvent revêtu d'une peau de lyon, et tenant en main une massue ; ou bien il faisait porter devant lui ces marques glorieuses de sa divinité, et il en était si jaloux que, lors même qu'il n'assistait point aux jeux, il voulait qu'on les plaçât sur le trône qui lui était destiné. Ce qu'il y a de bien singulier, c'est qu'en même temps il s'habillait des étoffes les plus fines et les plus riches ; en sorte qu'il étalait en sa personne un bizarre assemblage de la mollesse des femmes et de la vigueur des héros. Il réunissait aussi quelquefois sur sa personne les attributs de Mercure à ceux d'Hercule : composition dont il n'était pas l'inventeur, et dans laquelle il imitait

les Herméraclès [1], que l'on plaçait communément dans les palestres.

Commode, s'étant ainsi fait dieu, voulut être honoré comme tel. Il exigeait les adorations, le culte des sacrifices. Il établit un prêtre consacré à son nom. Il remplit Rome de ses statues; et portant jusque dans l'exercice de sa vanité sacrilége son caractère cruel et féroce, il se fit dresser, vis-à-vis du lieu où le sénat s'assemblait, une statue dans une attitude menaçante, tenant un arc bandé et dirigé contre le sénat. On abattit cette statue après sa mort, et l'on y en substitua une de la Liberté. Lamprid. 17.

Ce sénat que Commode haïssait si violemment, il l'avait pourtant appelé de son nom *Sénat commodien*, comme il paraît par la suscription que j'ai rapportée: tant il y avait d'inconséquence et de contradiction dans les vues, ou plutôt dans les fantaisies de cet empereur insensé. Il voulait voir son nom partout. Le sénat fut donc appelé *Commodien*; la ville de Rome, *Colonie commodienne*; les légions et les armées, *Commodiennes*; le jour où tout cela fut réglé et arrêté, *Commodien*: enfin le siècle où il vivait, et qu'il prétendait être le siècle d'or, il l'appela *Commodien*. Il changea les noms des douze mois de l'année, et il leur en assigna de nouveaux, tous tirés des noms qu'il portait lui-même, et des surnoms qu'il s'attribuait. Dion nous en donne la liste. J'y remarquerai seulement celui d'Amazonien, substitué à janvier. Ce nom plaisait par deux endroits Lamprid. 8 et 15. Lamprid. 14.

[1] C'étaient des statues qui portaient une tête d'Hercule sur une base carrée qui représentait Mercure. On en peut voir la figure dans le tome premier des Antiquités du P. de Montfaucon. Mercure en grec était appelé *Hermes*, et Hercule *Héraclès*.

à Commode, comme lui rappelant et Hercule vainqueur des Amazones, et Marcia sa concubine, qu'il aimait à faire peindre dans l'habillement de ces femmes guerrières. Lui-même il eut la pensée de paraître sur l'arène de l'amphithéâtre en cet équipage. On ne dit pas si l'exécution suivit; mais rien n'empêche de le croire, puisqu'il se montrait souvent en public en habit de femme. Lamprid. 13.

Je ne doute pas que le récit de ces extravagances n'ennuie mon lecteur. Je m'ennuie beaucoup moi-même à les rapporter; mais après tout, ces traits de folie outrée, réunis avec la plus haute fortune, sont une leçon nécessaire aux hommes pour réformer leurs jugements, et pour les convaincre de l'erreur où ils sont lorsqu'ils regardent comme les plus grands des biens l'autorité, l'affluence des richesses, le rang suprême. Heureux encore, si cette conviction devenait intime et sérieuse, et influait dans la pratique!

Calamités sous le règne de Commode.

Rome, déja si malheureuse par les vices de son prince, éprouva encore sous ce même règne les accidents les plus funestes, la famine, la peste et des incendies furieux.

Famine. Lamprid. 14.

J'ai parlé de la famine, qui ne fut point l'effet de la stérilité de la terre, mais de la méchanceté des hommes, et que les remèdes même mal appliqués et mal conduits ne firent qu'aggraver.

Peste. Dio, et Herod.

La peste, dont je n'ai dit qu'un mot, ravagea toute l'Italie; mais elle ne se fit sentir nulle part plus violente qu'à Rome. Dion assure qu'il y mourait deux mille personnes par jour. Hérodien rapporte que les bêtes comme les hommes souffraient les mortelles atteintes du mal contagieux. L'histoire ne fait mention d'aucune

sensibilité que Commode ait montrée, d'aucun soin qu'il ait pris pour soulager ses sujets attaqués d'un si redoutable fléau; mais elle nous instruit des précautions prudentes dont il usa pour sa sûreté. Il se retira dans la campagne de Laurentum, pays agréable et embaumé par les forêts de lauriers dont il était couvert, et qui par leur odeur salutaire servaient de préservatif contre la corruption de l'air.

Dion joint à la peste des assassinats commis dans tout l'empire par des aiguilles empoisonnées. C'est le second exemple de cette horreur, deja mise en pratique, comme nous l'avons vu, au temps de Domitien.

Incendies. Eus. Chron.

Il y eut deux incendies dans Rome sous le règne de Commode : le premier causé par le tonnerre qui, étant tombé sur le Capitole, y mit le feu, et consuma des bibliothèques et plusieurs édifices du voisinage. Nous avons plus de détail sur le second, que Dion et Hérodien décrivent avec quelque étendue. Le feu prit à une maison de particulier, et il gagna le temple de la Paix qui en était proche. Ce temple, bâti par Vespasien, était l'un des plus magnifiques de Rome, et rempli de riches offrandes. On se souvient que Vespasien y avait porté les dépouilles du temple de Jérusalem. D'ailleurs les grands bâtiments qui l'accompagnaient servaient de magasins pour les marchandises précieuses de l'Égypte et de l'Arabie. Tout fut consumé, et non seulement la ville fut privée d'un de ses plus beaux ornements; mais plusieurs particuliers y perdirent toute leur fortune. Le feu se communiqua ensuite au palais impérial, et il s'attacha au lieu où se gardaient les archives de l'empire, dont il détruisit une grande partie. Le temple de Vesta, qui était le sanctuaire des dieux pénates de

Dio, et Herod.

la ville de Rome, périt aussi dans ce même incendie. On eut bien de la peine à sauver le palladium : et ce gage sacré, qui n'avait jamais été exposé aux regards d'aucun mortel, parut alors à la vue de tout le monde, porté par les vestales, qui le dérobaient aux flammes et cherchaient à le déposer en lieu de sûreté. Le feu dura dans une grande violence pendant plusieurs jours, et il ne cessa, selon Dion, que faute de nourriture. Hérodien fait venir au secours d'abondantes pluies qui l'éteignirent. C'était une grande calamité, et la superstition en fit un prodige, qui par l'embrasement du temple de la Paix prédisait les guerres civiles, dont la mort de Commode fut suivie.

Il y eut peu de guerre, et les événements en sont peu considérables.

L'empire romain eut donc à souffrir sous Commode toutes les espèces de malheurs, excepté néanmoins ceux de la guerre. La paix fut peu troublée *au dedans*: sur les frontières les Barbares furent contenus, non par les exploits du prince, mais par la *valeur* et *l'habileté* de ses lieutenants. Il en eut plusieurs d'un mérite distingué dans le métier des armes. J'ai fait mention d'Ulpius Marcellus. Pertinax, Sévère, Albin, Niger, qui tous parvinrent à l'empire, ou le disputèrent, étaient de braves guerriers. Après tout, leurs exploits ne paraissent pas avoir été considérables, sans doute parce que leurs talents n'eurent pas un champ libre pour s'exercer.

Ce que nous savons des guerres faites sous Commode, se réduit donc à très-peu de chose. J'ai parlé de ce qui se passa dans la Grande-Bretagne. Lampride témoigne que les armes romaines remportèrent des avantages sur les Maures, sur les Daces, sur les Sarmates. Niger commandant en Orient eut affaire aux

Lamprid. 6 et 13.

Spart. Nig. 7.

Sarrasins, peuple devenu depuis si fameux par ses conquêtes prodigieuses, et qui paraît ici pour la première fois dans l'histoire. En conséquence de ces succès, Commode, qui avait pris quatre fois le titre d'*imperator* avec son père, le prit aussi quatre fois durant le cours de son règne. Et voilà tout ce que les monuments anciens nous apprennent touchant les expéditions militaires faites sous les auspices de cet empereur. Tillem.

Commode universellement méprisé et détesté.

Après l'idée que nous avons donnée du gouvernement de Commode, il est aisé de concevoir jusqu'à quel point il était en même temps méprisé et détesté. On trouvait en lui l'assemblage de tous les vices, sans mélange d'aucune qualité estimable : nulle règle, nul principe de conduite, non seulement par rapport au bien de l'état, mais en ce qui regardait ses intérêts propres et personnels. Une vie toute de caprice, un attrait insensé pour la débauche la plus honteuse, une prodigalité inouie, une barbarie qui fait horreur, voilà ce qui composait le caractère de ce prince. Haï des grands et des sénateurs, dont il versait le sang à flots, il n'eut pas même l'attention de se gagner l'affection du peuple. Les citoyens de Rome étaient accoutumés à recevoir des largesses de leurs empereurs. Commode, à qui les revenus de l'empire ne suffisaient pas, et qui était toujours aux expédients pour trouver de l'argent, n'avait point de quoi donner; et dans les distributions de deniers ou de vivres que l'usage rendait necessaire, à l'exception d'une seule fois, il se montra toujours avare et sordide. Les sujets de la république dans les provinces, maltraités et vexés, ne demandaient qu'à secouer le joug. Enfin les officiers de sa maison, entre les mains desquels était sa vie, devenaient souvent Lamprid. 6, 13, 15-17.

les victimes de sa cruauté, et il fit mourir un grand nombre de ses chambellans.

Ses craintes. Se voyant l'objet d'une haine universelle il comprit le danger; mais il ne voulait pas y opposer la seule sauvegarde efficace, qui eût été le changement de conduite; et il recourut à des précautions insuffisantes, se cachant dans ses maisons de plaisance, d'où il sortait rarement, et portant la défiance jusqu'à employer, à l'exemple de Denys le tyran, une flamme légère pour se brûler les poils de la barbe et les extrémités des cheveux, de peur de confier sa tête au rasoir d'un barbier.

Il ne put néanmoins éviter le malheur qu'il s'efforçait de mériter; et après treize ans de règne, ou plutôt de tyrannie, il trouva enfin parmi ceux qui approchaient le plus de sa personne des ennemis qui vengèrent l'univers.

Nouveaux et derniers excès de ses fureurs. Dio, et Herod. Il provoqua et hâta sa perte par de nouvelles fureurs, qui enchérirent encore sur les précédentes. Ce fut peu de temps avant sa mort, que pendant une fête qui dura quatorze jours il se donna en spectacle avec moins de pudeur et de retenue que jamais, tuant à coups de flèches et de javelots des bêtes de toute espèce, qu'il avait amassées de toutes les parties de la terre, et combattant contre les gladiateurs.

On l'accablait d'applaudissements: les sénateurs eux-mêmes, comme le témoigne Dion qui était du nombre, répétaient les acclamations qui leur étaient dictées, et tout retentissait de louanges, pendant qu'il n'était aucun des spectateurs qui ne rougît jusqu'au fond de l'ame du déshonneur dont se couvrait le chef de l'empire. Il faut qu'à travers ces applaudissements concer-

tés il ait échappé quelques marques involontaires des sentiments intérieurs qui les démentaient; car Commode soupçonna que l'on se moquait de lui; et il en conçut une telle indignation, qu'il fut près de donner ordre à une troupe de soldats de faire main basse sur le peuple. Il voulait aussi mettre le feu à la ville, qu'il regardait comme d'autant plus coupable envers lui, qu'étant sa colonie elle lui devait à ce titre un nouveau degré d'attachement et de respect. Lætus, préfet du prétoire, le détourna de ces desseins furieux; mais ils transpirèrent dans le public, et il est aisé de juger quel surcroît de haine ils excitèrent contre le prince qui les avait formés. Lamprid. 15.

Commode n'en suivit pas moins ses idées folles et sanguinaires, et le dernier décembre il arrangea un plan digne de lui. Il résolut de faire tuer le lendemain matin les deux consuls qui devaient entrer en charge, Érucius Clarus et Sosius Falco; de se faire lui-même consul, et de réunir sur sa personne avec les ornements de la dignité consulaire l'équipage de gladiateur. Afin que la scène fût complète, il prétendait aller passer la nuit dans la demeure des gladiateurs, où il avait depuis long-temps une loge, comme l'un d'entre eux: en sorte que, pour prendre possession du consulat, il serait sorti non du palais impérial, mais de cet infame domicile, gladiateur et consul tout à la fois, et aurait été s'acquitter, ainsi travesti, des augustes cérémonies du premier jour de l'année. Dio, et Herod.

Il communiqua cet horrible dessein à Marcia sa concubine chérie, qui eut assez de sens pour entreprendre de l'en dissuader. Elle employa les prières et les larmes, le conjurant de ne point déshonorer le rang suprême

par de semblables excès, et lui représentant quel danger il y avait pour lui à confier sa personne et sa vie à des gladiateurs, à des hommes qui, n'ayant ni éducation ni sentiment, étaient capables de se porter aux plus lâches et aux plus noirs attentats. Commode fut si peu touché de ces remontrances, que sur-le-champ il manda le préfet du prétoire Lætus, et Éclectus son chambellan, et leur donna ordre de faire les préparatifs nécessaires afin qu'il pût aller coucher dans l'école des gladiateurs. Le préfet du prétoire et le chambellan ne furent pas moins étonnés ni moins confus que ne l'avait été Marcia, et ils osèrent témoigner au prince leur improbation. Commode, fatigué de tant de contradictions, renvoya ces importuns censeurs avec hauteur et dureté, et il entra dans sa chambre comme pour faire sa méridienne selon sa coutume. Étant seul il prit des tablettes, sur lesquelles il écrivit les noms de ceux qu'il se proposait de faire tuer la nuit suivante. *A la tête* était le nom de Marcia, ensuite venaient Lætus et Éclectus : et il y avait joint plusieurs des principaux du sénat, voulant se délivrer une bonne fois de tout ce qui restait encore d'admirateurs zélés de son père, dont la vue le gênait, et partager leurs dépouilles entre les soldats de sa garde et les gladiateurs. Après avoir achevé sa liste, il referma ces funestes tablettes, et par une négligence de prince il les laissa sur un petit lit de repos, pendant qu'il allait prendre le bain.

Conspiration formée contre lui. Lamprid. 9. Herod.

Un enfant, dont Commode se faisait un jouet, suivant un usage bien peu modeste pratiqué par les Romains voluptueux, qui avaient dans leurs maisons de petits enfants nus, et seulement décorés de colliers et de brasselets où brillaient l'or et les pierreries, un

enfant de cette espèce, que Commode aimait tellement qu'il l'appelait Philocommodus, *ami de Commode*, vint dans la chambre de l'empereur où il avait ses entrées, et ayant trouvé ces tablettes, il les prit par badinage et pour s'en amuser. Comme il sortait, Marcia le rencontra, et, après l'avoir embrassé et caressé, lui voyant en main des tablettes, qu'elle soupçonna pouvoir être quelque pièce d'importance, qu'il ne fallait pas laisser égarer par un enfant, elle les lui ôta. En les ouvrant, elle reconnut l'écriture de Commode, et piquée de curiosité, elle lut, et fut bien étonnée de voir une liste fatale de personnes condamnées à mourir, à la tête desquelles était son nom, avec ceux de Lætus et d'Éclectus. « Je te loue, Commode, dit-elle en elle-« même. Voilà la digne récompense de ma tendresse « pour toi, et de la patience avec laquelle je supporte « depuis tant d'années tes brutalités. Mais ivre perpé-« tuellement de vin et de débauche, comme tu fais « gloire de l'être, tu ne réussiras pas contre une femme « qui a toute sa tête et toute sa raison. »

Elle mande aussitôt Éclectus, qu'elle aimait, dit-on, plus que Commode, et lui présentant les tablettes: « Voyez, lui dit-elle, quelle fête on nous prépare pour « cette nuit. » Éclectus était un Égyptien capable de tout oser. Il ne balança pas un moment: il fait avertir Lætus, et tous deux ensemble ils vont tenir conseil chez Marcia, sous prétexte de préparer l'exécution des ordres que l'empereur avait donnés pour la nuit. Le danger pressait: il fallait prévenir Commode, ou périr. Marcia se chargea de l'empoisonner au sortir du bain. La chose était aisée, et pouvait s'exécuter sans donner de soupçon; car Marcia avait coutume de lui présenter

Lamprid. 15 et 17. Herod.

elle-même à boire lorsqu'il rentrait, soit après le bain, soit après les exercices violents auxquels il se plaisait.

Il meurt empoisonné et étranglé.

Le poison fut préparé, mêlé avec un vin exquis, et donné par Marcia à Commode, qui, après le bain, ayant combattu contre des bêtes, revenait fort altéré. Il le prit sans aucune défiance, et peu après il se sentit la tête pesante, et voulut dormir. Lætus et Marcia firent retirer tout le monde, comme pour laisser reposer l'empereur, et on n'en fut point étonné. Commode n'observait aucun ordre dans son régime: il prenait le bain sept à huit fois par jour; il mangeait à toute heure, dormait de même. Ainsi il ne resta personne auprès de lui que les conjurés, qui se trouvèrent absolument maîtres de sa vie.

Après quelques moments de sommeil, il s'éveilla avec des convulsions et de violentes tranchées. Il vomit beaucoup, et Marcia appréhenda que le poison ou ne sortît tout entier, ou ne restât en si petite quantité dans le
Aurel. Vict. corps qu'il ne pût pas produire son effet. Le médecin, qu'elle avait mis dans sa confidence, persuada à l'empereur, que, pour dissiper l'engourdissement qu'il se sentait, il devait prendre l'exercice de la lutte. On lui donna pour adversaire l'athlète Narcisse, que l'on avait bien instruit de ce qu'il aurait à faire. Celui-ci, en luttant contre Commode, le saisit à la gorge, et la lui serra tellement qu'il l'étouffa.

Herod. l. II. Dès que Commode fut mort, les conjurés, qui voulaient dérober aux soldats de la garde la connaissance de ce qui venait d'arriver, enveloppèrent son corps dans quelques méchantes hardes, et ils en chargèrent deux esclaves affidés, comme d'un paquet de choses inutiles qu'il fallait emporter hors du palais. Ce ca-

davre fut déposé à la hâte dans un lieu[1] inconnu, d'où Pertinax, successeur de Commode, le fit transférer au tombeau de ses ancêtres.

Il y a quelques variations dans les différents historiens sur les circonstances de cet événement tragique. Mais tous conviennent sur le fond, tous rapportent que Commode fut empoisonné et étranglé, et ils assignent pour auteurs de sa mort Marcia, Lætus, et Éclectus. Dans les détails, j'ai suivi principalement le récit d'Hérodien, comme le mieux circonstancié.

Commode périt âgé de trente-et-un ans et quatre mois, ayant régné, depuis la mort de son père, douze ans neuf mois et quelques jours. Quoique ceux qui attentèrent à sa vie aient commis un très-grand crime, il faut convenir d'un autre côté que jamais homme ne mérita mieux une fin funeste. Son malheur fut comme un signal et un présage pour ses successeurs, qui presque tous périrent de mort violente. Il avait anéanti les lois, qui font la sûreté des souverains comme celle des peuples. Il porta le premier la peine de sa folie. Mais le mal se perpétua, comme je l'ai déja observé; et le mépris qu'il avait attiré sur sa personne rejaillit sur la majesté impériale, qui ne se releva plus de l'avilissement où il l'avait fait tomber, et qui devint le jouet des gens de guerre, dont il avait nourri la licence.

Presque tous ses successeurs périrent comme lui de mort violente.

Sa mémoire fut détestée. Le sénat, dans des accla-

[1] Nous lisons dans Hérodien le mot ἀριστεῖον, que M. de Tillemont croit pouvoir interpréter *tombeau de gens illustres*. Je soupçonne quelque altération dans le texte de l'historien grec. Il paraît peu vraisemblable que ceux qui voulaient cacher le corps de Commode, l'aient porté dans un monument de héros.

Sa mémoire détestée. Lamprid. 18-20.

mations que Lampride rapporte fort au long, lui prodigua les titres les plus injurieux, le traitant d'ennemi des dieux, de parricide, de tyran plus cruel que Domitien, plus impur que Néron. Il demanda que l'on traînât son corps avec le croc dans les rues, qu'on le privât de sépulture; et après que Pertinax l'eut fait inhumer, le sénat voulait qu'on le déterrât et qu'on jetât ses cendres au vent. On renversa ses statues, on effaça des monuments publics toutes les inscriptions qui pouvaient lui être honorables; et on lui rendit ainsi la pareille pour l'ignominie injuste qu'il avait fait subir à un grand nombre d'innocents, dont il ôtait les noms des fastes, après leur avoir ôté la vie. Le peuple entrait avec transport dans les sentiments du sénat; les soldats seuls regrettèrent un prince qui les comblait de ses dons, et les laissait vivre dans la mollesse.

Tillem. art. 8.

Dio. l. LXXIII.

Il ne fit aucun ouvrage public. Lamprid. 17.

Il ne fit aucun ouvrage public ou pour l'utilité, soit de Rome, soit des autres villes de l'empire, et il eut l'indécente vanité de faire mettre son nom sur des édifices que d'autres avaient construits.

Établissement utile dont il fut l'auteur.

On lui fait honneur néanmoins d'un établissement avantageux pour l'approvisionnement de Rome et de l'Italie. La flotte d'Alexandrie y apportait les blés de l'Égypte. Commode en établit une semblable à Carthage pour le transport des blés de l'Afrique, afin que dans le besoin l'une suppléât à l'autre. Mais il gâta encore cette institution louable par la vanité ridicule qu'il y mêla, en changeant le nom de Carthage en celui d'*Alexandrie Commodienne*, et en voulant que la flotte fût appelée *flotte de Commode Hercule*.

Ce prince, si digne de mépris et d'horreur, ne fut

point contraire aux chrétiens. L'église jouit de la paix sous son règne, et elle prit de grands accroissements. Commode était trop occupé de ses plaisirs pour être capable d'aucune autre attention. Dieu se sert ainsi des vices mêmes des hommes pour l'accomplissement de ses desseins.

Il ne persécuta point les chrétiens.

Nous ne pouvons citer aucun écrivain latin du temps de Commode. Les plus célèbres entre les Grecs sont Pollux et Athénée, tous deux grammairiens, tous deux faisant preuve d'érudition et de recherches, l'un par rapport à sa langue, l'autre en ce qui regarde les antiquités historiques. Mais cette élévation, ce génie, ce beau feu, qui caractérisent un mérite supérieur, c'est ce qu'il ne faut pas chercher dans les écrivains du siècle dont je fais l'histoire. Les talents n'étaient pas encouragés par un prince qu'abrutissaient les volùptés, et qui soupçonnait à peine qu'il eût une ame.

Pollux et Athénée ont écrit de son temps. Tillem.

Ainsi périssaient les études, qui avaient souffert déja depuis long-temps de considérables altérations. Nous n'avons point vu chez les Romains d'orateur depuis Pline, d'historien depuis Tacite, de poète depuis Juvénal. A la belle littérature succéda la philosophie, au goût philosophique la barbarie.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SIXIÈME

DE L'HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS.

TRAJAN.

SUITE

DU LIVRE DIX-HUITIÈME.

§ II. Trajan est le meilleur et le plus grand prince qu'aient eu les Romains. Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au sénat. Les Barbares contenus. La discipline rétablie. Trajan refuse le consulat. Il revient à Rome. Modestie de son retour. Il accepte le nom de Père de la patrie. Son entrée dans Rome. Il fait au peuple une largesse, et y comprend les enfants. Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du gouvernement. Il purge Rome de la race des délateurs. Il est attentif à empêcher l'abus des droits du fisc. Il modère l'imposition du vingtième. Il est riche de sa frugalité. Le mérite considéré et honoré par Trajan. Mot célèbre de Trajan à son préfet du prétoire. Ses sentiments pendant qu'il était particulier furent la règle de sa conduite lorsqu'il se vit empereur. Il eut des amis, parce qu'il aimait lui-même. Sa confiance en Sura. Il aimait ses amis sans intérêt. Facilité de ses audiences. Gaîté familière dans ses repas. Son goût pour la chasse. Fruits du bon exemple du prince. Le peuple lui demande l'expulsion des pantomimes. Combats gymniques supprimés à Vienne. Trajan protége les lettres et les beaux-arts. Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. Il met en vente ou donne une grande partie des maisons impériales. Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. Témoignages simples et vrais de la vénération publique envers Trajan. Il les préfère aux honneurs excessifs. On

lui donne le surnom d'*Optimus*. Acclamations du peuple et du sénat, pleines de tendresse, et méritées par mille traits de sagesse et de bonté. Affaire de Marius Priscus. Affaire de Classicus. Consulat et panégyrique de Pline. Largius Macédo, ancien préteur, assassiné par ses esclaves. Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine, petite nièce de Trajan. Quatrième consulat de Trajan. Adrien questeur de l'empereur. Guerre contre les Daces. Leur roi demande la paix, et ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures. Triomphe de Trajan. Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis. Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du gouvernement. Mort de Frontin. Son caractère et ses ouvrages. Pline lui succède dans la dignité d'augure. Trait louable d'un questeur. L'usage des suffrages par scrutin introduit dans les élections des magistrats par le sénat. La brigue réprimée. Obligation imposée aux candidats d'avoir des biens-fonds en Italie. Renouvellement des anciennes ordonnances, qui défendaient aux avocats de rien recevoir de parties. Cinquième consulat de Trajan. Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité et de lumière par Trajan. Modestie et douce familiarité de Trajan dans ses repas. Port de Centumcelles. Port d'Ancône. Pline va gouverner le Pont et la Bithynie. Lettre de Pline au sujet des chrétiens. Réponse de Trajan. Persécution de l'Église sous Trajan. Mort de Pline. Son caractère peint d'après ses lettres par Rollin. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. Amitié entre Pline et Tacite. Tacite paraît avoir survécu à Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages. Ce que l'on sait de sa naissance et de sa vie. Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Mort de Martial. Juvénal a écrit sous Trajan la plupart de ses satires. Mort du délateur Régulus. Traits de son audace et de sa fourberie. Enfant de treize ans qui remporte le prix de la poésie. Page 7.

§ III. Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture. Décébale, alarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix. Il tente de faire assassiner Trajan. Il surprend par perfidie un officier important, qui s'empoisonne lui-même. Trajan construit un pont sur le Danube. Décébale vaincu et en danger d'être pris vivant, se donne la mort. Ses trésors qu'il avait accumulés, sont découverts. Colonies établies par Trajan dans la Dace et dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan. L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma. Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome. Crassus conspire contre lui, et est simplement condamné à l'exil. Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, et se transporte en Orient. L'Arménie conquise par Trajan, et réduite en province romaine. Conquête de la Mésopotamie. Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres. Lusius Quiétus, Maure de naissance, l'un des plus illustres généraux de Trajan. Peuples barbares au nord de l'Arménie, soumis par Trajan. Retour de

Trajan à Rome, d'où il repart l'an 865 pour renouveler la guerre contre les Parthes. Furieux tremblement de terre. Trajan consulte l'oracle d'Héliopolis, et en reçoit une réponse énigmatique. Trajan jette un pont de bateaux sur le Tigre. Méthode des Romains pour construire un pont de bateaux. Trajan fait la conquête de l'Assyrie. Il revient vers le pays de Babylone. Trajan prend les villes de Ctésiphon et de Suse. Il paraît avoir été ébloui par ses prospérités. Il descend le Tigre, traverse le golfe Persique, et entre dans la grande mer. Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse. Il envie la gloire d'Alexandre. Il visite les ruines de Babylone. Rébellion des pays qui venaient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau. Il donne un roi aux Parthes. Trajan entreprend le siége d'Atra, et est obligé de le lever. Révoltes et désastres des Juifs à Cyrène, en Égypte, dans l'île de Chypre et dans la Mésopotamie. Maladie de Trajan. Les conquêtes de Trajan en Orient, perdues pour les Romains. Projets et manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan. Trajan avait de tout autres vues, et ne pensait nullement à adopter Adrien. Il meurt, et Adrien lui succède en vertu d'une adoption supposée. Honneurs rendus à la mémoire de Trajan. Durée de sa vie et de son règne. Vertus et vices de Trajan.

Page 80.

ADRIEN.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

§ I. Adrien, proclamé empereur en Syrie, écrit au sénat pour demander la confirmation de ce qui avait été fait par l'armée. Le sénat accorde ce qui lui était demandé. Adrien reste quelque temps en Orient. Il abandonne toutes les conquêtes de Trajan en Orient. Jalousie d'Adrien contre la gloire de Trajan. Il maintient la paix durant tout son règne, en l'achetant des Barbares. Les Juifs réduits à une entière soumission par Martius Turbo. Adrien revient à Rome, et il assure la tranquillité de la Dace en faisant la paix avec les Sarmates et les Roxolans. Dangers de la part d'ennemis domestiques. Adrien use d'abord de clémence. Conspiration. Quatre consulaires mis à mort. Adrien se défend d'avoir eu part à ces exécutions. Il tâche d'en effacer l'impression odieuse par ses libéralités envers les peuples. Mélange de vices et de vertus dans Adrien. Maxime populaire d'Adrien sur la nature de son pouvoir. Son goût pour la simplicité. Il vivait familièrement avec ses amis. Sa conduite envers le peuple mêlée de complaisance et de fermeté. Il se montre aussi populaire par rapport aux villes alliées ou sujettes de l'empire. Il est

affable et libéral envers les particuliers. Son attention à soulager les calamités publiques. Traits de sa clémence. Multitude et magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'empire. Soin de la justice. Il la rendait souvent lui-même. Son attention à veiller sur la conduite des gouverneurs de provinces. Quatre consulaires établis, avec pouvoir de juridiction sur l'Italie. Édit perpétuel. Ordonnances sur divers objets. Adrien ne donne aucun crédit à ses affranchis. Il maintient la discipline militaire par sa vigilance et par ses exemples. Il est extrêmement aimé des soldats. Il fait plusieurs réglements par rapport à la milice romaine. Adrien moins estimable comme homme que comme prince. Il se pique d'embrasser toutes les sciences et tous les arts, et même l'astrologie et la magie. Il se rend habile dans la religion des Romains et dans celle des Grecs, et il méprise toutes les autres. Il fut modéré par rapport à la religion chrétienne. Curiosité indiscrète d'Adrien dans les choses de la vie. Il aime le commerce des savants, et leur mérite excite sa jalousie. Exemples de Denys de Milet et de Favorin. Il exile, et ensuite fait mourir l'architecte Apollodore. Il est toujours outré dans son amitié et dans sa haine. Il porte envie même à la gloire des morts. Il persécuta tous ses amis. Tatien proscrit. Martius Turbo disgracié. Similis se retire. Mauvais procédé d'Adrien contre sa femme. Disgrace de Septicius Clarus et de Suétone. Débauche énorme d'Adrien. Antinous. Passion démesurée d'Adrien pour les chiens, pour les chevaux, pour la chasse. Idée que l'on peut se former du caractère d'Adrien. Page 128.

§ II. Voyages d'Adrien. Il ne visite point sa patrie. Il vient en Gaule et en Germanie. Dans la Grande-Bretagne il construit un mur pour arrêter les courses des Barbares. Troubles en Égypte au sujet du bœuf Apis. Adrien à Tarragone. Il apaise quelques mouvements de guerre en Mauritanie. Description abrégée du reste de ses voyages. Lettre d'Adrien sur l'Égypte. Les Athéniens comblés de ses faveurs. Sa sévérité contre les intendants qui abusaient de leur pouvoir. Sa conduite pacifique à l'égard des rois et des peuples étrangers. Révolte des Juifs. Barcochébas. Les rebelles sont vaincus et exterminés dans une guerre de trois ans. Défense faite aux Juifs d'entrer dans Jérusalem, si ce n'est au jour anniversaire de la prise de la ville. Nouvelle ville bâtie sur les ruines de Jérusalem, sous le nom d'*Ælia Capitolina*. Mérite éminent de Julius Sévérus, vainqueur des Juifs. Page 178

§ III. Maladie d'Adrien. Il adopte Vérus. Naissance et caractère de Vérus. Adrien fait mourir Servien, Fuscus petit-fils de Servien, et plusieurs autres. Mort de l'impératrice Sabine. Vérus est fait préteur et deux fois consul. Il languit quelque temps, et meurt. Adrien adopte en sa place Tite Antonin. Histoire d'Antonin jusqu'à son adoption. Adrien fait adopter par Antonin le fils de Vérus et Marc Aurèle. Histoire de Marc Aurèle jusqu'à son adoption. Adrien,

tourmenté par une longue maladie, veut se donner la mort. Antonin lui en ôte les moyens. Il sauve plusieurs sénateurs qu'Adrien voulait faire mourir. Mort d'Adrien. Antonin obtient du sénat avec beaucoup de peine qu'Adrien soit mis au rang des dieux. Jugement sur Adrien. État de la littérature sous son règne. Page 195.

TITE ANTONIN.

SUITE
DU LIVRE DIX-NEUVIÈME.

§ IV. Le règne d'Antonin, tout-à-fait digne de mémoire, manque d'historiens. Honneurs décernés à Antonin et à tous ceux qui lui appartenaient. Il commence par des actes de clémence envers des conspirateurs. Mouvements de rébellion et de guerre apaisés sans peine. Indifférence des empereurs romains pour les conquêtes. Le règne d'Antonin fut pacifique. Il s'applique à faire le bonheur des peuples. Il consulte, mais ne se laisse point gouverner. Il aimait à rendre raison de sa conduite. Ses procédés affables et populaires. Traits de sa douceur, que n'altéraient point même les injures. S'il lui fallait user de sévérité, c'était toujours en y mêlant quelque adoucissement. Sa pitié secourable dans les calamités publiques. Il craint de fouler les peuples. La bonté d'Antonin ne dégénéra point en faiblesse. Il est ménager des finances de l'état, et libéral de son patrimoine. Économe sans avarice, il sut placer ses libéralités. Jeux et spectacles. Édifices dont il embellit Rome et plusieurs autres villes. Égalité et stabilité de sa conduite. Ordonnances d'Antonin sur divers points de jurisprudence. Rescrits en faveur des chrétiens. Il est respecté de tous les rois et peuples voisins de l'empire. Sa conduite privée fut aussi louable que ses maximes de gouvernement. On peut y remarquer pourtant quelques taches. Antonin fait Marc Aurèle son gendre, et le nomme César. Marc Aurèle continue ses exercices et ses études de philosophie. Morgue pédantesque du stoïcien Apollonius. Bon cœur de Marc Aurèle. Il est associé à la puissance du tribunat. Jeux séculaires. Il gouverne avec Antonin. Commodus, son frère adoptif, est laissé par Antonin dans la condition privée. Maladie et mort d'Antonin. Honneurs rendus à sa mémoire. Vénération pour le nom d'Antonin. Tableau d'Antonin tracé par Marc Aurèle. Antonin aima et cultiva les lettres. Hommes illustres par leur esprit et par leurs ouvrages, sous son règne. Fronton, orateur. Appien. Ptolémée. Maxime de Tyr. Hérode Atticus. Page 230.

MARC AURÈLE.

LIVRE VINGTIÈME.

§ I. Marc Aurèle, reconnu empereur, associe son frère adoptif à l'empire, et lui fait prendre le nom de Vérus. Jugement sur cette action de Marc Aurèle. Largesses aux soldats et au peuple. Funérailles d'Antonin. Commencements heureux et tranquilles. Naissance de Commode. Débordement du Tibre. Divers mouvements de guerre. Guerre des Parthes. Vérus se transporte en Orient. Événements de cette guerre. Fin de cette guerre. Vérus ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ses plaisirs. Il est décoré de titres pompeux, qu'il communique à Marc Aurèle. Accomplissement du mariage projeté entre Vérus et Lucille, fille de Marc Aurèle. Après la guerre finie, Vérus retourne à Rome. Il triomphe avec Marc Aurèle. Peste horrible, qui ravage tout l'empire. Les vices de Vérus, accrus pendant son séjour en Syrie, se portent à l'excès. Tableau de la conduite de Marc Aurèle. Son égalité d'ame. Sa déférence pour le sénat. Son attention à faire le bonheur des peuples. Sa condescendance pour le goût du peuple par rapport aux spectacles et aux jeux. La bonté écrit le fond du caractère de Marc Aurèle. Il pécha en ce genre par excès. En conséquence on a soupçonné de l'affectation dans sa vertu. Il punit les délateurs. Il fait rendre la justice, et la rend lui-même avec une scrupuleuse exactitude. Diverses ordonnances de Marc Aurèle. Histoire de la vie et de la mort de Pérégrinus. Page 270.

§ II. Idée générale de la guerre des Marcomans. Trois époques dans cette guerre. Elle fut précédée par celle des Cattes. Commencement de la guerre des Marcomans. Préparatifs de Marc Aurèle. Les deux empereurs partent ensemble pour la guerre. Exposé de ce qu'ils y firent. Mort de Lucius Vérus. Soupçons à ce sujet contre Marc Aurèle, réfutés. Apothéose de L. Vérus. Défaut de franchise dans la conduite de Marc Aurèle. Il en use très-bien à l'égard des sœurs et des tantes de Vérus. Il remarie sa fille à Pompéien. Grande victoire des Marcomans. Marc Aurèle retourne en Pannonie, et pousse la guerre avec vivacité pendant cinq ans. Combat contre les Jazyges sur le Danube glacé. Victoire sur les Quades, due au secours du ciel, obtenu par les prières des chrétiens. Clémence de Marc Aurèle envers Ariogèse, roi des Quades. Il accorde la paix aux nations qu'il avait vaincues. Plus de cent mille prisonniers rendus aux Romains. Colonies de Barbares reçues sur les terres de l'empire. Officiers qui se signalèrent dans cette guerre. Rufus Basèus. Pompéien. Per-

tinax. Les illustres morts honorés par des statues. Marc Aurèle est empêché de pousser la guerre contre les Barbares par la révolte d'Avidius Cassius. Caractère de ce rebelle. Il se fait proclamer empereur. Marc Aurèle apprend en Pannonie la révolte de Cassius. Cassius est tué au bout de trois mois par deux officiers de son armée. Clémence de Marc Aurèle envers la famille et les complices de Cassius. Aucun chrétien ne prit part à la révolte de Cassius. Page 311.

§ III. Marc Aurèle visite les provinces d'Orient. Papiers de Cassius brûlés sans avoir été lus. Marc Aurèle pardonne aux villes et aux peuples qui avaient suivi le parti de Cassius. Il maintient la paix avec les rois d'Orient. Mort de Faustine. Dérèglements de sa conduite. Patience excessive de Marc Aurèle à cet égard. Il lui fait rendre les honneurs divins après sa mort. Il prend une concubine. Il visite Alexandrie et Athènes. Il revient en Italie. Exposé de sa conduite trop indulgente à l'égard de son fils Commode. Mauvais caractère de ce jeune prince. Triomphe de Marc Aurèle. Largesses. Il passe près de deux ans à Rome. Renouvellement de la guerre des Marcomans. Mariage de Commode. Requête singulière des philosophes à Marc Aurèle. Il part pour la guerre, et remporte de grands avantages. Il meurt en Pannonie. Famille de Marc Aurèle. Tout l'empire pleure sa mort. On lui rend toutes sortes d'honneurs divins et humains. Fléaux publics contre lesquels sa douceur servit de remède. Il persécuta les chrétiens. Philosophes célèbres sous son règne. Marc Aurèle lui-même. Crescent et Celse. Sextus Empiricus. Démonax. Apulée. Lucien ennemi des philosophes. Autres écrivains en différents genres. Galien. Pausanias, Aulu-Gelle. Polyénus. Hermogène. Histoire du faux devin Alexandre. Page 350.

COMMODE.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

I. Le règne de Commode, commencement d'un siècle de fer. Commode entre tout d'un coup en exercice de la puissance impériale. Il écoute d'abord les conseils des amis de son père. Sa harangue aux soldats. Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome. Il en fait la proposition au conseil. Pompéien s'y oppose, et veut l'engager à achever la guerre. Commode est embarrassé. Enhardi par les flatteurs, il prend son parti, traite avec les Barbares, et revient à Rome. Il y est reçu avec une grande joie. Il triomphe des Germains. Il laisse pendant quelque temps gouverner les amis de son père. Pour lui, il s'occupe tout entier de la débau-